



THESE

Préparée pour l'obtention du diplôme de Doctorat.

Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès de jeunes filles et garçons témouchentois.

Présenté par :

Mme. MENGOUCHI Sihem

Sous la direction de :

Mme. AMMI-ABBACI Amal

Et la co-direction de :

M. KHERBOUCHE Ghouti

Devant le Jury composé de :

Mme. BENAMMAR Rabia	Professeure	Université de Tlemcen.	Présidente
Mme. AMMI-ABBACI Amal	Professeure	Université de Tlemcen.	Rapporteur
M. KHERBOUCHE Ghouti	MCA	Université de Tlemcen.	Co-rapporteur
Mme. BOUAYAD Amal	MCA	Université de Tlemcen.	Examinatrice
Mme. MERBOUH Hadjar	Professeure	Université d'Ain Témouchent.	Examinatrice
Mme. IDDOU Samira	Professeure	Université de Sidi Bel Abbès.	Examinatrice

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد- تلمسان

– Université Abou bakr Belkaïd– Tlemcen –

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français



THESE

Préparée pour l'obtention du diplôme de Doctorat.

Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès de jeunes filles et garçons témouchentois.

Présenté par :

Mme. MENGOUCHI Sihem

Sous la direction de :

Mme. AMMI-ABBACI Amal

Et la co-direction de :

M. KHERBOUCHE Ghouti

Devant le Jury composé de :

Mme. BENAMMAR Rabia	Professeure	Université de Tlemcen.	Présidente
Mme. AMMI-ABBACI Amal	Professeure	Université de Tlemcen.	Rapporteur
M. KHERBOUCHE Ghouti	MCA	Université de Tlemcen.	Co-rapporteur
Mme. BOUAYAD Amal	MCA	Université de Tlemcen.	Examinatrice
Mme. MERBOUH Hadjar	Professeure	Université d'Ain Témouchent.	Examinatrice
Mme. IDDOU Samira	Professeure	Université de Sidi Bel Abbès.	Examinatrice

À mes parents.

À mon époux, à la prunelle de mes yeux 'Ilhem'.

À mon frère et ma belle-sœur.

À mes sœurs et mes beaux-frères.

À mes neveux et mes nièces.

À toutes celles et ceux qui ont cru en mon potentiel.

Remerciements

Je rends d'abord grâce à « Allah », le Tout-Puissant et le Tout-Miséricordieux, pour la force, le courage et la santé qu'Il m'a accordés, me permettant de mener à bien ce projet.

Mes sincères remerciements vont à ma directrice de thèse, Mme AMMI-ABBACI Amal, pour ses orientations éclairées, ses conseils précieux, sa patience et sa disponibilité. Son écoute attentive et sa bienveillance ont été d'un grand soutien tout au long de ce travail.

J'exprime également toute ma gratitude à mon co-directeur de thèse, M. KHERBOUCHE Ghouti, pour ses remarques constructives, son encadrement rigoureux et son accompagnement constant, qui ont grandement contribué à l'approfondissement de ma réflexion.

J'adresse également mes remerciements les plus respectueux à l'ensemble des membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à l'évaluation et à l'enrichissement de cette recherche.

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance envers mon époux, dont le soutien moral et psychologique n'a jamais faibli. Sa compréhension, sa patience et sa confiance en mes capacités ont été une source inestimable d'encouragement, me permettant d'avancer avec sérénité dans ce long parcours de recherche. Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance envers ma petite fille 'Ilhem', véritable source d'inspiration et de lumière dans ma vie. Sa présence, même silencieuse, a été pour moi un moteur pour continuer, grâce à elle, j'ai trouvé la force de surmonter les difficultés même dans les moments de doute.

Ma gratitude va également à ma famille, qui n'a cessé de m'encourager et de me donner la force nécessaire : mes chères sœurs, mon frère, mes beaux-frères et ma belle-sœur. Je rends un hommage particulier à mes parents : sans leurs prières, leur soutien inconditionnel et leurs sacrifices, je n'aurais jamais pu arriver jusqu'ici. Ils ont été pour moi un modèle d'efforts et de persévérance, et je leur en suis infiniment reconnaissante.

Enfin, je tiens à remercier les jeunes enquêtés ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail et ont rendu cette aventure de recherche possible et enrichissante.

À vous tous, je vous remercie du fond du cœur...

TABLE DES MATIERES

Introduction	01
 PREMIER CHAPITRE : CADRE METHODOLOGIQUE ET METHODES DE CONSTITUTION DES OBSERVABLES.	 05
I.1. Genèse, contextes et approches de la recherche	07
I.1.1. Présentation du cadre de la recherche	08
I.1.1.1. Problématique et questions de recherche	09
I.1.1.2. Hypothèses	09
I.1.1.3. Objectifs de recherche.....	11
I.1.1.4. Motivations	12
I.1.1.5. Méthodologie de recherche	14
I.1.1.6. Contraintes rencontrées	15
I.1.1.7. Approches d’analyses	17
I.1.1.8. Revue de la littérature	20
I.2. Techniques et outils de constitution des observables	28
I.2.1. Dispositifs de constitution des observables.....	29
I.2.1.1. Praat	29
I.2.1.2. Questionnaire	32
I.2.1.3. Entretien	33
I.3. Présentation et description des corpus d’étude.	36
I.3.1. Démarche méthodologique et élaboration du corpus	37
I.3.1.1. Positionnement épistémologique	38
I.3.1.2. Cadre méthodologique de l’enquête	39
I.3.1.2.1. Population de l’enquête	39
I.3.1.2.2 Espace de l’enquête	40
I.3.2. Orientation méthodologique de l’enquête de terrain	41

I.3.2.1. Test de lecture	41
I.3.2.1.1. Description du premier corpus	42
I.3.2.1.2. Choix du texte	43
I.3.2.1.3. Conditions scientifiques pour l'enregistrement des enquêtés en vue d'une analyse avec Praat	44
I.3.2.2. Enquête par questionnaire	45
I.3.2.2.1. Description du deuxième corpus	46
I.3.2.2.2. Choix du questionnaire	46
I.3.2.2.3. Présentation du questionnaire	48
I.3.2.3. Enquête par entretien	54
I.3.2.3.1. Description du troisième corpus	55
I.3.2.3.2. Choix de l'entretien	55
I.3.2.3.3. Guide d'entretien	56
I.3.2.3.4. Déroulement de l'entretien	60
DEUXIEME CHAPITRE :	64
RETOUR SUR QUELQUES ASPECTS DU PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE DE LA REGION D'AIN TEMOUCHENT	
II.1. Réalité et profil sociolinguistique de l'Algérie	66
II.1.1. Aperçu historique	68
II.1.2. Situation linguistique de l'Algérie contemporaine	69
II.1.2.1. Arabisation de l'Algérie	70
II.1.3. Choix linguistiques en Algérie	78
II.1.3.1. L'Algérie : une communauté plurilingue	79
II.1.3.1.1. Sphère arabophone	79
II.1.3.1.2. Sphère berbérophone	82
II.1.3.1.3. Sphère francophone	84
II.1.4. Stratégies linguistique en contexte plurilingue	86
II.1.5. Coexistence et concurrence des langues	90
II.2. Le français en Algérie	94
II.2.1. Réalité du français en Algérie	96
II.2.1.1. Le français dans le contexte sociolinguistique algérien	98
II.2.1.2. D'un français présent en Algérie vers un français propre à l'Algérie	100
II.2.1.3. l'Algérie d'aujourd'hui et le français	102
II.3. L'Oranie à travers Ain Témouchent	106
II.3.1. Particularités identitaires de l'Oranie	107

II.3.1.1. Influence culturelle contemporaine	108
II.3.1.2. Urbanisation et défis identitaires	109
II.3.2. Ain Témouchent : histoire et diversité linguistique	111
II.3.2.1. Contexte linguistique	112
II.3.2.2. Accent et parler local d'Ain Témouchent	114
TROISIEME CHAPITRE : L'ACCENT FRANÇAIS PARLE EN ALGERIE : UNE RECONFIGURATION PHONETIQUE AU CARREFOUR DES INFLUENCES LINGUISTIQUES	121
III.1. L'accent : une équivoque conceptuelle	123
III.1.1. L'accent : une notion ambivalente	124
III.1.1.1. Catégorisation et description de la variation accent	125
III.1.1.1.1. L'accent comme un élément de la phonologie	125
III.1.1.1.2. Différents accents du français	126
III.1.1.1.3. Caractéristiques de l'accent standard du français	139
III.2. Propriétés phonétiques de l'accent en français chez les témouchentois	131
III.2.1. Guide d'analyse descriptive des enregistrements des enquêtés	132
III.2.1.1. Données et outils utilisés	133
III.2.1.2. Critères de l'analyse acoustique	133
III.2.2. Analyse de l'accent français des jeunes témouchentois	135
III.2.2.1. Identification des paramètres acoustiques	136
III.2.2.2. Analyse descriptive de l'accent en français chez S1	137
III.2.2.3. Analyse descriptive de l'accent en français chez S2	145
III.2.2.4. Analyse descriptive de l'accent en français chez S3.....	151
III.2.2.5. Analyse descriptive de l'accent en français chez S4	160
III.2.2.6. Analyse descriptive de l'accent en français chez S5	167
III.2.2.7. Analyse descriptive de l'accent en français chez S6	175
III.2.2.8. Analyse descriptive de l'accent en français chez S7	183
III.2.2.9. Analyse descriptive de l'accent en français chez S8	190
III.2.2.10. Analyse descriptive de l'accent en français chez S9	198
III.2.2.11. Analyse descriptive de l'accent en français chez S10	207
III.2.2.12. Comparaison globale des enquêtés	215
III.2.2.13. Synthèse interprétative de l'analyse de l'accent français chez les jeunes témouchentois	217
III.2.2.13.1. Pluralité du français : une réalité linguistique	217

III.2.2.13.2. L'accent témouchentois : entre variation phonétique et standardisation	218
III.2.2.13.3. Parler selon le lieu : l'accent comme stratégie sociale	219
III.2.2.13.4. Identité linguistique et maintien des formes locales	221
III.2.2.13.5. Stigmatisation linguistique et hiérarchies sociales	222
III.2.2.13.6. Glottophobie et les jugements sociaux portés sur l'accent	224
III.2.2.13.7. Insécurité linguistique chez les jeunes témouchentois	225
III.2.2.13.8. Impact de l'espace sur l'accent	226
III.2.2.13.9. Le genre comme facteur de variation linguistique	228
III.2.2.13.10. Alternance accentuelle : lecture sociophonétique des pratiques	230
III.3. Caractéristiques de l'accent en français dans la ville d'Ain Témouchent	233
III.3. 1. L'accent français à Ain Témouchent : Entre héritage colonial et influences linguistiques locales	234
III.3. 1.1. L'accent comme marqueur des rapports sociaux et culturels	236
III.3. 1.2. Le français dans la ville d'Ain Témouchent	238
III.3. 1.2.1. Évolution et impact socioculturel	238
III.3. 1.2.2. Caractéristiques de l'accent en français chez les jeunes témouchentois	240
QUATRIEME CHAPITRE : L'ACCENT DANS LES REPRESENTATIONS DES JEUNES TEMOUCHENTOIS	243
IV.1. Représentations sociolinguistiques : un flou terminologique	245
IV.1. 1. La sociolinguistique : une vision autre sur les langues	246
IV.1. 1.1. La sociolinguistique urbaine : un prolongement de la sociolinguistique générale	247
IV.1. 2. Représentations sociolinguistiques	247
IV.1. 2.1. Acceptions de la notion de représentations sociolinguistiques	248
IV.1. 3. Le français et les représentations sociolinguistiques	249
IV.2. Représentations sociolinguistiques de l'accent français chez les jeunes d'Ain Témouchent	252
IV.2. 1. Représentations de l'accent français chez les jeunes locuteurs	253
IV.2. 1.1. Origine géographique et profil sociolinguistique	254
IV.2. 1.2. Familiarisation avec le français et son rôle dans la construction des représentations	255
IV.2. 1.3. Représentations de l'accent français	264
IV.2. 1.3.1. Représentations individuelles du niveau de français et de l'accent	264
IV.2. 1.3.2. Ressources mobilisées et représentations associées à l'accent français	271
IV.2. 1.3.3. Représentations sociolinguistiques, stigmatisation de l'accent et	282

insécurité linguistique	
IV.2. 1.3.4. Représentations liées à l'usage et à l'accent du français chez autrui	288
IV.2. 2. Synthèse croisée des questionnaires et des entretiens	311
IV.3. Dimension spatiale et pratiques de langues	315
IV.3. 1. Impact de l'espace sur l'accent français des jeunes témouchentois	316
IV.3. 1.1. Influence de la langue maternelle sur l'accent français	317
IV.3. 1.2. Représentations sur l'accent des citadins	318
IV.3. 1.3. Représentations sur l'accent des habitants des « environs »	319
IV.3. 1.4. Influence de l'origine géographique sur l'accent	320
IV.3. 1.5. Lieux de socialisation et d'apprentissage du français (université, famille, médias)	323
IV.3. 2. Synthèse de l'analyse de l'impact de l'espace sur l'accent français des jeunes témouchentois	325
Conclusion	330
Bibliographie	335
Annexes	356

Liste Des Figures

Figure1 : Exemple du spectrogramme	31
Figure2 : Analyse de l'accent français chez S1 – Texte 1	137
Figure3 : Analyse de l'accent français chez S1 – Texte 2	139
Figure4 : Analyse de l'accent français chez S2 – Texte 1	145
Figure5 : Analyse de l'accent français chez S2 – Texte 2	147
Figure6 : Analyse de l'accent français chez S3 – Texte 1	151
Figure7 : Analyse de l'accent français chez S3 – Texte 2	154
Figure8 : Analyse de l'accent français chez S4 – Texte 1	160
Figure9 : Analyse de l'accent français chez S4 – Texte 2	163
Figure10 : Analyse de l'accent français chez S5 – Texte 1	167
Figure11 : Analyse de l'accent français chez S5 – Texte 2	169
Figure12 : Analyse de l'accent français chez S6 – Texte 1	175
Figure13 : Analyse de l'accent français chez S6 – Texte 2	179
Figure14 : Analyse de l'accent français chez S7 – Texte 1	183
Figure15 : Analyse de l'accent français chez S7 – Texte 2	185
Figure16 : Analyse de l'accent français chez S8 – Texte 1	190
Figure17 : Analyse de l'accent français chez S8 – Texte 2	193
Figure18 : Analyse de l'accent français chez S9 – Texte 1	198
Figure19 : Analyse de l'accent français chez S9 – Texte 2	202
Figure20 : Analyse de l'accent français chez S9 – Texte 1	207
Figure21 : Analyse de l'accent français chez S9 – Texte 2	210

Liste Des Tableaux

Tableau N° 1 : Guide de l'entretien semi-directif.	59
Tableau N °02: Parlez-vous en français ?	256
Tableau N °03: Comment parlez-vous en français ?	256
Tableau N °04: Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes ?	258
Tableau N °05: Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français ?	260
Tableau N °06: Votre entourage utilise-t-il le français ?	260
Tableau N °07: Comment évaluez-vous votre français ?	265
Tableau N °08 : Comment évaluez-vous votre accent français ?	266
Tableau N °09: Est-il important d'avoir un bon accent en français ?	271
Tableau N °10: Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?	274
Tableau N °11: Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?	282
Tableau N °12: Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?	293

Index

Langues et contact linguistique

français parlé en Algérie, arabe algérien, langues berbères, contact des langues, diglossie, bilinguisme, multilinguisme, interférence linguistique, transfert linguistique, cohabitation linguistique, diversité linguistique

Accent et phonétique

accent, accent français, variation phonétique, norme linguistique, phonétique sociale, réalisation accentuelle, prosodie, intonation, phonèmes, formants, fréquences fondamentales, durées vocaliques, plosives, fricatives, transitions vocaliques et consonantiques, accentuation, modulation vocale, intonations locales, hypercorrection

Pratiques et représentations linguistiques

représentations sociolinguistiques, attitudes linguistiques, perception de l'accent, jugement social de la langue, stigmatisation linguistique, construction identitaire par la langue, variation sociolinguistique, différenciation sociale, pratiques langagières, usages linguistiques, normes implicites, perceptions individuelles, perception de l'autre

Variables sociolinguistiques

genre, sexe, facteur spatial, influence de l'espace, pratiques langagières urbaines, pratiques langagières étudiantes, origine géographique, langue maternelle, milieu social

Méthodologie et outils

analyse acoustique, logiciel Praat, approche mixte, méthodes qualitatives, méthodes quantitatives, questionnaire, entretien semi-directif, sociolinguistique urbaine, démarche compréhensive-explicative, corpus linguistique

Société, identité et contexte

identité linguistique, patrimoine linguistique, modernité et langues, politique linguistique en Algérie, dynamismes sociolinguistiques, normativité et non-normativité, hiérarchies linguistiques, construction sociale de la langue, perceptions collectives, valeurs symboliques

Introduction

L'accent constitue une dimension fondamentale de la communication orale, dans la mesure où il renvoie à des usages linguistiques situés, mais également à des valeurs sociales et symboliques attribuées aux locuteurs. En sociolinguistique, il est appréhendé comme un marqueur à la fois phonétique, social et identitaire, susceptible de révéler l'inscription des individus dans des espaces sociaux, culturels et géographiques donnés. Loin d'être une simple variation de prononciation, l'accent participe à la construction et à la perception des identités individuelles et collectives.

Dans le contexte algérien, la question de l'accent en français parlé revêt une importance particulière. Le paysage sociolinguistique y est marqué par la coexistence de plusieurs langues et variétés — arabe algérien, arabe institutionnel, berbère(s) et français — dont les contacts constants façonnent les pratiques langagières des locuteurs. Le français, bien que n'ayant pas de statut officiel, occupe une place significative dans les usages quotidiens, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, des sciences et de la communication institutionnelle.

Cette situation de contact linguistique contribue à l'émergence de formes de français caractérisées par des réalisations phonétiques spécifiques, souvent perçues et évaluées à travers le prisme de l'accent.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche, qui s'intéresse à l'accent en français parlé par les jeunes filles et garçons de la ville d'Ain Témouchent. Le choix de cette ville se justifie par sa position géographique et par la diversité des influences linguistiques qui la traversent, ce qui en fait un terrain pertinent pour l'observation des pratiques et des représentations liées à l'accent.

Les jeunes constituent, par ailleurs, une catégorie sociale particulièrement exposée aux normes linguistiques, aux jugements sociaux et aux dynamiques identitaires, notamment dans les contextes scolaires et universitaires.

L'objectif principal de ce travail est d'analyser, d'une part, les pratiques phonétiques effectives des jeunes témouchentois en français et, d'autre part, les représentations sociolinguistiques qu'ils construisent à l'égard de leur propre accent et de celui des autres.

Il s'agit d'examiner comment ces représentations s'articulent aux usages réels et dans quelle mesure elles influencent les comportements langagiers. Une attention particulière est portée à deux variables centrales : le genre et l'espace, envisagés comme des facteurs susceptibles d'intervenir dans la production et l'évaluation de l'accent.

Cette réflexion conduit à s'interroger sur la manière dont les jeunes locuteurs perçoivent leur accent : est-il considéré comme conforme à un accent de référence, ou au contraire comme un accent stigmatisé, parfois objet de moqueries ou de dévalorisation ? Ces perceptions révèlent des enjeux sociaux et identitaires importants, dans la mesure où l'accent peut devenir un indicateur de distinction, d'appartenance ou de mise à distance au sein du groupe social.

Dans ce cadre, la problématique qui structure cette recherche est la suivante : Quels sont les traits distinctifs de l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois et quelles perceptions et représentations ces jeunes ont-ils de leur propre accent ?

Cette problématique se décline en plusieurs questions de recherche :

- Quelles sont les particularités phonétiques de l'accent des jeunes témouchentois ?
- Cet accent se rapproche-t-il d'un accent perçu comme normé ou renvoie-t-il à un accent socialement dévalorisé ?
- Le genre et l'espace influencent-ils les pratiques accentuelles des enquêtés ?
- Quelles représentations les jeunes construisent-ils à l'égard de leur accent et comment celles-ci influencent-elles leurs usages linguistiques ?

À partir de ces questions, quatre hypothèses ont été formulées :

- l'accent français chez les jeunes témouchentois serait tantôt normé, tantôt non normé ;
- des phénomènes d'accentuation apparaîtraient plus fréquemment chez les filles que chez les garçons ;
- les représentations des enquêtés à l'égard de leur prononciation seraient parfois contradictoires et influenceraient leurs pratiques langagières ;
- le facteur spatial influencerait sur la réalisation de l'accent.

Pour répondre à ces interrogations, cette étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine et mobilise une approche mixte, combinant des méthodes

qualitatives et quantitatives. Le corpus est constitué de jeunes étudiants universitaires résidant à Ain Témouchent et inscrits dans des filières où le français est langue d'enseignement.

Les pratiques linguistiques ont été analysées sur le plan acoustique à l'aide du logiciel Praat, tandis qu'un questionnaire et des entretiens semi-directifs ont permis de recueillir des données relatives aux représentations, aux perceptions et aux expériences linguistiques des enquêtés.

Enfin, ce travail est organisé en quatre chapitres, allant du cadre méthodologique à l'analyse des pratiques et des représentations, afin de rendre compte de manière progressive et cohérente des dynamiques sociolinguistiques à l'œuvre autour de l'accent en français parlé à Ain Témouchent.

À travers cette recherche, il s'agit de contribuer à une meilleure compréhension des rapports entre accent, espace et identités dans le contexte algérien contemporain.

PREMIER CHAPITRE

**CADRE METHODOLOGIQUE ET METHODES DE
CONSTITUTION DES OBSERVABLES.**

Ce chapitre vise à présenter les démarches méthodologiques adoptées pour collecter et analyser les données relatives aux pratiques et aux représentations sociolinguistiques dans le contexte de la ville d'Ain Témouchent. Étudier les dynamiques linguistiques de cette région nécessite une approche multidimensionnelle, qui articule à la fois des outils qualitatifs et quantitatifs.

Dans un premier temps, il est essentiel d'aborder les fondements et la structure de la recherche en prenant connaissance de tout ce qui concerne notre recherche, nous évoquerions par la suite la méthodologie poursuivie dans la constitution de notre corpus ainsi que la description de ce dernier. Ensuite, une attention particulière sera accordée aux méthodes de collecte des données, notamment les entretiens semi-directifs, les enquêtes et les enregistrements audio, afin d'explorer les usages réels de la langue et de saisir les perceptions des locuteurs.

Ce cadre méthodologique permet non seulement d'examiner les pratiques linguistiques, mais aussi de mettre en lumière les représentations sociolinguistiques des habitants d'Ain Témouchent. Ces représentations, souvent influencées par des facteurs historiques, sociaux et identitaires, sont au cœur de cette analyse.

Ce chapitre détaille les critères d'échantillonnage, les outils d'analyse (notamment le logiciel Praat pour l'étude acoustique des pratiques langagières), ainsi que les limites et les contraintes rencontrées au cours de cette phase de collecte de données. L'objectif est de mettre en place une méthodologie claire et systématique qui garantit la validité et la fiabilité des résultats, tout en permettant une exploration approfondie des spécificités sociolinguistiques de la région.

Ce cadre méthodologique constitue une base essentielle pour comprendre comment les pratiques langagières et les représentations sociolinguistiques s'entrelacent et participent à la construction identitaire des locuteurs d'Ain Témouchent.

I.1. Genèse, contextes et approches de la recherche

Cette section présente les éléments essentiels qui structurent notre démarche de recherche. Elle met en lumière les choix théoriques et méthodologiques adoptés pour explorer les pratiques linguistiques et les représentations des jeunes filles et garçons de la ville d'Aïn Témouchent, en particulier en ce qui concerne leur accent en français. Après avoir défini le cadre théorique qui sous-tend cette étude, il s'agira de détailler les outils méthodologiques utilisés pour la collecte et l'analyse des données. Une attention particulière sera accordée aux choix des instruments de recueil (questionnaires, entretiens, etc.), ainsi qu'à la justification de choix du thème, aux motivations, aux apports de la recherche ainsi qu'aux objectifs de la recherche. Tout de même, il en est question de citer les travaux antérieurs qui sont en relation avec notre thématique.

Cet axe expose également la façon dont la recherche s'inscrit dans une perspective sociolinguistique, en intégrant des variables telles que le genre, l'espace et les représentations sociales. L'objectif est de justifier les choix opérés tout en les ancrant dans les grands courants de la sociolinguistique urbaine et en soulignant leur pertinence dans le contexte spécifique d'Aïn Témouchent.

I.1.1. Présentation du cadre de la recherche

L'appropriation d'un accent provient du contexte dans lequel ce dernier a été appris : l'époque, l'endroit où l'on est né ou bien où l'on vit ainsi que la classe sociale et l'éducation. Notre objectif à travers ce travail se fonde sur une étude des pratiques langagières auprès des jeunes filles et garçons témouchentois vis-à-vis de l'accent français. Ainsi que de relever les différentes représentations que se font ses derniers à l'égard de leurs accents.

Après avoir relevé une insuffisance dans la maîtrise de la prononciation, et plus particulièrement de l'accent, chez les jeunes Témouchentois, nous avons choisi d'examiner cette problématique, d'autant plus que nous appartenons nous-mêmes à la région d'Aïn Témouchent.

Cette recherche postule comme intitulé : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès de jeunes filles et garçons témouchentois. »

I.1.1.1. Problématique et questions de recherche

Notre étude s'articule autour d'une problématique qui vise à interroger les dynamiques linguistiques à l'œuvre et à comprendre comment les jeunes Témouchentois perçoivent et produisent l'accent en français parlé en Algérie. Plus précisément, elle cherche à déterminer si cet accent est perçu comme normé ou non, et si des différences apparaissent entre les pratiques des filles et des garçons. Cette problématique s'inscrit dans une approche sociophonétique qui prend en compte les représentations et les pratiques linguistiques des locuteurs, en tenant compte des influences sociales, spatiales et identitaires qui façonnent leur manière de parler. Ainsi, notre étude questionne non seulement les caractéristiques phonétiques et prosodiques de cet accent, mais aussi les jugements et attitudes qui lui sont associés au sein de la communauté étudiée. Notre étude pose donc la problématique suivante :

Quels sont les traits distinctifs de l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois et quelles perceptions et représentations ces jeunes ont-ils de leur propre accent et de celui d'autrui ?

Notre problématique pose les questionnements suivants :

- Quelles sont les particularités de l'accent chez les jeunes témouchentois, répond-il à un accent de référence ou s'agit-il d'un accent moqué ?
- Quelles représentations se font nos enquêtés par rapport à leurs accents ?
- Est-ce que le genre et l'espace ont un impact sur l'accent ?

I.1.1.2. Hypothèses

Dans le prolongement de notre problématique, et en vue d'atteindre les objectifs de cette recherche, quatre hypothèses ont été avancées :

- L'accent français chez les jeunes témouchentois serait tantôt normé tantôt non-normé ;
- Des phénomènes d'accentuation apparaîtraient plus fréquemment chez les filles que chez les garçons ;
- Les représentations qu'ont les jeunes enquêtés vis-à-vis de leurs prononciations seraient contradictoires et influencent leurs pratiques langagières ;
- le facteur espace influencerait sur l'accent ;

Ce travail se divise en quatre chapitres, qui structurent et approfondissent l'étude de l'accent du français parlé en Algérie, notamment dans la ville d'Aïn Témouchent :

- **Cadre méthodologique et méthodes de constitution des observables** : ce chapitre expose l'approche scientifique adoptée dans la recherche, en précisant les fondements méthodologiques (quantitatifs, qualitatifs ou mixtes) ainsi que les techniques utilisées pour recueillir les données (questionnaires, entretiens, analyses acoustiques). Il détaille également le choix des enquêtés et les critères de sélection des données observables.
- **Retour sur quelques aspects du profil sociolinguistique de la région d'Aïn Témouchent** : ce chapitre dresse un état des lieux de la situation linguistique dans la région d'Aïn Témouchent, en mettant en lumière la coexistence et les usages des langues dans les différents espaces sociaux en suscitant les dynamiques d'influence entre les langues.
- **L'accent français parlé en Algérie : une reconfiguration phonétique au carrefour des influences linguistiques** : ce chapitre aborde les spécificités phonétiques de l'accent en français parlé en Algérie, en soulignant les marques d'interférences linguistiques.
- **L'accent dans les représentations des jeunes témouchentois** : ce chapitre s'intéresse aux perceptions et jugements que les jeunes portent sur leur propre accent et celui d'autrui. L'analyse mettrait en évidence l'influence du genre et du contexte spatial sur la formation de ces représentations.

La réflexion s'articulerait autour de deux volets principaux. Le premier se concentre sur les pratiques des jeunes témouchentois. Cette partie de l'étude explore l'accent français parlé par ces jeunes et tend à répondre à plusieurs questions essentielles: leur accent s'aligne-t-il sur un accent de référence (un accent standard ou perçu comme prestigieux), ou bien présente-t-il des caractéristiques spécifiques, marquées, qui témoignent d'une variation locale ? Nous cherchons à déterminer si leur accent reflète des normes linguistiques dominantes ou s'il résulte d'un ensemble d'influences sociolinguistiques et identitaires propres à la région.

Le deuxième volet de notre réflexion porte sur les représentations qui se font les jeunes enquêtés à propos de leurs propres pratiques linguistiques et de celles d'autrui. Il s'agit de comprendre comment ces jeunes perçoivent leur accent, notamment en ce qui concerne sa valeur sociale et identitaire. Perçoivent-ils leur accent comme un marqueur

de leur identité locale, ou au contraire comme un obstacle à leur mobilité sociale et professionnelle ?

L'étude s'intéresse également à la manière dont ces jeunes jugent l'accent des autres jeunes témouchentois. Ces représentations nous permettent d'éclairer les rapports entre langue et identité sociale dans un contexte où le français, en tant que langue coloniale et de prestige, se trouve souvent en concurrence avec l'arabe et d'autres langues locales.

I.1.1.3. Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette recherche consiste à examiner et analyser les caractéristiques de l'accent en français tel qu'il est produit par les jeunes filles et garçons de la ville d'Ain Témouchent. Cette analyse met en lumière les facteurs de variation qui façonnent cet accent, avec une attention particulière portée à deux éléments clés : le sexe et l'espace. Nous cherchons à comprendre de quelle manière ces variables influencent la perception et la production phonétique de l'accent français. Il s'agit d'examiner plus en détail comment les différences entre jeunes filles et jeunes garçons, ainsi que comment les variations géographiques au sein de la ville, influencent la manière dont l'accent se manifeste.

En parallèle, une autre dimension essentielle de notre recherche est d'analyser les représentations que ces jeunes ont de leur propre accent, mais également de celui d'autrui. Notre étude s'intéresse à la façon dont ils jugent leur accent et l'accent des autres, et comment ces perceptions sont liées à des dynamiques sociales et identitaires plus larges. Cette réflexion permet d'explorer la manière dont l'accent, en tant que marqueur social, peut influencer les relations interpersonnelles, ainsi que les positions et les appartenances sociales des jeunes dans leur communauté.

Ainsi, cette étude se propose de déchiffrer les enjeux phonétiques et sociolinguistiques qui sous-tendent l'accent français à Ain Témouchent. Elle se concentre sur l'impact des influences sociales et géographiques dans la construction des pratiques linguistiques et des représentations identitaires des jeunes. Ce travail vise à enrichir notre compréhension des variations linguistiques à travers les prismes du sexe, de l'espace et des représentations sociales, tout en offrant un éclairage sur la manière dont l'accent participe à la construction de l'identité individuelle et collective.

I.1.1.4. Motivations

Les motivations qui nous ont poussés à choisir cette thématique sont multiples et se trouvent à la croisée de notre volonté de mieux comprendre les dynamiques linguistiques propres à l'Algérie et notre engagement à explorer les questions liées à l'identité sociale des jeunes générations.

Tout d'abord, notre motivation principale réside dans le désir de comprendre les variations et les spécificités de l'accent français parlé en Algérie. Étant donné que le français y est une langue historique et encore largement utilisée, l'étude de son accent dans des contextes urbains comme celui de Témouchent nous semble essentielle pour saisir les transformations linguistiques et les influences des langues locales sur la prononciation. L'accent français, souvent perçu de manière stéréotypée, mérite d'être étudié à travers le prisme des pratiques quotidiennes des jeunes, qui sont les principaux acteurs de cette évolution phonétique.

Ensuite, il y a la dimension sociétale et identitaire de notre travail. L'accent n'est pas qu'une simple question phonétique ; il est porteur de significations sociales et culturelles. Nos motivations sont également alimentées par le désir de mieux comprendre comment les jeunes filles et garçons de Témouchent perçoivent leur propre accent, et celui des autres. Cette étude nous permet à la fois de nous intéresser à la ville dans laquelle nous sommes née et grandi et de la manière dont l'accent, en tant que marqueur social, influence les rapports interpersonnels et les perceptions sociales au sein de la communauté. De plus, la distinction selon le sexe et l'espace géographique ajoute une profondeur à l'analyse, et nous sommes curieux de découvrir comment ces facteurs interviennent dans la manière dont l'accent est vécu et représenté.

Par ailleurs, ce sujet s'inscrit dans un contexte sociolinguistique algérien en pleine mutation. L'Algérie, à la fois plurilingue et multiculturelle, offre un terrain d'étude riche pour toute recherche portant sur les rapports entre langue, société et identité. Nos motivations sont donc également nourries par notre volonté de contribuer à la compréhension des dynamiques linguistiques complexes qui existent dans les sociétés contemporaines et, en particulier, dans les espaces urbains où les phénomènes de contact linguistique sont les plus prononcés.

D'autre part, l'Algérie, en raison de son histoire coloniale et de la coexistence de plusieurs langues (arabes, berbères, françaises et autres), présente un cadre particulier pour l'étude des pratiques langagières. Ainsi, l'accent en français, en tant que marqueur

linguistique, est d'un intérêt majeur pour comprendre comment il est perçu et utilisé par les jeunes générations. L'étude de cet accent permet de mieux saisir les dynamiques sociolinguistiques et les influences multilingues qui façonnent la langue en Algérie.

En outre, la ville d'Ain Témouchent constitue un lieu d'étude pertinent, car elle reflète des spécificités sociolinguistiques locales. Étudier l'accent des jeunes de cette région permet de comprendre l'impact des facteurs géographiques et sociaux sur la façon dont l'accent français se manifeste. Ain Témouchent, avec son histoire et ses particularités culturelles, offre un terrain d'analyse idéal pour observer comment les jeunes s'approprient et pratiquent la langue française, tout en étant influencés par leur environnement immédiat.

Notre motivation vient également de notre volonté de contribuer au développement de la sociolinguistique urbaine, un domaine encore en plein essor en Algérie vu le nombre de travaux réalisés. Étudier l'accent français dans une ville comme Témouchent nous permet de combiner nos intérêts académiques pour la phonétique, la sociolinguistique et la question des représentations sociales, tout en enrichissant les connaissances existantes sur le sujet dans le contexte algérien. Ainsi, notre engagement dans cette recherche est motivé par la quête d'une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques et sociaux en Algérie, par un intérêt pour les pratiques linguistiques des jeunes générations et par la volonté de contribuer à l'étude des représentations sociales liées à l'accent dans un contexte urbain.

Ce travail vise à analyser l'accent français parlé par les jeunes filles et garçons d'Aïn Témouchent, en tenant compte du rôle du genre, de l'espace et des représentations sociales. Il s'appuie sur une approche sociolinguistique pour comprendre comment l'accent fonctionne comme marqueur identitaire et social, et comment il est perçu dans un contexte multiculturel. Il prolonge un précédent mémoire de Master en approfondissant l'étude des pratiques phonétiques et des représentations associées à l'accent.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de nos recherches, notamment notre mémoire de Master (2017) intitulé « La prononciation du français par les étudiants témouchentois et leurs représentations sociolinguistiques. Le cas d'étudiants en Sciences et Technologie du Centre universitaire d'Ain Témouchent ». En effet, notre

travail de Master a exploré la manière dont les étudiants perçoivent et pratiquent la prononciation du français, et cette thèse s'efforce de pousser ces recherches plus loin en se concentrant spécifiquement sur l'accent en français parlé en Algérie, en particulier à Ain Témouchent. Cette évolution dans le cadre de l'étude permet d'approfondir la compréhension des représentations sociolinguistiques et des dynamiques sociales liées à la pratique de la langue dans le contexte algérien.

Enfin, cette étude contribue à combler une lacune dans la recherche sociolinguistique sur le français parlé en Algérie, un domaine encore relativement peu exploré. En se concentrant sur les pratiques et représentations des jeunes d'Ain Témouchent, cette recherche enrichit la compréhension des dynamiques locales et des variations phonétiques, tout en apportant une perspective nouvelle sur les enjeux linguistiques contemporains en Algérie. Elle vise également à offrir un éclairage sur les interactions entre les pratiques langagières des jeunes et leur environnement social, tout en tenant compte des spécificités géographiques et culturelles de la région, autrement dit, en se concentrant sur un terrain peu exploré, cette recherche contribue à enrichir les connaissances sur les dynamiques linguistiques en Algérie.

I.1.1.5. Méthodologie de recherche

Ce qu'il en est pour la méthodologie de recherche adoptée, notre étude repose sur trois dimensions principales qui permettent d'explorer à la fois les aspects phonétiques, pratiques et représentatifs de l'accent.

Dans un premier temps, l'étude se concentre sur les caractéristiques phonétiques de l'accent français des jeunes enquêtés. Il s'agit de mettre en évidence les variations dans la prononciation, tout en identifiant les spécificités phonétiques propres à ces jeunes. Cette analyse s'appuie sur une comparaison des réalisations phonétiques selon le sexe (filles et garçons) et les espaces géographiques au sein de la ville d'Ain Témouchent. Par ailleurs, l'impact des influences linguistiques multilingues – notamment celles de l'arabe, du berbère et du français – serait pris en compte pour comprendre comment elles se manifestent dans l'accent.

Ensuite, l'étude examine les pratiques linguistiques des jeunes témouchentois. Il s'agit de comprendre comment et dans quels contextes ces derniers utilisent le français, que ce soit dans les interactions familiales, éducatives ou sociales. Cette analyse vise également à mettre en lumière l'influence des rôles sociaux et des normes culturelles sur

les pratiques linguistiques. De ce fait, l'usage du français serait analysé afin d'explorer les motivations et contraintes qui orientent ces pratiques.

Enfin, une attention particulière est accordée aux représentations sociolinguistiques. Il s'agirait d'explorer les perceptions que les jeunes ont de leur propre accent et de celui des autres. Ces représentations, qui pourraient traduire des jugements identitaires, sociaux ou culturels, permettraient de mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes au sein de cette communauté. Cette partie viserait également à identifier si l'accent est perçu comme un marqueur de prestige, d'appartenance ou, au contraire, de stigmatisation, tout en analysant les liens entre ces représentations et les constructions identitaires des jeunes enquêtés.

En combinant ces trois dimensions – phonétique, pratique et représentative –, cette étude ambitionnerait de fournir une analyse complète des interactions entre langue, identité et espace dans le contexte particulier de la ville d'Ain Témouchent.

I.1.1.6. Contraintes rencontrées

Dans cette section, nous allons exposer les contraintes auxquelles nous avons été confrontés tout au long de notre travail de recherche. Nous développons également notre expérience de terrain en relatant notre rencontre avec les jeunes étudiants enquêtés, issus de la région d'Ain Témouchent, ainsi que leurs réactions face à notre démarche et au sujet de notre étude. Comme tout projet de recherche, le nôtre n'a pas échappé à des difficultés. Lorsque nous avons choisi ce sujet, nous n'avions pas anticipé les nombreux obstacles que nous allions rencontrer dans le recueil et l'analyse de notre corpus. La première contrainte concernait les contraintes spatiotemporelles liées à notre emploi du temps chargé. En tant qu'enseignante au primaire avec un volume horaire important, il a souvent été difficile de concilier nos responsabilités professionnelles avec nos exigences universitaires. Les horaires de travail chevauchaient fréquemment les périodes dédiées à nos recherches, rendant presque impossible la réalisation des enquêtes sur le terrain. De plus, l'organisation des déplacements et la structuration des séances d'enquête ont constitué un véritable défi.

La crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 a également eu un impact considérable sur notre travail de recherche. Les premiers mois de confinement ont paralysé les institutions, les établissements universitaires et les bibliothèques. Cette situation limite notre accès aux ressources documentaires nécessaires et ralentit la

progression de notre étude. Les contraintes liées aux interactions en présentiel avec les enquêtés ont également posé problème, retardant le processus de collecte des données.

Enfin, une difficulté importante a été liée à l'attitude initiale de nos enquêtes. Les jeunes étudiants, au départ, ont montré une certaine réticence à collaborer, notamment lorsqu'ils ont appris qu'ils devaient passer par un test de lecture et être enregistrés. Ces tests, souvent perçus comme intimidants, ont suscité des appréhensions, et nos tentatives de les convaincre en faisant ressortir l'importance de leur participation pour une recherche universitaire n'ont pas suffi. En conséquence, nous n'avons pu persuader qu'un petit nombre d'étudiants, ce qui a entravé notre progression.

Cette difficulté nous a rappelé une expérience similaire rencontrée lors de la réalisation de notre mémoire de Master (2017), où nous avons également peiné à rassembler des participants pour constituer un corpus suffisant. Pendant près d'un mois, nous avons finalement pu atteindre le nombre d'enquêtés nécessaires pour notre analyse.

Nous avons finalement pu surmonter cette contrainte à l'aide d'une cousine, enseignante en informatique à l'université d'Ain Témouchent.

Celle-ci enseigne le module d'informatique dans les départements des Sciences de la Matière (SM), des Sciences et Technologies (ST), des Mathématiques et Informatique (MI), et de Biologie. Grâce à son intervention en tant qu'intermédiaire, ses étudiants se sont montrés très collaborateurs et ont accepté de participer à notre étude.

Cette coopération nous a permis de constituer rapidement notre premier corpus, marquant une avancée significative dans notre recherche.

Afin de dépasser les limites inhérentes à chaque méthode de collecte de données, nous avons eu recours à une triangulation méthodologique.

Cette démarche consiste à mobiliser plusieurs outils complémentaires — en l'occurrence des questionnaires, des entretiens semi-directifs et une analyse acoustique — dans le but d'enrichir notre compréhension du phénomène étudié.

Le croisement de ces approches permet non seulement de vérifier la cohérence des résultats obtenus, mais aussi de mieux cerner la complexité des pratiques et des représentations liées à l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois.

Cette triangulation renforce ainsi la validité de notre recherche en articulant des données objectives, subjectives et situées.

I.1.1.7. Approches d'analyses

Dans le cadre de notre recherche, inscrite dans le champ de la sociolinguistique urbaine, ce champ d'étude explore les dynamiques linguistiques au sein des environnements urbains, en mettant l'accent sur les variations linguistiques et les facteurs sociaux qui les influencent. En étudiant l'accent du français parlé à Témouchent, nous nous intéressons à la manière dont les pratiques langagières des jeunes de cette ville reflètent les influences sociales, culturelles et géographiques propres à l'espace urbain.

L'une des dimensions essentielles de la sociolinguistique urbaine est l'analyse de langue dans la société, et c'est précisément ce que notre travail cherche à explorer à travers l'accent français. Témouchent, comme d'autres villes algériennes, est un espace où plusieurs langues coexistent : le français, l'arabe, et le berbère. Cette situation crée des dynamiques linguistiques complexes, notamment à travers le contact entre ces langues. Dans cette perspective, l'étude de l'accent permettrait de comprendre comment ces influences se manifestent phonétiquement et de quelle manière elles sont perçues par les jeunes générations.

En outre, la sociolinguistique urbaine s'intéresse profondément à l'interaction entre langue et identité sociale. Dans notre étude, nous cherchons à comprendre comment les jeunes filles et garçons de Témouchent se représentent leur propre accent, ainsi que celui des autres. Il s'agit ici de comprendre comment ces perceptions sont façonnées par des facteurs sociaux et géographiques, et comment elles influencent les interactions sociales dans la ville. L'accent devient alors un marqueur de statut social, influençant l'intégration ou l'exclusion sociale des individus.

Nous nous intéressons également à la question de la variation linguistique selon le sexe, un domaine d'étude important en sociolinguistique urbaine. Les pratiques langagières des jeunes garçons et filles peuvent différer en fonction des normes sociales et des attentes genres. C'est cette dynamique que nous cherchons à analyser à travers les différences de perception et d'usage de l'accent chez les jeunes de Témouchent, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des rapports de pouvoir et des rôles sociaux dans cette société urbaine.

Enfin, notre recherche porte aussi sur les représentations sociales de l'accent, un autre axe majeur de la sociolinguistique urbaine. Nous nous efforçons de comprendre comment les jeunes de Témouchent perçoivent leur propre accent, mais aussi celui des

autres, et comment ces représentations sont liées à des dynamiques sociales plus larges. En étudiant ces représentations, nous cherchons à comprendre les attitudes et perceptions envers les accents dans le contexte multiculturel et multilingue de la ville.

En complément de l'approche sociolinguistique urbaine, cette étude mobilise également l'approche sociophonétique, qui permet d'articuler les dimensions sociales et phonétiques de la parole. En s'intéressant à la réalisation concrète des sons, cette approche met en évidence comment les variables sociales — telles que le genre, l'origine géographique ou encore le statut social — influencent l'accent français chez les jeunes témouchentois. Elle permet ainsi de relier les données acoustiques objectivables aux contextes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent, offrant une lecture fine des mécanismes de variation et de structuration de l'accent chez les jeunes locuteurs témouchentois.

Après avoir exploré l'approche de la sociolinguistique urbaine et celle de la sociophonétique, il est pertinent de compléter cette analyse en recourant à une approche mixte (qualitative-quantitative), ainsi qu'à une démarche compréhensive-explicative inspirée des travaux de M. WEBER (1922), afin de mieux saisir les motivations profondes et les mécanismes sociaux influençant les représentations et pratiques linguistiques des jeunes témouchentois.

L'approche mixte (qualitative-quantitative) combine les méthodes qualitatives et quantitatives pour permettre une analyse plus complète des phénomènes sociaux. L'objectif est de saisir à la fois les aspects subjectifs des comportements (via des données qualitatives) et de mesurer des tendances générales à l'aide de données quantitatives, pour offrir une vue d'ensemble des relations sociales.

La démarche compréhensive-explicative inspirée par les travaux de Max Weber, vise à comprendre les actions sociales des individus en tenant compte de leurs motivations et de leurs significations subjectives, tout en cherchant à expliquer les phénomènes sociaux en identifiant les causes qui les sous-tendent. Elle allie une compréhension approfondie des comportements individuels à une analyse des mécanismes sociaux qui les influencent.

En s'inscrivant dans l'approche de la sociolinguistique urbaine, cette étude permet de mieux comprendre comment les jeunes témouchentois, en tant qu'acteurs sociaux, construisent et interprètent leur accent dans un espace où les interactions linguistiques sont façonnées par des réalités socioculturelles spécifiques. Cette démarche offre des

outils adaptés pour décrypter les mécanismes à l'œuvre dans la production des accents, mais aussi dans les perceptions et représentations qu'en ont les locuteurs.

Le choix de l'approche sociophonétique s'impose dans cette étude en raison de son intérêt pour l'articulation entre les phénomènes phonétiques et les variables sociales. Notre étude permettrait d'examiner finement les réalisations acoustiques de l'accent tout en les mettant en relation avec des facteurs tels que le sexe et l'espace. En croisant données objectives (mesures de fréquence, durée, intonation) et interprétation sociolinguistique. L'approche sociophonétique offre une lecture enrichie des pratiques linguistiques, révélant comment les traits prosodiques sont façonnés par des dynamiques sociales et identitaires. Ce cadre d'analyse est donc particulièrement adapté à l'étude de l'accent français en Algérie, où les marques phonétiques sont souvent porteuses de significations sociales implicites.

Quant au choix des deux autres approches, à savoir l'approche mixte (qualitative-quantitative) et la démarche compréhensive-explicative, il se justifie par la volonté d'offrir une analyse complète et nuancée des phénomènes étudiés.

L'approche mixte (qualitative-quantitative) permet de combiner les avantages des deux méthodes. La dimension qualitative permet d'explorer en profondeur les perceptions et représentations des individus, offrant ainsi une compréhension riche et détaillée des phénomènes. La dimension quantitative, quant à elle, permet de vérifier les tendances à une échelle plus large et de mesurer les relations entre les différentes variables sociales et linguistiques, ce qui renforce la validité et la généralisation des résultats.

La démarche compréhensive-explicative se justifie par son objectif de saisir les motivations sous-jacentes des comportements des acteurs sociaux tout en simulant les mécanismes sociaux qui influencent ces comportements. Cette approche permet de comprendre à la fois le sens que les individus attribuent à leurs actions et les facteurs externes qui influencent leurs choix linguistiques, en particulier dans un contexte aussi complexe que celui de l'espace universitaire en Algérie.

En combinant ces approches, voire la sociolinguistique urbaine, l'approche mixte et la démarche compréhensive-explicative l'étude bénéficierait d'une analyse qui

éclairerait aussi bien les aspects subjectifs et contextuels des pratiques linguistiques que les tendances générales et les mécanismes sociaux qui les sous-tendent.

I.1.1.8. Revue de la littérature

Plusieurs chercheurs tels qu'A. AMMI-ABBACI, Z. ZERARI et H. MEDANE, ont exploré divers aspects de la sociolinguistique urbaine. Certains de leurs travaux ont particulièrement retenu notre attention, notamment ceux portant sur la mobilité, tandis que d'autres nous ont permis de puiser dans le domaine des représentations vis-à-vis des langues. Dans ce qui suit, nous situons notre étude par rapport aux recherches menées dans le domaine de la sociolinguistique urbaine, en nous focalisant sur les contributions réalisées au Maghreb et en Occident, avec un intérêt particulier pour l'accent du français parlé en Algérie ainsi que pour les représentations qui y sont associées. Dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, plusieurs chercheurs ont exploré des thèmes proches de la question de l'accent en français parlé en Algérie, et plus particulièrement des pratiques et représentations des jeunes générations.

LJ. CALVET (1994) a apporté une contribution significative à la sociolinguistique urbaine, notamment à travers son ouvrage *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Dans cette étude, il explore les dynamiques langagières au sein des espaces urbains, en mettant en lumière les interactions entre les pratiques linguistiques et les contextes sociaux. Il poursuit cette réflexion dans *Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ?*, où il s'interroge sur la relation entre la ville et la langue, en redéfinissant les contours de cette discipline. Ces travaux sont particulièrement pertinents pour notre problématique, car ils nous offrent une perspective enrichissante sur les enjeux sociolinguistiques liés à l'accent et aux représentations du français parlé en Algérie, notamment dans les environnements urbains. Ils permettent ainsi de mieux comprendre comment les jeunes locuteurs, dans le contexte d'Ain Témouchent et au-delà, investissent et redéfinissent leur identité linguistique à travers les pratiques langagières en milieu urbain.

T. BULOT, spécialiste de la sociolinguistique urbaine à l'université de Rouen et reconnu à l'international a contribué à de nombreuses recherches novatrices. Parmi elles figure *Sociolinguistique urbaine : variations linguistiques, images urbaines et sociales* (2001), une étude dirigée par T. BULOT. Dans cet article, il explore l'essence de la sociolinguistique urbaine, en définissant la ville comme une matrice discursive. Il met

en avant trois principes fondamentaux : la territorialisation et l'appropriation du territoire.

Discours épilinguistique et topologique : une perspective appliquée à la sociolinguistique urbaine en Algérie. Dans son analyse, T. BULOT (2005) explore les liens entre mémoire urbaine et sociolinguistique en s'intéressant au discours portant sur la stratification sociolinguistique, la territorialisation et la mobilité linguistique. Ces réflexions peuvent être mises en lien avec la situation linguistique en Algérie, où le français parlé se trouve au cœur de pratiques langagières marquées par des dynamiques urbaines complexes. T. BULOT structure son analyse autour de trois axes principaux :

- la signalétique bilingue ou plurilingue, qui reflète une discrimination des espaces urbains ;
- l'affichage des langues, notamment à travers les odonymes, comme traces d'une mémoire sociolinguistique ;
- l'aménagement linguistique des espaces urbains ;

Ces trois axes mettent en lumière des mécanismes d'imposition, de reproduction ou de remise en question d'une mémoire urbaine et sociolinguistique, souvent façonnée par un dirigisme glottopolitique. Ces concepts permettent de mieux comprendre les représentations et les pratiques autour de l'accent et du français parlé en Algérie.

La culture urbaine, en tant que reflet des dynamiques sociales et linguistiques, se nourrit des interactions entre le local et le global, révélant des identités en perpétuelle transformation. C'est ce que cherche T. BULOT (2007) à prouver dans : *Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en constante évolution entre le local et le global*. Selon lui, la culture urbaine se définit par les pratiques langagières des individus, étroitement liées à la mobilité. Ces pratiques, en plus de refléter la dynamique sociale, contribuent à classer les individus au sein de la société et peuvent également engendrer des formes d'exclusion et de discrimination.

Pour sa part, I. CHACHOU (2013) a étudié la situation sociolinguistique en Algérie à travers son ouvrage *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, où elle explore les dynamiques des pratiques linguistiques multiples et des variétés de langues présentes dans le pays. Cette étude est particulièrement pertinente pour notre thématique, car elle permet de mieux comprendre les interactions entre le français, l'arabe et les autres langues en contact en Algérie. En

se concentrant sur les pratiques plurilingues, CHACHOU offre des clés pour analyser les variations linguistiques et les représentations du français parlé, y compris les perceptions de l'accent français parmi les jeunes locuteurs urbains. Ces travaux contribuent à enrichir notre réflexion sur les dynamiques sociolinguistiques à Ain Témouchent et dans d'autres villes algériennes, où les pratiques linguistiques sont façonnées par des enjeux identitaires et sociaux complexes.

Dans la même perspective, la thèse de H. MERBOUH (2015), *Langues, identité(s) et urbanité dans les villes de l'Oranie. Cas de Sidi Bel Abbès et de Ain Témouchent*, explore la relation entre pratiques linguistiques, identité(s) et espace urbain. Son travail met en lumière la manière dont les dynamiques sociolinguistiques se manifestent dans des contextes urbains spécifiques, en tenant compte des facteurs historiques, sociaux et culturels propres à ces villes. Cette approche rejoint notre réflexion sur les représentations de l'accent en français à Ain Témouchent, notamment en ce qui concerne l'influence du milieu urbain sur la perception et l'appropriation des variations linguistiques. En intégrant la question de l'urbanité aux pratiques et aux représentations du français parlé, cette étude constitue un apport précieux à l'analyse des enjeux identitaires et sociolinguistiques qui façonnent l'usage du français en Algérie.

Dans la continuité des travaux précédents, nous nous intéressons à la thèse de doctorat de H. MEDANE (2016) intitulée *Images du « français cassé » chez des jeunes Algériens : Approche sociolinguistique*. Cette recherche explore les perceptions et les représentations du français parlé, particulièrement en ce qui concerne les jeunes locuteurs algériens, souvent confrontés à un « français cassé », perçu comme une langue dégradée ou moins prestigieuse. À travers une approche sociolinguistique, MEDANE examine comment ces jeunes attribuent des significations sociales et identitaires à leur pratique du français, tout en le mettant en relation avec d'autres langues telles que l'arabe et le dialecte local. Cette étude nous permet de mieux comprendre les enjeux de l'accent et des variations linguistiques, en particulier en milieu urbain, où le français est souvent perçu à la fois comme un marqueur d'appartenance à une certaine classe sociale et comme un outil de distinction ou d'exclusion.

Dans le cadre de notre thématique, cette thèse offre une perspective essentielle pour analyser les représentations sociolinguistiques en Algérie. Elle permet d'explorer comment le « français cassé » et ses différentes variations peuvent refléter des rapports

complexes entre identité linguistique, pratiques langagières et hiérarchies sociales, particulièrement à Ain Témouchent et dans d'autres villes algériennes où les jeunes oscillent entre plusieurs registres linguistiques.

R. SEBIH (2016), étant sociolinguiste à l'université de Bouira, s'est distingué par ses travaux portant sur les méthodologies d'enquête en sociolinguistique, notamment à travers son article intitulé *Proposition d'une nouvelle technique d'enquête audiovisuelle en sociolinguistique : Le récit de vie sur carte géographique*. Cette approche novatrice met en avant l'utilisation de cartes géographiques pour recueillir des récits de vie, permettant ainsi d'établir un lien entre les trajectoires individuelles, les pratiques linguistiques et leur ancrage territorial.

Cette méthode s'avère particulièrement pertinente dans le cadre de notre thématique, car elle ouvre la voie à une analyse approfondie des représentations sociolinguistiques liées à l'accent et aux pratiques du français parlé en Algérie. En mobilisant cette technique, il devient possible d'explorer comment les jeunes locuteurs, notamment à Ain Témouchent, construisent et expriment leurs identités linguistiques à travers leurs déplacements, leurs interactions et leur perception des espaces urbains. Ainsi, l'approche de R. SEBIH contribue à enrichir notre compréhension des rapports entre territoire, langue et représentations sociolinguistiques dans le contexte algérien.

Parmi les contributions majeures de M.-Z. ALI-BENCHERIF (2016), avec son article *Représentations des langues en contexte plurilingue algérien*, où il s'intéresse aux perceptions et attitudes des locuteurs envers les langues présentes en Algérie. Ce travail met en lumière les complexités des représentations sociales dans un espace marqué par une coexistence linguistique entre l'arabe, le français, le tamazight et leurs variétés locales. En analysant les discours des locuteurs, il montre comment les langues et leurs usages sont socialement évalués, valorisés ou dévalorisés, en fonction de leur statut, de leur fonction et des dynamiques identitaires qui les environnent.

En lien avec notre thématique, cette étude constitue un point de départ fondamental pour explorer les perceptions spécifiques de l'accent en français parlé en Algérie, notamment chez les jeunes d'Ain Témouchent. Les représentations étudiées par ALI-BENCHERIF offrent des outils conceptuels pour comprendre comment les jeunes locuteurs perçoivent et jugent les variations linguistiques, notamment l'accent, dans

leurs interactions quotidiennes. Cela permet également de situer les perceptions de l'accent français dans un cadre plus large, où les identités linguistiques sont façonnées par des facteurs sociaux, historiques et culturels.

En outre, cette approche est essentielle pour analyser comment les pratiques linguistiques en milieu urbain soulèvent des enjeux de pouvoir et de légitimité linguistique. À Ain Témouchent, un contexte où le plurilinguisme est omniprésent, les jeunes développent des représentations complexes de l'accent français, influencées par leurs expériences sociales, leurs rapports aux autres langues et les stéréotypes associés aux variétés linguistiques. Le travail d'Ali-Bencherif nous aide ainsi à mieux cerner les mécanismes à l'œuvre dans ces dynamiques sociolinguistiques, tout en contribuant à la compréhension des rapports entre langue, identité et territoire en Algérie.

S. HEDID (2017), s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique et, plus précisément, dans celui de la sociolinguistique urbaine. Parmi ses travaux, son enquête intitulée *Les jeunes commerçants face à leurs discours* met en lumière les représentations sociolinguistiques des commerçants en milieu urbain. Dans cet article, elle s'intéresse aux perceptions et aux attitudes de ces acteurs envers les langues et les variétés dialectales qu'ils côtoient quotidiennement dans leurs interactions professionnelles et sociales. Cette recherche explore comment les jeunes commerçants mobilisent leurs compétences linguistiques pour s'adapter à des contextes multilingues, tout en exprimant des jugements et des représentations spécifiques sur les langues qu'ils utilisent ou auxquelles elles sont exposées.

En lien avec notre thématique, les travaux de S. HEDID offrent un cadre analytique pertinent pour comprendre les dynamiques linguistiques dans des environnements urbains complexes comme ceux de l'Algérie. En particulier, son analyse des discours sociolinguistiques des commerçants permet d'établir des parallèles intéressants avec les perceptions des jeunes d'Ain Témouchent concernant l'accent en français. Tout comme les commerçants, les jeunes locuteurs urbains naviguent dans un espace plurilingue où les langues et leurs variations – y compris les accents – sont constamment appliquées et hiérarchisées.

Les commerçants urbains, en tant qu'intermédiaires entre différentes communautés linguistiques, apportent des dynamiques sociales qui se retrouvent aussi chez les jeunes

locuteurs. Ces derniers construisent leurs représentations sociolinguistiques à partir des contacts de langues, des relations sociales et des stéréotypes liés aux accents. L'approche de S. HEDID (2017) aide ainsi à mieux comprendre comment les interactions quotidiennes influencent ces représentations, notamment chez les jeunes d'Ain Témouchent face à l'accent en français parlé.

Dans son travail sur *les jeunes urbains et leurs stratégies linguistiques*, A. AMMI-ABBACI (2017) met en lumière la manière dont les jeunes, à travers leurs choix langagiers, construisent une identité sociale différenciée dans un espace urbain multiculturel. Cette perspective rejoint notre thématique dans la mesure où les jeunes témouchentois, eux aussi, développent des stratégies d'accentuation qui reflètent leur appartenance sociale, leur rapport à la norme et leur environnement linguistique. La recherche d'ABBACI éclaire ainsi les enjeux identitaires sous-jacents aux pratiques linguistiques urbaines, notamment la volonté de se démarquer ou de s'affilier à certains groupes sociaux, ce qui renforce l'intérêt d'une approche sociolinguistique urbaine et sociophonétique dans l'analyse de l'accent français parlé à Ain Témouchent.

Dans le cadre de l'évolution de la sociolinguistique urbaine, une discipline émergente et complexe, N. BERGHOUT, W. BEDJAOUI et S. ASSLAH RAHAL (2018) ont publié un ouvrage collectif en hommage à Thierry BULOT, figure incontournable de ce domaine. Cet ouvrage est le résultat d'un colloque organisé par la faculté des langues étrangères, au département de français, sous le titre « *La sociolinguistique urbaine en Algérie : états des lieux et perspectives* ». L'objectif de cette rencontre scientifique était de dresser un bilan des recherches actuelles en sociolinguistique urbaine en Algérie et d'envisager les évolutions possibles pour l'avenir de cette discipline. L'ouvrage explore la dynamique des pratiques et représentations linguistiques en milieu urbain, en particulier le rapport entre les jeunes locuteurs algériens et les langues présentes dans leur environnement, avec un focus particulier sur le français parlé en Algérie. Ces travaux, en s'appuyant sur des approches théoriques et empiriques variées, apportent des perspectives essentielles pour notre étude en nous offrant un cadre conceptuel et méthodologique pour analyser les représentations sociolinguistiques liées à l'accent et à l'usage du français dans les espaces urbains algériens.

La question de la mobilité, essentielle dans l'étude des pratiques linguistiques urbaines, trouve un éclairage pertinent dans l'ouvrage collectif de K. PLOGG, AS. CALINON et N. THAMIN, *Mobilité : histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique* (2020). Cet ouvrage explore l'évolution du concept de mobilité en sociolinguistique, en soulignant son rôle crucial dans la compréhension des dynamiques langagières, notamment dans les espaces urbains. Relier ces travaux à notre thématique permet de mieux saisir comment la mobilité linguistique, en particulier dans des contextes comme celui de l'Algérie, influence les représentations sociales et les pratiques du français parlé, notamment en ce qui concerne l'accent et les variations linguistiques en milieu urbain. Cette réflexion enrichit notre analyse des rapports entre territoire, langue et identité, et ouvre des pistes pour explorer comment la mobilité des jeunes locuteurs algériens façonne leur rapport au français et aux autres langues présentes dans leur environnement.

Dans la continuité des travaux de T. BULOT, A. AMMI-ABBACI (2021), de l'université de Tlemcen, a mené plusieurs recherches en sociolinguistique urbaine. Parmi celles-ci, une étude étroitement liée avec notre problématique s'intéresse aux représentations sociolinguistiques : *Discours épilinguistiques et représentations sociolinguistiques des jeunes universitaires*. Cette recherche descriptive explore la dynamique des représentations dans le milieu universitaire, ayant l'objectif d'analyser la relation entre les jeunes locuteurs et les langues présentes dans leur environnement, ainsi que la valeur qu'ils attribuent à chacun d'entre elles. Cette analyse des représentations sociales, en lien avec les représentations sociolinguistiques, offre un cadre de référence pour aborder les perceptions de l'accent chez les jeunes de Témouchent.

Dans la même lignée, la thèse de M.-H. BOUBRIS (2025), *Langues, Discours Topologiques et épilinguistiques en contexte urbain*, s'intéresse aux représentations et aux discours sur la langue dans un cadre urbain. Elle met en lumière la manière dont les étudiant africains en mobilité académique externe perçoivent, distinguent et mettent en évidence leurs propres pratiques linguistiques en fonction de l'espace et du contexte social. Cette approche rejoint notre réflexion sur l'accent en français à Ain Témouchent, notamment en ce qui concerne la construction des représentations linguistiques et leur lien avec les dynamiques urbaines. En analysant les discours épilinguistiques et les

interactions entre langue et territoire, cette étude offre un cadre de référence utile pour comprendre les perceptions du français parlé et les enjeux identitaires qui y sont associés en Algérie.

En somme, cette revue de littérature a permis de situer notre recherche dans le champ des études sociolinguistiques, en mettant en lumière les travaux qui explorent les dynamiques linguistiques en contexte plurilingue et urbain. Des contributions majeures, telles que celles de T. BULOT (2007), M.-Z. ALI-BENCHERIF (2016), S. HEDID (2016) ou encore H. MEDANE (2016), A. AMMI-ABBACI (2017), ont apporté des cadres théoriques et méthodologiques précieux pour l'étude des pratiques et des représentations sociolinguistiques. Ces recherches convergentes vers une compréhension approfondie des liens entre langue, espace et identité, tout en soulignant la complexité des phénomènes de territorialisation et de catégorisation linguistique.

Dans le contexte algérien, marqué par une richesse linguistique unique, les questions d'accent et de représentations sociolinguistiques occupent une place centrale. Ces travaux offrent une base solide pour aborder notre problématique, qui se concentre sur les perceptions et pratiques liées à l'accent en français parlé par les jeunes d'Ain Témouchent. Ils nous incitent à poursuivre l'analyse des rapports entre variations linguistiques, identités locales et enjeux socioculturels dans un espace en mutation constante.

En conclusion, cette première partie du premier chapitre a permis de définir les fondements et la structure de la recherche en clarifiant les choix théoriques et méthodologiques qui guident cette étude. Nous avons exposé les principes qui sous-tendent notre approche sociolinguistique, ainsi que les instruments de recueil de données, afin de garantir la cohérence et la rigueur scientifique de notre démarche. L'attention portée aux variables essentielles, telles que le genre, l'espace et les représentations, nous permettra de comprendre en profondeur les pratiques linguistiques des jeunes témouchentois. En ancrant cette étude dans le cadre des dynamiques sociolinguistiques urbaines, nous espérons apporter une contribution significative à la compréhension de l'accent en français en Algérie et des enjeux identitaires qui lui sont associés, tout en mettant en lumière les spécificités de la ville d'Ain Témouchent.

I.2. Techniques et outils de constitution des observables

Dans cette section, nous abordons les différents outils de collecte de données utilisés dans le cadre de cette étude. Le choix de ces outils a été guidé par la nécessité de recueillir des informations détaillées et fiables sur les pratiques linguistiques et les représentations des jeunes témouchentois à propos de leur accent en français. En fonction des objectifs de recherche et des spécificités du terrain, nous avons opté pour une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives afin d'obtenir une vision complète et nuancée du phénomène étudié. Cette approche permet d'explorer à la fois les aspects phonétiques du langage et les perceptions sociales qui y sont associées, tout en tenant compte des variabilités liées au sexe et à l'espace.

I.2.1. Dispositifs de constitution des observables

I.2.1.1. Praat

Praat se définit comme étant un logiciel libre d'analyse, de manipulation ainsi que d'annotation de sons. Ces fonctionnalités font de ce logiciel un outil complet permettant l'étude de parole. Tout de même, il permet de tracer des graphiques, construire des grammaires basées sur la théorie de l'optimalité, de faire de la synthèse articulatoire, de simuler des réseaux de neurones et de faire des analyses statistiques. Autrement dit, Praat est un outil très flexible pour faire de l'analyse acoustique. (J-P. GOLDMAN, 2006 :1)

Praat expose un choix très vaste de fonctionnalités, parmi lesquelles l'analyse spectrale, la synthèse articulatoire et les réseaux neuronaux.

P. BOERSMA et D. WEENINK de l'Institute of Phonetic Sciences de l'Université d'Amsterdam ont créé Praat en 1996 et continuent activement de le développer de manière très interactive avec la communauté des utilisateurs.

Praat a été inventé d'une part pour les non-experts en traitement de la parole grâce à ses interfaces graphiques ainsi que ses menus simplifiés. D'autre part pour les utilisateurs avancés grâce aux nombreuses possibilités de manipulations, d'analyses et de scripting (ibid.).

L'utilisation du logiciel Praat dans le cadre de cette étude sur l'accent français à Ain Témouchent représente un atout méthodologique essentiel pour une analyse précise et objective des phénomènes phonétiques observés. Praat, un logiciel spécialisé dans l'analyse phonétique acoustique, offre une série d'outils permettant de scruter les

dimensions acoustiques du discours, fournissant ainsi des données fiables pour examiner les particularités de l'accent français dans cette région. Ce logiciel permet de visualiser et de quantifier les caractéristiques acoustiques essentielles telles que la fréquence fondamentale (F0), l'intensité, la durée, et les spectres sonores, éléments clés dans l'étude des variations phonétiques.

L'un des principaux avantages de Praat est sa capacité à analyser les traits prosodiques, tels que l'intonation, le rythme et l'accentuation, qui sont souvent déterminants dans la construction de l'accent d'une région. Ces caractéristiques prosodiques peuvent varier selon les groupes de locuteurs (par exemple, entre les jeunes filles et garçons de la ville) et refléter des pratiques linguistiques distinctes. L'analyse de la variation prosodique à l'aide de Praat permet ainsi de mettre en évidence des spécificités locales dans la manière dont le français est parlé à Ain Témouchent, en comparaison avec d'autres régions de l'Algérie ou même d'autres régions francophones.

De plus, le logiciel permet d'effectuer une segmentation précise des sons enregistrés sous forme de spectrogrammes, facilitant l'étude détaillée des unités phonétiques telles que les phonèmes et les syllabes. Cette segmentation est particulièrement utile pour observer des phénomènes tels que la fusion, l'élision, ou la variation dans la prononciation de certaines voyelles et consonnes, qui peuvent constituer des éléments marquants de l'accent local. L'analyse acoustique réalisée à l'aide de Praat permet ainsi de mettre en lumière des traits distinctifs de l'accent français d'Ain Témouchent, apportant une dimension complémentaire aux observations qualitatives et aux analyses sociolinguistiques.

En outre, Praat offre la possibilité de réaliser des groupes de transcriptions phonétiques en lien avec l'analyse acoustique, facilitant la comparaison entre les variations phonétiques chez différents locuteurs. Cela permet de dresser un panorama précis de la diversité linguistique à Ain Témouchent et d'analyser les variations intergénérationnelles, sociales et géographiques qui marquent l'accent français dans la ville. Par exemple, l'étude de la variation phonétique entre les jeunes générations et les adultes pourrait révéler des tendances linguistiques liées aux phénomènes de changement de langue ou de prestige social, en lien avec la perception de l'accent.

L'exemple ci-dessous du spectrogramme permet d'un côté de présenter un exemple type des spectrogrammes, d'autre part il permet d'identifier les paramètres acoustiques pris en compte en analysant l'accent en français parlé en Algérie.

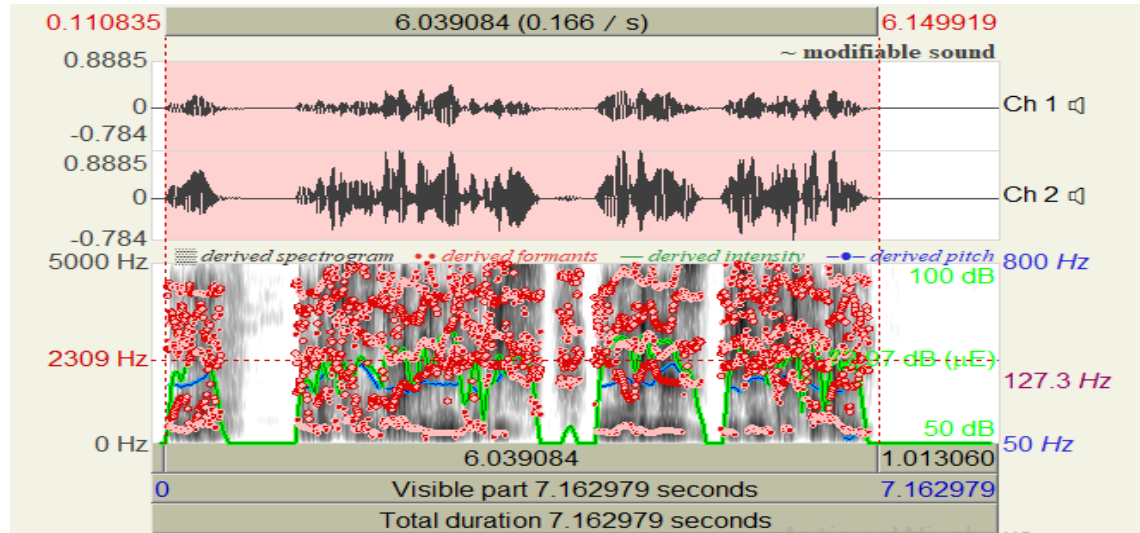


Figure1 : Exemple du spectrogramme.

- **Légende de l'analyse acoustique**
- **Durée** : Le segment analysé dure environ **7,16 secondes**.
- **Fréquence fondamentale (F0, en bleu)** : Elle varie entre **127,3 Hz et 2309 Hz**, ce qui peut indiquer des variations importantes dans l'intonation.
- **Formants (en rouge)** : Une forte concentration de points rouges est visible, notamment dans les zones plus sombres du spectrogramme, suggérant des voyelles bien marquées.
- **Intensité (courbe verte)** : La courbe montre des variations importantes avec des pics atteignant environ **100 dB**, ce qui indique des moments d'accentuation.
- **Intonation et groupes intonatifs** : On observe des variations de hauteur (F0) qui structurent le discours en groupes intonatifs.
- **Fricatives et plosives** : Les transitions entre zones plus sombres et plus claires peuvent indiquer la présence de sons occlusifs et fricatifs.

En résumé, l'intégration de Praat dans l'analyse de l'accent français à Ain Témouchent offre une approche rigoureuse et scientifique pour étudier les spécificités phonétiques de cet accent. En combinant les outils acoustiques de PRAAT avec une analyse sociolinguistique et historique, cette méthode permet de fournir une compréhension approfondie de l'évolution de cet accent et de son rôle dans la construction des identités socioculturelles des habitants de la ville.

I.2.1.2. Questionnaire

Le questionnaire se distingue comme l'une des trois grandes méthodes de recueil de données dans le cadre de notre étude, aux côtés de l'entretien et de l'observation. Ces trois dispositifs ont des rôles complémentaires dans le processus de collecte d'informations, et chacun d'eux permet d'approfondir différents aspects de l'objet de recherche. Si l'entretien permet de recueillir des informations détaillées et contextuelles sur les perceptions des participants, et l'observation offre une perspective comportementale, le questionnaire, quant à lui, se révèle un outil particulièrement efficace pour rendre l'objectif de notre recherche opérationnel. Il nous permet de structurer les réponses de manière systématique, d'étudier une plus grande population et d'effectuer une analyse comparative des différentes données collectées.

Le questionnaire, en tant qu'outil quantitatif, repose sur des principes qui permettent de convertir les réponses en données statistiques. Il est conçu pour interroger un large échantillon représentatif, ce qui permet de dégager des tendances générales, tout en conservant la possibilité de croiser ces résultats avec les données qualitatives. En cela, il se distingue des autres dispositifs comme l'entretien, qui est plus subjectif, et l'observation, qui peut manquer de la précision numérique nécessaire à des généralisations. L'échantillon, qui représente un sous-groupe de la population cible, devient ainsi un pivot de la collecte de données. Grâce à ce procédé, nous pouvons comparer les représentations sociolinguistiques d'un grand nombre de participants, identifier des phénomènes récurrents et mettre en évidence des facteurs sous-jacents tels que l'âge, le genre, ou encore la socialisation des jeunes témouchentois.

L'un des principaux apports du questionnaire dans cette enquête résiderait dans sa capacité à obtenir des informations claires et facilement quantifiables. Par exemple, il permettrait d'interroger directement les jeunes témouchentois sur leur perception de leur propre accent en français, mais aussi sur celui des autres. Cela offrirait une vue d'ensemble sur les perceptions individuelles, tout en nous permettant de repérer d'éventuelles variations selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants. De plus, la nature structurée du questionnaire faciliterait une analyse comparée entre les réponses obtenues, permettant de dégager des tendances ou de valider certaines hypothèses sur les représentations linguistiques.

Le questionnaire pourrait également compléter et enrichir les résultats qualitatifs obtenus lors des entretiens. En permettant une collecte de données sur un échantillon plus large, il donnerait une vue d'ensemble qui, lorsqu'elle est mise en perspective avec les récits individuels des entretiens, apporte une profondeur supplémentaire à l'analyse des pratiques et des représentations sociolinguistiques. Par exemple, les données quantifiables pourraient venir étayer ou nuancer les conclusions tirées des analyses qualitatives des entretiens, tout en offrant une perspective plus large sur les phénomènes linguistiques à l'échelle de la communauté étudiée.

En somme, le questionnaire représente un outil indispensable à notre démarche méthodologique, à la fois pour sa capacité à systématiser la collecte d'informations et pour la possibilité qu'il offre de générer des données statistiquement significatives. Par son apport quantitatif, il assure la rigueur nécessaire à une analyse objective et comparative des pratiques et des représentations sociolinguistiques des jeunes témouchentois, tout en s'inscrivant harmonieusement dans une approche mixte, combinant le qualitatif et le quantitatif.

I.2.1.3. Entretien

Selon Ph. BLANCHET et A. GOTMAN, l'entretien se présente comme étant : « un dispositif technique visant à produire un discours traduisant un certain nombre de faits sociaux. » (Ph. BLANCHET, A. GOTMAN, 2007 : 23).

Ces derniers, appelés aussi « le vécu » (id., 25) façonnent l'objet de l'enquête par entretien : « l'exploration du vécu suppose le recueil de discours qui mettent en lumière les pensées des acteurs concernant leurs comportements sociaux et leurs états mentaux » (id., 25). C'est-à-dire, les entretiens étudient, d'un côté, l'exploration des pratiques et des comportements ; d'un autre, la recherche des représentations qui sont à l'origine de ces derniers : les entretiens « révèlent la logique d'une action, son principe de fonctionnement » (id., 41) ; ce qui explique notre recours à l'entretien. En d'autres termes et allant de cette définition, l'entretien auquel nous avons eu recours tenterait de vérifier la troisième et la quatrième hypothèse de recherche que nous rappelons ci-dessous :

- Les représentations qu'ont les jeunes enquêtés vis-à-vis de leurs prononciations seraient contradictoires et influencent leurs pratiques langagières ;

-le facteur espace influe sur l'accent ;

L'entretien étant un procédé d'enquête, s'accomplit par l'interrogation verbale directe. Autrement dit, le chercheur adresse directement ses questions à ses interviewés qu'il a bien prédestinés préalablement selon plusieurs variables notamment : la situation sociale et professionnelle, le niveau d'instruction ou même selon d'autres, qui sont en rapport avec son thème à savoir l'âge et le sexe.

En conclusion, les outils de collecte de données choisis pour cette étude ont été conçus pour répondre de manière optimale aux objectifs de la recherche. En combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, nous avons pu non seulement saisir les aspects phonétiques de l'accent des jeunes témouchentois, mais aussi comprendre les représentations sociales qui influencent leur perception de l'accent en français. Ces outils nous ont ainsi permis de recueillir des données variées et riches, offrant une base solide pour analyser les dynamiques linguistiques et sociales qui sous-tendent les pratiques langagières des jeunes dans cette ville.

I.3. Présentation et description des corpus d'étude.

La méthodologie adoptée dans cette recherche est essentielle pour assurer la validité et la fiabilité des résultats obtenus. Dans cet axe, nous détaillons les choix méthodologiques qui ont guidé la collecte des données, ainsi que le processus de constitution du corpus. L'objectif est de présenter de manière claire et rigoureuse les outils et techniques utilisés pour étudier les pratiques linguistiques et les représentations des jeunes témouchentois à propos de leur accent en français. Nous mettrons en lumière les étapes clés de la démarche, du choix des informateurs à la mise en place des instruments de collecte, en passant par les critères d'échantillonnage, afin de garantir la pertinence et la représentativité de notre corpus. L'analyse des données repose sur une approche qualitative, permettant de mieux saisir les nuances des perceptions et des usages linguistiques.

I.3. 1. Démarche méthodologique et élaboration du corpus

A l'égard d'une manifestation qui intéresse la communauté témouchentoise, l'objet de la présente étude s'installe dans le cadre théorique de la micro sociolinguistique.

Sur le plan méthodologique, comme sur le plan théorique, l'analyse de ce phénomène implique l'emploi d'une approche pluridisciplinaire puisque notre recherche s'avise d'étudier à la fois les pratiques et les représentations.

Dans ce travail, nous avons recours aux deux méthodes : qualitative et quantitative. Notre étude est donc à la fois exploratoire à visée comparative puisque notre recherche se réfère à une étude genre, et descriptive attendu que nous faisons la description de l'accent français ; elle est également interprétative puisque le but est de comprendre et d'expliquer un phénomène langagier qui est l'accent et d'un autre plutôt naturel qui est la représentation.

Dans le cadre de travail de recherche et afin de vérifier nos hypothèses, nous avons mené trois enquêtes et avons constitué trois corpus de travail.

Dans les sciences humaines, nous notons un agencement méthodologique varié, dans la mesure où la sélection d'une quelconque méthodologie ou d'une autre doit se faire au mieux. Le choix de cette dernière correspond aux voies, aux chemins « que suit

l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique « (M. GUIDÈRE 2004 : 4).

Le choix d'une méthodologie de recueil ou d'analyse est dicté aux chercheurs bien entendu par la nature de l'objet étudié, le type de population, le coût de la recherche, le temps imparti, les différentes contraintes etc..., mais aussi et essentiellement par le système théorique qui sous-tend et justifie la recherche (J.-C. ABRIC, 1997 : 59).

I.3. 1.1. Positionnement épistémologique

Le chercheur en toutes sciences voire en sciences humaines et plus précisément en sciences du langage est appelé à inscrire son travail de recherche dans l'une des innombrables approches y existant. Il est évident que l'étude à réaliser se trouve conditionnée par l'option ainsi que le profil de formation. De ce fait, le chercheur doit nécessairement et impérativement présenter le choix de l'approche tout en justifiant ce choix. Nous tenons à préciser qu'il est impératif d'opter pour une seule. Cette dernière est intimement liée au sujet de recherche. Allant cette considération, et du fait que la valeur des résultats obtenues provient de la valeur des approches et d'un bon choix de ces dernières, nous avisons d'adopter une forme scientifique bien structurée ayant pour but d'atteindre une certaine vérité scientifique.

La présente enquête, inscrite dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, s'aligne parfaitement avec la définition générale de la sociolinguistique donnée par Ph. BLANCHET (2011):

une science du langage centrée sur des phénomènes linguistiques et une science de l'humain et du social centrée sur des phénomènes socio-anthropologiques.

Ce travail s'appuie sur un champ de recherche vaste et diversifié, tel que l'a structuré H. Boyer (2001), qui identifie neuf domaines majeurs, dont celui des « valeurs linguistico-identitaires ». Dans cette optique, l'étude des représentations sociolinguistiques, l'une des variables centrales de cette enquête, trouve tout son sens. Ces représentations se construisent à travers un lien triadique entre le sujet (les jeunes enquêtés), l'objet (l'accent français parlé) et la réalité sociale (le contexte urbain et sociolinguistique de la ville d'Ain Témouchent).

La sociolinguistique urbaine apporte une perspective particulièrement adaptée pour analyser ces représentations, car elle considère l'espace urbain comme un laboratoire où s'expriment les tensions entre les pratiques langagières, les identités sociales et les dynamiques territoriales. Les « valeurs linguistico-identitaires », ici évoquées, permettent d'éclairer comment l'accent, en tant que marqueur linguistique, s'inscrit dans des rapports sociaux liés au sexe, à l'espace et aux perceptions des jeunes témouchentois.

En somme, ce travail, à travers la sociolinguistique urbaine, s'attache à comprendre comment les pratiques linguistiques et les représentations se développent dans un contexte urbain, où les langues et les accents sont à la fois des outils de communication et des vecteurs de construction identitaire, façonnés par les dynamiques sociales et spatiales.

I.3. 1.2. Cadre méthodologique de l'enquête

Cette partie se déroule en deux fractions : la première porte sur la définition et la délimitation de la population d'enquête, en d'autres termes, la sélection de l'échantillon ; la seconde s'étale sur la démarcation de l'espace de l'enquête. Autrement : qui interroger, quelles catégories de population ? Et à quelle localité appartiennent-ils ?

I.3. 1.2.1 Population de l'enquête

Ce sont les jeunes filles et garçons de la ville d'Ain Témouchent, qui constituent la population de cette recherche. Quatre critères ont été pris en considération en ce qui concerne la composition de l'échantillon de cette enquête :

1. être jeune (entre 20 à 35 ans). En effet, l'objectif est de côtoyer une population qui n'a pas assisté à la période coloniale et qui, ses pratiques langagières ne sont en aucun acquises des colonisateurs ;
2. être habitant et originaire de la ville d'Ain Témouchent ;
3. les deux sexes sont retenus, dans la mesure où la variable genre (fille /garçon) serait retenue comme élément pertinent dans notre recherche. La raison pour laquelle, nous avons équilibré l'échantillon (05 femmes/05 hommes).

4. être universitaire, et inscrits aux spécialités usant le français étant langue d'enseignement. Notre objectif est d'assurer que notre public est assez instruit et est suffisamment connaisseur du système alphabétique français.

Le volume de l'échantillon est administré par plusieurs facteurs à savoir : le thème de la recherche, les outils recourus lors de l'enquête ainsi que leurs types, le champ d'investigation, le type d'analyse projetée (analyses quantitative et analyse qualitative), cadre académique dans le quelle s'inscrit l'étude et cadrage théorique de cette recherche : « la sociolinguistique (urbaine) ».

Cette discipline tolère une restriction des échantillons observés, comme l'exprime BOYER:

le corpus a perdu en hétérogénéité et en représentativité, ce qu'il a gagné en intensité représentationnelle et en exemplarité [...]. C'est dire si le corpus revêt aux yeux d'une certaine sociolinguistique une valeur qui ne doit rien à son volume. (H. BOYER, 2002 : 100).

Prenant en considération ces paramètres, et comme nous allons mener trois enquêtes que nous développerons ultérieurement (l'enregistrement, le questionnaire et l'entretien), nous avons adopté un échantillon étroit de dix sujets dont cinq sont du sexe féminin et cinq autres du sexe masculin.

I.3. 1.2.2 Espace de l'enquête

L'enquête a été menée dans la ville d'Ain Témouchent, précisément à l'université Belhadj Bouchaïb, un espace où se croisent des étudiants issus de divers horizons socioculturels. Les enregistrements ont été réalisés dans les salles d'informatique, soigneusement choisies pour leur ambiance propice à la captation sonore. Ces salles offrent un environnement relativement calme et neutre, réduisant ainsi les interférences extérieures et garantissant une qualité d'enregistrement optimale pour permettre une analyse linguistique fiable et minutieuse.

Il convient de souligner que l'enquête s'inscrit dans un cadre informel. En effet, bien que les données ont été collectées au sein d'un contexte académique, notamment dans une salle de classe, l'étude ne se focalise pas sur les caractéristiques propres au cadre formel de l'enseignement, comme les interactions professorales ou les dynamiques pédagogiques. L'approche adoptée vise à saisir des pratiques linguistiques

spontanées et naturelles, reflétant les usages quotidiens des participants en dehors des contraintes normatives associées à un cadre formel. Cette démarche permet de mieux appréhender les représentations et les pratiques linguistiques des jeunes adultes tels qu'ils les expriment dans des situations détendues et non structurées.

I.3. 2. Orientation méthodologique de l'enquête de terrain

Pour l'élaboration de notre travail de recherche, nous tenons à suivre la méthodologie ci-dessous.

I.3. 2.1. Test de lecture

Comme première démarche, nous avons soumis nos jeunes enquêtés à un test de lecture. Au départ, nous avons eu l'ambition d'enregistrer la lecture d'un public de jeunes témouchentois choisi aléatoirement, le plus important pour nous était que notre échantillonnage soit témouchentois.

Cependant, puisque celui-ci avait la possibilité d'être constitué d'un ensemble varié de personnes ayant eux-mêmes des niveaux d'instruction différents, nous avons jugé nécessaire de prendre un public dont on est sûr de leurs niveaux d'instruction. La raison pour laquelle nous avons opté pour un public plutôt universitaire qui garantira la faisabilité de notre enquête et qui permettra de confirmer ou infirmer les hypothèses de cette quête.

Le public avec qui nous avons choisi de travailler comprenait une vingtaine de jeunes étudiants témouchentois de différentes spécialités chez qui le français est utilisé comme une langue d'enseignement à savoir : les Sciences de la Matière (SM), les Sciences et Technologies (ST), les Maths et Informatique (MI), Biologie, pour assurer que l'enquêté soit acclimatée à un certain degré avec la langue française.

Le test de lecture s'est déroulé dans les salles d'informatique où le climat semble adéquat et favorable pour un enregistrement efficient et efficace à la fois.

Nous avons pu enregistrer grossièrement une vingtaine d'étudiants, nous avons écarté une dizaine d'enregistrements qui ne répondaient pas aux critères que nous avons prescrits en ce qui concerne la délimitation de la population d'enquête, tout en gardant la dizaine dont on aura besoin. Nous avons distribué nos textes équitablement (entre les

deux sexes) aux enquêtés. Ces derniers ont été enregistrés à l'aide du magnétophone de notre téléphone portable (Poco X4 Pro 5G).

Nous rappelons que l'objectif de ce test est de vérifier la première, la deuxième et la quatrième hypothèse de recherche : « L'accent français chez les jeunes témouchentois serait tantôt normé tantôt non-normé ; Des phénomènes d'accentuation apparaîtraient plus fréquemment chez les filles que chez les garçons ; le facteur espace influencerait sur l'accent ».

I.3. 2.1.1 Description du premier corpus

Notre premier corpus se compose de dix enregistrements réalisés par dix jeunes étudiants, répartis de manière équitable entre les sexes : cinq hommes et cinq femmes. Cet échantillon, bien que limité en taille, a été conçu pour représenter une certaine diversité dans les pratiques linguistiques des jeunes locuteurs d'Ain Témouchent.

Les participants ont été choisis en tenant compte de leur maîtrise de la langue française et de leur ancrage sociolinguistique local, afin de garantir la pertinence des données recueillies pour notre anal. La raison pour laquelle nous avons choisi de travailler avec les jeunes universitaires chez qui le français est langue d'enseignement.

L'objectif de cette étape est d'examiner de manière approfondie les particularités phonétiques de l'accent français chez ces jeunes locuteurs.

À partir de ce corpus, nous procédons à une identification systématique des différents phonèmes français produits par les participants, en mettant en lumière les éventuelles variations phonétiques ou prosodiques spécifiques à leur manière de parler.

Ces phonèmes seront ensuite soumis à une analyse acoustique fine à l'aide du logiciel Praat.

L'utilisation de Praat permettra non seulement de visualiser les caractéristiques acoustiques des phonèmes (telles que la fréquence fondamentale, la durée et l'intensité), mais aussi d'étudier les variations dans la réalisation des sons en fonction du sexe, de l'âge et de l'expérience sociolinguistique des locuteurs.

En particulier, nous cherchons à identifier les traits distinctifs de l'accent d'Aïn Témouchent, tels que des particularités dans la réalisation des voyelles chercher (par

exemple, des phénomènes de nasalisation, d'ouverture ou de fermeture) ou des consonnes (comme les éventuels phénomènes d'assourdissement ou de renforcement).

Ce corpus servira donc de base à une analyse qui combinera des approches quantitatives et qualitatives, nous permettant d'explorer comment les jeunes locuteurs de cette région s'approprient et modulent la langue française dans un contexte où elle coexiste avec d'autres langues et dialectes.

Les résultats obtenus contribueront à enrichir notre compréhension des spécificités linguistiques locales et de leur lien avec les représentations et les pratiques sociolinguistes.

Notre premier corpus est donc composé de 10 enregistrements conçus par 10 jeunes étudiants des deux sexes dont 05 du sexe masculin et 05 du sexe féminin. Nous notons que la condition du genre sera prise en compte dans la présente recherche la raison pour laquelle nous avons partagé le nombre également entre hommes et femmes.

Les dix enregistrements sonores recueillis ont été nommés de manière à identifier clairement chaque enquêté, en leur attribuant des codes spécifiques tels que S1, S2, jusqu'à S10.

Nous précisons que chaque enquêté était chargé de lire chacun deux petits textes, ce qui fait que S1 a texte 1 et texte2, S2 a texte1 et texte2, jusqu'à S10 texte1 et texte2.

I.3. 2.1.2. Choix du texte

Afin de constituer notre premier corpus, nous avons proposé aux enquêtés les deux phrases ci-dessous à lire :

«Au loin, un gosse trouve dans la belle nuit complice, une merveilleuse et jeune fraîche campagne»

«Il faut déjà que vous sachiez que les bords de telles rues ne sont qu'un peu glissants le matin à Zermatt»

(<https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/39718> consulté le 23/12/2021 à 18h)

Le choix de ces deux phrases a été fait suite à nos différentes recherches en ce qui concerne un texte bref et concis incluant tous les phonèmes ou tous les sons de la langue française, nous avons donc croisé ces deux phrases engendrées par Jacqueline

Vaissière¹ lors des études phonétiques sur le corpus audio baptisé « Y AUPELF-UREF »² et dont J.VAISSIÈRE est l'une des autrices.

Nous avons veillé à ce que le support destiné aux enquêtés soit moins long et la raison est double : la première est purement méthodique, nous avons tenté de faire en sorte que le traitement par le logiciel Praat serait plus pointu et surtout significatif sans contenir un plus qui ne servira pas notre étude. C'est pour cela nous avons été très sélectif en choisissant le support. Et la deuxième est d'éviter l'aversion et la déplaisance de nos enquêtés et de garantir donc qu'ils accepteraient de lire notre support.

Il convient de préciser que le test de lecture vise avant tout à vérifier la première et la deuxième de cette étude. La première hypothèse postule que l'accent français des jeunes témouchentois serait tantôt normé, tantôt non-normé, tandis que la deuxième hypothèse suggère que des phénomènes d'accentuation se manifesteraient plus fréquemment chez les filles que chez les garçons.

I.3. 2.1.3. Conditions scientifiques pour l'enregistrement des enquêtés en vue d'une analyse avec Praat

Pour garantir une analyse acoustique fiable des productions orales des enquêtés, plusieurs conditions scientifiques doivent être respectées lors de l'enregistrement.

D'un point de vue matériel, l'utilisation d'un microphone ou magnétophone de bonne qualité est essentielle pour capter un signal clair et réduire les bruits parasites. L'environnement d'enregistrement doit être silencieux et exempt de bruits de fond. Il est recommandé d'enregistrer dans une pièce insonorisée, sans écho ni réverbération excessive. Le microphone doit être placé à 10-15 cm de la bouche de l'enquêté, avec une position stable pour éviter les fluctuations d'intensité.

Concernant l'enquêté, il est crucial qu'il parle naturellement, sans effort excessif. Une posture stable, de préférence assise, favorise une production vocale régulière.

¹Jacqueline Vaissière est professeure émérite de phonétique à l'Université Sorbonne Nouvelle, membre de l'équipe LPP (Laboratoire de Phonétique et de Phonologie) (<https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/39718> (consulté le 23/12/2021 à 18h))

²Langage et langues : description, théorisation, transmission, Basset, Patricia, & Su, Tzu-ting. (2010, October 27). *Corpus Y AUPELF-UREF* (Version 1). Langage et langues : description, théorisation, transmission. <https://doi.org/10.34847/COCOON.897A3F86-7C4F-3308-9707-AC689ED094DE>(consulté le 23/12/2021 à 20h)

L'enregistrement doit suivre une consigne claire, afin de garantir une comparabilité entre les enquêtés. Plusieurs prises ont été réalisées pour éviter les erreurs ou les bruits accidentels.

En respectant ces conditions, nous assurons des enregistrements de qualité, permettant une analyse acoustique rigoureuse et exploitable dans Praat.

I.3. 2.2. Enquête par questionnaire

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour une enquête par questionnaire afin de collecter des données empiriques sur les représentations sociolinguistiques de l'accent en français parlé à Ain Témouchent, particulièrement auprès des jeunes filles et garçons témouchentois. Cette méthode nous permet de capter une large gamme d'opinions et de perceptions, tout en garantissant l'anonymat des répondants et la fiabilité des résultats.

Le questionnaire, conçu avec soin, s'articule autour de plusieurs axes : d'abord, il explore la perception qu'ont les participants de leur propre accent ainsi que de celui des autres, en particulier dans des contextes sociaux spécifiques. Ensuite, il aborde la question de l'impact de l'accent sur l'identité personnelle et sociale des individus. Les questions ont été formulées de manière à éviter toute ambiguïté et à permettre une analyse fine des réponses.

L'échantillon de notre enquête a été constitué de jeunes de 20 à 35 ans, afin de mieux saisir les représentations spécifiques à cette tranche d'âge, qui est particulièrement influencée par les dynamiques sociétales et médiatiques. Le questionnaire a été distribué aux mêmes enquêtés qui sont au nombre de dix, en veillant à un équilibre entre les genres et en couvrant différents âges (de 20 à 35 ans) pour garantir la diversité des opinions.

L'analyse des résultats obtenus à partir de ces questionnaires nous a permis de dégager des tendances significatives quant aux perceptions de l'accent et à son rôle dans la construction des identités sociolinguistiques à Ain Témouchent. Ces données sont essentielles pour mieux comprendre la façon dont la langue et ses variétés sont perçues par les jeunes générations dans un contexte sociolinguistique en évolution.

I.3. 2.2.1. Description du deuxième corpus

Notre deuxième corpus est constitué des réponses aux questionnaires formulés aux enquêtés (voir Annexe 03), qui viennent enrichir et compléter les données issues des enregistrements. Ce corpus se veut complémentaire, permettant d'appréhender les représentations sociolinguistiques sous un angle déclaratif et introspectif. Le questionnaire, composé de questions soigneusement élaborées, a été distribué aux mêmes dix jeunes étudiants inscrits, afin d'assurer une cohérence entre les données discursives et les perceptions déclarées.

Ces questions ont été conçues pour explorer plusieurs dimensions des représentations que les enquêtés se font de leur propre prononciation en français et de celle d'autrui. Elles visent, d'une part, à identifier la manière dont les jeunes perçoivent leur accent en termes d'identité, de prestige ou de stigmatisation. D'autre part, elles s'intéressent à leurs jugements ou attitudes envers l'accent des autres locuteurs, qu'ils soient de la même région ou d'autres zones linguistiques.

Le questionnaire s'articule autour de questions ouvertes et fermées, permettant une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives. Par exemple, les participants ont été invités à décrire leur accent en quelques mots, à évaluer leur niveau de confort lorsqu'ils parlent en français dans des contextes publics, ou encore à exprimer leur avis sur les accents régionaux et leur influence dans les interactions sociales.

Les réponses obtenues permettent ainsi de mettre en lumière des complexes dynamiques entre la perception de soi et celle des autres, tout en offrant un aperçu des représentations collectives et individuelles autour de l'accent français à Ain Témouchent. En outre, ce corpus contribue à révéler les tensions sous-jacentes entre l'ancrage identitaire local et les aspirations sociales.

Les dix questionnaires recueillis ont été nommés de manière à identifier clairement chaque enquêté, en leur attribuant des codes spécifiques tels que Q1, Q2, jusqu'à Q10.

I.3. 2.2.2. Choix du questionnaire

Comme la sociolinguistique le préconise, toute enquête se laisse être représentée comme :

la recherche d'informations auprès d'individus d'une communauté linguistique pour saisir l'aspect d'une réalité linguistique qui caractérise leurs comportements, leurs opinions, leurs jugements, etc. (M. El HIMER, 2004 : 27).

Le questionnaire permet de gérer un grand nombre d'agents et est particulièrement prisé dans l'étude des représentations sociolinguistiques. En effet, il s'agit d'une méthode qui, selon (L. BARDIN, 1977 : 147), « semble, grâce au décompte systématique, plus précis, plus objectif, plus fiable et fidèle, car l'observation y est davantage contrôlée ». C'est donc un outil méthodologique rigoureux qui permet de collecter des données variées tout en facilitant leur analyse.

Notre recours au questionnaire vise à vérifier les attitudes, comportements, opinions, jugements et, surtout, les représentations des sujets parlants quant à leur accent français. Ce dispositif méthodologique a pour objectif principal de rassembler un maximum d'informations essentielles à la compréhension du phénomène étudié et à l'atteinte de nos objectifs de recherche. Par ce biais, nous avons laissé aux informateurs une certaine liberté pour définir eux-mêmes leur rapport à leur accent, favorisant ainsi l'expression de leurs perceptions personnelles et collectives.

À travers leurs réponses, nous avons pu analyser les images qui construisent les jeunes filles et garçons témouchentois à propos de leur accent en français. Ces représentations, qu'elles soient positives, négatives ou ambivalentes, nous fournissent des éléments clés pour comprendre la manière dont l'accent est perçu, à la fois comme un marqueur identitaire et un éventuel vecteur de stigmatisation ou de valorisation sociale.

L'un des objectifs spécifiques du questionnaire était de tester la validité de nos hypothèses. En effet, nous avons supposé que les attitudes envers leur propre accent oscillaient entre une fierté identitaire locale et un désir d'adaptation à des normes plus valorisées socialement, notamment dans des contextes professionnels ou académiques.

Ainsi, le questionnaire a été conçu pour explorer cette hypothèse en profondeur. Il comprend des questions fermées pour mesurer les tendances générales et des questions ouvertes qui permettent de capter des nuances dans les réponses des participants. Ces données riches et diversifiées constituent une base solide pour confirmer ou infirmer notre hypothèse et contribuer à une analyse fine des représentations sociolinguistiques dans la ville d'Ain Témouchent.

I.3. 2.2.3. Présentation du questionnaire

Nous exposons, dans ce qui suit, le questionnaire (voir Annexe 01) de cette recherche avec l'explication de chacune de ces consignes. Pour éviter toute illisibilité des réponses avancées par nos enquêtés et pour faciliter la tâche pour ces derniers et écarter la contrainte de tout refus, nous avons fait l'effort de transcrire leurs réponses.

La première partie (I) du questionnaire est réservée aux informations personnelles de l'enquêté. Elle contient le prénom, l'âge, le sexe, la spécialité, lieu d'origine ainsi que la langue maternelle de la personne questionnée. Elle contribue à réunir tous les renseignements que nous jugeons très utiles à la compréhension des proclamations ultérieures de l'enquête.

La seconde partie (II) de l'enquête présente un ensemble de 16 questions ouvertes et/ou fermées. Elle accentue, d'une part, les compétences et l'usage de la langue française ainsi que le degré de plurilinguisme chez les jeunes témouchentois. D'autre part, elle permet d'exposer la place qu'occupe le français chez ces derniers ainsi que leurs différentes représentations envers cette langue. Cette deuxième partie du questionnaire, regroupant seize questions, est également consacrée au français ou plus distinctement à l'accent français, objet principal de l'étude. Elle touche un véritable nombre de repères liés au profil langagier du jeune témouchentois, à la maîtrise proclamée de la langue française et de l'accent français ainsi qu'aux différentes représentations vis-à-vis de ce dernier.

Notre questionnaire est de type semi- structuré dans la mesure où il conçoit des questions ouvertes, des questions semi-ouvertes et aussi des questions fermées. Le recours à la question ouverte permet de conférer une certaine liberté à l'enquêté de s'exprimer dans le but de recueillir le maximum d'images. En revanche, la question fermée permet l'accès à une idée précise sur l'objet recherché. En raison du fait que le questionnaire a été élaboré dans le but d'explicitier les représentations qu'ont les jeunes enquêtés témouchentois à l'égard de leurs pratiques langagières, nous avons procuré autant de questions Qui « portent sur les opinions, les attitudes, les motivations, les représentations des sujets, etc. » (A. BOUKOUS, 2003 : 16), que des questions de fait qui sont « relatives aux phénomènes observables, aux faits véritables sur le plan empiriques » (ibid.).

Question n°1 : « Où habitez-vous? »

Dans la ville ☐ Les communes de la ville ☐ Les zones rurales ☐

Cette première question étant une question fermée se donne pour but de certifier que les jeunes enquêtés soient de la ville d'Ain Témouchent. Cette première question fait allusion à l'un de nos quatre critères pris en considération lors de la composition de l'échantillon de cette enquête que nous avons déjà énumérés.

Question n°2 : « Parlez-vous en français? ».

Oui ☐ Non ☐

Le choix de cette question, qui est une question fermée, repose sur le fait qu'elle soit une sorte d'introduction pour nos enquêtés d'une part. D'autre part, cette question nous renseigne si l'enquêté utilise-t-il ou non la langue française dans ses pratiques langagière quotidiennes. Elle convoite à rechercher les représentations en ce qui concerne la place de la langue française dans les pratiques des jeunes témouchentois.

Puis, dans sa deuxième partie l'enquêté s'exprimant en français doit dire à quel degré il le maîtrise en répondant à la question « comment ? ».

Mal ☐ Assez bien ☐ Bien ☐ Très bien ☐

Question n°3 : « Dans quelle langue exprimez-vous le plus dans les situations suivantes? ».

- Dans la maison
- Avec vos proches/ami(e)s

Le choix de cette question, qui est une question semi-ouverte, et qui est aussi une sorte d'admission au sujet de la recherche pour nos enquêtés, avait pour but le fait de permettre à l'enquêté de montrer ou de recenser les langues auxquelles il a recours dans

le milieu familial ainsi qu'avec les amis. Cette question nous renseigne d'ailleurs si le français fait partie des pratiques langagières des jeunes. La première question. Il s'agit de ce fait, de mettre sous la lumière la position de cette langue dans leur vie habituelle.

Question n°4 : « Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français? ».

Quant à cette quatrième question fermée, l'enquêté est censé cocher une seule réponse parmi les deux qui lui sont proposées :

Avant l'école ☐

Après l'école ☐

Cette question illustrerait depuis quand les jeunes enquêtés avaient-ils, réellement, commencé à parler en langue française et à quel degré se sont-ils familiarisés avec cette langue.

Question n °5 : « Votre entourage utilise-t-il le français ? »

La cinquième question étant elle-même fermée, vient comme une suite à la troisième question. Elle survient donc pour la compléter et la déterminer. Dans cette cinquième question l'enquêté doit répondre par :

Oui ☐

Non ☐

Cette question et tout comme celle qui la précède, elle cherche à apporter des éléments de réponse en ce qui concerne le degré de familiarisation de l'enquêté avec la langue en question, le français.

Question n°6 : « Comment évaluez-vous votre français ? ».

La sixième question pour sa part se comporte de deux parties, la première nécessite une réponse fermée, elle conçoit les choix suivants :

Mauvais ☐

Moyen ☐

Bon ☐

Très bon ☐

Dans la seconde partie « pourquoi ? », l'enquêté doit justifier sa réponse dans quelques lignes.

Cette question étant prépondérante, met le point sur les capacités du jeune témouchentois envers la langue française. Il s'agit d'une question fermée qui s'intéresse à décrocher de l'information exacte. Cette question est en rapport avec notre troisième hypothèse.

Question n°7 : « Comment évaluez-vous votre accent français ? ».

La présente question a été conçue pour étayer la précédente. Elle aussi comprend deux parties, dont la première nécessite une réponse fermée par les choix suivants :

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☐

Pendant que la deuxième partie « pourquoi ? » permet à l'enquêté de justifier son choix.

Cette question ressemble dans son principe à la question précédente. Elle a pour objectif de nous aider à approcher la vérification de la troisième hypothèse ; c'est-à-dire à approcher l'image que se fait l'enquêté vis-à-vis de l'accent français, elle participe donc à la vérification de la troisième hypothèse qui concernent les représentations des jeunes témouchentois que se font envers leur accent français.

Question n°8 : « Est-il important d'avoir un bon accent en français ? ».

La question n°8 est une question fermée qui débouche sur une question ouverte qui permet à l'enquêté de répondre librement pour justifier son choix précédent.

Etant fermée, la huitième question, dans sa première partie, propose à l'enquêté de répondre par :

Oui ☐ Non ☐

Dans sa seconde partie, l'enquêté doit répondre à la question : pourquoi ?

Cette question est nécessaire dans la mesure où elle nous permet d'apercevoir si le fait d'avoir un accent soigné est lié à un ensemble d'images dans lequel le français est une langue d'importance.

Le pourquoi de cette réponse pousse l'enquêté à enluminer ses dires en émettant ses représentations.

Question n°9 : « Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ? ».

Pour cette neuvième question, l'enquêté doit cocher une seule réponse parmi les deux réponses qui lui sont proposées :

Oui ☐ Non ☐

Dans sa deuxième partie, la neuvième question permet à l'enquêté de préciser le problème ou l'obstacle qu'il a à l'égard de son accent.

Si OUI, précisez

Si NON, précisez

La dixième question interroge l'enquêté sur la façon dont il est aperçu par autrui.

Question n°10 : « vous-est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ? ».

Étant question ouverte, la dixième question comme celle qui la précède cèdent le chemin à la personne interrogée de répondre en toute liberté en exprimant les différentes appréciations des autres vis-à-vis de l'accent de la personne interrogée. Cette question a pour finalité de faire découvrir à la fois l'image conçue par autrui en face de l'accent de l'enquêté ainsi que l'image que ce dernier se fait face à son propre accent.

Dans sa deuxième partie, la dixième question confère à l'enquêté l'opportunité de dire pourquoi, selon lui, son accent est moqué. Cette partie contribue, d'une manière indirecte, à discerner les différentes représentations que se fait notre enquêté vis-à-vis de son accent en français.

Question n°11 : « Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ? ».

La onzième question contient deux parties, dans la première l'enquête doit répondre par :

Oui ☐

Non ☐

La deuxième partie laisse le choix à l'enquête de justifier sa réponse.

A travers cette question nous cherchons à savoir la place qu'occupe le français ainsi que l'accent français pour les jeunes enquêtés. Aussi, nous tentons de voir à quel point ces derniers sont motivés pour améliorer leur accent ou s'ils ne représentent la moindre détermination. Cette question a été posée car elle provient de l'idée que l'image que l'on a d'une langue est profondément liée à sa motivation envers cette dernière. En d'autre terme, si l'individu est motivé par l'apprentissage des langues étrangères, il aura des représentations et des comportements propices envers elles. La réponse à cette question va révéler, à des degrés variables, la valeur qu'accorde nos enquêtés à la langue française.

Question n°12 : « Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ? ».

La douzième question est une question ouverte où l'enquête donne son opinion Concernant les différents moyens permettant à une personne d'améliorer sa prononciation.

Question n°13 : « Que pensez-vous des gens qui parlent en français? ».

La treizième question interroge l'enquête sur la façon dont il aperçoit le public qui use le français. C'est une question ouverte qui ouvre le champ à la personne questionnée de répondre en toute liberté, d'émettre des jugements et à d'avancer des détails à ce propos. Cette question qui initie la question qui la suit, a pour but de dévoiler l'image que conçoit l'enquête sur les personnes s'exprimant en français.

Question n°14 : « Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ? ».

Dans cette quatorzième question, l'enquête doit sélectionner une seule réponse parmi les trois qui lui sont procurées :

Oui ☐ Non ☐

Pour les deux propositions, l'enquête doit répondre par oui ou non. L'objectif de cette question est d'extraire les différentes représentations qu'ont les jeunes enquêtés vis-à-vis de l'accent de leurs semblables.

Question n°15 : « Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français? ».

Question n°16 : « Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français? ».

Etant ouvertes, les deux dernières questions de notre questionnaire se composent, quant à elles, de deux parties dont la première représente un champ libre aux enquêtés, ce qui leurs permettra d'exprimer leurs opinions en ce qui concerne l'accent des gens. La seconde partie « pourquoi ? » permettrait aux enquêtés de justifier leurs opinions.

Tout comme la question précédente, celles-ci participeront d'énumérer les différentes représentations que peuvent se faire nos enquêtés sur l'accent d'autrui.

Nous rappelons que cette deuxième enquête et le corpus qui en sera collecté (les réponses des 10 enquêtés au questionnaire) tentent de répondre essentiellement à la troisième hypothèse de cette recherche, cherchant à relever les différentes représentations que pourraient avoir les jeunes témouchentois à l'égard de leur accent et celui de leurs semblables. L'analyse appliquée à ce corpus sera à la fois quantitative et qualitative.

I.3.2.3. Enquête par entretien

Afin de compléter les données quantitatives recueillies, l'enquête par entretien permettrait d'approfondir les aspects qualitatifs de notre étude, en offrant un éclairage

direct sur les représentations et les perceptions des jeunes enquêtés concernant l'accent français parlé à Ain Témouchent.

I.3. 2.3.1. Description du troisième corpus

Tout corpus et dans toutes les disciplines, se lance comme étant le corps ou le fond sur lesquels le chercheur s'accoude pour vérifier ses hypothèses de recherche. En sciences du langage Dubois le définit comme un « ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse ». (J. DUBOIS et AL, 1999 : 123).

Le corpus peut exister déjà (par exemple, les articles des journaux rassemblés par le chercheur pour une finalité donnée), comme il peut être le résultat des travaux du chercheur lui-même, dans ce cas le corpus est bâti comme le cas pour cette recherche. Ce dernier se donne pour définition : « l'ensemble des discours produits par les intervieweurs et les interviewés » (BLANCHET et GOTMAN 2007 : 91).

Dans le cas échéant, notre guide d'entretien totalise seize questions (voir Annexe 02) contribuant à la vérification de nos deux dernières hypothèses de recherche.

Après enregistrement des discours, une trace écrite de ce corpus est nécessaire. Pour arriver à cette version, le corpus va subir des modelages, c'est-à-dire des opérations de translittération, de transcription et de traduction vers le français.

Les dix transcriptions des entretiens ont été codifiées de manière à permettre une identification précise de chaque enquêté, allant de E1 à E10.

I.3. 2.3.3. Choix de l'entretien

En effet, pour aborder et traiter notre problématique de départ, nous avons choisi le questionnaire comme seul et unique moyen de collecte de données en corrélation avec les représentations des enquêtés envers leur accent français. Toutefois, nous devons indiquer qu'il aurait été judicieux et très prolifique d'opter pour des entretiens en tant que complément au questionnaire, chose que nous avons discernée au tout début de notre investigation.

Dans le cas échéant l'enquête par entretien a été menée comme étude ajoutée à une autre basée sur un questionnaire. De même, l'entretien a été recouru afin d'analyser un phénomène et un problème bien précis cherchant à apporter une explication qui provient des différentes informations rassemblées.

Nous avons, en conséquence, eu recours à l'entretien semi-directif pour un objectif double.

- Un objectif capital : celui-ci consiste à « analyser un problème et constituer la source d'information principale » (Ph. BLANCHET et A. GOTMAN 2007 : 21). Cet objectif principal s'illustre dans la vérification notre troisième hypothèse de recherche : « les représentations sociolinguistiques des jeunes habitants de la ville d'Ain Témouchent envers leur accent en français et celui des autres ». De même, nous allons à travers cet outil vérifier la dernière hypothèse selon laquelle : « le facteur espace influe sur l'accent ».
- Un objectif exploratoire : celui-ci fait renvoi à une pré-enquête qui servira quant à elle à préparer de futures méthodologies de vérification des deux dernières hypothèses de cette étude, portant sur les représentations ainsi que l'impact de l'espace sur l'accent. L'entretien exploratoire semble donc indispensable pour la simple raison que « faire des entretiens [...] de manière spontanée en méconnaissant ses règles de fonctionnement l'exposerait à un risque tout aussi réel bien que moins visible : à savoir manquer le but » (id., 22).

De ce fait, nous jugeons très nécessaire de passer antérieurement par une étape consistant à mettre une charpente à notre travail bien avant de passer à l'entretien.

Ce qu'il en est pour le mode d'accès aux dix entretiens, celui-ci était direct. En d'autres termes, sans « l'entremise de tiers, institutionnels ou personnels » (id., 57). Certes, l'enquête a eu lieu à l'université d'Ain Témouchent, mais elle se déroulait dans un cadre informel. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide du magnétophone de notre téléphone portable (Poco X4 Pro 5G).

Notre troisième corpus est construit des réponses à l'entretien par nos dix enquêtés, ces entretiens ont été par la suite transcrits afin de pouvoir les explorer (voir Annexe 04).

I.3. 2.3.4. Guide d'entretien

Un guide d'entretien est un ensemble structuré des matières qu'il appréhende et que l'intervieweur désire franchir. Il répercute les stratégies d'intervention de ce dernier pour maximiser l'information récoltée : « l'ensemble des points que l'on souhaite explorer » (L. ALBARELLO 1994 : 76). Selon BLANCHET et GOTMAN, il :

« structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. [...] [Il permet], à la fois, d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé et un discours répondant aux questions de la recherche » (Ph. BLANCHET et A. GOTMAN 2007 : 69).

Le guide d'entretien, ou « protocole d'enquête », est un outil structuré qui guide l'enquêteur tout au long de l'entretien. Il prend la forme d'une feuille de route qui permet de garantir la cohérence et la pertinence des informations recueillies. Ce document s'introduit toujours par une « consigne initiale », une brève explication qui résume le thème principal de l'étude et informe les participants de l'objectif de l'entretien.

Le thème central de notre entretien portait sur les représentations des jeunes témouchentois concernant leur accent en français, ainsi que l'impact du contexte spatial sur leurs pratiques linguistiques. En effet, ces deux aspects — la perception de l'accent et l'influence de l'espace — sont indissociables pour comprendre la manière dont ces jeunes vivent et interprètent leur langue dans un environnement donné.

Une fois l'entretien lancé, nous avons adopté une attitude d'écoute active et bienveillante ayant le but d'assurer que l'entretien reste centré sur les objectifs de la recherche, tout en laissant une certaine liberté aux participants pour exprimer leurs idées de manière fluide. Ce processus nécessite une maîtrise de l'art de l'entretien, où l'enquêteur doit savoir quand intervenir pour clarifier, reformuler ou approfondir certaines réponses.

Les questions posées dans cet entretien sont un mélange de questions factuelles et d'opinions. Les questions factuelles sont conçues pour recueillir des informations précises.

Elles visent à collecter des données socio-biographiques, telles que l'âge, le sexe, la situation géographique, et à établir un profil sociolinguistique qui servira à analyser la diversité des comportements linguistiques dans la population étudiée.

D'un autre côté, les questions d'opinion cherchent à explorer les perceptions et les représentations sociales que les jeunes témouchentois ont de leur accent français.

Ce type de question permet de comprendre les attitudes envers l'accent : est-il perçu comme un atout, un inconvénient, ou simplement comme un marqueur identitaire ? L'objectif ici est de recueillir les perceptions subjectives des participants, qui peuvent varier en fonction de leur vécu et de leurs interactions sociales.

Nous avons également intégré des questions spécifiques sur l'influence de l'espace géographique sur l'accent et les pratiques linguistiques.

L'idée est d'explorer si le lieu de vie des jeunes interviewés, qu'il soit urbain ou rural, a une incidence sur la manière dont ils perçoivent et utilisent leur accent en français.

Dans ce qui suit, nous détaillons chacune des questions composant notre guide d'entretien, en déterminant leur objectif précis. Un tableau (Tableau N° 1) sera utilisé pour présenter ces questions, regroupées par thème, afin de clarifier leur lien avec les objectifs de l'étude.

Pour chaque question, nous préciserons l'intention derrière son inclusion et l'information qu'elle vise à recueillir.

De plus, pour garantir la fluidité de l'entretien, des questions de clarification et des reformulations ont été prévues permettant de lever toute ambiguïté et de faciliter la compréhension des concepts abordés tout en offrant aux participants la possibilité de s'exprimer en toute liberté.

N°	Questions par thème	Objectifs
1	Ville et origine -Où habitez-vous ? -Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?	-Introduire l'entretien. - Définir des indications socio-biographiques.
2	Familiarisation avec le français -Déjà, parlez-vous en français ? -A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ? -En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ? -Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ? -Pourquoi ?	- Admission au sujet de recherche. -Chercher les représentations en ce qui concerne la place de la langue française dans les pratiques des jeunes témouchentois. -Inspecter le degré de familiarisation des jeunes témouchentois avec le français. -Statut de la langue française chez les jeunes témouchentois.
4	Représentations sur l'accent français -Comment estimez-vous parler le français ? -Pourquoi selon vous ? -Que pensez-vous des gens qui parlent en français ? -Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ? -Que représente le français pour vous ? -Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ? -Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?	- Approcher les représentations que se font les enquêtés vis-à-vis de leur propre accent français. - Dégager les représentations que conçoivent les enquêtés sur les personnes s'exprimant en français. - Relever la valeur qu'accorde nos enquêtés à la langue française. - Approcher les représentations que se font les enquêtés vis-à-vis de l'accent français d'autrui.
5	L'impact de l'espace sur l'accent -pendant que vous parlez, pensez-vous que votre langue maternelle agit-elle sur votre accent ? -Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ? -Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ? -Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?	-Collecter des informations élémentaires en ce qui concerne l'impact de l'espace sur l'accent et s'il l'affecte vraiment. -Enumérer les différentes représentations que peuvent se faire nos enquêtés sur l'accent d'autrui.

Tableau N° 1 : Guide de l'entretien semi-directif

Les interviewés sont de la sorte appelée à définir leurs indications socio-biographiques, dénombrer les différentes appréciations que peuvent avancer nos enquêtés sur l'accent d'autrui, exprimer leurs opinions en ce qui concerne leur propre accent et celui des gens ou d'émettre des jugements et à d'avancer des détails à ce propos.

Il est important de souligner que les réponses à ces questions d'entretien, désignées sous le terme « corpus », servent principalement à vérifier la troisième et la quatrième hypothèse de cette étude. La troisième hypothèse vise à identifier les différentes représentations que les jeunes témouchentois ont de leur propre accent et de celui des autres, tandis que la quatrième cherche à déterminer si l'espace a un impact sur l'accent.

Les trois enquêtes ont été réalisées en notre présence, en ayant recours à l'observation dite participante qui permet de comparer les pratiques par rapport aux discours sur ces pratiques. Selon J. COPANS « participer pour tout simplement observer, écouter et comprendre » (J. COPANS, 2002 : 37).

I.3. 2.3.4. Déroulement de l'entretien

Les entretiens avec les dix informateurs se sont déroulés à l'université Belhadj Bouchaïb d'Ain Témouchent, plus précisément dans une salle d'informatique. Le choix du lieu repart des critères favorisant la bonne qualité de la voix pendant l'enregistrement.

Ce dernier était réalisé en 2023 dans une durée de dix jours, dont 1 interview par jour.

L'enregistrement durait entre 30 et 40 minutes pour chaque enquêté, ceci est selon le cas et les informations avancées par chacun d'entre eux.

A nos dix enquêtés, nous avons présenté une consigne :

« C'est une étude que nous dirigeons dans le but d'effectuer une thèse de doctorat qui intéresserait votre ville Ain témouchent. L'étude porte sur le français chez les jeunes témouchentois : comment le parlent-ils ? Comment le conçoivent-ils ? Et est-il une langue recourue par ces derniers ? Nous allons donc vous poser quelques questions, tout

en enregistrant vos réponses (à l'aide de notre portable). Nous en avons pour 30 à 40 minutes. »

La darja, a eu une part importante dans le déroulement de l'entretien, étant la langue habituelle de la ville où a lieu notre recherche qui est la ville d'Ain Témouchent. Nous avons opté pour la darja à certains moments afin de réexpliquer et de faciliter les choses à nos enquêtés. Ce recours au darja a pour intention d'une part de réduire, dans la mesure du possible, toute confusion ou incompréhension pouvant résulter du recours à une autre langue à savoir le français et l'arabe classique. D'autre part de produire, un échange plus ou moins libre.

Notre guide d'entretien nous a permis de récolter des discours de types variés à savoir :

- **Informatif** : « dont le but est de faire part d'une croyance ou d'un désir (une opinion, une suggestion, etc. » (Ph. BLANCHET et A.GOTMAN, 2007 : 85) ;
- **Argumentatif** : « dont le but est d'organiser le discours dans une logique donnée » (ibid.) ;
- **Narratif** : dans lequel il est question de « rendre compte d'événements passés » (ibid.).

De cette façon, nos interviewés se voient appelés à retracer ou présenter leurs villes, à relater ce qu'on leur a révélé au sujet du quotidien linguistique et des préférences dialectologiques. De temps à autre, ils se trouveront face aux différentes questions thématiques réunies dans le tableau N° 1 : Guide de l'entretien semi-directif, qui les poussaient à dévoiler leurs différentes représentations sur l'accent français, ce qui constitue l'objectif capital de cet entretien.

La méthodologie employée dans cette recherche, ainsi que le choix du corpus, sont des éléments essentiels pour garantir une analyse approfondie et pertinente des pratiques linguistiques et des représentations des jeunes témouchentois concernant leur accent en français. En combinant des outils qualitatifs adaptés et un échantillon représentatif, cette approche permet d'explorer les dimensions sociolinguistiques de manière détaillée, tout en offrant une vision claire des influences de l'espace et du genre sur l'accent. Ce cadre méthodologique assurera la fiabilité des résultats et contribuera à enrichir notre compréhension des phénomènes linguistiques dans le contexte urbain de la ville d'Ain Témouchent.

Ce chapitre a détaillé les méthodes et les outils utilisés pour collecter et analyser les données relatives aux pratiques langagières et aux représentations sociolinguistiques des habitants d'Aïn Témouchent. L'approche adoptée, alliée à la fois des techniques qualitatives et quantitatives, permet d'appréhender de manière complète les usages linguistiques dans cette région, tout en tenant compte de leur dimension sociale, historique et culturelle. Autrement dit, Cette section synthétise le mode d'investigation que nous avons adopté pour atteindre l'objectif de cette recherche, ainsi que de vérifier ses hypothèses.

Il s'agit d'une étude réalisée à la ville d'Aïn Témouchent, visant d'explorer, à la fois, pratiques langagières ainsi que représentations auprès de dix jeunes habitants de la ville en question.

L'idée de laquelle se conçoit ce chapitre, portant sur le cadre méthodologique, provient de l'importance du terrain dans toutes les recherches relevant de la sociolinguistique. Ce terrain dans lequel, le chercheur est présent, que ce soit à distance pour toute observation directe, ou en présence pour les observations participantes ayant pour but est de moissonner et analyser les pratiques langagières réelles et vivantes des situations existantes.

De ce parcours méthodologique, nous avons appris que préparer, mener ou analyser une étude demeure loin d'être une œuvre facile

Ainsi, ce cadre méthodologique offre une analyse rigoureuse des phénomènes linguistiques observés, en éclairant la manière dont les individus de cette région naviguent entre les langues et les identités qui les traversent. Ce travail contribue à une meilleure compréhension des interactions entre langue et société, et des rôles que les pratiques langagières jouent dans la construction des identités sociales et culturelles locales.

DEUXIEME CHAPITRE

RETOUR SUR QUELQUES ASPECTS DU PROFIL
SOCIOLINGUISTIQUE DE LA REGION D'AIN TEMOUCHENT

L'Algérie contemporaine présente un paysage complexe où l'identité et le territoire s'entremêlent de manière intrinsèque. Ce chapitre vise à explorer les multiples facettes de cette relation, en se concentrant sur trois axes principaux qui reflètent la diversité et la richesse de l'expérience algérienne. Dans un premier temps, nous examinerons la réalité sociolinguistique de l'Algérie, un pays caractérisé par une mosaïque linguistique où l'arabe, le berbère et le français coexistent et s'influencent mutuellement. Cette analyse nous permettra de comprendre comment la langue façonne l'identité nationale et individuelle des Algériens. Ensuite, nous nous pencherons sur le statut identitaire et culturel particulier du français dans la vie quotidienne des Algériens. Héritage colonial complexe, la langue française occupe une place unique dans le paysage culturel et éducatif du pays, influençant les dynamiques sociales et professionnelles. Enfin, nous nous focaliserons sur une région spécifique, l'Oranie, et plus particulièrement sur la ville d'Aïn Témouchent. Cette étude de cas nous permet d'observer comment les questions d'identité et de territoire se manifestent concrètement dans un contexte local, offrant ainsi un aperçu des réalités vécues par les Algériens au quotidien. À travers ces trois axes, ce chapitre vise à offrir une perspective approfondie de l'Algérie contemporaine, mettant en lumière les interactions complexes entre langue, identité, culture et territoire qui définissent l'expérience algérienne moderne.

II.1. Réalité et profil sociolinguistique de l'Algérie

Les multiples recherches prenant pour objet d'étude « le paysage linguistique » font référence à un domaine plutôt récent, qui faisant apparence au XX^e siècle, il émerge en Europe dans des théories liées à la sociolinguistique urbaine. C'est dans cet abord, l'expression « paysage linguistique » a jailli et est devenu très ancré dans la tendance sociolinguistique.

Le concept « paysage linguistique » est apparu pour la première fois dans un article dont les auteurs sont R. LANDRY et R.-Y. BOURHIS. Ils ont discerné que

Le langage des panneaux routiers publics, des panneaux publicitaires, des noms de rues, des noms de lieux, des enseignes commerciales et des enseignes publiques sur les bâtiments gouvernementaux se combinent pour former le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération urbaine, donnés... (R. LANDRY et R.-Y. BOURHIS, 1997 :25).

Pour sa part, « le paysage linguistique » de l'Algérie, résultant de son histoire et de sa géographie, se détermine par la simultanéité de plusieurs langue ou variétés de langue. Cette concomitance qui apparaît dans les pratiques des locuteurs qui quant à eux optent pour un langage linguistiquement diversifié afin de satisfaire leurs besoins expressifs, se veut bouleversée, problématique jusqu'à en devenir conflictuelle.

Le paysage sociolinguistique algérien se distingue par le phénomène de plurilinguisme ; un phénomène qui se définit comme étant la présence concomitante de deux ou de plusieurs langues et/ou variétés de langue au sein d'une même communauté linguistique, comme est le cas pour la communauté linguistique algérienne, où s'entremêlent plusieurs langues qui tirent leurs origines du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui s'y sont plus ou moins manifestées tout en passant par la langue arabe, qui est perçue comme étant un agent de l'islamisation ainsi que de l'arabisation de toute l'Afrique du Nord.

De ce fait, l'Algérie, à l'instar de nombreux autres pays, présente une situation linguistique particulièrement riche marquée par le multilinguisme.

Or, cette situation linguistique en Algérie est aujourd'hui le reflet de toutes fractures ou toutes dissociations de la société. Les trois langues en usage : l'arabe, le berbère et le français ainsi que les variétés régionales de chacune passent par une crise profonde.

II.1.1. Aperçu historique

L'Histoire de l'Algérie, riche et complexe, témoigne de l'influence de multiples civilisations qui se sont succédé sur son territoire. En effet, ce pays a été le berceau d'une civilisation berbère profondément ancrée, avant d'être marqué par des invasions successives, à commencer par les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les Byzantins, les Vandales, et bien sûr, les Arabes, dont l'impact a été décisif sur l'évolution linguistique et culturelle de la région. Ces vagues successives d'influences ont façonné l'identité algérienne, contribuant à une diversité culturelle et linguistique encore perceptible aujourd'hui. Cependant, c'est la conquête arabe au VIIe siècle, qui a profondément modifié la dynamique linguistique du pays. L'arrivée de l'Islam, accompagnée de l'implantation de la langue arabe, a remplacé progressivement le berbère, la langue ancestrale des populations nord-africaines, qui s'est vue marginalisée au fil des siècles.

Au XIXe siècle, l'Algérie fut confrontée à une nouvelle forme de domination, celle de la colonisation française, qui dura plus de 130 ans. Cette période coloniale laissa des traces indélébiles dans les structures sociales, économiques et surtout linguistiques du pays. Le français, langue imposée par le colonisateur, devint un instrument de pouvoir et de hiérarchie. Bien que la colonisation ait pris fin en 1962 avec l'indépendance de l'Algérie, les répercussions de cette domination se font encore sentir. La langue française, bien qu'ayant été imposée par le colonisateur, reste un héritage complexe, à la fois vecteur de modernité et de fracture sociale.

En 1962, lorsque l'Algérie accéda à son indépendance, elle se retrouva à la croisée des chemins, un carrefour de civilisations où se mêlaient des influences arabes, berbères, turques et françaises. Cette pluralité culturelle et linguistique se manifeste aujourd'hui dans la réalité sociolinguistique du pays, où le berbère, l'arabe et le français coexistent dans des contextes variés. Les pratiques langagières des Algériens, influencées par cet enchevêtrement historique, sont le reflet de cette histoire complexe, où chaque langue porte les empreintes des civilisations qui se sont succédé. L'Algérie, en tant que nation indépendante, demeure un lieu de diversité culturelle et linguistique, où les langues, porteurs de mémoires et d'identités multiples, continuent de jouer un rôle central dans la construction de la société contemporaine.

II.1.2. Situation linguistique de l'Algérie contemporaine

Après l'indépendance de l'Algérie, le pays s'est retrouvé dans un contexte sociolinguistique profondément marqué par des choix politiques et des stratégies linguistiques qui ont modifié la réalité linguistique et dialectologique de la société. L'Algérie, désormais indépendante, a opté pour un changement linguistique majeur qui s'est manifesté par la généralisation de l'arabe classique, qui fut désigné comme langue nationale. Ce choix s'inscrivait dans une volonté de redéfinir l'identité nationale en affranchissant le pays des vestiges du colonialisme français. Cependant, cette transmutation linguistique ne se limite pas à l'arabe classique. En effet, le français a continué d'occuper une place prépondérante dans les institutions et organismes algériens, se maintenant ainsi comme la première langue étrangère du pays, notamment dans les domaines administratifs, juridiques et économiques.

Le processus d'arabisation, visant à renforcer l'usage de l'arabe dans tous les secteurs de la vie sociale, a été vigoureusement mis en œuvre à travers des politiques d'aménagement linguistique. Cette arabisation a été perçue comme un moyen de rétablir l'unité nationale et d'assurer la promotion de la langue arabe, symbole de l'identité nationale et de l'islam. Toutefois, ce processus, bien qu'étant porté par des objectifs d'affirmation de la souveraineté et de la culture nationale, a entraîné des résistances. En effet, l'implémentation de ces politiques n'a pas été accueillie de manière uniforme dans toute la société algérienne.

Une opposition notable est venue des berbérophones, et plus particulièrement des Kabyles, qui se sont sentis marginalisés et exclus de cette nouvelle identité nationale centrée sur la langue arabe. Cette situation a provoqué » de la part des Kabyles principalement, une opposition déterminée à cette politique » (G.GRANDGUILLAUME, 2004 : 76). Les Kabyles, qui sont attachés à leur langue et à leur culture berbère, ont vu dans cette politique d'arabisation une tentative d'effacement de leur identité ethnique. En conséquence, une résistance active s'est développée parmi les Kabyles, qui ont rejeté cette politique monolithique au profit d'une reconnaissance de leur langue et de leur culture comme éléments à part entière de l'identité algérienne.

Ainsi, les berbérophones, et plus spécifiquement les Kabyles, ont contesté le modèle arabo-musulman dominant, qu'ils percevaient comme excluant leur communauté en tant que minorité ethnique. Ils ont dénoncé ce qu'ils considéraient comme une interprétation historique réductrice et une politique linguistique qui ne prenait pas en compte la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie. La question de la reconnaissance officielle de la langue berbère, qui n'a obtenu le statut de langue nationale et officielle qu'en 2002, est un exemple concret de cette lutte pour l'égalité et la reconnaissance de leur identité linguistique. Ainsi, le contexte post-indépendance algérien a été marqué par une tension persistante entre l'arabisation et la défense des droits des minorités linguistiques, illustrant les défis d'une nation qui cherche à réconcilier son héritage pluriel et ses aspirations à une identité nationale unifiée.

II.1.2.1. Arabisation de l'Algérie

Regroupant la majorité des pays du monde arabophone ainsi que l'ensemble des États du Grand Maghreb, l'Algérie, au fil du VII^e siècle, a été marquée par la conquête arabe qui a tatoué ses repères dans différents domaines : linguistique, religieux, culturel et même économique:

L'impact de la conquête arabe, sur la région, fut l'un des plus grands, sinon le plus important des chocs civilisationnels qu'a pu connaître l'histoire de la région : l'apport le plus important est sans conteste l'avènement d'une religion, l'Islam, et d'une langue, l'arabe, adoptées comme facteurs d'union et de cohésion par la population. (Y. DERRADJI, 2000 : 56).

Ainsi, s'est façonnée une nouvelle culture ou plus précisément une nouvelle identité algérienne dérivant de la succession de deux civilisations, l'une arabe et l'autre berbère.

Les interactions culturelles et linguistiques entre le Tamazight et l'arabe ont contribué à réaliser au Maghreb, une certaine synthèse entre le caractère spécifique amazigh et l'élément arabe. Par-delà la configuration ethnique, culturelle antagonique se traduisent par l'adoption, l'assimilation et les emprunts de divers traits constitutifs de la spécificité de l'autre, en fonction des intérêts du groupe concerné et de la nouvelle situation sociopolitique qui s'exprime essentiellement par une cohabitation, voire une coexistence de fait de diverses populations. (id., 57)

Ce développement de la civilisation arabo-islamique a jeté les bases en Algérie d'un Etat-Nation résolument tourné vers une modernité dont les fondements se trouvent dans l'interpénétration de la culture berbère et de l'esprit scientifique arabe. L'assimilation de la culture arabo-islamique par la population berbère est favorisée par la dynamique des nouvelles structures sociales, éducatives, administratives et économiques mises en place par les Arabes mais surtout par la dimension sacrée de la langue arabe qui devient en fait la langue du fonctionnement de toutes les institutions sous l'autorité des diverses dynasties arabes et berbères. (id., 56)

Dès l'obtention de l'indépendance à nos jours, l'État algérien se déclare donc comme étant un État arabe et musulman, dont la politique linguistique et culturelle appliquée à telle époque par le parti socialiste algérien qui détient le pouvoir depuis l'indépendance et qui est le Front de Libération Nationale (FLN), comme par l'ensemble des gouvernements qui se sont succédés, a assidûment favorisé l'arabisation et l'islamisation de la société algérienne. De ce fait et depuis 1963, les constitutions restent consécutivement invariables : l'islam est la religion de l'État et l'arabe sa langue nationale et officielle.

Par conséquent et sur la base de ces propos, nous sommes amenée à admettre que la conquête arabe est l'incident le plus mémorable et remarquable dans l'histoire des pays du Maghreb, étant donné qu'elle a favorisé l'ancrage du processus d'arabisation de l'Algérie bien que cette dernière est passée par différentes stations historiques.

Afin de mieux appréhender la situation linguistique en Algérie, il est essentiel de retracer les événements historiques qui ont contribué à la place prépondérante du français dans le paysage sociolinguistique algérien. Cette langue n'a pas seulement été un simple héritage du colonialisme, mais elle a aussi façonné un environnement où le français s'est imposé comme une langue incontournable, influençant tant les pratiques linguistiques quotidiennes que les politiques linguistiques officielles. Le français s'est installé dans la société algérienne, se positionnant comme un partenaire linguistique omniprésent, à la fois dans les institutions, les échanges sociaux et les domaines administratifs.

Depuis son introduction, le français a joué un rôle déterminant dans l'organisation sociétale, allant de la structuration de l'éducation à la gestion des affaires publiques. Après l'indépendance, même si l'Algérie a opté pour un processus d'arabisation visant à

rétablir la primauté de la langue arabe, le français a persisté, et ce, non seulement dans les milieux urbains, mais également dans le domaine des affaires, des sciences, et de l'enseignement supérieur. Cette évolution a fait du français un élément central du paysage linguistique, qui, bien qu'ayant été largement rejeté en tant que langue coloniale, s'est maintenu à travers les générations comme un outil de communication, un marqueur de modernité et parfois même de statut social.

Avant la colonisation française, l'Algérie était déjà caractérisée par un plurilinguisme. L'arabe classique, l'arabe algérien (dialectal) et les différentes variantes berbères coexistaient dans un équilibre fragile : à l'époque, l'arabe classique occupait une place prééminente, surtout dans le domaine religieux et littéraire, tandis que l'arabe algérien, un dérivé de l'arabe dialectal, était largement parlé dans les échanges quotidiens, notamment dans les zones urbaines. Le berbère, quant à lui, était plus présent dans les zones rurales, mais il n'avait pas la même portée sociétale ni la même reconnaissance institutionnelle. Ce bilinguisme ou même multilinguisme faisait naître une hiérarchie linguistique, où l'arabe classique était considéré comme supérieur, tandis que les dialectes arabes et berbères étaient relégués à un statut moins prestigieux. Cette division des langues marquait déjà les prémices des tensions qui allaient se développer, notamment après l'arrivée de la colonisation française, qui allait modifier profondément la dynamique linguistique en Algérie.

L'arrivée des Français en 1830 change la donne. Alger cesse d'appartenir à l'empire ottoman et la langue française devient langue officielle de la colonie naissante. La langue française devient prééminente, langue de l'armée mais également instrument de fonctionnement des institutions coloniales et moyen de communication imposé entre colonisateurs et indigènes. De ce fait, les autres langues partageant le même espace sont reléguées au second plan. (M. MAHTOUT et F. GAUDIN, 2010 : 83)

Nous attestons donc que, pareille se présentait la situation sociolinguistique de l'Algérie précoloniale qui persistait les premières années de colonisation jusqu'à ce que le colonisateur français se tienne compte de la menace de l'identité arabo-musulmane et de l'Islam envers son futur et de sa continuité en Algérie. Sans trop tarder, le colonisateur a opté pour une nouvelle politique linguistique qu'il instaure immédiatement.

Cette nouvelle politique linguistique menée par la France, s'illustre dans sa lutte brute auprès des autochtones (les habitants originaires de l'Algérie). Cette lutte s'envisageait initialement dans le fait de détruire de tout symbole de l'identité arabo-musulmane d'une part, d'autre part dans le fait d'attaquer toutes messes de résistance qui, à leurs têtes, viennent les zaouïas, source de culture et d'endurance. Dès lors et à la simple expression, l'enseignement ou même le recours à la langue arabe a diminué au profit de la langue du colonisateur qui est le français et qui, aussitôt, est devenue l'outil fonctionnel de tous les établissements coloniaux et le moyen de communication entre l'Etat et les citoyens d'une Algérie dite française.

Cet aménagement qui allait à l'encontre des algériens et qui, cherchant à les dépersonnaliser et les rendre déracinés, a complètement branlé leur quotidien. Au fur et à mesure, l'arabe classique est devenu pour les algériens une langue correspondant uniquement à des usages profanes ou des pratiques religieuses et à la lecture du coran. Ces derniers n'ont pu conserver de l'arabe classique -à côté des variétés berbères- que l'arabe dialectal pour leurs besoins communicationnels.

De ce fait, le mouvement de francisation de l'Algérie durant la période coloniale a été structuré autour d'une série de mesures juridiques et administratives visant à substituer progressivement la langue arabe par la langue française dans toutes les sphères de la vie publique et privée. L'objectif principal de cette politique linguistique était d'imposer le français comme la langue de l'administration, de l'éducation, de la justice et des affaires, effaçant ainsi l'arabe et ses variétés locales de l'espace public. Ce processus de substitution linguistique s'est accompagné d'un renforcement du prestige du français, au détriment de l'arabe, que ce soit dans les écoles, où l'enseignement se faisait exclusivement en français, ou dans les institutions publiques, où l'usage de la langue arabe était strictement interdit.

Cette francisation a non seulement été mise en œuvre par des politiques administratives coercitives, mais aussi par des mesures sociales et culturelles qui ont visé à éloigner la population de ses racines linguistiques et culturelles. La langue française, symbole de modernité, d'ascension sociale et de pouvoir, était présentée comme le vecteur essentiel pour toute personne désirant réussir dans la société coloniale. Cela a créé un écart important entre les élites francisées et les masses populaires, qui demeuraient

majoritairement arabophones, souvent déconnectées du monde francophone. Paradoxalement, cette situation a renforcé l'ignorance de la langue française au sein de la majorité de la population, qui, bien que contrainte de l'apprendre pour des raisons pratiques, ne l'a pas maîtrisée correctement.

Ainsi, la francisation forcée, loin d'avoir un effet rénovateur ou progressiste sur la société algérienne, a engendré une sorte de fracture linguistique. La langue arabe, qui était historiquement ancrée dans les traditions et dans la vie quotidienne des Algériens, a été reléguée à l'arrière-plan, tandis que le français, bien que majoritairement mal maîtrisé, s'imposait comme une langue du pouvoir. Cela a donné lieu à une situation paradoxale où une grande partie de la population, bien qu'exposée au français, n'était pas en mesure de le parler avec aisance ou de l'utiliser de manière pleinement fonctionnelle dans les domaines intellectuels, scientifiques ou administratifs. L'échec de cette politique de francisation est ainsi devenu évident : au lieu de mener à une véritable modernisation ou à un progrès réel, elle a contribué à maintenir une large partie de la population dans l'ignorance, sans lui offrir les outils nécessaires pour s'intégrer de manière productive dans le nouveau cadre sociétal qu'imposait le colonisateur.

En résumé, le mouvement de francisation de l'Algérie, en cherchant à remplacer la langue arabe par le français, n'a pas eu les effets escomptés. Plutôt que de favoriser un développement linguistique et culturel harmonieux, il a conduit à une forme de marginalisation des Algériens par rapport à l'une des langues les plus influentes du monde à l'époque, tout en leur ôtant la possibilité d'exprimer et de maintenir leurs identités et traditions dans leur propre langue. Le résultat de cette politique a été une société fracturée, où la langue, au lieu de constituer un facteur de progrès, a généré des inégalités et des tensions qui ont marqué profondément le paysage sociolinguistique algérien.

L'Algérie, en tant que pays maghrébin, a subi les effets d'une colonisation française qui a duré 130 ans, pendant lesquels le pays a été soumis à une politique linguistique et éducative qui a profondément marqué son paysage sociolinguistique. L'arabe, qui était la langue dominante avant la colonisation, a été largement marginalisé sous le régime colonial, tandis que le français a été imposé dans tous les domaines de la vie publique, de l'administration à l'éducation, en passant par la justice et l'économie.

Cette imposition du français a non seulement affaibli la position de la langue arabe, mais elle a aussi créé un fossé culturel et identitaire au sein de la société algérienne. Cependant, malgré cette domination linguistique et culturelle, l'Algérie est restée un terrain d'enracinement pour une composante idéologique qui a joué un rôle déterminant dans la résistance à la colonisation et dans la préservation des éléments identitaires et culturels propres à la nation.

Après l'indépendance en 1962, l'Algérie s'est retrouvée dans une situation complexe, car, tout en cherchant à regagner ses composantes identitaires, culturelles et linguistiques, elle était confrontée à un défi majeur : réhabiliter la langue arabe, symbole de son identité nationale, alors que le pays avait hérité d'une profonde influence de la langue et de la culture françaises. Les dirigeants algériens ont donc décidé de réaffirmer le statut de la langue arabe, qui avait été dévalorisé pendant la colonisation. Toutefois, cette volonté de revaloriser l'arabe a été rapidement confrontée à des résistances internes et externes, notamment l'omniprésence du français dans les institutions et dans la vie quotidienne des Algériens.

La propagation de la civilisation française pendant la colonisation a entraîné une transformation profonde de la société algérienne. Cette influence a façonné une nouvelle génération qui, bien que désireuse d'aspirer à l'indépendance et à l'authenticité culturelle, portait en elle les stigmates de la domination coloniale. L'Algérie indépendante s'est donc retrouvée avec une société marquée par l'héritage de la colonisation, dont la langue française était devenue un outil puissant de communication, d'éducation et de pouvoir. Ainsi, la « nouvelle » Algérie, tout en étant libérée politiquement, devait composer avec une réalité où le français avait pris une place prépondérante et où la langue arabe, bien qu'instituée comme langue nationale, souffrait d'un déficit de généralisation dans les pratiques quotidiennes et institutionnelles.

Un des aspects les plus critiques de cette situation était l'émergence d'une catégorie de francophones, souvent issus des élites, pour qui la langue arabe était devenue quasiment archaïque et déconnectée des exigences modernes. Ces individus, formés à l'école française, maîtrisaient parfaitement le français, mais ignoraient souvent les subtilités de leur propre langue. Cette fracture linguistique a alimenté une forme de déconnexion entre les générations et les couches sociales, car la langue arabe, bien qu'ayant un statut institutionnel, était largement méconnue par ceux qui occupaient des positions de pouvoir dans la société algérienne.

La mise en place de l'arabisation, bien qu'étant une priorité de l'État algérien post-indépendance, a été entravée par l'ancrage profond du français dans tous les secteurs clés de la société. Le défi résidait donc non seulement dans la promotion de l'arabe, mais aussi dans la gestion de l'héritage colonial, qui faisait du français un langage d'élite et de modernité, tandis que l'arabe était souvent perçu comme une langue plus traditionnelle et moins adaptée aux exigences modernes.

Cette situation résulte d'un traitement illogique et complexe de la question linguistique en Algérie, où la coexistence de plusieurs langues — l'arabe, le berbère et le français — a créé un environnement tendu et contradictoire. L'omniprésence du français, dans le système éducatif, dans les institutions publiques et dans la vie sociale, a occulté la question fondamentale de l'appropriation de la langue arabe, en dépit de sa déclaration officielle comme langue nationale. En conséquence, l'arabisation a pris du retard, et la société algérienne s'est retrouvée face à une situation paradoxale, où la langue coloniale continuait à dominer, alors même que l'objectif d'une réappropriation linguistique nationale demeurait une priorité. Ce dilemme a engendré des tensions et des débats constants sur la place du français et de l'arabe dans la société algérienne, tensions qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. (M. ACHOUCHE, 1981 : 46).

Partant de là, il devient évident que la guerre linguistique menée contre le français à travers le processus d'arabisation a créé une situation complexe et conflictuelle pour les différentes communautés linguistiques en Algérie. Ce processus, bien qu'il visait à renforcer la langue arabe en tant que symbole de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle, a eu pour effet d'exclure le berbère, une langue historiquement enracinée dans les sociétés du Maghreb, mais qui a été marginalisée dans le cadre de la politique linguistique de l'État.

L'arabisation a effectivement placé l'arabe au sommet de la hiérarchie linguistique, tandis que le berbère, parlé par les Kabyles, les Chaouis et les Touaregs, s'est retrouvé relégué au statut de langue périphérique, sans reconnaissance officielle ni soutien institutionnel. Ce phénomène a exacerbé un sentiment d'injustice et de marginalisation parmi les berbérophones, qui ont vu leur langue et leur culture réduites au silence dans

l'espace public et dans les institutions. Il ne s'agissait pas seulement d'une exclusion linguistique, mais aussi d'une exclusion symbolique qui remettait en cause leur place au sein de la société algérienne.

Cette marginalisation a conduit à l'émergence d'un mouvement berbériste déterminé à revendiquer la reconnaissance du berbère comme une langue légitime et équivalente à l'arabe. Ce mouvement, qui a pris une ampleur considérable à partir des années 1980, s'est manifesté par des manifestations populaires, des mobilisations culturelles et des initiatives politiques visant à obtenir une place plus grande pour le berbère dans les institutions publiques et dans l'éducation. Les berbérophones ont ainsi exprimé leur désir de voir leur langue et leur culture enfin reconnues et valorisées au même titre que l'arabe, et ont lutté contre une politique qui, selon eux, excluait une partie importante de la population algérienne.

La victoire de ce mouvement, culminant avec la reconnaissance officielle du berbère comme langue nationale en 2002, a constitué un tournant majeur dans l'histoire de la politique linguistique en Algérie. Ce geste symbolique a permis d'assurer une place légitime au berbère dans le paysage linguistique national, marquant ainsi un premier pas vers l'inclusion des berbérophones dans la construction de l'identité nationale algérienne. Cependant, cette reconnaissance n'a pas suffi à résoudre les défis structurels liés à l'intégration réelle du berbère dans les pratiques institutionnelles, car la langue demeure encore largement négligée dans l'éducation, les médias et l'administration.

Néanmoins, cette évolution a eu un impact significatif sur la perception de la langue berbère par les nouvelles générations et a donné une nouvelle légitimité à sa pratique au sein de la société algérienne. Ce processus de revendication linguistique continue à se développer, notamment à travers la promotion de l'enseignement du berbère dans les écoles et l'intégration de la langue dans les médias, bien que des obstacles demeurent sur le plan de la normalisation et de l'application effective de ces politiques linguistiques. En conclusion, la lutte pour la reconnaissance du berbère comme deuxième langue nationale constitue un aspect essentiel de la dynamique sociolinguistique de l'Algérie post-coloniale, soulignant l'importance de la diversité linguistique dans la définition de l'identité nationale.

II.1.3. Choix linguistiques en Algérie

La population algérienne contemporaine se distingue par un tissu linguistique complexe, principalement composé d'Arabophones et de Berbérophones. Ces deux groupes linguistiques, tout en étant enracinés dans des traditions et des identités culturelles distinctes, partagent également l'usage du français, une langue héritée de l'ancienne colonisation. Ainsi, l'arabe et le berbère coexistent en tant que langues nationales, tandis que le français, qui fut imposé par la colonisation française, reste une langue omniprésente dans le quotidien des Algériens. Cette situation linguistique n'est pas unique à l'Algérie ; elle est partagée par l'ensemble des pays maghrébins, tels que le Maroc et la Tunisie, où la langue française continue d'occuper une place prépondérante, malgré l'indépendance de ces nations et les politiques de réhabilitation des langues locales.

Dans le cas spécifique de l'Algérie, cette cohabitation linguistique soulève des questions cruciales sur les choix linguistiques effectués au cours de son histoire, notamment après l'indépendance. En effet, l'État algérien a dû naviguer à travers des défis complexes pour définir une politique linguistique qui répondait aux aspirations identitaires de sa population tout en tenant compte de l'héritage de la colonisation. Cette situation nous invite à nous interroger sur les différentes influences qui ont conduit à ce qu'un équilibre linguistique particulier se soit instauré. Pourquoi, par exemple, l'arabe a-t-il été promu comme langue nationale et officielle, et pourquoi le français continue-t-il d'être omniprésent, alors qu'il reste lié à la domination coloniale ?

Pour mieux comprendre cette dynamique, il est essentiel de prendre en considération les paramètres historiques, politiques et sociaux qui ont influencé les choix linguistiques en Algérie. À travers l'histoire, différentes langues ont coexisté sur le territoire algérien, chacune ayant joué un rôle à différents moments, que ce soit le phénicien, le latin, l'arabe ou le français. Ces langues ont été porteuses de valeurs, de symboles de pouvoir et de modernité, et elles ont traversé les époques selon les différents rapports de domination et d'évolution.

Ainsi, pour saisir pleinement la complexité de la situation linguistique actuelle, il est indispensable d'examiner les multiples sphères linguistiques qui ont façonné

l'Algérie contemporaine. Ces sphères sont constituées non seulement des langues locales, mais aussi des pratiques sociales, des dynamiques de pouvoir et des enjeux politiques qui ont favorisé l'émergence de l'arabe comme langue officielle et du français comme langue de prestige, de science et de communication. Il est également nécessaire de prendre en compte les différentes perceptions que les Algériens ont de ces langues, en particulier en ce qui concerne leur rôle dans la construction de l'identité nationale et leur impact sur les représentations culturelles et sociales.

II.1.3.1. L'Algérie : une communauté plurilingue

Le plurilinguisme en Algérie repose sur trois sphères langagières principales, chacune jouant un rôle distinct dans la vie quotidienne des citoyens. La première sphère est celle de l'arabe, qui se divise entre l'arabe classique, langue officielle et de l'administration, et l'arabe algérien, utilisé dans la communication quotidienne. La deuxième sphère est celle du berbère, langue nationale, qui connaît un renouveau et une reconnaissance après l'indépendance, notamment avec son statut de langue officielle depuis 2016. Enfin, la troisième sphère est celle du français, héritage de la colonisation, qui demeure une langue influente dans les domaines de l'éducation, de l'administration et de l'économie. Ce plurilinguisme, bien qu'il fasse partie intégrante du paysage linguistique algérien, reflète les défis et les tensions entre ces langues dans le contexte sociopolitique du pays. Nous expliciterons ci-dessous les trois sphères en détails.

II.1.3.1.1. Sphère arabophone

Voyant le nombre important de ses locuteurs et aussi l'espace énorme qu'elle occupe, elle est jugée la sphère la plus étendue. En Algérie, comme d'autant pays dans le monde arabe, elle se laisse se répertorier dans un ensemble de registres (variétés de langue) se présentant du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusha (ou classique) qui est la langue de l'Islam et du livre sacré «le Coran ». « C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles » (K. TALEB-IBRAHIMI, 1995 :05).

Puis vient l'arabe standard, qui est le résultat de l'ouverture du monde arabe sur le monde occidental. L'arabe standard est, en conséquence, dérivé de l'arabe classique ou fusha, mais avec un vocabulaire modernisé et adapté.

Dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. Ces manifestations qui avaient lieu particulièrement à La Mecque, lieu de pèlerinage séculaire, permettaient aux poètes et tribuns de se livrer à des joutes oratoires mémorables . (K. TALEB-IBRAHIMI, 1996 : 27).

Enfin vient l'arabe dialectal qui se répartit en variétés locales et régionales. Cet arabe dialectal ainsi que ses variétés locales et régionales façonnent la langue maternelle des Algériens et remplissent tous un moyen efficace servant à véhiculer une certaine culture populaire riche et variée.

Inversement à l'arabe dialectal, l'arabe classique prend le dessus dans la mesure où la langue écrite lui est consacrée. En d'autres termes, il est prescrit dans les institutions et les organismes et est enseigné à l'école depuis la première année primaire, même bien avant, dès le préscolaire. Il est présent dans les administrations algériennes, la justice, la presse, les médias et dans tous les domaines de la politique.

Tandis que, l'arabe dialectal aussi appelé arabe algérien remplit une fonction communicationnelle. Il est considéré comme la langue véhiculaire de l'Algérie et fait allusion à la langue maternelle de 85% de la population. Il constitue la langue de la « première socialisation linguistique, de la communauté de base » (K. TALEB-IBRAHIMI, 1995 : 31).

Dans cette même perspective, A. QUEFFELEC, Y. DERRADJI, V. DEBOY, D. SMAAILI-DEKDOUK et Y. CHERRAD-BENCHEFRA dans leur ouvrage « Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues » énoncent :

Il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence linguistique de cette langue commune, si l'on entend par langue commune non une langue légitime un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux. (A. QUEFFELEC et AL, 2002 :36).

N'étant pas enseigné aux écoles, baptisé dialecte et qualifié incapable de mener les sciences, l'arabe algérien est considéré étant une détérioration de l'arabe classique dans la proportion où il est dénigré par les partisans de l'arabisation qui le montrent comme un brassage de plusieurs langues, contrairement à l'arabe classique qui, valorisée, elle reflète la pureté et l'authenticité du Coran.

Les dialectes orientaux ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme cultivée et écrit par des sensibles différences phonétiques, voire phonologiques (K. TALEB IBRAHIMI, 1997 : 28).

En guise de conclusion, la sphère arabophone en Algérie peut être analysée à travers trois niveaux de langue distincts : l'arabe classique, l'arabe standard et l'arabe dialectal, chacun jouant un rôle spécifique dans la communication et dans la structure sociale du pays. L'arabe classique, aussi appelé arabe littéraire, est la langue sacrée du Coran et celle utilisée dans la littérature, la poésie classique et les discours religieux. Elle est perçue comme une variété «haute» en raison de son prestige culturel et religieux. Cette forme de l'arabe est généralement utilisée dans les contextes formels, dans les institutions éducatives et religieuses, et dans les médias officiels.

L'arabe standard, quant à lui, est la langue moderne qui est enseignée dans les écoles, utilisée dans les journaux, les médias et les discours politiques. Bien que moins conservateur que l'arabe classique, l'arabe standard conserve une certaine rigueur grammaticale et une proximité avec la langue littéraire. Il est considéré comme une variété «haute», car il est l'un des piliers de l'identité nationale et est associé à la modernité et à l'administration. Cependant, en raison de son caractère formel : et académique, son usage reste limité dans les conversations informelles.

Enfin, l'arabe dialectal, aussi appelé darja, représente la variété «basse» de l'arabe en Algérie. Il est largement utilisé dans la vie quotidienne, dans les échanges formels les médias, l'enseignement et informels : dans la famille, entre amis et dans les commerces. Bien que chaque région d'Algérie possède ses propres variantes dialectales, l'arabe dialectal est le moyen de communication le plus spontané et populaire. Il est souvent perçu comme moins prestigieux que l'arabe classique et l'arabe standard, car il est associé à des contextes moins formels et à une forme d'arabe influencée par les langues locales comme le berbère et le français.

La distinction entre ces trois niveaux de langue reflète une hiérarchie linguistique au sein de la société algérienne, où l'arabe classique et l'arabe standard bénéficient d'un prestige symbolique lié à leur usage dans des contextes formels et académiques, tandis que l'arabe dialectal reste le moyen de communication privilégié dans les situations informelles. Cette hiérarchie linguistique, comme le souligne FERGUSON (1959), correspond à une division fonctionnelle des variétés de langue qui se trouvent à des niveaux de prestige et d'usage différents dans une société plurilingue. (CH. FERGUSON, 1959, pp 325,340)

II.1. 3.1.2. Sphère berbérophone

Les Berbères sont l'un des premiers peuples résidant l'Afrique du nord depuis l'Antiquité, ceux sont donc les indigènes. Ils se groupent surtout au nord de l'Algérie, au sud-est et au sud algérien. À ce prolongement géographique répond une diversité singulière qui est de temps à autre qualifiée de dangereuse étant donné qu'elle entrave l'intercompréhension. Cette sphère berbérophone est essentiellement bâtie par les dialectes berbères actuels.

Le berbère appelé aussi Imazighen est la langue maternelle de la minorité de la population algérienne, dont les principaux dialectes sont: le kabyle, le Chaouia, le Mozabite ainsi que le Targui. Ces parlers amazighs, forment le plus vieux substrat linguistique de cette l'Afrique du nord et présentent.

Victimes d'un aménagement et d'une exclusion incontestable, le berbère et ses différentes variétés sont principalement oraux, cependant nous témoignons récemment à des épreuves consistant à revoir les parlers voire la culture berbère dans le but d'une revalorisation.

En raison de l'absence des données novices et crédibles, nous n'avons, malheureusement, pas les qualités de conférer des statistiques précises en ce qui concerne le nombre de locuteur articulant le berbère et ses variantes, surtout que celles déjà proclamées ont été critiquées (S. CHAKER, 1989 : 5)

Plus loin de la langue des monogrammes, nous jugeons plus important d'imprégner ces parlers dans le paysage sociolinguistique algérien sur le même pied d'égalité que les parlers arabes.

Devant le processus de l'islamisation et celui de l'arabisation du Grand Maghreb, ces variétés berbères ont pris le recul en migrant dans les zones peu vivables avec un abord pénible où les conditions de vie demeurent malaisées et très dures : la grande et la petite Kabylie, les Aurès, le Mzab et le Hoggar, sans oublier certains blocs dispersés un peu partout dans le pays comme par exemple Beni Snous à Tlemcen. N'étant pas soutenu par les partis constituant la majorité ni par le quantième des locuteurs, et étant réservé à un emploi exclusivement verbal, ces parlers berbères, même s'ils sont agents d'une civilisation résistante et ancestrale, n'ont pu bénéficier que sur le tard à des épreuves d'encodage et de standardisation. En contrepartie, dans les années 1980, la population berbère a débuté ses revendications auprès du gouvernement algérien en ce qui concerne le sujet de la reconnaissance de l'identité berbère. Ces manifestations de revendication identitaire et linguistique à la fois, éprouvées sous la dénomination du printemps berbère, éternise jusqu'à présent. Assurément, à la suite des grèves générales touchant particulièrement tous les domaines, le boycott scolaire au cours de l'année scolaire 1994-1995 appelé "grève du cartable" (F. LAROUCSI, 1997), ainsi qu'une séquence de faits de masse et de pression matérialisée, la situation trouve enfin son dénouement dans la décision prise en mai 1995 qui s'illustre dans la création d'un Haut Commissariat de l'Amazighité (HCA) ayant pour charge d'impliquer le Tamazight dans les écoles algériennes. Ce dernier a été inévitablement inclus dans les classes des régions berbérophones. Or, antérieurement et pendant que le pouvoir algérien pensait avoir une pause, le printemps berbère a refait surface en avril 2001 mettant en question le statut du Tamazight envers qui, il n'était consacré aucun texte officiel par le gouvernement algérien. La question du caractère national du Tamazight a donc pris son nouveau tournant en 2001 et le Tamazight a vaincu le statut de langue nationale en Algérie le 8 avril 2002 en amendement l'article 3 de la Constitution algérienne.

Le Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. (Cons. 2002. Art. 03bis).

Cependant elle n'a pu décrocher le statut de langue officielle qu'à l'occasion de la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire en février 2016. Ceci a été cité plusieurs fois dans la constitution :

Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique. (Cons. 2016. Art. 03bis).

II.1. 3.1.3. Sphère francophone

Bien que l'Algérie ait connu plusieurs invasions qui chacune d'entre elle a enraciné sa langue ou quelques empreints de sa langue sur le terrain linguistique algérien et malgré sa situation géographique et son histoire tourmentée qui était en relation avec des étrangers à des degrés et à des moments variés, c'est bien la langue française qui a le plus perduré non seulement en influençant les usages mais aussi en branlant le contexte linguistique et culturel des algériens.

Le français langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité et constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie (K. TALEB-IBRAHIMI, 1997 : 40).

Le français était donc imposé au peuple algérien et a été l'un des constituants importants utilisés par la colonie française dans le but de faire perdurer sa domination sur le pays soumis s'occultant dans le fait de dépersonnaliser et de rendre déculturé un peuple qui est devenu dépendant de la France.

De ce fait, le français s'est incontestablement propagé pendant la période coloniale qui s'est étendue pendant plus d'un siècle (1830 à 1962), circonstance durant laquelle cette langue a considérablement marqué l'histoire de l'Algérie.

Le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabes. (A. QUEFFELEEC et AL, 2002 : 36).

Ainsi, le français a été instauré dans la société algérienne dès 1830, et devient marqueur du paysage linguistique algérien. Selon A. QUEFFELEC, Y. DERRADJI, V. DEBOV, D. SMAALI-DEKDOUK ET Y. CHERRAD-BENCHEFRA :

Sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des divers politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabe. (ibid).

L'usage et l'enseignement du français ont connu leur apogée bien après l'indépendance, donnant naissance à un bilinguisme, voire même un trilinguisme chez berbérophones étant donné qu'ils maîtrisent l'arabe, le berbère et le français. Autrement dit, juste après l'indépendance de l'Algérie, l'usage du français s'est élargi et devient la langue de des administrations publiques et privées dans la proportion où la tranche de personnes instruites en cette langue dépassent celle des instruites en langue arabe.

Durant toutes ces années, le français conserve une place importante dans les médias et les productions écrites scientifiques et littéraires. La situation restait ainsi pendant quelques années jusqu'en 1978, où des réformes ont mis en place l'École Fondamentale intégralement arabisée où le français est enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Actuellement, l'appel au français est en détérioration remarquable. Or, il représente toujours une langue étrangère à statut singulier, toujours présent d'autant plus dans la presse algérienne que dans la radio et la télévision.

Après les événements d'octobre 1988, il y a eu la création de 100 titres de journaux dont 75% sont d'expression française. Et en 1992, les titres édités en français constituent 75% de l'ensemble des titres édités dans le pays ; un chiffre révélateur qui témoigne du pourcentage important des lecteurs visés ou potentiels. (L. GOUMAÏDA, 1999, p. 56).

De ce fait, et officiellement parlons, le français en Algérie a eu le statut d'une langue étrangère. Et c'est ce que K.TALEB-IBRAHIMI (1995) affirme : si l'arabe et le berbère sont tous les deux décrétées comme langues nationales et officielles, tandis que le français comme langue étrangère. Quant aux dialectes régionaux, ceux-ci sont minorés.

Trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le

français est aussi pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère. (G. GRANDGUILLAUME, 1983 : 11)

En résumé, nous notons que le paysage linguistique algérien est d'un caractère tout à fait brassé où règne l'hétérogénéité : l'arabe dialectal algérien dans toutes ses variétés est magistral, bien qu'il n'ait jamais reçu un texte officiel lui conférant un statut ; le berbère peu articulé et minoritairement exprimé par les berbérophones ; le français adopté par les intellectuels, les francophiles, les établissements du secteur économique ainsi que les rassemblements privés et les écoles privées ; et enfin l'arabe standard qui, quant à lui, est aperçu dans les classes des écoles étatiques, dans les établissements de la fonction publique ainsi que dans certaines publications de la presse algérienne écrite et télévisé.

II.1.4. Stratégies linguistique en contexte plurilingue

Dans les sociétés caractérisées par la pluralité linguistique, comme c'est le cas de l'Algérie, les locuteurs sont amenés à faire des choix linguistiques en fonction de multiples facteurs contextuels, sociaux et identitaires. Ces choix ne sont jamais neutres : ils relèvent de stratégies qui traduisent des positionnements, des appartenances ou des aspirations. Comprendre ces stratégies implique d'analyser les logiques sous-jacentes qui orientent les pratiques langagières des individus, en tenant compte à la fois des normes perçues, des répertoires disponibles et des représentations sociolinguistiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente section, qui vise à explorer les différents mécanismes et déterminants à l'œuvre dans la sélection linguistique en contexte plurilingue.

La problématique de l'arabisation se présente majoritairement dans tous les pays arabophones qui, volontairement ou par contrainte, étaient portes ouvertes à la civilisation occidentale. Cependant, c'est en Algérie qu'il saisit le plus d'importance en raison des conséquences de 132 ans d'une colonisation tant déterminée par sa politique de francisation.

Après une acculturation arabo-islamique, un bouleversement géopolitique ayant lieu avec la colonisation française, l'Algérie est arrivée à protéger durant cette ère, sa langue arabe qui la désigne comme nation arabo-musulmane et qui la joigne à l'ensemble de pays arabes et islamiques.

L'Algérie a depuis son indépendance toujours fait preuve d'impliquer et de mettre en œuvre un ensemble de politiques linguistiques représentée sous le processus d'arabisation. Ses efforts en faveur de l'arabe moderne standard restent incontestables, où son opinion à cet égard semblait claire: l'Islam est la religion de l'état et l'arabe est sa langue nationale et officielle. Comme ceci, se veut une jeune république venant de voir le jour et tout individu éprouver un comportement opposant aux « composantes de la nation » sera accusée de « tiédeur vis-à-vis de la cause nationale » (G. GRANDGUILLAUME, 1983 : 35).

D'emblée, c'est dans une problématique identitaire que le processus d'arabisation s'est inauguré et a été appliqué avec une certaine accentuation suivie par les différents gouvernements algériens jusqu'en 1989, où le français, après avoir durant toute l'ère coloniale profité d'un statut de monopole, s'est vu, sur position politique nationaliste et arabophone.

Les enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française / France / colonisateur. (G. GRANDGUILLAUME, 2004 : 76).

Suivant un aménagement linguistique totalement exigé sur tout le territoire algérien, (A. MOATASSIME, 1992, pp 152-153), l'Algérie se met en tête de liste des pays qui sont officiellement déterminés par une attitude « intégrationniste » (N. KAZADI, 1991, pp 145-146) qui proclame qu'uniquement la langue arabe étant langue nationale serait capable de transmettre l'identité algérienne et mener le pays vers le développement. Chose qui fait que les pays du Grand Maghreb à leur tête l'Algérie, à la différence du reste de l'Afrique noire, jouissent de ce que GRANDGUILLAUME baptise « une langue de culture ». Cette langue étant la langue d'une civilisation incontournable (attestée par l'Histoire comme florissante et victorieuse couronnée par la supériorité des arabes dans le monde entier) et étant la langue par laquelle s'introduisait l'Islam, consiste à fusionner et unir le monde musulman.

Pour récapituler, à travers le processus d'arabisation mis en place après l'indépendance, l'Algérie a cherché à instaurer un monolinguisme officiel où l'arabe, en tant que langue nationale et officielle, se substitue progressivement au français dans divers secteurs de la vie publique et privée. Cette politique linguistique vise non

seulement à restaurer une identité arabo-musulmane longtemps mise à mal par la colonisation française, mais aussi à favoriser l'extension de l'arabe comme langue dominante, à la fois symbolique et pratique, dans tous les aspects de la société algérienne. Le processus d'arabisation, par ses mesures administratives, éducatives et législatives, a eu pour effet de réduire l'usage du français et d'imposer une forme d'arabe uniforme dans l'ensemble du territoire. Toutefois, il ne s'agissait pas simplement d'un retour à une langue ancestrale, mais aussi d'une véritable restructuration sociolinguistique, où l'arabe devait être l'outil d'unification et de renouveau, en permettant une plus large arabisation des citoyens, notamment en élargissant la communauté des arabophones. Ce changement linguistique a créé un environnement où l'arabe, qu'il soit classique ou dialectal, a été valorisé au détriment d'autres langues comme le français, contribuant à transformer profondément le paysage linguistique algérien.

Après la guerre de l'indépendance et plus d'un siècle de colonisation, l'Algérie indépendante s'est retrouvée face à la lourde tâche de reconstruire son identité nationale et de redéfinir sa culture. L'arabisation du pays est ainsi apparue comme une priorité essentielle pour restaurer l'intégrité culturelle et linguistique du pays. Cette politique d'arabisation était non seulement une réaction à la violence historique de la colonisation, mais aussi une volonté farouche de revendiquer l'Algérie comme une nation arabe, musulmane et fière de ses racines. Les cicatrices laissées par plus d'un siècle de domination coloniale ont alimenté une quête d'une identité nationale qui devait se réaffirmer à travers la langue et la culture. L'arabe et l'islam, en tant que fondements identitaires, sont devenus des symboles de cette reconquête, des éléments essentiels d'une culture nationale qui avait été violée et dépréciée par l'imposition de la langue et des valeurs du colonisateur.

Cependant, cette entreprise de réappropriation culturelle s'est heurtée à une réalité complexe : la langue française, bien qu'elle porte les stigmates de l'oppression coloniale, s'était installée durablement dans les pratiques quotidiennes des Algériens, notamment dans les secteurs scientifiques, techniques, économiques et administratifs. Après plus d'un siècle d'assimilation, le français était devenu indispensable dans de nombreux domaines. Le défi pour la nouvelle république algérienne était donc de lutter contre la langue du colonisateur et sa culture tout en intégrant cette langue dans des

secteurs stratégiques du développement national. Les autorités se sont retrouvées dans une position délicate : comment se débarrasser d'une langue associée à la domination, tout en préservant son utilité fonctionnelle dans un monde moderne en quête de progrès? L'Algérie indépendante se trouvait ainsi à la croisée des chemins, devant équilibrer héritage colonial et aspirations nationales.

Comme beaucoup d'autres revendications identitaires et nationalistes qui ont eu jour depuis le XIXe siècle, la revendication de l'arabe étant langue nationale algérienne n'a rien d'évident. Dans un contexte où une nation s'unit fortement à son identité religieuse arabo-musulmane, l'arabe y est défini étant une composante cruciale de personnalité ainsi qu'une constituante de l'unité nationale dont la nouvelle Algérie indépendante cherchait à aboutir avant même la réclamation de sa souveraineté. Pour ce faire, cette dernière eut recours au processus d'arabisation qui, lui seul et par le biais de la langue arabe, semble habile lui procurer une telle faveur.

De ce fait, une arabisation totale s'imposait. Elle devait avoir pour objectif d'écarter le français étant langue de pratiques quotidiennes, et de tenter par la même occasion à bannir les dialectes locaux, berbères et arabes, dont la loi la plus définitive est celle de 1991 qui se donnait pour objectif d'établir les règles générales de l'utilisation, la promotion, et la protection de la langue arabe et qui a également déterminé l'usage de l'arabe dans toutes les administrations, les institutions et les entreprises algériennes et a interdit l'utilisation et toute langue étrangère.

L'expression de «*la langue nationale*» et «*officielle*», se veut omniprésente dans les proclamations de la loi. Or, il est à noter que cette dernière n'est pas à être confondue avec l'arabe classique. Ne nions pas que les deux se montrent à peu près semblables sur le plan doctrinal et idéologique. La langue nationale et officielle venant d'avoir naissance en Algérie est une nouvelle tournure d'arabe, qu'on appelle l'arabe moderne qui, selon G. GRANDGUILLAUME, est une traduction de la langue française :

En prenant en charge la langue arabe, en se référant à elle, le pouvoir peut espérer transférer sur lui la légitimité dont elle est porteuse, la faire dévier de l'Islam à la nation. Le transfert de légitimité est d'autant plus intéressant que la langue arabe, dans sa version moderne, n'est plus seulement la langue du Coran, mais elle devient traduction de la langue française (G. GRANDGUILLAUME, 1983 : 155).

II.1. .5. Coexistence et concurrence des langues

Rappelons que l'Algérie est un terrain caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières dont chacune de ces dernières tente fortement d'exiger sa présence au détriment de l'autre en exposant ses particularités fondamentales et que l'Etat algérien depuis son indépendance cherche à arracher le français ou de diminuer son emploi. Or, pendant toutes ces années, nous constatons que le français a éternellement été présent dans les pratiques langagières des algériens pareillement dans les usages les plus sensibles à savoir le secteur économique, scientifique, médical, etc.

Ainsi semblait être la situation en Algérie : une constitution qui exclut le français et une réalité qui l'embrasse. Ceci est retenu jusqu'à avril 1999, date qui coïncide l'élection d'Abdelaziz Bouteflika, à la tête de l'État pour apercevoir un changement à l'égard de l'aménagement linguistique opté jusque-là par les gouverneurs précédents. Dans ses discours, le Président opte pour la langue française. Il a souvent notifié que la division entre l'arabe et le français doit être cassée afin d'admettre au pays de mouvoir et afin de procurer une certaine contemporanéité. Depuis son arrivée au pouvoir, Bouteflika met sous le projecteur l'impact des langues étrangères surtout celui du français, il admettait l'implication positive dans la croissance du pays et la floraison de sa jeunesse. Il a toujours mis en valeur la langue française dans ses discours et l'a souvent qualifiée de langue transporteuse de connaissances et d'une civilisation qui tente d'enrichir la nôtre.

L'Etat algérien sous la présidence d'Abdelaziz BOUTEFLIKA semble donc donner naissance à une nouvelle politique linguistique qui instaure le français dans le quotidien des algériens en touchant les représentations linguistiques plus que les articles et les lois de la constitution.

Abdelaziz BOUTEFLIKA à travers ces discours politiques attribuait à nouveau à la langue française sa pertinence et administrait de nouvelles réformes où il redonnait valeur aux langues étrangères. A ce propos, nous remarquons la renaissance en masse des établissements scolaires privées qui ont autrefois été interdits. En 2003, une autre réforme a fait apparence. Cette dernière énonce que le français est dorénavant enseigné à partir de la troisième au lieu de la quatrième année du primaire.

Dans la même perspective, R. SEBAA (enseignant-chercheur et professeur de sociologie et d'anthropologie linguistique) relate dans un discours sur la langue française que:

Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégie de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue de l'université, elle demeure la langue de l'université (El Watan 01/09/1999).

A travers son discours R. SEBAA cherche à nous retracer l'évidence de l'existence du français sur le terrain linguistique algérien. D'autre part, il nous agrmente ses propos en conférant une illustration sur l'aspect contradictoire qu'acquiert le français sur le terrain et en dehors de lui.

Décidément et bien évidemment, le français est aménagé étant première langue étrangère. Or, à ces circonstances la haute autorité de l'Etat algérien, son commandement et sa tutelle se destinent à la masse totale des algériens en ayant recours au français.

Il était certain que l'enseignement initial dans ses trois différents paliers primaire, moyen et secondaire était fourni en la langue arabe toutefois, le français restait la langue élue pour émettre les contenus cruciaux surtout dans les domaines de sciences et de médecine où l'emploi des termes et des jargons est absolument en français. De la sorte, l'enseignement supérieur octroie une place majestueuse à la langue française en l'envisageant comme étant un moyen efficace transportant la science, d'où l'évolution et la modernité dont il parlait Abdelaziz BOUTEFLIKA.

En janvier 2008, le ministère de l'enseignement supérieur pour sa part régit, avec la collaboration du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Alger, une pédagogie convoitant à fournir des cours de langue française à tous les universitaires.

Encore, plus d'une vingtaine de centres d'enseignement intensif des langues étaient mis en place. Inlassablement nous témoignons la proclamation d'un autre programme : « Appui à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie ». Dans le même sillage, nous avons assisté à

l'inauguration d'un laboratoire national de recherche en didactique du français langue étrangère en contexte plurilingue à l'Université d'Ouargla.

Néanmoins et au mépris de tous les efforts approuvés, le français continue à être victime de son passé colonial que les tenants de l'arabisation n'arrêtent de recourir à chaque occasion pour exprimer leur disposition antagonique vis-à-vis du français.

A la lumière de tout ce qui précède, nous concluons que le français est courant et se manifeste de toutes parts dans la vie des algériens, il pénètre leur quotidien sur tous les domaines: les échanges verbaux et écrits, le travail, l'école, les mass médias, etc. Malgré cela, il est à signaler qu'e le français entre en concurrence perpétuelle avec d'autres idiomes : l'arabe moderne, l'arabe algérien et ses variétés, le berbère et ses variétés.

Plus de soixante ans d'autogestion et d'indépendance, le français devient un trait saillant du champ linguistique algérien dans lequel il n'a jamais cessé d'exister. Un français qui, avec ses spécificités sociolinguistiques, demeure pour tout locuteur algérien un butin de guerre qui est devenu non seulement sa propriété, mais aussi sa langue nationale si ce n'est dans les textes constitutionnels, du moins à travers un recours linguistique habituel.

Le contexte sociolinguistique algérien, avec ses agencements linguistiques, ne demanderait pas un effort particulier, car il vit déjà un plurilinguisme quotidien. Faisant preuve d'un plurilinguisme et profitant d'un hasard dialectologique, il pouvait aller de l'avant, réussir socialement et accéder à la culture et au modernisme. Or, il est regrettable que les attentions idéologiques et sociopolitiques fussent un embarras capital à cette promotion, en barrant la route aux locuteurs algériens de séjourner en quiétude avec les langues dans lesquelles ils ont grandi, et ceci pendant plusieurs années, jusqu'à l'accession d'Abdelaziz BOUTEFLIKA qui a fait que cette tendance de monolinguisme vit ses dernières heures tout en cédant la place à une époque où le plurilinguisme devient un facteur caractérisant le paysage linguistique algérien.

Actuellement, le français est quasiment utilisé dans tous les domaines et par tout individu espérant l'efflorescence, le progrès et l'ouverture sur le monde. L'arabe classique pour sa part, a connu au lendemain de l'indépendance par les différentes considérations

adhérentes un accroissement immense. Cependant, ce compartiment est certes devenu la langue officielle et nationale en Algérie, mais ceci n'est qu'une apparence virtuelle. En vérité, l'arabe littéraire n'est que synonyme des manifestations écrites et n'est jamais perçue comme étant une langue de la communication spontanée et son emploi se limite uniquement à des conditions formelles contrairement à l'arabe dialectal.

II.2. Le français en Algérie.

La société algérienne qui témoigne de la présence de plusieurs langues ou variétés de langues locales mais aussi étrangères occupant chacune sa place ou son statut spécifique, réfère à un exemple édifiant ayant connu un vécu bilingue prescrit par des exigences historiques ou coloniales mêlé entre l'arabe et le berbère avec leurs variétés et le français avec ses altérités. Chacune de ces dernières détient ses raisons d'être, ou plus exactement son histoire que nous avons évoquée précédemment. Nous reprenons brièvement que l'histoire de l'existence du français en Algérie débute avec la colonisation, dont la finalité des militants français ne se résumait pas à la confiscation des terres des biens de l'Algérie mais elle s'étalait jusqu'à arriver à leur culture et leur langue.

Ce qui est à être discuté à travers cette partie, fait référence à la question de la place concrète de la langue et la culture française au sein de la société algérienne. Le rapport permanent du français avec toutes les autres langues en présence sur le contexte linguistique algérien, consiste à lui donner une certaine particularité typiquement algérienne qui, puisée des référents culturels et identitaires des algériens, illustre entièrement le vécu et le quotidien de ses derniers.

Etant un système évolutif, conventionnel et social, il est très évident que les langues se croisent et s'entremêlent sur un même cadre social, tout en donnant naissance aux phénomènes de plurilinguisme et de bilinguisme.

Parler de coexistence concomitante de plusieurs langues en Algérie, nous mène à dire que « langue » et « identité culturelle » sont deux variables indissociables, dans la mesure où chaque langue véhicule une culture, ce qui fait que chacune dépend de l'autre. Chose que confirme A. SAYAD qui, selon lui :

Dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale . (A. SAYAD, 1967 : 205).

C'est dans un tel raisonnement que s'est façonnée la particularité du langage de l'algérien. Une particularité d'un arabe algérien développé et réformé par l'implication d'un nombre important de termes et d'expressions nouvelles et une langue française réaccoutumée à une atmosphère en une reconstitution permanente.

II.2.1. Réalité du français en Algérie

Bien après l'indépendance, et dans une Algérie totalement francisée, trois catégories de locuteurs façonnent le champ culturel algérien :

- des francophones qui sont fidèles à la langue française et qui parlent véritablement le français dans leur vie quotidienne.
- des francophones qui usent le français dans des situations bien particulières et pour des besoins opérationnels. Ces derniers font preuve d'un usage alternatif entre le français et l'arabe.
- des francophones passifs qui comprennent et saisissent cette langue mais qui, pour une raison ou une autre ne la pratiquent pas. (QUEFFELEEC, A. et Al, 2002)

Cette situation a associé le français à la colonisation française dans un conflit éternel avec la langue arabe symbole de l'identité arabo-musulmane. Cette dernière fut langue nationale et officielle jusqu'aux années 70. En revanche, la langue française pour, sa part, fut première langue étrangère depuis 1962.

Ce rapport conflictuel entre les deux langues, n'a jamais privé la langue française de se doter d'une place magistrale dans la réalité algérienne, et cela est examiné à tous les niveaux : économique, scientifique, médical, éducatif et social. Ainsi, la langue française a connu un élargissement au sein de la société algérienne qui lui confère une certaine supériorité notamment dans l'environnement intellectuel. D'autant plus, beaucoup de sujets algériens usent le français dans de multiples domaines et plus régulièrement dans la vie de tous les jours.

Véritablement, le français demeure un mécanisme capital pour la population algérienne, Cela se manifeste dans leurs différents secteurs d'activité, ainsi qu'à l'école, à l'image de la société dans son ensemble. En effet, le français est muni d'un statut remarquable à l'université.

Par conséquent et en dépit des innombrables procédures mis en place par l'Etat algérien indépendant, le statut de la langue française a toujours persisté et a même touché le secteur médiatique où il se pourvoit d'un rôle prépondérant comme le souligne la presse francophone.

Au début des années 90, les défenseurs de l'arabisation et pour des raisons spéculatives, ont enfin validé la loi qui a permis au peuple algérien d'élire la première langue étrangère qui va être assurée au primaire. Le choix était censé être fait entre deux langues étrangères : le français et l'anglais. Pourquoi le français ? Il aurait été possible de substituer l'anglais par une langue étrangère quelconque. Ce choix de vouloir remplacer le français au détriment de l'anglais nous mène à s'interroger à ce que le français soit réellement étranger pour l'Algérie ?

Le français obtient le statut de première langue étrangère, ce qui fait que cette dernière soit, elle aussi tout comme l'arabe, une langue d'enseignement. Cependant, il est jugé très important de rappeler que l'enseignement des matières scientifiques, contrairement au secteur supérieur, était procuré en langue arabe. Chose qui a fait que face à une telle situation les apprenants rencontrent des difficultés après douze ans de frottement avec la langue arabe. Or, ceci ne nie pas le rôle principal du français à instruire des générations.

Le français témoigne d'une propagation flagrante. Pour un nombre important d'algériens, dont la couche cultivée fait partie, il représentait un armement et un butin de guerre que le colonisateur n'a pu reprendre à son départ, dont le recours au français incarne à la fois le fait de mettre à profit cette conquête qui a coûté le sang de nos ancêtres et ensuite dire à ses adversaires et dans leurs langues que nous sommes d'une identité arabo-musulmane.

Nous constatons que le français, bien qu'étant historiquement associé à la colonisation et à l'oppression, occupe aujourd'hui un statut ambivalent au sein de la société algérienne. Cette langue, symbole de l'ancien occupant, reste profondément enracinée dans le quotidien des Algériens, à la fois rejetée et valorisée selon les contextes et les perceptions.

D'un côté, le français est méprisé et déprécié par une frange de la population et par certains courants politiques qui voient en lui le vestige d'une domination coloniale encore vivace. Pour ces partisans de l'arabisation, promouvoir l'arabe est un acte de résistance culturelle et identitaire, une manière de renouer avec les racines arabo-musulmanes de l'Algérie et de réaffirmer la souveraineté nationale. Le rejet du français s'inscrit alors dans une volonté de se défaire des traces de l'occupation et de protéger

l'identité nationale contre ce qui est perçu comme une influence étrangère persistante. Cette posture s'appuie sur un discours nationaliste, où la langue française est assimilée à un outil d'aliénation culturelle.

Cependant, de l'autre côté, le français est perçu comme un vecteur incontournable de développement scientifique, technologique et économique. Il demeure la langue des sciences, des affaires, de la médecine et des technologies de pointe, domaines dans lesquels l'arabe, malgré les efforts d'arabisation, peine à s'imposer pleinement. Pour une large partie de la population, notamment les élites urbaines, les intellectuels et les jeunes, le français représente une porte d'accès à la modernité et à des opportunités internationales, tant sur le plan académique que professionnel. Il est aussi un outil de communication dans un monde globalisé, facilitant l'échange avec d'autres pays francophones et ouvrant des perspectives dans des secteurs clés comme l'éducation supérieure, la recherche et la diplomatie.

Ainsi, le français en Algérie navigue entre héritage colonial et outil de progrès, pris dans une dynamique où les représentations sociolinguistiques varient en fonction des trajectoires individuelles, des contextes socio-économiques et des orientations politiques. Cette ambivalence traduit les contradictions internes de la société algérienne, qui, tout en cherchant à affirmer son identité postcoloniale, reconnaît l'utilité pragmatique d'une langue qui, malgré son passé controversé, continue de jouer un rôle central dans de nombreux aspects de la vie quotidienne.

II.2.1.1. Le français dans le contexte sociolinguistique algérien

En un monde rassemblé, le contact entre la langue et la culture saisit une place très distinguée dont la relation entre les deux est rétrécie dans la mesure où l'une est intimement liée à l'autre. La langue réfère à une entité de la culture avec quoi l'on relate sa conception et ses pressentiments en matérialisant la pensée. Véhiculant toutes les cultures d'une société, c'est à travers la langue que l'on peut être entendu. En d'autres termes, la langue concrétise la culture et la remet visible et transmissible. Elle est donc une clé permettant d'atteindre différentes cultures étant donné qu'être cultivé implique impérativement la maîtrise d'une langue.

F. DE SAUSSURE stipule que :

Le fait social peut seul créer un système linguistique. La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général ; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune. (F. DE SAUSSURE, 1916 : 15).

La langue est un processus interactif par lequel un individu nourrit sa compétence communicative, en s'intégrant peu à peu à la communauté dans laquelle il vit.

Marqué par distinctes cultures et origines ethniques, le terrain linguistique algérien étant bilingue et/ou multilingue, se caractérise par un l'usage varié de la langue française où l'alternance codique est fortement recourue. Cette dernière ne fait pas preuve d'une méconnaissance de l'une des langues ou variétés de langue parlées, mais plutôt fait preuve d'une fonction identitaire et expressive, celle d'être bilingue ou multilingue. Nous nous permettons donc de dire que les unités linguistiques empruntés à la langue française et qui définissent le français algérien (né du contact du français avec les autres langues en présence) dont on a parlé préalablement, permettent à ces locuteurs bilingues de prouver leurs appartenances sociales.

De ce fait, nous concluons que le contact perpétuel du français avec les langues locales telles que l'arabe dialectal (darja) et les différentes variétés berbères (kabyle, chaoui, mozabite, etc.) a profondément façonné l'identité linguistique du français en Algérie, lui conférant des caractéristiques propres qui le distinguent du français standard tel qu'il est parlé en France ou dans d'autres pays francophones. Ce phénomène de contact linguistique a engendré ce que l'on peut qualifier de français algérien, une variété marquée par des emprunts lexicaux, des particularités phonétiques, des influences syntaxiques et des pratiques discursives hybrides.

Cette concomitance de langues en interaction se manifeste à plusieurs niveaux. D'un point de vue lexical, le français algérien est enrichi de nombreux mots issus de l'arabe dialectal et des langues berbères, intégrés dans le discours quotidien des locuteurs. Ces emprunts ne se limitent pas à des termes spécifiques à la culture locale, mais s'étendent aussi à des expressions idiomatiques, des interjections et des tournures propres à la communication informelle. Par exemple, il n'est pas rare d'entendre des phrases où le français est entremêlé de termes arabes ou berbères pour exprimer des concepts intraduisibles ou pour donner plus de couleur au discours. Ce mélange linguistique, souvent appelé code-switching ou alternance codique, est devenu une

pratique courante dans les interactions sociales, que ce soit dans les conversations informelles, les médias ou même dans certains contextes professionnels.

Au niveau phonétique, le français parlé en Algérie porte les traces des systèmes sonores des langues locales. Les locuteurs peuvent ainsi prononcer certains sons de manière différente, influencés par les particularités phonologiques de l'arabe dialectal ou du berbère. Cette influence se traduit par des accents reconnaissables, des intonations spécifiques et parfois par des modifications dans la prononciation de certains mots ou lettres. De plus, les structures syntaxiques du français algérien peuvent être influencées par les constructions grammaticales des langues locales, créant des formes hybrides qui, bien qu'éloignées du français académique, sont parfaitement compréhensibles et acceptées dans le contexte algérien.

Cette coexistence linguistique témoigne de la manière dont les langues s'influencent mutuellement dans des situations de contact prolongé. Les séquelles de la langue française dans les langues locales sont tout aussi visibles que l'inverse, où les langues locales laissent leur empreinte sur le français. Ce phénomène illustre non seulement l'histoire complexe de la colonisation et de ses impacts linguistiques, mais aussi la capacité des langues à s'adapter et à évoluer en fonction des dynamiques sociales, culturelles et politiques.

Ainsi, le français algérien n'est pas simplement une langue importée par le colonisateur, mais une langue qui s'est métissée avec le temps, intégrant des éléments culturels et linguistiques locaux pour devenir un reflet de l'identité plurielle de l'Algérie contemporaine. Cette hybridité linguistique est le résultat d'un long processus de cohabitation, de résistance et d'appropriation, faisant du français en Algérie une langue à la fois familière et étrangère, héritée du passé colonial mais profondément ancrée dans le présent sociolinguistique du pays.

II.2.1.2. D'un français présent en Algérie vers un français propre à l'Algérie

Etant non seulement une dévolution héritée de plus de cent ans de colonialisme, le français tout comme l'anglais ou n'importe quelle autre langue, se fait intégrer dans la société algérienne par suite de l'effacement des frontières par l'appui de la technologie et de la télécommunication, à ceci s'ajoute l'Internet qui fait que les interactions avec les francophones soient probables et intenses.

La présence du français en Algérie et son contact fréquent avec l'arabe algérien a fait que chacun des deux ait, à des niveaux variés, son impact sur l'autre, ce qui implique forcément la genèse d'un mécanisme néologique.

Les Algériens étant le fruit d'une institution que nous désignons être bilingue, face à deux langues qui s'interpénètrent, articulent un français algérien né du contact du français aux différentes variétés régionales en présence. Un français algérien, façonné par les circonstances sociolinguistiques du pays dans lesquelles il a émergé, se caractérise par un particularisme néologique, tant sur le plan de la forme que du sens, lui conférant une vitalité et une singularité remarquables. Ce français dit algérien demeure le type langagier le mieux servi par l'élite instruite des algériens. Il reflète la posture des algériens à l'égard du français dont toutes ses spécificités se dévisagent comme une touche algérienne cherchent à donner à ce français néologique un air : « national algérien [...] et signifient un refus de le réduire à une langue étrangère » (A. QUEFFELEC et AL, 2002 : 120).

De la sorte, cette interpénétration du français avec les autres variétés linguistiques en présence coopère à lui octroyer son caractère algérien qui est résultat du contexte sociolinguistique algérien, « Il semble que le locuteur colonise à son tour la langue française et la charge d'écarts et particularismes pour exprimer son algérianité » (ibid).

En définitive, le français algérien, tout en se distinguant nettement du français originel de France, s'est forgé une identité propre qui reflète les réalités sociolinguistiques, culturelles et historiques de l'Algérie. Ce processus de différenciation ne se limite pas à une simple variation linguistique ; il s'agit d'une reconstruction du français dans un contexte local, où cette langue a été non seulement adoptée, mais aussi adaptée pour répondre aux besoins expressifs et communicationnels des locuteurs algériens.

Le français en Algérie ne se contente plus d'être la langue de l'ancienne puissance coloniale ; il a su s'inscrire dans un champ expansif qui dépasse les frontières rigides de la langue académique, devenant un outil de communication polyvalent. Il s'est enrichi de références culturelles locales, de mots empruntés à l'arabe dialectal et aux langues berbères, ainsi que de tournures spécifiques qui traduisent des réalités propres au contexte algérien. Ce métissage linguistique confère au français algérien une autonomie

et une singularité qui le distinguent des autres variétés de français parlées dans le monde.

De plus, ce français approprié par les Algériens revêt un statut diplomatique particulier. Il occupe une position intermédiaire entre la langue nationale et les langues locales, servant de pont entre différentes sphères sociales et culturelles. Dans les domaines de l'éducation, des médias, de la science et des affaires, le français reste un vecteur essentiel de savoir et d'ouverture sur le monde. Toutefois, il ne s'agit plus d'un simple instrument de domination culturelle ; il a été réapproprié pour devenir un moyen d'expression authentique, aligné sur les valeurs, les aspirations et les vécus des Algériens.

Ce processus d'appropriation linguistique témoigne de la volonté des locuteurs de remettre le français en adéquation avec leur réalité quotidienne. Le français algérien permet aux individus de révéler ce qu'ils ressentent, pensent et expérimentent dans une langue qui, bien qu'elle ne soit pas leur langue maternelle, est devenue une partie intégrante de leur identité linguistique. Cette langue hybride sert ainsi à exprimer des idées complexes, à partager des expériences uniques et à articuler des réflexions sur des sujets variés, tout en restant fidèle aux particularités culturelles algériennes.

En somme, le français algérien incarne un paradoxe fascinant : il est à la fois héritage colonial et outil de modernité, langue étrangère et langue familière, vecteur de mémoire historique et moyen d'expression contemporaine. Ce statut équivoque fait de lui un élément central du paysage linguistique algérien, où il continue d'évoluer en réponse aux dynamiques sociales, politiques et culturelles du pays.

II.2.1.3. L'Algérie d'aujourd'hui et le français

L'Algérie étant influée par cent trente-deux ans avec la France, se prétend francophone bien qu'elle n'adhère pas à la Francophonie en tant qu'organisation. Afin de saisir cette contradiction, il va falloir comprendre que la langue française en Algérie fait le sujet d'une évitable ambiguïté, qui expose des caractéristiques culturelles, sociales, identitaires et politiques. D'autre part, pour évoquer la place qu'occupe le français dans l'Algérie d'aujourd'hui, il faut examiner et s'interroger sur la situation actuelle.

Peu d'années après l'indépendance, le français a survécu à tendre ses racines en Algérie et continue ainsi jusqu'à arriver à devenir sa langue officielle.

Après quelques années d'autogestion, le français a connu une expansion excessive en Algérie :

L'étendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semble être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien . (A. QUEFFELEC, 2002 : 37).

Véritablement, la langue française détient donc un emplacement incomparable dans les propriétés économique, sociales, éducatives aussi bien que dans l'enseignement universitaire et dans le secteur médiatique dont une proportion importante de la presse, qu'elle soit privée ou publique, télévisé ou écrite, est exprimée en français.

Faisant preuve d'un nombre important d'algériens pratiquant plus ou moins cette langue véhiculaire, aujourd'hui, le français est enseigné à partir de la troisième année du primaire. Il dispose d'une place également dans le moyen et dans le secondaire ainsi que dans le supérieur particulièrement dans les matières techniques et scientifiques. Il est aussi adopté dans de nombreuses écoles privées. D'autant plus, le français est souvent perçu comme une clef indispensable permettant de continuer ses études à l'étranger, sa maîtrise pour les jeunes est synonyme de l'émigration.

L'édition des livres, le français jouit d'une part très significative. Ses quelques dernières années la langue française témoigne d'un envol immense en littérature. Le secteur économique pour sa part ne chemine qu'en français ou en anglais.

Quant au secteur éducatif, il importe d'y constater un accroissement de la langue française, à la différence du secteur de l'enseignement supérieur qui depuis le temps et jusqu'à nos jours, suscite l'intérêt de tous ses acteurs directs, qui accentuent tous que le français représente un outil pédagogiques très efficace permettent de répondre à leurs attentes et qui convoie au système international de l'enseignement supérieur.

D'autre part, le français se conçoit omniprésent dans le langage habituel des algériens. Par sa collaboration avec autres langues parlées, le français devient une particularité algérienne en prenant des expressions françaises et leur donner une tournure locale comme dans l'exemple présent : *répondit-lah* (je lui ai répondu). C'est

ce que nous avons appelé antérieurement l'appropriation du français qui fait référence à une façon de parler inédite à laquelle s'unit le français. En outre, nous ajoutons qu'aujourd'hui les pratiques langagières au sein de la communauté algérienne garantissent une certaine précarité en ce qui concerne le recours aux langues en présence, autant que le permet le fait qu'un seul locuteur peut migrer d'une langue à une autre, parfois à plusieurs dans la même communication, faisant preuve de ce fait d'un incontestable plurilinguisme.

Ainsi, nous synthétisons que le terrain linguistique algérien actuel est marqué par une omniprésence de la langue française qui, loin de se limiter à un simple héritage colonial, s'est inscrite durablement dans les pratiques quotidiennes et institutionnelles des Algériens. Aux côtés de la langue arabe, le français est devenu un véhicule central de la culture algérienne, transcendant les clivages historiques pour s'intégrer dans des domaines variés tels que l'éducation, les médias, la littérature, les sciences, et même la vie sociale informelle.

Cette cohabitation linguistique entre l'arabe et les langues étrangères façonne aujourd'hui un paysage pluriel et évolutif. Si l'arabe, langue officielle et symbole de l'identité nationale, demeure valorisé dans les sphères administratives, institutionnelles et religieuses, le français conserve une place largement installée dans de nombreux domaines, notamment dans l'enseignement supérieur, les sciences, les technologies et certains secteurs économiques. Parallèlement, l'anglais connaît une progression notable, en particulier dans les champs scientifiques et technologiques, où il s'impose progressivement comme langue de référence à l'échelle internationale. Toutefois, cette montée en puissance de l'anglais ne s'effectue pas au détriment d'un recul significatif du français, qui continue d'assurer une fonction centrale dans l'accès aux savoirs, la transmission des connaissances et la circulation des discours spécialisés.

Il en ressort que le français demeure largement présent dans l'espace algérien : dans les écoles et les universités, dans les administrations, les médias, ainsi que dans les pratiques langagières quotidiennes, notamment en milieu urbain. Cette présence témoigne d'une adaptation du français aux réalités sociolinguistiques locales, où il est mobilisé à la fois pour des raisons pratiques, académiques et professionnelles, mais aussi comme ressource expressive dans les interactions ordinaires. En Algérie, le

français ne peut plus être envisagé uniquement comme une langue étrangère héritée du passé colonial ; il s'inscrit désormais comme une composante durable du répertoire linguistique des locuteurs, aux côtés de l'arabe et des langues berbères, tout en coexistant avec l'essor progressif de l'anglais.

Par ailleurs, le français jouit d'une place non négligeable dans la formation des élites intellectuelles et professionnelles. Les compétences en langue française sont souvent associées à des opportunités de réussite sociale et professionnelle, renforçant ainsi son attrait auprès des jeunes générations. De plus, la richesse de la littérature algérienne d'expression française illustre la manière dont cette langue a été réappropriée pour exprimer des réalités locales, des identités plurielles et des expériences propres à l'histoire et à la société algériennes.

En somme, le français en Algérie apparaît comme une langue de communication essentielle, facilitant les interactions dans des contextes variés, qu'ils soient formels ou informels. Il est également une langue de transmission du savoir, permettant l'accès à des ressources éducatives et scientifiques de portée internationale. Enfin, le français est devenu une langue médiatrice d'une culture hybride, à la croisée des influences arabes, berbères et occidentales, illustrant la complexité et la richesse du paysage sociolinguistique algérien. Cette dynamique linguistique témoigne d'un équilibre fragile entre mémoire historique, besoins pratiques et aspirations identitaires, où le français continue de jouer un rôle central dans la construction de l'Algérie contemporaine.

Le statut du français en Algérie est complexe et profondément ancré dans l'histoire coloniale du pays. De nos jours, le français reste une langue utilisée dans les domaines de l'éducation, des médias et des affaires. Il incarne simultanément un patrimoine colonial et un instrument de modernité. Il est essentiel dans la formation des identités socio-culturelles, illustrant les conflits entre arabité et francophonie. En dépit des tentatives de promotion de l'arabe, le français persiste à affecter les dynamiques sociales et économiques, reflétant une réalité multilingue dans laquelle chaque langage véhicule des significations et des appartenances propres.

II.3. L'Oranie à travers Ain Témouchent

L'Oranie, région située dans le nord-ouest de l'Algérie étant riche en histoire, en culture et en diversité géographique, est connue pour ses paysages variés, allant des plages méditerranéennes aux montagnes vertes, ainsi que pour son patrimoine architectural et ses traditions vivantes.

Au cœur de cette région se trouve la ville d'Aïn Témouchent, une commune qui incarne à la fois l'héritage historique de l'Algérie et les dynamiques contemporaines qui la façonnent. Ancienne station balnéaire prisée, Aïn Témouchent est aujourd'hui un carrefour culturel et économique, où se mêlent influences arabes, berbères et françaises. A travers cet axe, nous mettons en lumière l'importance de la ville d'Aïn Témouchent dans le contexte plus large de l'Oranie, tout en soulignant les enjeux linguistiques, sociaux et identitaires qui caractérisent cette région dynamique. En explorant les interactions entre Aïn Témouchent et l'Oranie, nous pouvons mieux comprendre comment cette ville contribue à la mosaïque culturelle algérienne et comment elle s'inscrit dans les évolutions sociopolitiques du pays.

II.3.1. Particularités identitaires de l'Oranie

L'Oranie est une région située dans la partie occidentale de l'Algérie, bordée par la mer Méditerranée au nord. Elle s'étend des côtes maritimes jusqu'aux montagnes de l'Atlas tellien, englobant les villes d'Aïn Témouchent, Tlemcen, Oran, Saida, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Tiaret, Mostaganem et Oran. Cette région étant caractérisée par une diversité de paysages, elle a été historiquement un carrefour culturel, influencé par des civilisations variées comme les Andalous, les Ottomans et les colonisateurs français.

La région de l'Oranie représente à la fois une entité territoriale, sociale et historique, mais elle est également d'un grand intérêt pour notre recherche en tant qu'entité sociolinguistique.

De ce fait, il est jugé très important de noter que le nord l'Algérie et plus précisément l'Oranie ont été dirigés par plusieurs puissances ainsi que civilisations étrangères, et ce depuis l'époque de l'invasion romaine jusqu'à nos jours. Ayant toutes un impact socio-identitaire sur le terrain linguistique algérien. Toutefois, il reste encore

à faire face à l'héritage de la colonisation française, qui continue pour sa part d'influencer inlassablement la réalité algérienne.

L'Oranie a donc connu des occupations espagnoles et françaises, ce qui a façonné son identité culturelle, c'est pourquoi nous constatons que le parler oranais est un mélange unique d'arabe, de berbère, de français et d'espagnol, illustrant un syncrétisme linguistique dont la population oranaise est majoritairement arabe et berbère, mais elle est également marquée par des influences méditerranéennes. Cette coexistence est essentielle pour la richesse culturelle de la région.

Cette diversité linguistique qui caractérise le paysage sociolinguistique de l'Algérie demeure essentielle pour comprendre cette particularité identitaire de l'Oranie.

Par ailleurs, l'urbanisation rapide a entraîné une mixité ethnique accrue, créant des tensions mais aussi des opportunités d'enrichissement culturel. Malgré ces tensions, il existe un désir croissant de réconciliation culturelle et de valorisation des identités multiples. Alors, l'Oranie étant une région où se mêlent diverses identités culturelles et linguistiques, façonnées par une histoire complexe, il illustre des tensions identitaires. Or, la richesse culturelle de l'Oranie offre des perspectives prometteuses pour une coexistence harmonieuse. La reconnaissance et la valorisation de cette diversité sont essentielles pour construire une identité collective inclusive qui reflète le patrimoine unique de cette région algérienne.

L'Oranie, riche de son histoire et de sa diversité culturelle, se caractérise par des particularités identitaires en perpétuelle évolution dans un contexte moderne. Cette région, en tant que carrefour de civilisations, a toujours été le théâtre de rencontres et d'échanges entre différentes cultures. Aujourd'hui, cette dynamique se manifeste à travers une pluralité d'expressions artistiques, notamment la musique et la gastronomie, qui témoignent de l'héritage andalou, ottoman et français.

II.3.1.1. Influence culturelle contemporaine

La musique raï est un exemple frappant de cette fusion culturelle. En intégrant des éléments traditionnels arabes et des influences modernes, elle incarne l'esprit libre et innovant des habitants de la région. Les festivals de musique, tels que le Festival Raï d'Oran, attirent des artistes du monde entier et renforcent l'identité culturelle locale tout

en promouvant une image positive de la ville sur la scène internationale. Comme le souligne MARGARET KARTOMI dans ses recherches sur la transculturation musicale,

la transculturation musicale n'intervient que lorsqu'un groupe de personnes sélectionne les organisations, les caractéristiques et les principes d'autres cultures musicales pour les adopter. (J. MARGARET KARTOMI, 1981 : 233)

Aujourd'hui, cet échange entre différentes cultures se manifeste à travers une pluralité d'expressions artistiques, notamment la musique et la gastronomie, qui témoignent de l'héritage andalou, ottoman et français.

II.3.1.2. Urbanisation et défis identitaires

L'urbanisation rapide de l'Oranie a également engendré des défis en matière d'identité. La migration interne vers les villes a créé une mosaïque ethnique encore plus complexe. Bien que cette mixité puisse engendrer des tensions sociales, elle offre également des opportunités pour un enrichissement mutuel. Comme l'affirme A. LAKJAA :

l'appropriation de l'espace urbain par les habitants est un processus dynamique qui reflète les tensions entre les identités culturelles et les structures sociales. (A. LAKJAA, 1996 : 93)

Les jeunes générations, conscientes de cette diversité, cherchent à forger une identité collective qui embrasse toutes les facettes de leur héritage culturel.

Ainsi, l'Oranie n'est pas seulement un lieu géographique délimité par des frontières administratives ; c'est un espace vivant et dynamique, riche d'une histoire marquée par des vagues successives de civilisations, de cultures et de langues. Cette région, qui englobe des villes emblématiques comme Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Aïn Témouchent, est un véritable carrefour des identités, où les influences arabes, berbères, andalouses, ottomanes et françaises se sont rencontrées, entremêlées et parfois confrontées. Héritages multiples, visibles non seulement dans l'architecture ou les traditions, mais aussi dans les pratiques linguistiques et culturelles des habitants. Le dialecte oranais, par exemple, est un mélange unique

Chaque ville, chaque village, chaque quartier de l'Oranie porte les traces de l'arabe algérien, de berbère et de français, reflétant cette richesse interculturelle. De même, la

musique raï, née dans cette région, illustre parfaitement cette fusion des influences locales et étrangères, devenant un symbole de l'identité oranaise moderne.

Mais au-delà de cette diversité historique, l'Oranie incarne également une région tournée vers l'avenir, où les questions d'identité ne sont pas perçues comme des barrières, mais comme des opportunités de dialogue et de cohésion sociale. Les habitants de cette région ont appris à naviguer entre ces différentes influences, à les intégrer dans leur quotidien, créant ainsi un modèle d'inclusion et de tolérance. Cette capacité à embrasser la diversité est aujourd'hui un atout majeur pour l'Oranie, dans un monde où les identités se recomposent et où les sociétés cherchent à concilier traditions et modernité.

L'avenir de l'Oranie repose sur sa capacité à préserver et valoriser sa diversité culturelle et linguistique, tout en favorisant une cohésion sociale harmonieuse. Cette région, riche de son histoire et de son brassage de populations, se distingue par un patrimoine linguistique varié où coexistent l'arabe dialectal, le tamazight et le français et même l'espagnol, chacun portant l'empreinte des dynamiques historiques et sociales qui ont façonné l'Algérie contemporaine.

Dans cette perspective, plusieurs défis et opportunités se dessinent. La préservation des langues locales constitue un enjeu central, tant pour la transmission du patrimoine immatériel que pour le maintien d'une identité régionale forte. L'encouragement à l'apprentissage et à l'usage des langues locales dans les sphères publiques et éducatives permettrait de lutter contre l'érosion linguistique et d'assurer une meilleure représentation de la diversité oranaise.

Par ailleurs, la promotion des arts traditionnels, qu'il s'agisse de la musique, de la littérature ou des expressions artistiques populaires, joue un rôle essentiel dans la perpétuation des traditions et leur adaptation aux réalités contemporaines. L'Oranie, avec son héritage musical emblématique du raï et ses influences culturelles multiples, illustre parfaitement la richesse d'un métissage qui continue d'évoluer au fil des générations.

Enfin, l'ouverture aux échanges internationaux représente une opportunité majeure pour inscrire la région dans une dynamique globale tout en préservant son

identité propre. Le développement d'initiatives culturelles et linguistiques favorisant les interactions avec d'autres pays méditerranéens et francophones permettrait d'enrichir le paysage socioculturel de l'Oranie, tout en renforçant son attractivité sur le plan économique et touristique.

Ainsi, l'Oranie incarne une vision de l'Algérie où la diversité n'est pas un facteur de division, mais une richesse à valoriser. La coexistence harmonieuse des identités multiples témoigne de la capacité d'adaptation et de résilience des populations locales, façonnant un espace sociolinguistique unique où les héritages du passé s'entrelacent avec les dynamiques du présent pour dessiner un avenir prometteur.

II.3.2. Ain Témouchent : histoire et diversité linguistique

Fondée sur des vestiges antiques, la ville d'Ain Témouchent a été tour à tour occupée par différentes civilisations, notamment les Romains, les Arabes, puis les Français, chacun laissant son empreinte sur le paysage linguistique et culturel de la région. Cette succession de dominations a contribué à la complexité linguistique actuelle, où se côtoient l'arabe, le berbère et le français, reflet des différentes strates historiques.

Sous la période coloniale, Ain Témouchent a connu un développement urbain et économique considérable, notamment grâce à l'exploitation agricole, qui en a fait un centre agricole majeur dans la région du Sahel oranais. Ce développement s'est accompagné d'une francisation progressive de l'administration, de l'enseignement et des pratiques quotidiennes, marquant durablement la population locale. Après l'indépendance, la ville a continué de croître, s'adaptant aux nouvelles dynamiques politiques et économiques de l'Algérie indépendante, tout en conservant les traces de son passé colonial à travers l'usage persistant de la langue française dans plusieurs sphères.

Le statut administratif de la ville a également évolué, avec la promulgation de la loi n°84-09 du 4 février 1984 qui a redéfini l'organisation territoriale de l'Algérie. Cette loi a permis à Ain Témouchent d'acquérir son autonomie en tant que Wilaya, se détachant ainsi de Sidi Bel Abbès. Ce changement a renforcé le rôle de la ville en tant

que centre administratif et politique régional, attirant de nouveaux habitants et développant davantage son infrastructure.

Aujourd'hui, Ain Témouchent bénéficie d'un emplacement stratégique entre la mer Méditerranée et les grandes villes comme Oran, Tlemcen et Sidi Bel Abbès. Cette position géographique en fait une destination touristique prisée, grâce à ses plages, ses sites historiques et sa nature environnante. Le tourisme joue un rôle important dans l'économie locale, tout comme l'agriculture et le commerce. La ville est ainsi devenue un carrefour culturel et linguistique, où les influences arabes, berbères et françaises s'entrelacent dans les pratiques quotidiennes de ses habitants.

La diversité linguistique de la ville reflète donc son histoire riche et mouvementée. L'arabe dialectal est largement parlé dans la vie quotidienne, tandis que le français reste présent dans l'éducation, l'administration, et les échanges professionnels. Le berbère, bien que moins dominant, constitue également une composante importante de l'identité linguistique locale, surtout dans les zones rurales environnantes. Cette coexistence des langues témoigne de l'identité plurielle d'Ain Témouchent, une ville à la croisée des traditions locales et des héritages coloniaux, intégrée dans une Algérie en constante évolution.

D'une vieille cité berbère ... riche en vestiges de plusieurs siècles successifs, laquelle cité apparaît au XXème siècle comme le renouvellement moderne de l'antique Albulae [ville blanche], citadelle et grande ville romaine du IVème siècle (S. MOUSSA-BOUDJEMAA, 2009 : 112).

II.3.2.1. Contexte linguistique

La situation linguistique d'Ain Témouchent est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques. L'arabe algérien est la langue dominante dans les interactions quotidiennes, tandis que l'arabe standard est utilisé dans les contextes formels et l'éducation. Le français, héritage de la période coloniale, conserve une place importante dans l'administration et l'enseignement supérieur. Sans pour autant oublier la présence de l'espagnol dans le parler des témouchentois, vu que la ville a connu une conquête espagnole, parmi les mots d'origine espagnole présents dans le langage quotidien, on peut citer : « *saqwila* », « *sabata* », « *boleta* », « *fichta* », « *changla* »

venant respectivement des mots espagnols suivants : escuela (école), zabato (chaussure), pelota (ballon), fiesta (fête), chancla (tongue).

les Espagnols sont plus que deux fois plus nombreux que les Français de souche. [...] une grande partie de l'Oranie– est davantage une colonisation hispano-française. (R. AINAD TABET, 1999 : 112-113).

On évoque ainsi une colonisation à la fois franco-espagnole en Oranie, ce qui souligne la pluralité des influences coloniales européennes dans cette région.

Une richesse linguistique semble définir notre ville de recherche Ain Témouchent. Cette réalité linguistique est conçue d'une certaine collectivité qui découle de plusieurs civilisations, de maints faits historiques ainsi que de productions linguistiques et de représentations.

Ain Témouchent présente une situation de diglossie, où l'arabe standard et l'arabe algérien coexistent avec des fonctions sociales distinctes.

La situation linguistique complexe à Ain Témouchent influence d'une part les pratiques langagières des habitants ainsi que leur identité culturelle. D'autre part, elle nous invite à s'interroger sur la politique linguistique de la ville.

La situation linguistique à Ain Témouchent est complexe et impacte à la fois les pratiques linguistiques des habitants et leur identité culturelle. Elle soulève également des questions sur la politique linguistique de la ville. En Algérie, cette politique, fortement axée sur l'arabisation, a influencé le paysage linguistique d'Ain Témouchent, comme dans le reste du pays. Mise en œuvre après l'indépendance en 1962, elle vise à établir l'arabe standard comme langue nationale et officielle, remplaçant progressivement le français dans des secteurs tels que l'éducation et l'administration. Cependant, le français continue d'occuper une place importante, notamment dans l'éducation et les affaires, où il est perçu comme un vecteur de modernité et un outil essentiel pour l'enseignement des sciences et des technologies. Dans plusieurs régions, y compris Ain Témouchent, le français reste largement utilisé, illustrant ainsi une coexistence linguistique complexe. Les constitutions algériennes depuis 1963 affirment que «l'arabe est la langue de l'État», avec des lois promouvant son utilisation dans tous les aspects de la vie publique. Malgré cette forte tendance à l'arabisation, le français

conserve un rôle crucial dans la vie quotidienne et professionnelle, reflétant un paysage linguistique dynamique où tradition et modernité coexistent.

En somme, la politique linguistique à Ain Témouchent, tout comme dans le reste de l'Algérie, bien qu'orientée vers une arabisation progressive et complète, témoigne néanmoins de signes évidents de pluralisme linguistique. L'algérien, dans son quotidien et dans ses diverses sphères d'activité, voit une coexistence particulière entre l'arabe, langue officielle et symbole de l'identité nationale, et le français, qui continue de jouer un rôle crucial dans la communication, l'administration, l'éducation, et les échanges professionnels. Cette situation reflète un paysage linguistique dynamique où les langues traditionnelles s'entrelacent avec celles de la modernité, comme une manière d'adopter et de concilier les héritages culturels tout en répondant aux exigences contemporaines d'une société en mutation. Le français, loin d'être totalement évincé par l'arabisation, s'impose donc comme un vecteur important de développement, surtout dans les secteurs scientifiques, économiques et technologiques. Ce pluralisme linguistique est ainsi le fruit d'une évolution historique marquée par les influences coloniales, mais aussi par les aspirations nationales, créant un environnement où tradition et modernité se rencontrent et interagissent de manière complémentaire.

II.3.2.2. Accent et parler local d'Ain Témouchent

Le parler local d'Ain Témouchent présente des particularités qui le distinguent des variétés d'arabe algérien d'autres régions. Ces spécificités linguistiques contribuent à l'identité culturelle de la ville et de ses habitants.

Les spécialistes de la situation sociolinguistique en Algérie comme K. TALEB-IBRAHIMI, soulignent la complexité de cette réalité, qui varie selon les différentes régions du pays. Ils mettent en avant les multiples langues en contact et les dynamiques de cohabitation qui en résultent, illustrant ainsi la diversité linguistique présente sur le terrain algérien.

Nous sommes donc confrontés en Algérie, à une situation de multilinguisme complexe par l'imbrication des variétés en présence, tant sur le plan des représentations, des domaines d'utilisation que des pratiques des locuteurs algériens. (K. TALEB-IBRAHIMI, 2000 : 68).

L'évolution du dialecte local est profondément ancrée dans l'histoire mouvementée de la région, façonnée par une succession d'échanges et de contacts avec diverses civilisations. Chaque période historique a laissé son empreinte linguistique, modifiant progressivement le parler des habitants et contribuant à la richesse de leur expression. Ces influences ne se sont pas limitées à l'ajout de nouveaux mots ; elles ont aussi introduit des structures grammaticales et des tournures syntaxiques particulières, qui se sont progressivement intégrées à l'usage quotidien.

L'arabe, le berbère, le turque, l'espagnol et le français figurent parmi les langues qui ont enrichi le lexique local, chacune reflétant un pan de l'histoire régionale. L'arabe, dominant depuis des siècles, a profondément marqué la syntaxe et la phonétique du dialecte, tandis que le berbère, langue ancestrale, a laissé une empreinte durable sur certaines expressions et tournures idiomatiques. L'influence espagnole, quant à elle, s'explique par les échanges commerciaux et culturels avec la péninsule ibérique, en particulier durant la période andalouse et les occupations temporaires de certaines villes côtières. Enfin, le français, introduit durant la colonisation, a imprégné le vocabulaire technique, administratif et scolaire, et continue d'influencer les pratiques linguistiques actuelles.

Cette diversité linguistique illustre la richesse socioculturelle de la région et met en lumière la complexité sociolinguistique qui caractérise son évolution. En effet, le dialecte local ne cesse de se transformer, influencé par les nouvelles dynamiques sociales, l'urbanisation et l'essor des technologies de communication, qui favorisent l'introduction de nouveaux emprunts et l'adoption de registres variés. Cette pluralité témoigne d'une identité linguistique en constante adaptation, façonnée par l'histoire et les interactions humaines. C'est dans cette optique que l'on évoque la complexité sociolinguistique à travers une : « coexistence dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent cette diversité à leurs besoins expressifs » (id., 2000 : 63).

Cette variété linguistique joue un rôle crucial dans la construction de l'identité locale. Elle renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur communauté et à leur histoire. Les expressions idiomatiques sont souvent utilisées dans les interactions quotidiennes, soulignant l'importance de la langue comme vecteur de transmission des valeurs et traditions culturelles.

Par conséquent, Ain Témouchent, tout comme d'autres régions de l'Algérie, se trouve confrontée à des défis linguistiques majeurs, en particulier lorsqu'il s'agit de préserver la richesse et la diversité des langues locales tout en s'adaptant aux exigences imposées par la mondialisation. Comme le souligne J. -L. CALVET (2002), la mondialisation engendre une hiérarchisation des langues, favorisant les plus diffusées au détriment des langues minorées, ce qui accentue le risque de marginalisation de langues comme le berbère ou l'arabe dialectal. L'essor des technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'influence croissante des langues internationales (notamment le français et l'anglais), représentent à la fois un défi et une opportunité pour ces langues locales (G. LÜDI et B. PY, 2003). Dans ce contexte, la promotion du multilinguisme devient une priorité essentielle, comme le préconisent D. COSTE, D. MOORE et G. ZARATE (2009), en soulignant l'importance d'une éducation plurilingue pour répondre aux enjeux identitaires et communicationnels contemporains.

Cela passe par la valorisation et la préservation des langues locales, en leur donnant une place significative dans les systèmes éducatifs, les espaces publics et les médias régionaux (S. CHAKER, 2004 pour le berbère ; M. BENRABAH, 2007 pour le cas de l'arabe dialectal et du français en Algérie). Un tel engagement vis-à-vis du multilinguisme ne se limite pas seulement à la sauvegarde de l'héritage culturel, mais s'inscrit aussi dans une volonté de renforcer l'identité locale tout en permettant à la région de s'insérer pleinement dans le monde globalisé. En ce sens, la mise en place de politiques linguistiques inclusives et respectueuses des diverses langues et cultures locales contribuera à l'avenir sociolinguistique d'Ain Témouchent, tout en permettant aux générations futures de naviguer harmonieusement entre tradition et modernité.

Le parler témouchentois, en tant que variété régionale du français parlé dans l'ouest algérien, s'inscrit dans la dynamique linguistique de l'aire oranaise. À ce titre, il partage plusieurs traits phonétiques avec les parlers des villes voisines comme Oran et Sidi Bel Abbès notamment en matière d'intonation, d'articulation et d'interférences avec l'arabe dialectal.

Par exemple, la réalisation du /r/ en [ɾ] spirant uvulaire ou parfois roulé témoigne d'une variation influencée par les pratiques orales arabophones, comme l'a noté D. MORSLY (1983) dans son étude sur la diversité phonologique du français parlé en

Algérie. Nous notons également une centralisation de certaines voyelles, notamment du /ə/, influencée par l'instabilité vocalique propre à l'arabe algérien, comme l'ont observé N. GHARBI ET I. BOUDJIR (2023) dans leur recherche sur les erreurs phonétiques chez les élèves algériens.

Sur le plan prosodique, l'intonation des jeunes locuteurs témouchentois est souvent montante en fin de phrase, même pour les énoncés déclaratifs. Ce schéma intonatif, typique de l'ouest du pays, est fréquemment expliqué par l'influence de la mélodie de l'arabe dialectal, et se retrouve également chez les francophones d'Oran, comme le décrit D. BOUTALEB (2014) dans son étude sur les interférences phonétiques. Ce phénomène s'explique par le transfert prosodique entre la langue maternelle (l'arabe dialectal) et le français. En effet, dans la variété arabe de l'Ouest algérien, les énoncés déclaratifs présentent souvent une intonation montante en fin de phrase, utilisée pour marquer l'implication du locuteur ou maintenir l'attention de l'interlocuteur. Lorsqu'ils parlent français, les jeunes Témouchentois reproduisent ce schéma mélodique, ce qui entraîne une interférence prosodique.

Enfin, certaines confusions consonantiques – comme le remplacement du /p/ par /b/, ou du /v/ par /f/ – sont largement attestées chez les locuteurs arabophones, et apparaissent aussi chez les jeunes Témouchentois. Ces phénomènes traduisent un effet de crible phonologique, concept largement discuté par D. BOUTALEB (2014) dans ses travaux sur les lycéens à Oran qui désigne l'ensemble des habitudes d'écoute et de production sonore qu'un locuteur développe dans sa langue maternelle. Il agit comme un filtre.

Ainsi, le parler témouchentois se distingue par une configuration phonétique hybride, à la croisée du français scolaire et des réalités sociolinguistiques régionales, dont les caractéristiques sont marquées par l'appartenance à la sphère oranaise.

Nous notons que tout ce qui concerne l'accent sera approfondi dans le chapitre suivant, (cf. troisième chapitre ; L'accent : une équivoque conceptuelle), où seront détaillées ses définitions, ses dimensions et ses aspects sociolinguistiques.

À travers cet axe de recherche, nous avons exploré les dynamiques sociolinguistiques qui façonnent les interactions entre les langues et les identités

culturelles dans la région de l'Oranie. Cette zone se distingue par sa pluralité linguistique, où coexistent le berbère, l'arabe, l'espagnol et le français, influençant profondément les pratiques langagières des habitants. Cette diversité ne se résume pas à une simple juxtaposition de langues, mais traduit des rapports sociaux et historiques complexes, témoins des différentes influences qui ont marqué la région.

En effet, l'histoire coloniale, les migrations successives et les politiques linguistiques ont laissé une empreinte durable sur le paysage linguistique oranais. L'espagnol, autrefois dominant dans certaines villes côtières, a laissé des traces dans le parler local, tandis que le français, introduit durant la période coloniale, reste présent dans plusieurs sphères de la vie publique et éducative. Parallèlement, l'arabe dialectal et le tamazight continuent d'occuper une place essentielle dans les interactions quotidiennes, consolidant ainsi une dynamique de plurilinguisme fonctionnel.

La situation sociolinguistique en Algérie, et plus précisément à Ain Témouchent, illustre que la langue dépasse largement son rôle utilitaire de communication. Elle constitue un marqueur identitaire fondamental, structurant les appartenances individuelles et collectives. Chaque langue, chaque accent, chaque variation linguistique porte en elle une histoire, une mémoire et une identité en constante évolution. Ainsi, cette étude permet de mieux comprendre comment les choix linguistiques des locuteurs ne sont pas anodins, mais s'inscrivent dans un ensemble de représentations, de valeurs et de rapports de pouvoir qui façonnent la société algérienne contemporaine.

Ainsi, cet axe de recherche permet d'élargir la réflexion sur l'influence des dynamiques sociolinguistiques sur la cohésion sociale et la diversité culturelle en Algérie. La coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques dans l'espace public et privé façonne les interactions sociales, les perceptions identitaires et les rapports de pouvoir entre les différentes communautés linguistiques.

En effet, la pluralité linguistique, bien qu'elle puisse être source de tensions ou de malentendus, constitue également une richesse culturelle et un vecteur d'ouverture sur le monde.

L'exploration de l'Algérie contemporaine à travers le prisme de l'identité et du territoire révèle un paysage complexe et dynamique. La réalité sociolinguistique du

pays, caractérisée par la coexistence de l'arabe, du berbère et du français, témoigne de la richesse culturelle et identitaire de la nation. Cette diversité linguistique, loin d'être un simple héritage historique, continue de façonner activement l'identité nationale et individuelle des Algériens.

Le statut particulier du français, vestige de l'ère coloniale, illustre la complexité des relations entre langue, culture et identité. Son influence persistante dans les sphères éducatives et professionnelles souligne les défis et les opportunités inhérents à la négociation continue de l'identité algérienne dans un contexte postcolonial.

L'étude de cas de l'Oranie, et plus spécifiquement d'Ain Témouchent, a permis d'ancrer ces réflexions dans un contexte local concret. Cette approche a mis en lumière comment les dynamiques identitaires et territoriales se manifestent au quotidien, révélant les nuances et les particularités régionales qui enrichissent le tissu national.

En définitive, l'Algérie contemporaine se distingue par une interaction constante entre son identité et son territoire, un processus dynamique où passé et présent se tissent pour façonner la société actuelle. Cette relation complexe entre l'identité nationale et la géographie du pays reflète non seulement l'histoire de la colonisation et de la guerre de libération, mais aussi les défis continus auxquels l'Algérie fait face pour affirmer son identité dans un monde globalisé. L'Algérie est un espace où les identités se chevauchent et s'entrelacent, qu'il s'agisse des identités linguistiques, culturelles ou sociales. La coexistence des langues, des pratiques culturelles et des identités régionales souligne la diversité de la société algérienne, tout en mettant en lumière les tensions entre héritages et modernité.

Cette diversité n'est pas sans défis. La question de l'unité nationale, à travers les différentes identités ethniques, culturelles et linguistiques, demeure un enjeu majeur pour l'avenir du pays. L'Algérie, forte de son patrimoine arabo-musulman et berbère, doit également gérer son héritage colonial et la place du français dans la société. Ce paradoxe entre aspiration à une unité nationale et reconnaissance de la diversité est au cœur de la politique sociétale du pays.

Ainsi, la réalité algérienne requiert une compréhension nuancée qui reconnaît la richesse et la complexité de son tissu social. Il ne s'agit pas seulement de célébrer

l'unité nationale, mais de la concevoir dans une perspective inclusive qui valorise la pluralité des identités tout en promouvant la solidarité entre les citoyens. Cela implique de continuer à explorer les dynamiques linguistiques, culturelles et sociales du pays pour mieux comprendre les défis auxquels l'Algérie fait face aujourd'hui, tout en anticipant les opportunités pour son développement futur. Ces dynamiques influencent tous les secteurs du pays : de l'éducation à la politique, de l'économie à la culture, et leur compréhension est essentielle pour anticiper les évolutions à venir.

Dans cette optique, l'Algérie contemporaine est invitée à bâtir un avenir où les différences sont considérées non pas comme des obstacles, mais comme des ressources précieuses pour la construction d'une société plus équitable, inclusive et résiliente. L'exploration de ces enjeux permettra non seulement de relever les défis du présent, mais aussi d'ouvrir la voie à un développement harmonieux sur les plans social, culturel et économique.

TROISIEME CHAPITRE

**L'ACCENT FRANÇAIS PARLE EN ALGERIE : UNE
RECONFIGURATION PHONETIQUE AU CARREFOUR DES
INFLUENCES LINGUISTIQUES**

L'étude de la variation linguistique dans les contextes multilingues est une dimension essentielle des sciences du langage, en particulier lorsque l'on aborde la question de l'accent dans une langue seconde. En Algérie, où le français coexiste avec l'arabe dialectal, l'arabe classique et le tamazight, l'accent en français parlé revêt une importance particulière. Il ne se contente pas d'être un simple marqueur phonétique; il est aussi un reflet des dynamiques socioculturelles et identitaires propres à cette région.

Le français, introduit en Algérie durant la période coloniale, a laissé une empreinte durable dans le paysage linguistique du pays. Aujourd'hui, il continue d'être utilisé dans divers secteurs de la société, notamment dans l'éducation, les médias, et les institutions publiques. Cependant, le français parlé en Algérie a évolué de manière spécifique, intégrant des influences locales qui se manifestent notamment dans l'accent des locuteurs. Cet accent est souvent perçu comme un marqueur identitaire, un signe de distinction sociale, voire un vecteur de jugements et de stéréotypes.

Ce chapitre s'articule autour de plusieurs axes principaux. Nous allons dans un premier temps tenter d'évoquer les différentes acceptions qu'a connues le concept de « accent », nous passons ensuite aux différents accents du français arrivant à la diversité des accents en français parlé en Algérie. Nous allons par la même occasion mettre sous le projecteur les différentes représentations du français standard et des variétés régionales, comme nous soulignons la nature hybride et évolutive de l'accent en français parlé en Algérie, tout en évoquant les multiples influences linguistiques qui le façonnent.

III.1. L'accent : une équivoque conceptuelle

L'accent, en tant qu'élément linguistique, revêt une complexité qui dépasse largement sa simple fonction phonétique. Dans le cadre de l'étude des langues, et plus particulièrement du français, l'accent peut être perçu comme une équivoque conceptuelle. Cette notion se manifeste à travers les différentes dimensions de l'accentuation, qui incluent non seulement des aspects phonologiques, mais aussi des implications morphologiques, syntaxiques et pragmatiques. L'accent n'est pas seulement un marqueur de prosodie ; il joue également un rôle crucial dans la structuration du discours et la hiérarchisation de l'information. Cette dualité soulève des questions fondamentales sur la nature de l'accent et son impact sur la compréhension et l'interprétation des énoncés.

Les travaux de chercheurs tels que ROSSI et GARDE mettent en lumière les différentes facettes de l'accentuation, en distinguant notamment entre l'accent interne, qui est déterminé par des contraintes lexicales, et l'accent externe, qui est influencé par des facteurs pragmatiques et rythmiques

. Cette distinction souligne que l'accent peut être à la fois un outil d'organisation linguistique et un vecteur de signification contextuelle. Ainsi, aborder l'accent comme une équivoque conceptuelle permet d'explorer les tensions entre les règles linguistiques établies et les variations observées dans la pratique langagière.

III.1.1. L'accent : une notion ambivalente

Etant donné une manifestation abstraite ou un phénomène très complexe, l'accent peut avoir trois composantes (hauteur, durée, intensité) qui sont difficilement dissociables, la raison pour laquelle, il ne serait pas surprenant que les explications et les définitions données par maints auteurs changent en fonction de leur constat et leur observation personnelle, et varient du point de vue qu'ils adoptent et en fonction du contexte de leur recherche. D'où provient la difficulté à délimiter ou mieux cerner la notion de « accent ». Et c'est pour cela, que cette dernière a pu avoir plusieurs acceptions prenant le soin à privilégier ses caractéristiques articulatoires mais aussi et surtout sa dimension identitaire.

Nous repartons d'une approche plutôt définitoire fournie par M.GASQUET-CYRUS où il relate son expérience tout en donnant une explication de la composante 'accent' comme :

une description de la prononciation mais aussi [...] des perceptions/catégorisations et des verbalisations de représentations linguistiques sous-jacentes et à des dynamiques interactionnelles, sociales et politiques. (M. GASQUET-CYRUS, 2010 : 13).

Nous passons par la suite à une approche phonétique de la notion. Dans sa définition, HARMEGNIES dénote que la notion d'accent se rapproche de la notion de prononciation, dans la mesure où cette dernière (prononciation) fait référence au voisement et à l'articulation de certains traits phoniques:

Dans un premier temps l'accent renvoie au domaine de la phonétique et de la phonologie et concerne la prépondérance relative donnée par le locuteur à un segment de la chaîne parlée (accent tonique). Les paramètres qui tendent à varier sont l'intensité (amplitude), la hauteur (fréquence fondamentale) et la longueur (durée) qui peuvent ainsi contribuer à la mise en relief de traits distinctifs au niveau d'une accentuation. (B. HARMEGNIES, 1997, p 9-12).

Sur le plan linguistique et selon L.WARMANT, la langue française est dotée d'une multitude de variation, qui relève d'ordre syntaxique, lexical, énonciatif et phonique et même d'ordre paralinguistique :

La langue n'est pas monolithique. Nous ne parlons pas de la même manière au bureau, sur un chantier, avec des camarades, en public ou à la maison, en famille. (L. WARNANT, 2007 :4).

III.1.1.1. Catégorisation et description de la variation accent

Cette partie s'intéresse à la manière dont l'accent varie chez les jeunes locuteurs, en décrivant les formes que prend cette variation :

III.1.1.1.1. L'accent comme un élément de la phonologie

C'est au niveau de la phonétique et de la phonologie que les analyses variationnistes ont toujours été les plus justes. On distingue en général trois types de variations qui affectent les sons : la variation dans l'espace (régionale), la variation dans le temps (historique), la variation sociale (diastatique). Les variations géographiques (régionales) du français semblent se niveler au profit d'une variété plus homogène (N. ARMSTRONG et S. BOUGHTON 1998), les différences sociolinguistiques qui se

manifestent dans le langage sont aussi vivantes qu'avant, sinon plus. Après une période d'uniformisation et de standardisation du XIX^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle en France, on aborde à présent une ère de plus grande diversification, conséquences de la vie urbaine et des mobilités internationales.

III.1.1.1.2. Différents accents du français

Passant par les différentes définitions que peut avoir la notion de « accent » nous tenons à énumérer les différents accents du français. Dans notre étude, nous prenons le français standard comme référence pour l'analyse de l'accent des jeunes témouchentois, en excluant les autres accents du français que nous évoquerons ci-dessous.

➤ **L'accent standard**

C'est le français partagé et véhiculé par les médias. Appelé aussi : français de référence, standardisé, neutre, d'Oïl. Bien que sans référence géographique, il est souvent défini comme le français des Parisiens faisant référence à la bourgeoisie ou à une tranche de population d'intellectuels. Ce français serait aujourd'hui parlé dans la plus grande partie de la moitié nord de la France, de Rennes à Nancy (N. ARMSTRONG et S. BOUGHTON, 1997), à l'exception de certaines zones telles que la région Nord ou l'Alsace.

L'inventaire phonémique du français standard peut être décrit comme suit (C. FOUGERON et C. L. SMITH, 1999) : il comporte 12 voyelles orales [y] [u] [ø] [ə] [œ] [o] [ɔ] [ɑ] [i] [e] [ɛ] [a], 4 voyelles nasales [ă] [ě] [ẵ] [ẵ̃], 3 glides [ɥ] [w][j] et 17 consonnes [p] [t] [k] [b] [d] [g] [f] [s] [ʃ] [v] [z] [ʒ] [l] [ʀ] [m] [n] [ɲ] . En pratique, l'opposition [a] / [ɑ] tend à disparaître au profit de [a], de même que [ě] / [ẵ̃] au profit de [ě] (P. LEON, 1992).

Cet accent dit standard importera notre étude dans la mesure où il sera l'accent de référence auquel nous aurons recours lors de l'analyse de notre corpus audio.

➤ **Les accents du sud de la France**

Comme pour le français standard, plusieurs appellations font référence au français parlé dans le sud de la France : le français du Midi, le français méridional, le français du Sud

ou encore le français d'Oc (J. DURAND, 1995). Parmi les traits qui sont partagés par les accents du sud et qui les distinguent du français standard :

- une prosodie différente de celle du français standard (sans mesures précises).
- les voyelles nasales sont souvent partiellement, voire totalement dénasalisées et suivies d'un appendice consonantique nasal.
- la simplification de groupes consonantiques complexes.
- la réalisation de nombreux schwas (ou e muets) (J. DURAND et AL., 2002).
- la réduction des oppositions semi-ouvert/semi-fermé pour les voyelles moyennes, dont la distribution suivrait la loi de position (J. DURAND, 1995).

➤ **Le français en Alsace**

Il est à signaler que l'Alsace n'est pas incluse dans la grande moitié nord de la France où le français standard est exercé et où les deux langues officielles ont été le français et l'allemand aussi et où le dialecte alsacien influence la prononciation de ses locuteurs. Dans cet accent, la prosodie semble jouer un rôle important.

Parmi les traits caractérisant cet accent dit alsacien, nous pouvons citer :

- une prosodie différente de celle du français standard.
- l'aspiration des consonnes plosives sourdes [p], [t], [k].
- une opposition de voisement peu marquée pour certaines consonnes (par exemple [p] [b]).

➤ **Le français en Belgique**

A la Belgique entremêlent trois langues officielles : le français, l'allemand et le flamand (langue proche du néerlandais). D'après (M. FRANCARD, 2000b), l'accent belge fait le plus souvent référence à des situations humoristiques. A l'écoute cet accent semble étrange par rapport à l'accent standard parlé par les parisiens et peut tout de même être surprenant pour ces derniers.

Nous pouvons citer les traits suivants :

- la prosodie demeure différente de celle du français standard et se caractérise par l’allongement de certaines voyelles.
- l’opposition [ɛ̃] / [œ̃] est conservée, donnant un système vocalique à quatre voyelles nasales.
- les oppositions de quantité vocalique sont utilisées pour différencier [a] et [ɑ].
- les consonnes sonores finales ont tendance à se prononcer sourdement.
- la manifestation d’une certaine nasalisation régressive de [ɛ] (par exemple dans le mot graine).
- la diérèse est parfois faite là où en français standard il y a généralement une synérèse (comme dans le mot pion [piɔ̃]).

➤ **Le français en Suisse**

Dans la Suisse coexistent trois langues officielles : l’allemand, l’italien et le français. Bien que le français parlé en Suisse romande soit identique dans ses traits avec le français standard (P. SINGY, 1995-1996), or il expose certaines particularités dont la plus grande partie des différences relève de l’ordre lexical. Il est important de signer que certaines particularités sont communes aux accents de Suisse et de Belgique et parmi les caractéristiques d’ordre phonétique et prosodique les plus remarquées chez les locuteurs suisses romands, nous citons les suivantes :

- l’effet prosodique se distingue de celle du français standard.
- tout comme l’accent belge, l’opposition [ɛ̃] / [œ̃] est gardée et donne un système vocalique à quatre voyelles nasales.
- les oppositions de quantité vocalique sont conservées.

III.1.1.1.3. Caractéristiques de l'accent standard du français

Le français standard présente plusieurs caractéristiques phonétiques et prosodiques qui serviront de référence dans notre étude, puisqu'il constitue l'accent de comparaison pour analyser le français des jeunes témouchentois.

- **Intonation** : Le français standard suit un schéma prosodique bien défini, avec une montée mélodique en fin de phrase interrogative et une descente en fin de phrase déclarative. L'intonation est généralement fluide et régulière, sans contrastes excessifs.
- **Rythme** : Il est syllabique, chaque syllabe ayant une durée relativement égale, contrairement à d'autres langues où certaines syllabes sont plus marquées.
- **Articulation** : Les voyelles et consonnes sont nettement articulées. Les voyelles restent bien distinctes sans tendance marquée à la réduction articulatoire ou à la centralisation. Autrement dit, les voyelles et consonnes sont bien prononcées. Les voyelles restent claires et ne sont ni réduites ni centralisées.
- **Consonnes** : Le /r/ est majoritairement réalisé sous forme fricative uvulaire [ʁ]. Les occlusives comme /p, t, k/ sont bien marquées sans affaiblissement notable en position finale.
- **Accentuation** : L'accent porte généralement sur la dernière syllabe du groupe rythmique, sans accent tonique fort sur des syllabes intermédiaires.
- **L'intensité** : L'intensité en français standard est généralement modérée et homogène, avec peu de variations brusques. Elle se situe généralement autour de 60-70 dB dans une énonciation normale. Les syllabes accentuées présentent un léger renforcement de l'intensité, mais sans contrastes marqués. L'intensité est bien maîtrisée, sans fluctuations excessives entre les syllabes ou les mots.
- **Les transitions entre les sons** : Dans le français standard, les transitions entre les sons se caractérisent par ;
 - **Une fluidité articulatoire** où les enchaînements entre voyelles et consonnes sont généralement progressifs, sans ruptures marquées.
 - **Des liaisons fréquentes** : certaines consonnes finales se lient à la voyelle initiale du mot suivant, favorisant la continuité rythmique.
 - **Un relâchement modéré des occlusives** : les consonnes plosives (/p, t, k, b, d, g/) sont bien articulées mais sans allongement excessif des phases de relâchement.

- **Des transitions vocales nettes** : les voyelles ne subissent pas de diphtongaison marquée, et leur passage d'une à l'autre est généralement direct.

Dans notre étude, ces caractéristiques nous serviront de référence pour comparer l'intensité du français des jeunes témouchentois, notamment en observant s'ils produisent des variations plus marquées ou des irrégularités dans la projection vocale. Elles serviront de référence pour notre étude, car elles permettront de comparer la prosodie du français standard avec celle des jeunes témouchentois et d'observer d'éventuelles variations dans le rythme, l'intonation.

D'autre part, ces caractéristiques nous serviront de repère pour comparer les enchaînements phonétiques observés chez les jeunes témouchentois et identifier d'éventuelles modifications, comme un ralentissement des transitions ou des assimilations influencées par l'arabe dialectal.

En somme, aborder l'accent sous cet angle conceptuel nous invite à repenser nos méthodes d'analyse linguistique et à enrichir notre compréhension des mécanismes qui régissent la communication. Cela nous rappelle que le langage est un phénomène vivant, en constante évolution, où chaque accent porte en lui une histoire et une signification unique.

**III.2. Propriétés phonétiques de l'accent en français chez les
témouchentois**

Dans cette partie, nous nous intéressons aux caractéristiques phonétiques de l'accent des jeunes locuteurs francophones à Aïn Témouchent. L'objectif est d'identifier et de décrire les traits spécifiques du parler le français chez les jeunes témouchentois, en analysant des éléments mesurables comme la fréquence fondamentale (F0), l'intonation, la durée des sons, ainsi que la réalisation des consonnes et voyelles. Ces données permettent de mettre en lumière les particularités de l'accent témouchentois, tout en les comparant aux normes du français standard. Cette analyse phonétique constitue une étape essentielle pour mieux comprendre comment l'accent se construit, se transmet et s'adapte dans un contexte linguistique pluriel.

III.2.1. Guide d'analyse descriptive des enregistrements des enquêtés

Dans le cadre de cette étude, l'analyse des enregistrements sonores constitue une étape essentielle pour examiner les caractéristiques phonétiques de l'accent en français parlé en Algérie. Afin de réaliser notre analyse, nous avons recours au logiciel Praat, un outil largement utilisé en phonétique expérimentale pour l'analyse acoustique des sons de la parole.

L'objectif de cette phase analytique est d'examiner plusieurs paramètres acoustiques, afin d'identifier les propriétés phonétiques de l'accent témouchentois. Ces paramètres nous permettent de mettre en évidence les variations accentuelles en fonction du genre, de l'origine géographique des participants. Dans cette optique, nous insérons des captures d'écran issues de Praat, illustrant les spectrogrammes, les courbes de F0 et les contours d'intensité ainsi que les formants pour mieux visualiser les phénomènes observés. Ces éléments graphiques que nous expliciterons ci-dessus viendraient appuyer nos descriptions et nos interprétations, offrant ainsi une approche plus détaillée et plus accessible des caractéristiques phonétiques étudiées. Cette partie se veut à la fois descriptive et analytique, permettant d'établir des liens entre les productions orales des locuteurs et les éléments extralinguistiques.

Les dix enregistrements sonores collectés ont été codés de manière spécifique, allant de S1 à S10. Chaque participant a réalisé la lecture de deux courts textes, ce qui

signifie que S1 a lu le texte 1 et le texte 2, S2 a fait de même, et ainsi de suite jusqu'à S10, chacun ayant produit deux enregistrements distincts. L'analyse de l'accent français de chaque enquêté sera suivie d'une comparaison avec l'accent du français standard, afin d'évaluer dans quelle mesure il s'en écarte ou s'en rapproche. L'analyse descriptive de l'accent français chez nos enquêtés est fournie et réalisée à l'aide du logiciel Praat. Cette première étape serait suivie d'une analyse comparative des lectures effectuées par les enquêtés, avant d'aboutir à une synthèse interprétative de l'accent français parlé par les Témouchentois.

L'analyse des productions orales des enquêtés repose sur des critères acoustiques objectifs afin de décrire les caractéristiques de leur accent en français. Cette démarche permet d'assurer une analyse rigoureuse et comparable des différents enregistrements. Pour analyser l'accent français en Algérie à l'aide de Praat, nous avons évoqué plusieurs paramètres acoustiques et prosodiques essentiels :

III.2.1.1. Données et outils utilisés

Les enregistrements audio des enquêtés ont été traités et analysés à l'aide du logiciel Praat, qui permet une représentation acoustique détaillée sous trois formes principales :

- **La forme d'onde** : Visualisation de l'intensité et du rythme de la parole.
- **Le spectrogramme** : Représentation des fréquences sonores permettant d'analyser le timbre et la clarté des voyelles.
- **La courbe de fréquence fondamentale (F0)** : (courbe bleu) Indication des variations de hauteur de la voix.

III.2.1.2. Critères de l'analyse acoustique

Chaque enregistrement est examiné selon les paramètres suivants :

a. La fréquence fondamentale (F0) et la hauteur de la voix : La fréquence fondamentale (ou courbe de pitch en bleu) est la hauteur de la voix, grave ou aiguë, elle réfère aussi au nombre de vibrations des cordes vocales chaque seconde :

- Mesurée en Hertz (Hz), elle correspond à la hauteur de la voix.
- En moyenne, les voix masculines présentent une F0 plus basse (80-180 Hz) et les voix féminines une F0 plus élevée (150-300 Hz).
- Des variations marquées de F0 peuvent indiquer une intonation expressive.

La fréquence fondamentale (F0) constitue un indicateur central dans notre analyse acoustique. Elle reflète le nombre de vibrations des cordes vocales par seconde et permet de distinguer une voix grave d'une voix aiguë. En lien avec nos objectifs, l'étude de la fréquence fondamentale nous aide à identifier d'éventuelles différences entre les locuteurs, notamment en fonction du genre, puisque les voix féminines ont généralement une F0 plus élevée que les voix masculines. Elle nous permet également d'observer si certains profils vocaux se rapprochent de la norme attendue en français ou s'en écartent, ce qui est essentiel pour comprendre les pratiques accentuelles des jeunes témouchentois.

b. L'intensité et l'amplitude du signal

- Représentée dans la forme d'onde, elle permet d'observer la force de la voix.
- Une intensité plus élevée traduit une articulation plus marquée et une projection vocale plus forte.

L'intensité et l'amplitude du signal étant des paramètres acoustiques traduisant la force ou la puissance de la voix, permettent d'analyser la variation vocale des jeunes locuteurs, en observant par exemple s'ils parlent avec une voix plutôt faible ou affirmée. En lien avec nos objectifs, l'examen de l'intensité peut révéler des stratégies expressives, des habitudes de prise de parole ou encore des influences sociolinguistiques liées au genre ou à l'environnement social. Ces données enrichissent ainsi notre compréhension des pratiques vocales et de leur variation dans le français parlé à Aïn Témouchent.

c. Le timbre et les formants

Dans le cadre de notre analyse, le timbre et les formants jouent un rôle essentiel pour apprécier la qualité vocale et la résonance des voyelles. Observables à travers le spectrogramme, les formants F1 et F2 sont particulièrement pris en compte afin d'étudier la clarté articulaire des locuteurs. Ces éléments acoustiques permettent de mieux comprendre comment les jeunes témouchentois articulent les sons du français et s'ils tendent vers une norme ou s'en éloignent. Par ailleurs, la durée et le débit de parole, mesurés en secondes, nous aident à évaluer le rythme de l'énoncé. Un débit rapide, lent ou haché peut révéler certaines influences sociolinguistiques, notamment en

lien avec le genre, l'environnement linguistique ou encore l'exposition à des modèles de langue variés. Ces paramètres sont donc fondamentaux pour atteindre nos objectifs, qui visent à décrire les pratiques vocales des jeunes locuteurs et à repérer d'éventuelles régularités ou variations marquées dans leur accent.

e. L'accentuation et la prosodie

- L'analyse des variations de F0 et d'intensité permet d'identifier les syllabes accentuées.
- Un accent plus marqué peut être un indicateur de traits régionaux ou d'influence linguistique.

L'accentuation et la prosodie comme des éléments essentiels de la parole, influencent la manière dont les phrases sont rythmées. Leur analyse nous permet d'observer les variations dans la mise en relief des syllabes et les contours mélodiques employés par les jeunes locuteurs. En lien avec nos objectifs, étudier l'accentuation et la prosodie aide à comprendre comment les pratiques vocales reflètent des traits identitaires ou sociolinguistiques, notamment en ce qui concerne les différences entre filles et garçons à Aïn Témouchent. Ces observations contribuent ainsi à mieux cerner les particularités de l'accent français parlé dans cette région.

III.2.2. Analyse de l'accent français des jeunes témouchentois

La présente section se consacre à l'analyse de l'accent en français tel qu'il se manifeste chez les jeunes locuteurs témouchentois.

Nous rappelons que cette analyse acoustique contribue à la vérification de la première, la deuxième et la quatrième hypothèse de cette recherche, en montrant, d'une part, que l'accent français chez les jeunes témouchentois oscille entre formes normées et non-normées ; d'autre part, que des phénomènes d'accentuation apparaissent plus fréquemment chez les filles que chez les garçons ; enfin, qu'il existe une influence notable de l'espace géographique sur la production de l'accent.

Avant de procéder à l'analyse acoustique, il convient de rappeler les deux textes ayant servi de support à la lecture, afin d'en situer le contenu et d'en faciliter la mise en perspective :

- «Au loin, un gosse trouve dans la belle nuit complice, une merveilleuse et jeune fraîche campagne»
- «Il faut déjà que vous sachiez que les bords de telles rues ne sont qu'un peu glissants le matin à Zermatt»

(<https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/39718> consulté le 23/12/2021 à 18h)

III.2.2.1. Identification des paramètres acoustiques

Dans le cadre de notre analyse acoustique, nous explicitons ci-dessous un exemple du spectrogramme afin d'identifier et d'examiner les principaux paramètres acoustiques de l'accent français parlé par nos enquêtés. L'exemple du spectrogramme permet d'identifier les paramètres acoustiques pris en compte en analysant l'accent en français parlé en Algérie. Grâce à Praat, il est possible d'obtenir une grande quantité de détails et de paramètres acoustiques, mais nous n'avons retenu que ceux qui sont pertinents pour notre étude.

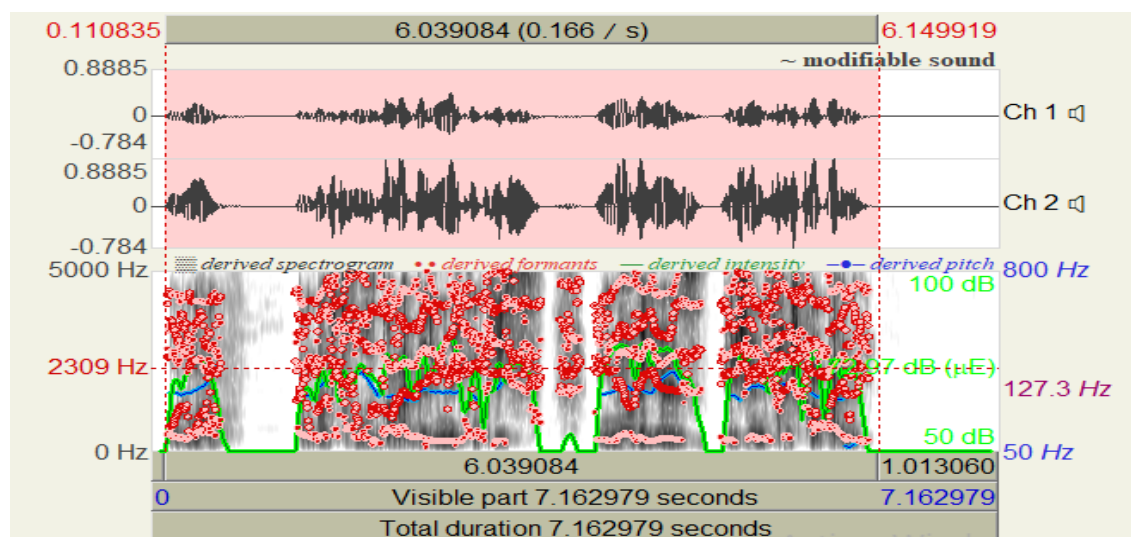


Figure1 : Exemple du spectrogramme.

- **Légende de l'analyse acoustique**
- **Durée** : Le segment analysé dure environ **7,16 secondes**.

- **Fréquence fondamentale (F0, en bleu)** : Elle varie entre 127,3 Hz et 2309 Hz, ce qui peut indiquer des variations importantes dans l'intonation.
- **Formants (en rouge)** : Une forte concentration de points rouges est visible, notamment dans les zones plus sombres du spectrogramme, suggérant des voyelles bien marquées.
- **Intensité (courbe verte)** : La courbe montre des variations importantes avec des pics atteignant environ 100 dB, ce qui indique des moments d'accentuation.
- **Intonation et groupes intonatifs** : On observe des variations de hauteur (F0) qui structurent le discours en groupes intonatifs.
- **Fricatives et plosives** : Les transitions entre zones plus sombres et plus claires peuvent indiquer la présence de sons occlusifs et fricatifs.

III.2.2.2. Analyse descriptive de l'accent en français chez S1

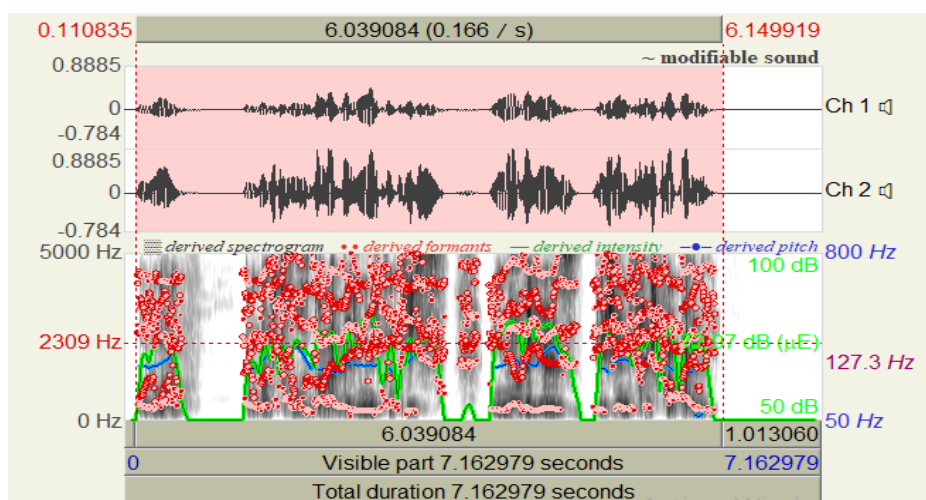


Figure2 : Analyse de l'accent en français chez S1 – Texte 1

L'analyse du texte lu par S1 permet d'examiner plusieurs paramètres acoustiques afin de caractériser son accent en français. Le segment analysé dont la voix est masculine présente une durée totale de 7,16 secondes, indiquant un débit plus ou moins rapide mesurable à travers l'organisation des syllabes et des pauses. Ces pauses peuvent correspondre à une segmentation prosodique naturelle. L'étude des temps de silence et des variations rythmiques permet d'observer la fluidité du discours et la répartition des segments prosodiques.

La fréquence fondamentale (F0), représentée en bleu sur la capture, oscille entre 127,3 Hz et 2309 Hz. Cette large amplitude est caractéristique d'une voix masculine et suggère une intonation dynamique, caractérisée par des variations marquées de hauteur

de ton. Les montées de F0 indiquent des accents prosodiques ou des intentions expressives, tandis que les baisses traduisent des chutes tonales marquant la fin de certains groupes intonatifs.

Les formants (F1, F2, F3), visualisés par les points rouges, permettent d'observer la structure acoustique des voyelles. Une concentration dense de points dans certaines zones du spectrogramme traduit une articulation marquée des voyelles, tandis que leur dispersion pourrait refléter des variations dans la prononciation.

L'organisation des formants peut révéler des indices sur la qualité des voyelles produites par S1, notamment en termes d'ouverture et de positionnement articulaire.

L'intensité du signal vocal varie entre 50 dB et 100 dB, montrant des fluctuations importantes du volume de la voix. Les pics d'intensité coïncident avec des syllabes accentuées, tandis que les creux indiquent des moments de relâchement vocal ou des pauses. L'analyse de ces variations permet d'identifier la répartition de l'accentuation dans l'énoncé et son impact sur la perception de l'accent.

Le tracé de la F0 met en évidence une segmentation en groupes intonatifs bien délimités. Ces unités rythmiques sont marquées par des variations tonales et des pauses qui structurent le discours de S1. L'organisation de ces groupes donne des indications sur la manière dont l'enquêté organise sa parole et marque les frontières syntaxiques et discursives.

L'analyse spectrale met en évidence la présence de fricatives (/s/, /f/, etc.) comme dans «gosse» et «fraîche», repérables par des zones de bruit continu dans les hautes fréquences, et de plosives (/p/, /t/, /k/) dans «gosse», «trouve», «belle», «complice», qui se manifestent par des ruptures acoustiques suivies d'une explosion d'énergie. Les transitions entre ces sons et les voyelles permettent d'observer la fluidité articulaire et d'identifier d'éventuelles particularités dans la prononciation.

Le spectrogramme met en évidence des zones de concentration d'énergie bien définies, ce qui traduit une articulation nette des phonèmes.

La présence de formants clairs et d'une fréquence de coupure autour de 4689 Hz indique une diction relativement soignée.

En somme, la lecture de S1 se distingue par un débit plus ou moins rapide, une prosodie fluide et un contrôle vocal stable. L'absence de variations brusques dans la courbe de pitch et la segmentation prosodique observée suggèrent une lecture posée.

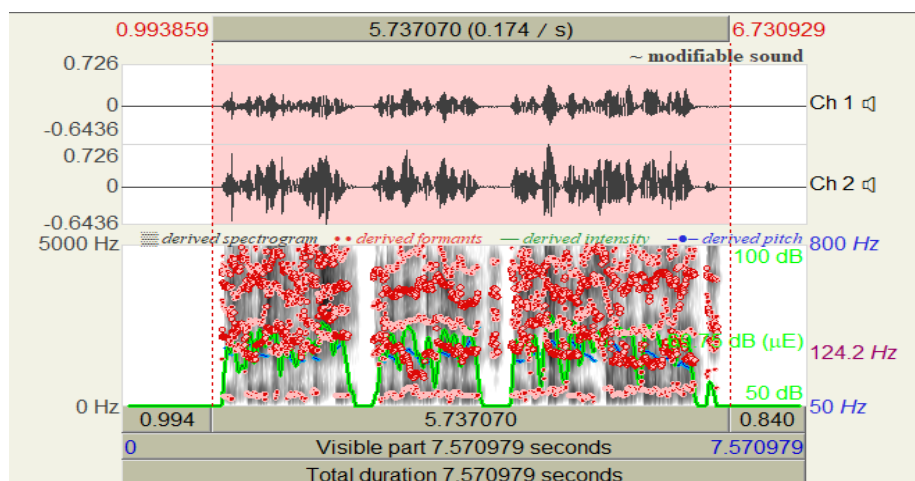


Figure3 : Analyse de l'accent en français chez S1 – Texte 2

Le segment analysé du texte2 lu par S1 dure 7,57 secondes, soit une durée légèrement supérieure à celle du premier texte (7,16 secondes). Cette différence peut refléter des variations de débit ou une structuration syntaxique différente dans l'énoncé. L'analyse du rythme et des pauses permet d'observer si S1 maintient une régularité dans son débit ou s'il adopte une articulation plus marquée sur certaines syllabes «Il faut dé/jà que vous sa/chiez que les bords de te/lles rues ne sont qu'un peu gli/ssants le ma/tin à Zer/matt».

La fréquence fondamentale (F0) moyenne mesurée dans cette seconde lecture est de 124,2 Hz, ce qui reste très proche de la valeur relevée lors de la première lecture (127,3Hz). Cette proximité suggère une stabilité intonative globale entre les deux productions orales, indiquant un certain contrôle vocal et une constance dans la modulation de la voix par l'enquêté S1. Toutefois, l'analyse du tracé de la F0 met en évidence des fluctuations significatives, notamment des creux visibles dans les zones blanches du spectrogramme, qui marquent des variations de hauteur tonale.

Ces variations peuvent correspondre à des groupes intonatifs, c'est-à-dire des unités prosodiques marquées par des montées ou des descentes mélodiques. Elles participent à la structuration rythmique et expressive de l'énoncé, révélant non seulement l'organisation syntaxique du discours, mais aussi une certaine intention communicative. Les montées de F0 peuvent signaler une accentuation prosodique ou une mise en relief, tandis que les descentes traduisent souvent des fins de phrases ou de groupes syntaxiques. Ces effets, plus ou moins marqués, peuvent également refléter des tendances propres à l'accent du locuteur, notamment dans sa manière d'articuler les intonations descendantes ou montantes, qui peuvent être influencées par des facteurs sociolinguistiques tels que le genre, l'exposition à la norme scolaire ou encore les habitudes langagières locales.

Les formants F1, F2 et F3 sont à nouveau bien marqués par une forte concentration de points rouges. Cette densité traduit une articulation nette des voyelles : comme dans « déjà », « vous », « sachiez » avec des variations qui peuvent refléter des différences dans l'ouverture ou le positionnement des sons. Comparer ces valeurs avec celles du premier texte permettra de voir si S1 conserve une stabilité articulatoire ou s'il adapte son accentuation selon le contexte lexical et syntaxique.

L'intensité varie entre 50 dB et 100 dB, similaire à l'analyse précédente. Cette cohérence dans l'intensité indique une gestion stable du volume vocal, ce qui suggère une lecture contrôlée et maîtrisée. Certains pics d'intensité, observés sur le spectrogramme, coïncident avec des syllabes accentuées, comme dans « sachiez », où la syllabe finale [fje] est plus marquée, ou « glissants », où la première syllabe [gli] se détache légèrement par une montée d'intensité. Ces variations peuvent également être dues à des efforts articulatoires particuliers, notamment sur des groupes consonantiques complexes ou des enchaînements prosodiques, comme dans « bords de telles rues », où le locuteur semble mettre un accent particulier pour assurer la clarté de l'énoncé. Selon D. CRYSTAL (2003), de telles fluctuations sont naturelles dans la parole spontanée ou semi-contrôlée, et participent à la structuration prosodique du discours.

La segmentation en groupes intonatifs est visible à travers les variations de la F0 où la phrase parlée est découpée en unités rythmiques naturelles, un peu comme des unités de sens organisés par la prosodie : « il faut déjà que vous sachiez » groupe intonatif 1,

«que les bords de telles rues» groupe intonatif 2, «ne sont qu'un peu glissants le matin à Zermatt» groupe intonatif 3. L'organisation prosodique semble similaire à celle du premier texte, avec des chutes de F0 qui marquent les fins de groupes syntaxiques et des montées qui signalent des accents prosodiques.

Les fricatives /ʒ/ dans «déjà», le /s/ dans «sachiez» et «glissants», le /ʃ/ également dans «sachiez», le /v/ dans «vous», ainsi que le /z/ dans «Zermatt» et les plosives notamment le /p/ dans «peu», le /t/ dans «telles», «matin» et «Zermatt», le /d/ dans «déjà» et «de», le /k/ dans «que», le /b/ dans «bords», ainsi que le /g/ dans «glissants» restent bien présentes, visibles sous forme de zones de bruit continu pour les fricatives et de ruptures nettes pour les plosives. L'analyse des transitions entre ces sons et les voyelles pourra révéler d'éventuelles tendances articulatoires spécifiques chez S1.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparant les paramètres acoustiques relevés chez S1 avec les standards du français, plusieurs observations se dégagent. Une F0 moyenne autour de 124-127 Hz est cohérente avec une voix masculine adulte, mais la présence de variations marquées peut indiquer une tendance à une intonation plus expressive que l'attendu dans un registre neutre du français standard. La segmentation en groupes intonatifs respecte une organisation classique du français, bien que certaines variations de hauteur tonale puissent refléter une influence de l'accent local.

La densité des formants indique une articulation marquée, ce qui peut traduire une hyper-articulation de certaines voyelles. Si des déplacements de F2 sont observés, cela pourrait indiquer une influence de la langue maternelle sur la prononciation de certaines voyelles françaises.

L'intensité reste dans une rive normale pour le français, avec des variations typiques d'une lecture expressive.

En conclusion, S1 présente un accent qui, tout en respectant globalement la structure prosodique du français standard, pourrait se distinguer par une intonation plus marquée et des variations dans l'articulation des voyelles. Ces éléments suggèrent que S1 s'écarte légèrement de l'accent standard du français, notamment par une intonation plus marquée et une possible influence régionale dans l'articulation des voyelles.

À partir de cette analyse, plusieurs conclusions peuvent être formulées en lien avec nos objectifs de recherche sur l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois :

-Normativité partielle de l'accent : Les indices acoustiques relevés (stabilité du pitch, articulation nette des phonèmes, diction soignée) laissent supposer que l'accent de S1 s'inscrit dans une dynamique de conformité partielle à la norme du français standard. Cette observation s'inscrit dans les travaux de F. GADET (2003), qui montre que les locuteurs peuvent parler avec un accent plus ou moins marqué selon la situation et la façon dont ils perçoivent la langue standard. Autrement dit, les locuteurs n'utilisent pas toujours le même niveau de langue ou le même accent. Leur manière de parler peut changer en fonction du contexte : par exemple, un jeune peut parler différemment avec ses amis qu'avec un professeur ou lors d'un entretien. Il adapte son accent ou son style à la situation. D'autre part leur parler peut changer en fonction de leurs représentations de la norme, c'est-à-dire de l'idée qu'ils se font du « bon français » ou du français correct. S'ils pensent que la norme attendue est un français standard, ils vont essayer de s'en rapprocher, parfois inconsciemment.

F. GADET montre que l'accent n'est pas fixe : il varie selon les circonstances et selon ce que le locuteur pense être acceptable ou valorisé.

-Intégration d'éléments expressifs : Les variations d'intensité et de fréquence fondamentale indiquent une prosodie expressive et structurée, témoignant d'un contrôle vocal maîtrisé, ce qui peut être interprété comme un effort de stylisation ou d'adaptation au registre de lecture. Ce phénomène est en accord avec les recherches de S.-A. JUN et C. FOUGERON (2000), qui insistent sur la fonction discursive et expressive de la prosodie dans le français (c'est-à-dire les variations de hauteur, de rythme et d'intonation dans la parole (c'est-à-dire les variations de hauteur, de rythme et d'intonation dans la parole). Selon les deux chercheurs, la prosodie ne sert pas seulement à rendre la langue plus mélodieuse, elle a aussi une fonction discursive et expressive. La prosodie peut être discursive lorsqu'elle aide à organiser le discours. Par exemple, elle permet de marquer la fin d'une phrase, d'introduire une nouvelle idée ou de mettre en évidence une information importante. Ceci est remarqué chez S1 texte1

après chaque point de ponctuation «Au loin, « ; «nuit complice, « ; «fraîche campagne. «. La prosodie est aussi expressive lorsqu'elle permet d'exprimer des émotions ou des intentions (colère, surprise, doute, etc.).

-Influence du genre : La fréquence fondamentale mesurée (127,3 Hz à 2309 Hz), bien qu'élevée dans sa valeur maximale, reste compatible avec un profil masculin. Cette donnée est cohérente avec les résultats de I. R. TITZE (1994), qui établit que les voix masculines présentent en moyenne une F0 située entre 85 et 180 Hz, contre 165 à 255 Hz pour les voix féminines. Dans le cas de S1, son genre masculin influence son accent en le rendant moins saillant sur le plan prosodique, avec une intonation stable et peu de ruptures mélodiques, ce qui contribue à une lecture fluide, mais relativement peu accentuée. Cela montre que le genre influence directement l'accent, en agissant sur la hauteur vocale, la dynamique prosodique et la perception globale de l'intonation.

-Absence de ruptures accentuelles marquées : La fluidité prosodique, l'organisation claire des groupes intonatifs et l'absence de ruptures brusques suggèrent que l'énoncé n'est pas fortement accentué de manière régionale ou stigmatisable, ce qui oriente vers une production relativement neutre sur le plan sociolinguistique. Ce constat rejoint les réflexions de A. COVENEY (2001) sur les jugements de norme et de neutralité dans la production orale des locuteurs non natifs. Selon le chercheur les locuteurs non natifs (comme les jeunes témouchentois parlant français) sont souvent jugés en fonction de leur manière de parler, la raison pour laquelle ils adaptent souvent leur prononciation pour se rapprocher d'une norme perçue comme « correcte » ou « neutre », afin d'éviter les jugements liés à leur accent. Ainsi, lorsque l'on observe que les jeunes cherchent à atténuer leur accent ou à parler de manière plus « correcte », cela rejoint l'analyse de A. COVENEY (2001), selon laquelle les locuteurs non natifs tendent à se rapprocher du français standard afin de limiter les jugements sociaux liés à leur manière de parler.

Dans l'ensemble des deux lectures, plusieurs phénomènes articulatoires permettent de caractériser l'accent de S1. Certains phonèmes, notamment les fricatives comme /ʒ/ dans « déjà », /ʃ/ dans « sachiez » ou /s/ dans « glissants », sont produits de manière claire et audible, ce qui témoigne d'une articulation précise et bien nette, reflétant un

contrôle de la prononciation. Cette clarté est conforme aux observations de J. DURAND (2009), qui souligne que la précision articulatoire s'accompagne d'une réalisation phonétique soignée dans le français standard. Les plosives telles que /t/, /k/, /b/ ou /d/ apparaissent également nettes, avec des ruptures acoustiques suivies d'explosions d'énergie, traduisant un correct ou soigné. En effet, selon le modèle de B. TRANEL (1987), ces sons explosifs caractérisent une diction attentive et conforme à la norme linguistique. Certains phonèmes semblent légèrement allongés, notamment dans les groupes intonatifs finaux, ce qui contribue à une accentuation prosodique caractéristique. Cette prosodie marquée correspond à ce que décrit J. VAISSIERE (1991), qui associe l'allongement syllabique aux mécanismes d'emphase et de structuration rythmique dans le discours.

À l'inverse, quelques consonnes comme /g/ ou /p/ sont parfois légèrement adoucies ou fondues dans le flux, ce qui pourrait refléter une tendance à lisser la prononciation, un phénomène que décrit également J. DUMORTIER (1990) dans ses travaux sur les variations phonétiques en français parlé spontané. En somme, l'analyse phonétique révèle une lecture contrôlée où l'articulation précise, la mise en relief prosodique et les effets d'allongement syllabique dessinent un accent travaillé, révélateur de clarté et de conformité linguistique.

L'analyse du locuteur S1 tend à confirmer nos hypothèses de recherche, notamment en ce qui concerne l'existence de lectures proches de la norme française, avec un marquage prosodique mesuré et une articulation globalement soignée. Il conviendra, dans la suite, de comparer ces observations à celles d'autres enquêtés pour déterminer si ces tendances se confirment ou varient selon les profils.

III.2.2.3. Analyse descriptive de l'accent en français chez S2



Figure4 : Analyse de l'accent en français chez S2 – Texte 1

La fréquence fondamentale (F0) est de 151.3 Hz qui se situe dans la fourchette typique des voix masculines adultes indique une voix masculine.

Le texte est lu en 7.61 secondes, ce qui est légèrement plus long que S1, cette durée indique un débit modéré suggérant une certaine hésitation. La répartition des pauses semble régulière, avec un rythme fluide et peu d'hésitations ou à un manque de compétences.

L'intensité moyenne est stable, oscillant entre 50 et 100 dB, ce qui témoigne d'une lecture énergique et bien articulée. L'intonation montre des variations modérées, indiquant une expressivité contrôlée, mais sans exagération.

Les formants (F1, F2, F3), qui sont des pics de fréquence produits par la résonance dans la cavité vocale, permettent d'analyser la qualité de la prononciation des voyelles. Chez S2, l'analyse montre que les voyelles sont globalement bien différenciées, ce qui témoigne d'une articulation claire et distincte. Cela est particulièrement observable sur des segments comme « une merveilleuse et jeune fraîche campagne », où les voyelles /ø/, /ɛ/, /œ/ ou /a/ sont bien formées et distinctes sur le spectrogramme.

Cependant, certaines transitions entre sons (notamment entre voyelles et consonnes, ou entre syllabes vocaliques successives) apparaissent légèrement étirées. Par exemple, dans « trouve dans la belle nuit », la transition entre les sons [u] de «trouve» et [d] de «dans» semble un peu ralentie, créant un léger allongement visible entre F2 et F3. Cette tendance pourrait refléter soit une volonté de diction appliquée, soit une influence prosodique locale entraînant une prononciation plus posée ou appuyée.

Dans l'ensemble, les formants indiquent que S2 produit les voyelles de façon relativement standard, avec un bon positionnement articulaire, mais certaines transitions plus lentes peuvent altérer légèrement le rythme naturel du français standard.

La présence de fricatives bien marquées, notamment les sons /s/ (dans «gosse», «complice») et /ʃ/ (dans «fraîche»), révèle une articulation nette qui témoigne d'un effort conscient de S2 pour produire ces sons avec précision. Selon W. LABOV (1972), la clarté des consonnes fricatives peut refléter une conscience sociale liée à la norme linguistique, souvent associée à un prestige perçu dans le français standard. Selon J. L. FISCHER (1958), cette précision peut aussi être liée à l'influence d'un contexte scolaire ou urbain valorisant une diction soignée.

Les plosives /p/, /t/, /k/ (sons présents dans les mots comme «campagne», «trouve» ou «nuit») sont prononcées avec une intensité modérée. Cela signifie que ces consonnes sont émises avec assez de force pour être bien entendues, mais sans être trop fortes ni trop faibles. Cette manière de prononcer traduit un bon contrôle de la bouche et des lèvres lors de la production des sons. D'après le linguiste P. LADEFOGED (2006), une intensité modérée sans relâchement excessif — c'est-à-dire sans tomber dans une articulation molle ou peu soignée — montre que la personne fait attention à sa prononciation. En revanche, un relâchement excessif signifierait que les sons sont prononcés de façon plus détendue, moins précise, ce qui est souvent associé à un style de parole plus informel ou familier.

Sur le plan sociolinguistique, ce type de prononciation montre que le locuteur cherche à respecter une norme de prononciation valorisée dans certains milieux sociaux, où parler

clairement et proprement est perçu comme un signe d'éducation ou de statut social (J. K. CHAMBERS, 1995).

La combinaison d'une bonne réalisation des fricatives et des plosives montre que S2 adopte un accent relativement normé, avec une articulation précise. Ces traits reflètent non seulement des aspects phonétiques mais aussi des pratiques sociales liées à l'identité linguistique et aux stratégies d'adaptation à un contexte formel, comme la lecture d'un texte (P. ECKERT, 2000).

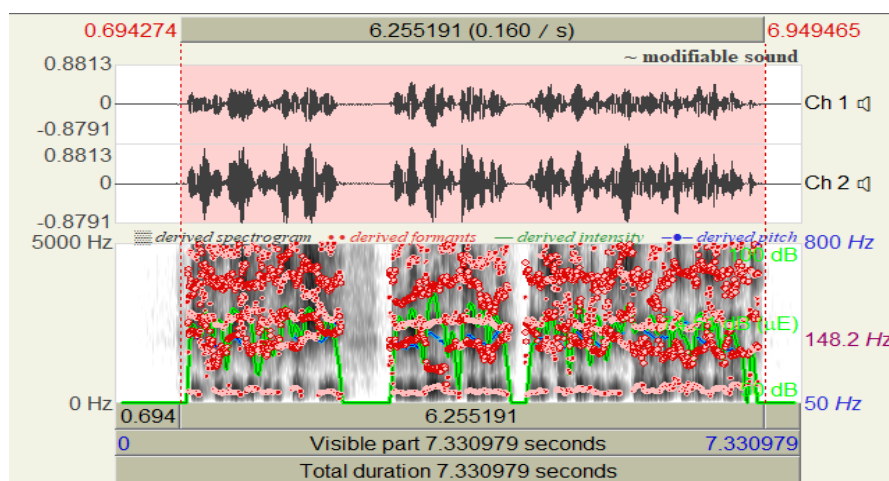


Figure5 : Analyse de l'accent en français chez S2 – Texte 2

L'enquête S2 représente une voix masculine, confirmée par une fréquence fondamentale (F0) moyenne de 148.2 Hz, très proche de celle observée dans Texte 1.

La lecture dure 7.33 secondes, soit légèrement moins que Texte 1 (7.61 s), indiquant une amélioration du débit ou une meilleure aisance sur ce texte. Cette légère amélioration du débit, observée entre le premier (7,61 s) et le second texte (7,33 s), peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est courant que les locuteurs gagnent en aisance après une première lecture, grâce à un effet de familiarisation avec la tâche (I. MENNEN, 2006). De plus, si le second texte présente des structures syntaxiques ou prosodiques plus régulières ou plus naturelles pour le locuteur, cela peut faciliter l'articulation et la fluidité (S. FUCHS et M. TODA, 2010). On peut également évoquer une adaptation progressive aux conditions de l'enregistrement, notamment sur le plan

vocal et respiratoire, réduisant les hésitations ou tensions initiales (J. C. JUNQUA, 1996). Enfin, dans une perspective sociolinguistique, cette amélioration pourrait aussi refléter une volonté de «bien parler», traduisant une conscience normative et une tentative d'ajustement à ce que le locuteur perçoit comme une norme linguistique valorisée (J. K. CHAMBERS, 1995 ; T. KRISTIANSEN, 2001).

Les pauses dans la lecture de S2 sont placées à des endroits pertinents, souvent à la fin des groupes syntaxiques ou des phrases, ce qui facilite la compréhension du texte. Elles interviennent après des segments comme «il faut déjà que vous sachiez» ou avant des segments importants comme «que les bords de telles rues» «ne sont qu'un peu glissants le matin à Zermatt». Ce positionnement réfléchi des pauses permet de marquer clairement les unités grammaticales, aidant à structurer le discours et à éviter que la lecture ne paraisse précipitée ou confuse. Cette segmentation respecte les règles prosodiques du français standard, où les pauses servent à souligner les frontières syntaxiques (C. FERY, 2010). En, sociolinguistique, cela peut aussi indiquer une volonté de l'orateur de se conformer à une norme de prononciation valorisée, où la clarté et la fluidité du message sont importantes (P. WAGNER, 2012).

L'intensité varie entre 50 et 100 dB, indiquant une bonne projection vocale similaire à celle du Texte 1. Selon D. CRYSTAL (2003), l'intonation avec ses variations modérées reflète une expressivité naturelle qui évite la monotonie tout en restant maîtrisée où l'informateur S2 garde un bon équilibre pour que sa voix reste nette, favorisant ainsi une écoute claire.

Les fricatives (/s/, /ʃ/) et plosives (/p/, /t/, /k/) dans la lecture de S2 restent bien articulées et distinctes, ce qui contribue à une bonne clarté phonétique. Par exemple, les sons /s/ dans «glissant» et /ʃ/ dans «sachiez» sont produits avec un contact précis, reflétant une articulation maîtrisée. Selon P. LADEFOGED (2006), une production nette de ces consonnes indique un bon contrôle du flux d'air et une précision articulatoire, essentielle pour maintenir l'intelligibilité.

De même, les plosives comme /p/ dans «un peu», /t/ dans «telles» ou /k/ dans «que» sont prononcées de façon nette, avec une bonne articulation. Selon J. K. CHAMBERS

(1995), une articulation soignée des occlusives peut traduire une volonté de produire un français soigné ou formel, surtout en contexte de lecture.

Quant aux voyelles, elles sont globalement bien définies, avec des formants (F1, F2, F3) stables, traduisant un positionnement articulaire précis. Toutefois, on observe une légère instabilité de ces formants dans certains segments comme «glissants» ou «matin», ce qui peut être lié à des variations d'intensité. Selon C. FERY (2010), ces variations peuvent refléter une modulation prosodique naturelle, qui donne plus d'expressivité au discours oral.

En somme, le spectrogramme montre que les sons sont produits de manière claire et équilibrée, sans concentration excessive dans les basses ou les hautes fréquences, avec des formants bien définis et une fréquence de coupure avoisinant les 5000 Hz. Cette structure spectrale suggère une articulation nette et précise, indiquant un effort de diction soignée.

Comparaison avec l'accent standard du français

L'analyse des deux textes lus par S2 révèle un accent qui, bien que respectant globalement la structure prosodique du français standard, présente certaines particularités. La fréquence fondamentale (F0) moyenne (148-151 Hz) est conforme à une voix masculine adulte, mais les variations observées traduisent une intonation plus marquée. L'articulation des voyelles est relativement stable, bien que certaines transitions entre consonnes et voyelles montrent une légère fluctuation des formants, pouvant refléter une influence phonétique locale. Le débit reste fluide, avec une amélioration dans le second texte, suggérant une plus grande aisance ou une meilleure adaptation au rythme de lecture. Enfin, l'intensité est homogène et oscille dans une plage typique d'une lecture expressive.

Ces observations indiquent que S2 présente un accent proche du standard du français, avec quelques ajustements prosodiques et une articulation parfois plus appuyée sur certaines voyelles, pouvant témoigner d'une influence régionale.

À partir de l'analyse des deux lectures de S2, plusieurs conclusions peuvent être formulées en lien avec nos objectifs de recherche sur l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois :

-Normativité partielle de l'accent : Les indices acoustiques observés (stabilité relative de la fréquence fondamentale autour de 148 Hz, articulation claire des consonnes fricatives et plosives, diction maîtrisée) indiquent que l'accent de S2 s'inscrit dans une dynamique de conformité partielle à la norme du français standard. Comme le montrent les travaux de F. GADET (2003), cet équilibre entre respect de la norme et particularités individuelles est fréquent chez les locuteurs qui adaptent leur accent selon la situation et leur représentation du « bon français ». Ainsi, S2 semble ajuster son accent, volontairement ou non, pour se rapprocher d'une prononciation valorisée, tout en conservant quelques traits propres à son profil sociolinguistique.

-Intégration d'éléments expressifs : Les variations modérées de l'intensité (entre 50 et 100 dB) et les fluctuations prosodiques marquées traduisent une expressivité contrôlée. Cette modulation prosodique, qui contribue à une lecture claire et vivante, correspond à la fonction expressive et discursive de la prosodie décrite par S.-A. JUN et C. FOUGERON (2000). S2 utilise la prosodie pour structurer son discours, notamment par le placement réfléchi des pauses en fin de groupes syntaxiques, et pour donner du relief à son énoncé, favorisant ainsi la compréhension et l'engagement de l'auditeur.

-Influence du genre : La fréquence fondamentale moyenne (148,2 Hz), compatible avec une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994), influence la nature de l'accent de S2, qui présente une intonation dynamique mais sans ruptures mélodiques excessives.

Cette stabilité relative de la courbe de pitch (ou la fréquence fondamentale) et cette articulation nette contribuent à une lecture fluide et maîtrisée, caractéristique d'un profil masculin dans la production orale en français. Ce qui fait que le genre agit sur la hauteur vocale, la modulation prosodique et la perception globale de l'accent.

-Absence de ruptures accentuelles : La fluidité prosodique et la cohérence des groupes intonatifs, sans ruptures brusques ni accentuation régionale marquée, suggèrent

une production relativement neutre sur le plan sociolinguistique. Cette neutralité correspond aux observations d'A. COVENEY (2001), selon lesquelles les jeunes locuteurs non natifs tendent à adopter une prononciation standardisée afin d'éviter les jugements sociaux négatifs liés à leur accent. S2 illustre bien cette tendance à privilégier une diction soignée et socialement valorisée.

-Caractéristiques articulatoires spécifiques : La prononciation claire des fricatives (/s/ dans « glissants », /ʃ/ dans « sachiez ») et des plosives (/p/, /t/, /k/) témoigne d'un bon contrôle articulatoire, conforme aux observations de P. LADEFOGED (2006). Les voyelles sont globalement stables, même si quelques légères fluctuations des formants dans certains segments montrent une modulation prosodique naturelle (C. FERY, 2010). Cette précision phonétique souligne un effort de diction attentive et révèle un accent travaillé, respectueux de la norme, tout en intégrant des nuances individuelles.

En somme, l'analyse des deux lectures chez l'informateur S2 confirme nos hypothèses de recherche, notamment la présence d'un accent partiellement normé, enrichi d'éléments expressifs, influencé par le genre, et marqué par une articulation soignée.

III.2.2.4. Analyse descriptive de l'accent en français chez S3

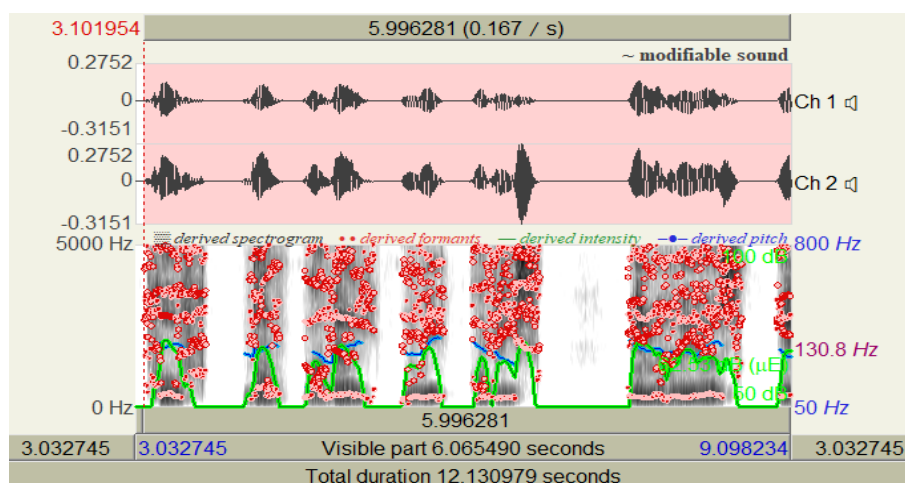


Figure6 : Analyse de l'accent en français chez S3 – Texte 1

La durée totale du segment correspondant au texte1 lu par S3 est de 12,13 secondes, ce qui indique un débit plus lent. Cette durée est relativement longue par

rapport aux autres enquêtés, ce qui peut refléter un débit plus mesuré, des pauses plus marquées, des hésitations ou un manque de compétence. Nous observons des pauses fréquentes et longues, signalées par des zones blanches dans le spectrogramme, souvent placées à la fin de groupes syntaxiques comme dans («Au loin,»), mais parfois aussi en milieu d'énoncé comme dans («un gosse» «trouve dans» «la belle» «nuit complice»), ce qui peut perturber la fluidité. Ce débit irrégulier donne une impression de lecture moins fluide, avec des segments de parole entrecoupés par des arrêts prolongés, ce qui rejoint les observations de F. Grosjean (1980) sur l'impact des pauses et hésitations dans la fluidité du discours oral.

La F0 moyenne relevée est de 130,8 Hz, ce qui correspond à une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994). La courbe de pitch montre des variations limitées, traduisant une intonation relativement plate et peu expressive. L'absence de fluctuations marquées dans la hauteur tonale (fréquence fondamentale) reflète une prosodie peu modulée, caractéristique d'une lecture monotone. Selon S.-A. JUN et C. FOUGERON (2000), une intonation expressive repose sur des variations perceptibles de la hauteur, qui permettent de structurer le discours et de manifester les intentions communicatives du locuteur. En l'absence de telles variations, le discours peut paraître mécanique avec d'implication peu émotionnelle. Cette intonation plate peut résulter de plusieurs facteurs. Selon J. VAISSIERE (1991), elle réfère à un effort de prononciation, où le locuteur se concentre davantage sur l'articulation des mots que sur la prosodie; ou à un manque de maîtrise prosodique, fréquent chez les locuteurs non natifs ou peu entraînés à la lecture orale.

Comparée à une lecture fluide et structurée, cette faible variation du pitch donne l'impression d'un énoncé démuné d'affection, moins vivant, et parfois moins intelligible dans sa dynamique discursive (P. MARTIN, 2009). La voix apparaît comme neutre et distante, ce qui peut nuire à la clarté communicative et à l'impact de l'énoncé.

Les formants F1, F2 et F3, bien visibles par une forte concentration de points rouges sur le spectrogramme, traduisent une articulation claire et distincte des voyelles chez S3. En phonétique acoustique, le premier formant (F1) est lié à l'ouverture de la voyelle, tandis

que le second (F2) renseigne sur la position antéropostérieure de la langue, et le troisième (F3) est souvent associé à la précision articulatoire et à certaines caractéristiques phonétiques comme la rondeur ou la palatalisation (P. LADEFOGED et K. JOHNSON, 2015). Par exemple, dans la phrase « Au loin, un gosse trouve dans la belle nuit complice, une merveilleuse et jeune fraîche campagne », on peut observer que les voyelles ouvertes comme /a/ dans «campagne» et /ɛ/ dans «belle» sont bien individualisées, ce qui reflète une certaine maîtrise articulatoire.

Cependant, la fréquence de coupure mesurée autour de 3571 Hz, légèrement inférieure à celle des autres locuteurs, peut indiquer une articulation moins précise sur certains segments. Cette baisse de la fréquence de coupure peut entraîner une moindre distinction entre les voyelles ouvertes, rendant leur réalisation phonétique moins nette. Par exemple, la voyelle /a/ dans « campagne » peut être moins clairement différenciée d'une voyelle plus centrale, ou les consonnes sonores comme /g/ dans « gosse » peuvent apparaître légèrement affaiblies ou moins distinctes acoustiquement. Ces observations rejoignent les travaux de C. FOUGERON et S.-A. JUN (2000), qui montrent que des fréquences de coupure plus basses peuvent correspondre à une réduction articulatoire ou à une tendance à lisser certains phonèmes dans le discours spontané ou en lecture moins formelle. Ainsi, même si la répartition des formants révèle une bonne organisation phonétique, la fréquence de coupure inférieure suggère que l'accent de S3 présente une articulation légèrement moins précise, ce qui peut participer à un accent moins normé.

L'intensité mesurée dans la lecture de S3 varie entre 50 dB et 100 dB, ce qui constitue une variation notable du volume vocal témoignant d'un contrôle vocal globalement stable. (P. LADEFOGED et K. JOHNSON, 2015). Les pics d'intensité correspondent généralement à des syllabes accentuées, notamment dans les groupes intonatifs. Par exemple, dans l'extrait « une merveilleuse et jeune fraîche campagne », les syllabes [vœ] de «merveilleuse», [ʒœn] de «jeune», ou encore [ka] de «campagne» peuvent être prononcées avec un surcroît d'intensité, car elles correspondent à des segments porteurs de sens ou en fin de groupe rythmique, où l'accentuation prosodique est attendue en français. À l'inverse, les syllabes faibles, comme [ə] dans «une» ou [də] dans «dans», affichent souvent une intensité plus faible, autour de 50-60 dB, ce qui est typique des

éléments grammaticaux peu saillants dans la chaîne parlée. De plus, une légère hausse de l'intensité peut aussi accompagner certains efforts articulatoires particuliers, notamment pour des consonnes occlusives sonores comme /g/ dans « gosse » ou /b/ dans «belle», où la bouche se ferme puis s'ouvre brusquement, ce qui crée un petit pic de volume sonore.

Les fricatives et les plosives sont bien visibles dans le spectrogramme. Les fricatives comme /f/ dans «fraîche» ou /s/ dans «gosse» et les plosives, telles que /p/ dans «campagne» ou /b/ dans «belle». Les transitions entre consonnes et voyelles sont en général marquées, mais parfois légèrement décalées. Dans l'enchaînement «nuit complice», par exemple, la séparation entre les mots semble accentuée, ce qui pourrait refléter une diction plus appliquée. Cela peut signaler une vigilance linguistique chez le locuteur, désireux de bien parler le français selon les critères normatifs. Un tel découpage accentué des syllabes, également perceptible dans «jeune fraîche campagne», reflète davantage un effort de maîtrise phonétique qu'une aisance naturelle, fréquemment observé chez des locuteurs en situation d'insécurité linguistique (J. BILLIEZ, 1985 ; A. COVENEY, 2001).

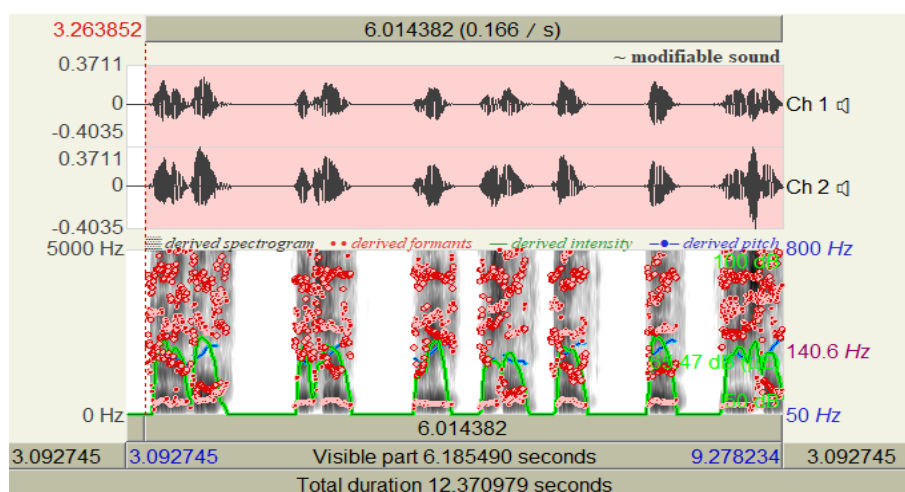


Figure7 : Analyse de l'accent en français chez S3 – Texte 2

Le segment analysé du texte 2 lu par l'informateur 3 (S3) dure 12,37 secondes, ce qui reste dans la même fourchette que le texte 1 (12,13 secondes). Cette stabilité temporelle suggère que S3 conserve un débit similaire, caractérisé par un rythme lent et

des pauses fréquentes. Selon I. FONAGY (1977), certaines caractéristiques prosodiques, comme l'allongement syllabique ou les pauses marquées, peuvent traduire une hésitation ou une volonté de structuration accrue. Chez S3, les syllabes comme dans «déjà» et «sachiez» sont prononcées avec une durée légèrement allongée. De même, dans «bords de telles rues», on observe un étirement des syllabes «telles» et «rues», ce qui suggère une lecture segmentée, possiblement liée à une hésitation, un effort de maîtrise de la langue ou à un manque de compétences (I.FONAGY, 1977).

La fréquence fondamentale moyenne enregistrée est de 140,6 Hz. Selon I. R. TITZE(1994), cette valeur indique une voix masculine adulte. L'intonation demeure relativement plate, avec peu de variations.

Sur le plan sociolinguistique, une telle neutralisation de l'intonation peut s'interpréter comme le reflet d'une volonté de conformité à un français standard dit normatif. Dans des contextes où le français coexiste avec d'autres langues ou variétés (comme dans les situations de diglossie, typiques de l'Algérie), certains locuteurs tendent à réprimer les marques prosodiques expressives pour ne pas laisser transparaître leur origine linguistique ou sociale. Cette stratégie, souvent inconsciente, vise à produire un « bon français », perçu comme neutre, académique, voire désaccentué (A. COVENEY, 2001). L'absence d'intonation marquée devient alors un marqueur de vigilance linguistique, surtout dans des situations formelles ou évaluatives (lecture à haute voix, entretien, école). Par exemple, là où une intonation descendante ou montante pourrait marquer une émotion ou une intention communicative (comme une surprise ou une interrogation implicite), le locuteur choisit une ligne mélodique stable et régulière. Cette linéarité peut signaler un contrôle de la parole, révélateur d'une forme d'insécurité linguistique (J. BILLIEZ, 1985), où la priorité est accordée à la conformité linguistique plutôt qu'à l'expression spontanée.

Les formants F1, F2 et F3 restent bien marqués, visibles à travers la concentration de points rouges sur le spectrogramme. Dans les mots «déjà» ou «glissants», la réalisation des voyelles /e/ et /a/ montre un écart perceptible dans la hauteur ou l'avancée de la langue. De telles particularités peuvent constituer des indices d'un accent régional,

révélant des influences phonétiques locales malgré une volonté d'alignement sur la norme (P. LADEFOGED et K. JOHNSON, 2015).

L'intensité varie entre 47 dB et 100 dB. Cette amplitude dynamique relativement stable témoigne d'une gestion constante du volume vocal, souvent associée à une lecture maîtrisée et appliquée. Certaines variations correspondent à des syllabes accentuées ou à des efforts articulatoires ciblés. Par exemple, des hausses d'intensité sont perceptibles sur des segments comme «dèjà», où la syllabe [3a] reçoit un accent prosodique plus marqué, ou encore sur «glissants», où l'attaque de la syllabe [gli] est accompagnée d'un pic d'intensité.

Sur le plan sociolinguistique, ces variations ne sont pas neutres, elles peuvent signaler une forme de vigilance linguistique, c'est-à-dire une attention consciente portée à la prononciation correcte, dans un contexte où le locuteur perçoit le français comme une langue à haute valeur symbolique (J. BILLIEZ, 1985 ; A. COVENEY, 2001). L'accentuation plus forte de certaines syllabes peut ainsi être interprétée comme un marqueur d'effort de conformité à une norme perçue, typique des situations de diglossie où le français standard est investi d'un prestige scolaire ou institutionnel (P. BOURDIEU, 1982).

Les fricatives et plosives sont nettement identifiables dans le spectrogramme du locuteur. Les fricatives, comme /ʃ/ dans «sachiez» ou /f/ dans «faut», apparaissent sous forme de zones de bruit continu, ce qui révèle une articulation soignée. Leur réalisation prolongée, notamment sur /ʃ/, peut indiquer une tendance à insister sur l'articulation, souvent observée chez les locuteurs soucieux de produire un français perçu comme correct. L'accent est mis sur les plosives, telles que /b/ dans «bords» ou /p/ dans «un peu».

Cette précision articulatoire peut être interprétée comme un indice d'insécurité linguistique (J. BILLIEZ, 1985 ; A. COVENEY, 2001), dans un contexte diglossique où le français standard constitue la variété haute, valorisée socialement. L'accent mis sur la netteté des consonnes, en particulier les plosives, peut signaler un effort conscient de

conformité aux normes phonétiques attendues, souvent appris en milieu scolaire (P. BOURDIEU, 1982). Par exemple, l'articulation très nette de «telles rues» reflète une volonté de démarcation prosodique et phonétique, éloignant la prononciation du modèle oral familial.

Comparaison avec l'accent standard du français

L'accent de S3 se distingue de l'accent standard du français par plusieurs aspects. Tout d'abord, son débit plus lent et ses pauses fréquentes contrastent avec le rythme plus fluide attendu en lecture standard. Ces arrêts prolongés peuvent donner une impression d'hésitation ou d'effort articulatoire. Ensuite, la hauteur tonale moyenne de 140,6 Hz est cohérente avec une voix masculine adulte, mais la courbe du pitch présente peu de variations.

Cette intonation relativement plate contraste avec le français standard, où l'intonation est plus dynamique et marquée par des modulations prosodiques. Le manque de fluctuations dans la hauteur tonale rend la lecture plus monotone et réduit son expressivité.

Concernant l'articulation, les formants F1, F2 et F3 sont bien visibles, mais la fréquence de coupure d'environ 3571 Hz est légèrement inférieure à celle relative au français standard, ce qui pourrait indiquer une articulation moins nette. Les transitions entre les sons semblent parfois plus marquées, avec des pauses qui segmentent la chaîne parlée. Enfin, l'intensité varie entre 47 dB et 100 dB, ce qui reste dans une caractéristique normale, bien que certaines variations puissent correspondre à des syllabes accentuées ou à des efforts articulatoires spécifiques.

En revanche, la structuration prosodique, bien que perceptible, manque d'accentuations expressives comparables à celles du français standard.

En somme, l'accent de S3 présente des caractéristiques spécifiques qui le distinguent du français standard, notamment un débit plus lent, une intonation plus monotone et une articulation parfois moins marquée.

Autrement dit, l'enquêté S3 se distingue par un débit mesuré, une intonation peu expressive et des pauses marquées. Ces caractéristiques contrastent avec l'accent du français standard, qui repose sur une plus grande fluidité rythmique et une intonation plus modulée.

Cette analyse suggère un accent influencé par des particularités régionales et un effort perceptible pour structurer la lecture.

À partir de l'analyse des deux lectures de S3, plusieurs conclusions peuvent être formulées en lien avec nos objectifs de recherche sur l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois :

-Accent contrôlé mais peu expressif : L'accent de S3 se caractérise par un débit lent, des pauses fréquentes et une intonation relativement plate. La fréquence fondamentale moyenne (140,6 Hz), typique d'une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994), reste stable, mais elle présente peu de fluctuations. La neutralisation de l'intonation suggère une volonté de conformité linguistique, comme le décrivent J. BILLIEZ (1985) et A. COVENEY (2001), et peut s'interpréter comme une stratégie de vigilance linguistique en contexte diglossique.

-Présence d'une insécurité linguistique : Les indices prosodiques (allongement syllabique, étirement des pauses, intonation plate) et articulatoires (soin porté aux fricatives et aux plosives, comme /f/ ou /b/) traduisent un effort manifesté pour produire un français perçu comme « correct ». Ce comportement linguistique est typique des locuteurs qui, dans une situation de tension normative, cherchent à aligner leur production sur un modèle valorisé (J. BILLIEZ, 1985 ; P. BOURDIEU, 1982).

-Articulation nette mais influencée par un accent régional : L'analyse des formants montre une réalisation claire des voyelles, mais aussi quelques indices d'un accent régional sous-jacent, notamment à travers des écarts dans la hauteur des voyelles ou des transitions articulatoires marquées. Comme le soulignent P. LADEFOGED et K. JOHNSON (2015), ces micro-variations peuvent révéler l'ancrage local du locuteur, même en présence d'un désir de se rapprocher d'un modèle normé.

-Intensité modérée et structurée : L'intensité vocale, oscillant entre 47 dB et 100 dB, demeure dans une fourchette normale, mais certaines syllabes reçoivent un accent prosodique appuyé. Cette modulation contrôlée de l'intensité peut être interprétée comme un marqueur d'attention portée à la norme (J. BILLIEZ, 1985), renforçant l'idée d'une lecture appliquée et maîtrisée.

-Structuration prosodique rigide : La segmentation de la parole, marquée par des pauses fréquentes et une absence d'accentuation expressive, nuit à la fluidité attendue en français standard. Ce type de structuration, souvent observé en contexte formel ou scolaire, semble traduire un effort de conformité linguistique plutôt qu'une expression spontanée. Le locuteur paraît chercher à respecter les règles de prononciation, parfois au détriment de la souplesse prosodique (A. COVENEY, 2001).

En somme, l'analyse des lectures chez S3 met en évidence un accent globalement peu expressif, structuré et influencé par une volonté de correction. Ce profil illustre bien une posture de vigilance linguistique (A. COVENEY, 2001) dans un contexte sociolinguistique où le français standard est fortement valorisé.

Ces résultats confirment l'hypothèse d'un accent partiellement normé, marqué par une insécurité linguistique latente désigne un sentiment diffus, parfois non formulé explicitement, de ne pas parler « correctement » une langue valorisée socialement.

Elle se manifeste souvent par des efforts de correction, une hypercorrection, ou une vigilance accrue dans des situations formelles. Ce phénomène est fréquent dans les contextes de diglossie, où une langue ou variété est perçue comme supérieure à une autre (J. BILLIEZ, 1985).

III.2.2.5. Analyse descriptive de l'accent en français chez S4

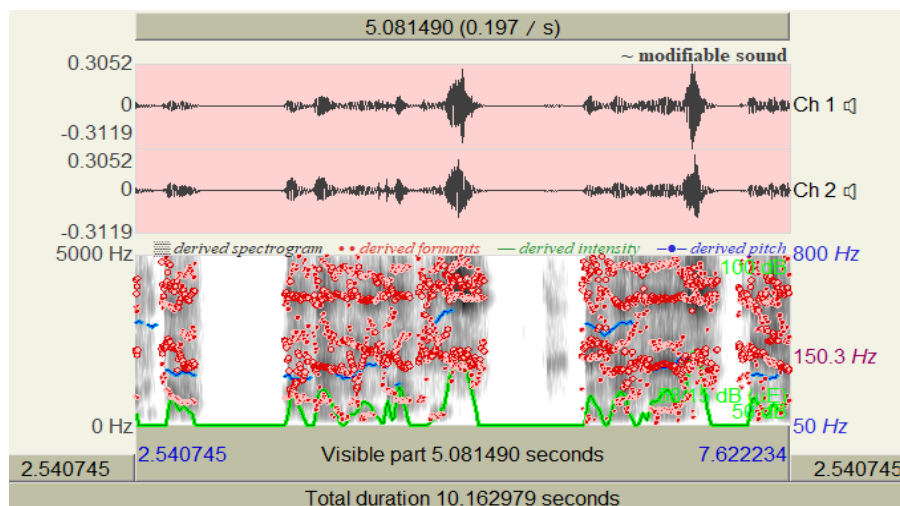


Figure8 : Analyse de l'accent en français chez S4 – Texte 1

La durée totale du texte1 lu par S4 est de 10,16 secondes. Son rythme est marqué par des pauses nettes, particulièrement après les groupes syntaxiques : [Au loin], [un gosse] [trouve] [dans la belle nuit complice], [une merveilleuse et jeune fraîche campagne]. Ces pauses témoignent d'une segmentation prosodique bien définie, ce qui peut s'interpréter comme le signe d'une vigilance linguistique de la part de l'enquêté. En contexte d'insécurité linguistique latente, notamment chez des locuteurs non natifs soucieux de bien parler, cette structuration rigoureuse de la parole reflète souvent une attention accrue portée à la forme linguistique, dans le but d'atteindre une norme perçue comme valorisée socialement (J. BILLIEZ, 1985).

La fréquence fondamentale moyenne est de 150,3 Hz, une valeur qui se situe toujours dans l'angle d'une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994). La courbe de F0 légèrement variable montre que la voix de S4 n'est ni monotone ni trop expressive. Cette intonation légèrement dynamique reflète une intention de rendre la lecture claire et engageante, tout en maintenant une maîtrise prosodique. Cela peut être interprété comme un effort de structuration orale qui respecte partiellement les normes du français standard, sans tomber dans l'exagération prosodique, conformément à ce que S.-A. JUN et C. FOUGERON (2000) décrivent comme une modulation prosodique contrôlée servant à structurer l'information et à maintenir une clarté énonciative.

Les formants F1, F2 et F3 sont bien visibles avec une répartition marquée des points rouges, ce qui montre une articulation distincte des voyelles. Par exemple, les voyelles [o] dans «au loin», [ø] dans «jeune» et [ɑ̃] dans «campagne» apparaissent avec une nette séparation des formants, témoignant d'une production phonétique soignée. La clarté articulatoire semble plus nette que chez S3, avec une meilleure définition des voyelles et une structuration phonétique plus homogène. Cette précision dans l'articulation peut s'interpréter comme le reflet d'une vigilance linguistique, c'est-à-dire d'une attention consciente portée à la qualité de sa prononciation, souvent motivée par la volonté de se conformer à une norme valorisée (V. CASTELLOTTI, 2001). Ce phénomène est souvent observé chez les jeunes issus de contextes plurilingues, qui cherchent à légitimer leur usage du français en contrôlant leur accent et leur prononciation (Ph. BLANCHET, 2000)

L'intensité de la voix de S4 varie entre 50 dB et 101 dB, ce qui indique une bonne maîtrise du volume vocal. Cette variation, plus marquée entre les syllabes accentuées et non accentuées, reflète une lecture articulée et expressive. Par exemple, les mots porteurs de sens comme «merveilleuse» ou «fraîche» sont prononcés plus fortement que les mots grammaticaux comme «une» ou «et». Cette modulation contribue à la clarté de l'énoncé. D'un point de vue sociolinguistique, cela peut traduire une volonté de bien faire, en adoptant une prononciation soignée, perçue comme socialement valorisée (V. CASTELLOTTI, 2001).

Concernant les consonnes, les fricatives (/s/ dans «gosse», /ʃ/ dans «fraîche») et les plosives (/p/ dans «campagne», /t/ dans «trouve») sont bien marquées, ce qui traduit une articulation précise et attentive.

Pour ce qui est de la prononciation du /r/, celle-ci peut varier. Nous observons parfois une réalisation uvulaire, typique du français standard, notamment dans «trouve» ou «merveilleuse», où le /r/ est un peu relâché, voire légèrement fricatif, ce qui pourrait refléter une influence régionale ou un usage intermédiaire entre la norme et les variantes locales. Cette variation peut témoigner d'une adaptation du locuteur à son contexte. Comme l'expliquent T. BULOT (1999) et J.-L. CALVET (1994), les locuteurs dans des environnements plurilingues ou à forte conscience identitaire adaptent certains traits phonétiques afin d'équilibrer le désir d'être acceptés socialement (conformité aux

normes dominantes) et celui d'affirmer leur identité locale ou communautaire (marqueurs linguistiques propres). Cette modulation du /r/ illustre une forme de compromis entre la recherche d'une prononciation valorisée socialement et la persistance d'éléments identitaires liés à la région ou à la communauté d'origine.

La transition entre consonnes et voyelles semble plus fluide que chez S3, ce qui renforce l'impression d'une lecture plus naturelle et moins hachée. Par exemple, dans les segments «un gosse trouve» ou «jeune fraîche campagne», les enchaînements consonantiques et vocaliques s'effectuent sans rupture marquée, traduisant une certaine aisance articulatoire.

L'analyse du spectrogramme révèle des formants bien marqués, notamment F1 et F2, indiquant une bonne différenciation des voyelles.

Les voyelles sont prononcées de manière claire, avec un léger allongement en fin de mot, comme dans «complice» ou «campagne», ce qui contribue à une diction plus expressive. Toutefois, on note quelques indices d'influence de l'arabe dialectal algérien : dans l'articulation du /r/, par exemple, le phonème est parfois réalisé de façon légèrement roulée (réalisation apicale), notamment dans «merveilleuse» ou «trouve», alors qu'en français standard, une réalisation uvulaire est attendue.

Cette cohabitation entre des traits proches de la norme et d'autres relevant d'une influence dialectale traduit une compétence linguistique plurielle, typique de locuteurs en contexte diglossique ou multilingue.

Selon T. BULOT (2006), de tels choix articulatoires peuvent refléter une double orientation : la volonté de se rapprocher de la norme pour répondre à des attentes scolaires ou sociales, et le maintien de certaines caractéristiques identitaires régionales, perçues comme familières ou authentiques.

Le /r/ roulé, notamment, constitue souvent un indice de cette tension entre désir de conformité et affirmation locale.

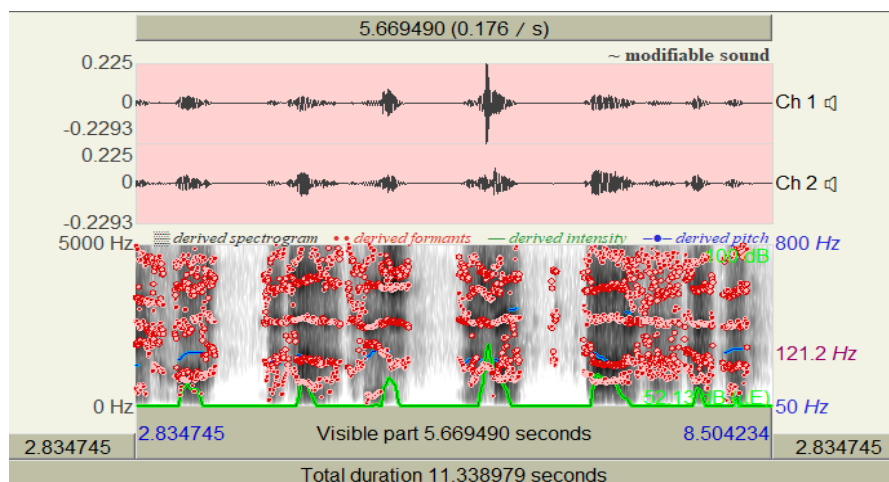


Figure9 : Analyse de l'accent en français chez S4 – Texte 2

La durée totale du segment correspondant au texte 2 lu par notre quatrième enquêté S4 est de 11,33 secondes, ce qui reste dans une moyenne similaire au premier texte de S4, confirmant un débit modéré. Les pauses sont moins marquées que dans le premier texte, suggérant une lecture plus fluide et maîtrisée.

La F0 moyenne relevée est de 121,2 Hz, ce qui correspond à la plage typique d'une voix masculine adulte. La courbe de la F0 montre des élévations et des baisses plus nettes à certains moments de la lecture, par exemple à la fin du groupe prosodique «ne sont qu'un peu glissants le matin à Zermatt». Cette intonation plus dynamique peut refléter une tentative du locuteur de rendre son discours plus vivant ou engageant, tout en conservant une certaine retenue. En effet, les variations restent modérées et ne présentent pas de «montées» ou «descentes» exagérées, ce qui témoigne d'un contrôle prosodique. Cette modulation contrôlée de la prosodie peut être interprétée comme un indicateur de l'attention portée à la parole «style-shifting» (W. LABOV, 1972), où le locuteur ajuste volontairement sa production pour répondre à une norme perçue comme légitime dans un contexte formel. Ce comportement rejoint les observations de J.-L. CALVET (1996) et H. WALTER (1993) sur les effets de la norme intériorisée dans des environnements plurilingues : Les locuteurs deviennent attentifs aux différences perçues dans leur façon de parler et ajustent parfois leur intonation pour ne pas trop montrer leur origine sociale ou régionale. Dans ce cas, l'intonation reste assez discrète, ce qui peut traduire un désir de se rapprocher du français standard.

Les formants F1, F2 et F3 sont bien visibles, témoignant d'une articulation correcte des voyelles. Nous remarquons toutefois quelques légères modifications dans les valeurs des formants par rapport aux standards du français, notamment une légère centralisation de certaines voyelles. Par exemple, certaines voyelles comme /e/ ou /o/ semblent produites de manière moins tendue (articulée avec moins de tension musculaire), avec une position articulaire plus centrale. Cela donne l'impression d'un relâchement articulaire ou d'une influence d'un autre système phonétique (comme l'arabe dialectal), modifiant ainsi la clarté et la précision attendues dans une prononciation standardisée. Par exemple, dans le mot «Zermatt», la voyelle finale est réalisée de façon moins tendue, ce qui atténue sa netteté.

Ces phénomènes peuvent être interprétés comme des indices d'un accent régional. Ils sont fréquents dans les contextes où les locuteurs sont bilingues ou évoluent dans un environnement linguistique mixte. Dans ce type de situation, la production des voyelles peut subir des ajustements involontaires liés à l'interférence phonétique entre langues. Comme le rappellent J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE (2009), les variétés périphériques du français présentent souvent des voyelles moins tendues ou légèrement centralisées, révélant des dynamiques entre normes phonétiques et pratiques locales.

L'intensité varie entre 52 dB et 98 dB, affichant une dynamique vocale équilibrée. L'enquête semble maintenir un bon contrôle de son volume et de son intonation, ce qui donne une impression de fluidité et de régularité dans la lecture. Cette gestion plus homogène du volume vocal contribue à une meilleure clarté de l'énoncé, facilitant la compréhension. Cette stabilité peut traduire un effort de standardisation prosodique. Dans des contextes où les locuteurs sont conscients des normes sociales associées à la langue valorisée socialement (ici le français standard), ils peuvent ajuster volontairement certains paramètres prosodiques pour adopter un style perçu comme plus légitime ou valorisé (T. BULOT, 2003). Ce type d'ajustement peut également témoigner d'une vigilance linguistique latente, en particulier chez les locuteurs en situation d'hypercorrection ou dans des contextes formels comme une situation d'enregistrement.

Les transitions entre les sons apparaissent plus fluides, traduisant une diction plus continue. Par exemple, dans la séquence «vous sachiez que les bords», les

enchaînements consonne-voyelle se font sans rupture perceptible, renforçant l'impression d'une lecture plus naturelle et maîtrisée. Les pauses internes sont moins nombreuses, ce qui suggère une meilleure anticipation syntaxique et prosodique du locuteur. Nous observons toutefois quelques occurrences plus relâchées, où le /r/ semble moins énergique, voire légèrement affaibli dans certains contextes rapides, comme dans «rues» ou «Zermatt». Ce relâchement peut traduire une influence de la langue première ou d'un parler local, où la réalisation du /r/ est moins appuyée. Sur le plan sociolinguistique, ces différences dans la prononciation peuvent montrer que le locuteur essaie de parler selon la norme du français, tout en gardant certaines habitudes propres à sa manière locale de parler. En contexte plurilingue, ces ajustements permettent aux locuteurs de gérer leur positionnement identitaire : ils adoptent une diction soignée pour se rapprocher du modèle standard, tout en conservant certains traits locaux (T. BULOT, 2003 ; J.-L. CALVET, 1999).

Comparaison avec l'accent standard du français

Par rapport à l'accent standard du français, la diction de S4 présente quelques différences notables. Tout d'abord, bien que l'intonation soit plus dynamique que dans son premier texte, elle reste moins modulée que dans une lecture standard en français, où les variations mélodiques sont généralement plus marquées. Ensuite, les formants montrent que certaines voyelles sont prononcées un peu plus vers le centre de la bouche, ce qui peut être une caractéristique de l'accent local. Enfin, la réalisation du /r/ est proche de la norme uvulaire mais avec quelques variations plus relâchées, qui peuvent être un indice d'influence régionale.

En somme, si l'articulation de S4 se rapproche du standard, certaines particularités prosodiques et phonétiques distinguent encore son accent du modèle attendu en français standard.

À partir de l'analyse des deux lectures de S4, plusieurs constats peuvent être dégagés en lien avec nos hypothèses sur l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois :

-Accent partiellement normé avec des signes d'autocontrôle : La fréquence fondamentale moyenne autour de 122 Hz, typique d'une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994), combinée à une diction généralement fluide et un débit modéré, indique une tendance à se rapprocher d'une prononciation standard. Les pauses bien placées,

l'absence de ruptures marquées, ainsi qu'une modulation prosodique contrôlée (notamment dans le texte 2), traduisent une vigilance linguistique et un effort conscient pour se conformer à la norme. Ce comportement rejoint les travaux de W. LABOV (1972) et de J.-L. CALVET (1996) sur la modulation consciente de la parole selon une norme linguistique.

-Présence de traits régionaux discrets : Malgré une volonté apparente de se conformer à la norme, certains indices phonétiques comme la centralisation de voyelles (/e/, /o/) et une réalisation relâchée du /r/ (notamment dans « rues » et « Zermatt ») laissent apparaître une influence locale, probablement issue de l'interférence avec l'arabe dialectal ou d'un parler régional. Ces particularités phonétiques correspondent à ce que décrivent J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE (2009) dans les variétés du français.

-Gestion prosodique maîtrisée : L'intensité vocale reste équilibrée (entre 52 dB et 98 dB), avec une modulation régulière favorisant une bonne intelligibilité. La dynamique prosodique, bien que mesurée, renforce l'impression de fluidité et de contrôle de la lecture. Cette prosodie discrète mais stable est un indicateur d'une volonté d'alignement sur les normes du français standard, souvent observée en contexte d'enregistrement ou de surveillance linguistique (T. BULOT, 2003).

-Influence du genre sur la production vocale : La fréquence fondamentale située entre 120 et 122 Hz correspond bien aux attentes pour une voix masculine adulte. L'absence de variations intonatives marquées, conjuguée à une diction articulée mais retenue, confère à la lecture de S4 un style sobre et contrôlé, en accord avec les caractéristiques prosodiques souvent associées à la parole masculine en français (I. R. TITZE, 1994).

-Absence de ruptures accentuelles fortes : S4 adopte une prononciation relativement homogène, sans accentuation locale saillante. Le style de lecture reste neutre d'un point de vue sociolinguistique, ce qui joint les observations d'A. COVENEY (2001) sur les jeunes locuteurs qui tendent à adopter une diction standard pour éviter la stigmatisation liée à l'accent, c'est-à-dire les jugements négatifs portés sur un locuteur en raison de sa prononciation perçue comme déviante de la norme, peut entraîner des discriminations sociales ou scolaires.

Comme le souligne P. BLANCHET (2016), les préjugés accentuels participent à ce qu'il nomme la « glottophobie », une forme de discrimination linguistique fondée sur l'accent ou la manière de parler.

En somme, le profil sociophonétique de S4 révèle un accent en voie de normalisation, caractérisé par une diction maîtrisée et une prosodie modérée, ponctué toutefois par quelques indices régionaux discrets.

Cette production montre comment les jeunes locuteurs, dans un contexte où plusieurs langues coexistent, essaient de trouver un équilibre entre parler selon la norme attendue et garder des traits propres à leur identité (J.-L. CALVET, 1999).

III.2.2.6. Analyse descriptive de l'accent en français chez S5

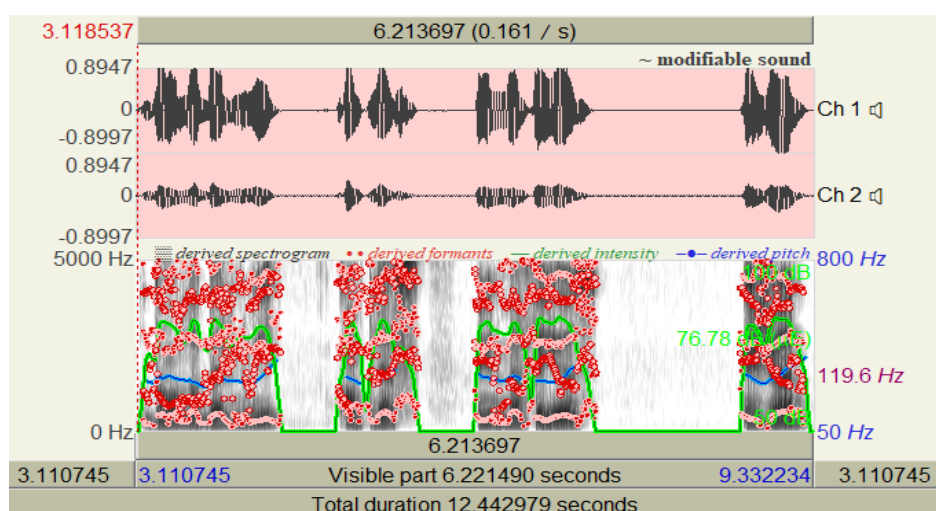


Figure10 : Analyse de l'accent en français chez S5 – Texte 1

L'énoncé qui correspond au texte 1 du cinquième informateur (S5) présente un débit d'une durée totale de 12,442 secondes, avec des pauses marquées qui structurent le discours. Ce découpage contribue à une certaine clarté, mais peut aussi ralentir la fluidité globale. Tout au long de l'énoncé, des pauses sont observables, principalement aux frontières syntaxiques (des arrêts nets à la fin des unités syntaxiques). Par exemple, nous notons une pause après «au loin», une autre après «un gosse trouve», puis après «dans la belle nuit complice». Ce phénomène est souvent observé dans les lectures orales, où les locuteurs s'appuient sur la structure syntaxique pour organiser leur prosodie (C. FOUGERON et S.-A.JUN 2000).

La courbe de la F0 (courbe de pitch) affiche des variations modérées, avec une moyenne de 119,6 Hz, ce qui est compatible avec une voix masculine adulte, généralement située entre 85 et 155 Hz selon I. R. TITZE (1994). Cette fréquence fondamentale relativement stable indique une maîtrise vocale et une absence de ruptures prosodiques marquées. Par ailleurs, on observe une tendance à l'intonation descendante en fin de phrase, caractéristique des structures déclaratives en français (D. HIRST et A. DI CRISTO, 1998). Par exemple, dans l'énoncé «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», la chute mélodique en fin d'énoncé renforce la clôture informationnelle. De même, l'expression «dans la belle nuit complice» présente une descente progressive de la fréquence fondamentale, signalant une organisation prosodique typique des lectures à visée informative. Cette chute finale du pitch joue un rôle important dans le marquage pragmatique de l'énoncé, signalant à l'auditeur la fin d'un segment informatif, ce qui est typique des énoncés à visée déclarative (S.-A. JUN et C. FOUGERON, 2000).

L'analyse prosodique, avec une moyenne de 119,6 Hz pour la fréquence fondamentale, révèle également des variations significatives d'intensité, notamment sur les syllabes accentuées. Ces variations contribuent à dynamiser la lecture et à attirer l'attention de l'auditeur sur les segments porteurs de sens. Par exemple, dans l'énoncé «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», l'accent est mis sur les adjectifs qualificatifs «merveilleuse» et «fraîche», où l'on observe une intensité plus marquée. Cela renforce la valeur descriptive et poétique du passage, tout en structurant l'énoncé autour d'unités prosodiques expressives.

D'un point de vue sociolinguistique, cette modulation de l'intensité peut être interprétée comme un indicateur de vigilance linguistique (W. LABOV, 1972) et d'un effort d'adaptation à une norme perçue comme valorisée. En effet, dans des contextes plurilingues comme celui d'Ain Témouchent, les jeunes locuteurs peuvent ajuster leur prosodie afin de se rapprocher d'une norme légitime ou attendue en situation de lecture formelle (F. GADET, 2003). L'expressivité contrôlée et l'accentuation ciblée traduisent un compromis ou un arrangement entre authenticité linguistique et recherche de légitimité phonostylistique (P. BOURDIEU, 1982).

Les formants montrent une articulation globalement stable, bien que quelques voyelles semblent légèrement centralisées, comme dans le mot «campagne» où la voyelle /a/ tend vers un timbre un peu plus fermé et centralisé. Cette centralisation peut refléter une influence régionale, ou un relâchement articulaire fréquent dans les productions orales spontanées (W. WOLFRAM et N. SCHILLING-ESTES, 2006).

Le /r/ uvulaire, tel qu'observé dans «trouve» ou «fraîche», est réalisé avec une certaine variabilité d'intensité et de friction, ce qui témoigne d'une production parfois instable. Cette variation phonétique est courante chez les locuteurs évoluant dans des contextes plurilingues ou dialectaux où la norme phonétique du français standard coexiste avec des réalités locales (C. GILLET, 2006). Elle peut aussi traduire un effet de style ou d'indexation identitaire, par lequel le locuteur maintient une empreinte régionale tout en participant à une norme plus large (P. AUER, 2005). Cette combinaison de caractéristiques standard et de particularités locales montre comment le locuteur cherche à rester lié à sa communauté tout en s'adaptant à une norme linguistique reconnue et valorisée. L'atténuation ou la modulation de certains traits (comme la centralisation des voyelles ou la variation du /r/) peut être un signe d'accommodation phonétique, où le locuteur ajuste sa prononciation selon le contexte et ses représentations sociales (W. LABOV, 2001). Ce phénomène est surtout courant dans des milieux où plusieurs langues coexistent, comme à Ain Témouchent, où les jeunes passent d'un code linguistique à un autre (F. GADET, 2003).

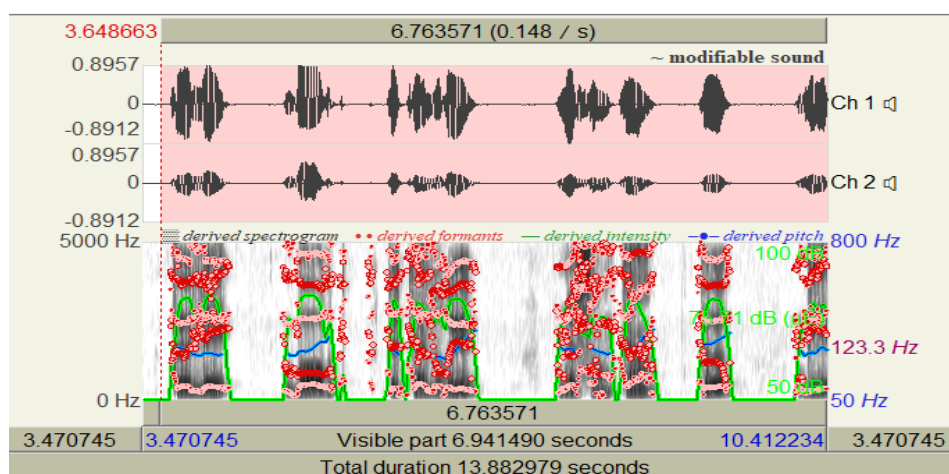


Figure11 : Analyse de l'accent en français chez S5 – Texte 2

L'analyse acoustique du deuxième texte lu par S5 révèle des caractéristiques similaires à celles observées dans le premier texte, avec quelques variations notables. Le segment présente un débit d'une durée totale de 13,882 secondes, marqué par des pauses fréquentes, notamment aux frontières syntaxiques. Par exemple, dans l'énoncé [«Il faut déjà que vous sachiez» «que les bords de telles rues» «ne sont qu'un peu glissants» «le matin à Zermatt»], nous notons des arrêts nets à la fin de chaque groupe syntaxique, ce qui structure clairement le discours en unités prosodiques.

Ce découpage contribue à une bonne intelligibilité, car il suit la logique grammaticale de la phrase et permet à l'auditeur de traiter l'information par segments (S.-A. JUN et C. FOUGERON, 2000). Toutefois, cette segmentation peut ralentir la fluidité globale de l'énoncé, donnant à la lecture un rythme parfois haché, typique d'un style de lecture appliqué ou scolaire.

Sur le plan sociolinguistique, cette tendance à marquer fortement les frontières syntaxiques peut être interprétée comme un signe de vigilance linguistique (W. LABOV, 1972) ou de sur-articulation (V. DELVAUX, 2009), fréquente chez les locuteurs qui cherchent à produire un français perçu comme correct dans un contexte formel. Elle montre aussi que S5 cherche parfois à trop bien parler, un phénomène fréquent chez les locuteurs plurilingues qui veulent se rapprocher d'une manière de parler qu'ils trouvent correcte ou valorisée (F. GADET, 2003).

Dans des environnements sociolinguistiques complexes comme celui d'Aïn Témouchent, où les jeunes évoluent entre plusieurs codes linguistiques (arabe dialectal, tamazight), ce type de production témoigne d'un effort d'ajustement stylistique pour répondre aux attentes normatives associées au français, souvent perçu comme la langue du savoir ou du prestige social (M. JAMIN, 2006).

La fréquence fondamentale (F0) enregistrée pour le deuxième texte lu par S5 atteint une moyenne de 123,3 Hz, confirmant une voix masculine selon les normes établies (I. R. TITZE, 1994). Cette légère augmentation par rapport au premier texte peut signaler une implication plus soutenue du locuteur ou une adaptation prosodique au contenu du texte,

qui contient davantage d'éléments explicatifs. Des variations de F0 sont particulièrement notables sur les mots porteurs de sens comme «sachiez» et «glissants», où l'on observe des pics d'intonation plus marqués. Ce marquage prosodique contribue à structurer l'énoncé et à souligner les segments informationnels saillants.

Cette mise en relief vocale peut être perçue comme une stratégie de clarté énonciative, souvent adoptée dans des situations formelles où l'orateur cherche à soigner sa diction et sa prosodie (F. GADET, 2003). Dans un contexte plurilingue comme celui d'Ain Témouchent, Cela reflète également une volonté de maîtrise linguistique et une démarche d'alignement sur une norme perçue comme légitime, notamment à travers une lecture soignée. Cela rejoint l'idée de l'hyper-adaptation (J. BILLIEZ, 1985), où les locuteurs, conscients de leur position linguistique, cherchent à renforcer leur statut de «bons locuteurs» dans la langue de prestige, ici le français.

Par ailleurs, les choix prosodiques tels que la hausse de l'intonation sur certaines syllabes peuvent refléter que le locuteur fait attention au type de langage attendu. La lecture à voix haute n'est pas seulement une restitution phonétique : elle devient un acte socialement situé, à travers lequel le locuteur manifeste sa compréhension des attentes normatives de la situation communicative (J. DELARUE, 2017).

L'intensité varie de manière relativement régulière dans ce deuxième énoncé, avec des fluctuations modérées. Nous notons un pic à 76,1 dB, légèrement plus élevé que dans le premier texte, qui traduit une articulation plus affirmée dans certaines séquences. Par exemple, dans la phrase «que vous sachiez que les bords de telles rues», l'accentuation est plus nette sur «sachiez» et «rues», renforçant l'expressivité de l'énoncé.

Du point de vue des formants, certaines voyelles apparaissent légèrement recentrées : au lieu d'une articulation très ouverte ou tendue, elles sont produites de manière plus neutre, ce qui peut correspondre à une simplification articulatoire. Ces phénomènes peuvent être interprétés comme des indices d'adaptation phonostylistique. Dans un contexte plurilingue comme celui d'Ain Témouchent, les jeunes essaient souvent de parler de façon claire tout en respectant une manière de parler qu'ils pensent correcte ou

valorisée (F. GADET, 2003 ; P. BOURDIEU, 1982). Le choix d'une articulation plus neutre dans certains segments pourrait refléter une volonté de lisibilité, tandis que les pics d'intensité et d'intonation sur les mots porteurs de sens traduisent un effort de mise en relief prosodique. Cela montre une forme de «vigilance linguistique» (W. LABOV, 1972) et une gestion stratégique de la parole dans une situation de lecture à visée formelle.

Les transitions consonantiques sont globalement fluides. Toutefois, on observe des ralentissements notables sur certaines occlusives, notamment les /t/ dans «telles» et «matin», ainsi que le /d/ dans «déjà». Ces sons présentent des durées légèrement prolongées. Cet allongement peut refléter un effort de précision visant à assurer une prononciation claire et compréhensible, notamment dans un contexte de performance linguistique (P. DELATTRE, 1966 ; P. LEON, 1992).

Le /r/ est réalisé de manière uvulaire, avec une variabilité dans l'intensité et la friction (comme par exemple dans «rues»), ce qui laisse penser à une articulation encore peu stabilisée. Cette instabilité pourrait traduire une hésitation entre différents modèles prononciatifs, typique des locuteurs de zones plurilingues, où coexistent plusieurs variantes du /r/ (uvulaire, apicale, voire fricative) selon les influences régionales ou les normes intériorisées (F. GADET, 2003 ; H. WALTER, 1988).

D'un point de vue sociolinguistique, ces choix phonétiques témoignent d'une volonté d'adopter une prononciation normée ou valorisée dans le cadre scolaire ou formel. Le soin accordé à la réalisation des occlusives, ainsi que la production du /r/ uvulaire (souvent associée à la norme hexagonale) illustrent un effort d'ajustement à un modèle prestigieux (P. BOURDIEU, 1982). En contexte algérien, cette prononciation soigneusement contrôlée peut également traduire une stratégie d'affichage d'un capital linguistique valorisé (P. BOURDIEU, 1982), surtout chez les jeunes souhaitant affirmer leur compétence en français standard.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparant cette production avec l'accent standard du français, on observe que S5 maintient une intonation relativement proche de la norme, avec une structure prosodique qui suit globalement les schémas attendus.

Cependant, ses variations de hauteur tonale restent plus limitées, ce qui réduit l'expressivité naturelle de la langue orale en français standard.

De plus, la tendance à la centralisation des voyelles suggère une articulation légèrement plus neutre, où certaines voyelles sont produites avec moins de distinction que dans l'accent standard.

Ce phénomène peut influencer la perception de la clarté du discours, rendant certaines syllabes moins différenciées.

Enfin, le ralentissement de certaines transitions consonantiques indique une articulation moins dynamique, contrastant avec le modèle standard où les enchaînements entre sons sont généralement plus fluides et marqués.

Cette particularité peut affecter le rythme global de la parole et donner une impression de diction plus posée, voire légèrement hésitante.

À partir de l'analyse des deux lectures de S5, plusieurs constats peuvent être dégagés en lien avec nos hypothèses sur l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois :

-Accent partiellement normé avec vigilance linguistique marquée : La fréquence fondamentale moyenne (autour de 123 Hz) indique une voix masculine adulte (I. R. TITZE, 1994). S5 présente une lecture découpée, marquée par des pauses syntaxiques nettes et une prosodie contrôlée, traduisant une forme de vigilance linguistique et un effort conscient de se rapprocher de la norme (W. LABOV, 1972 ; V. DELVAUX, 2009). Cette attention particulière à la diction renvoie à une prononciation soigneusement contrôlée fréquente dans des contextes formels ou d'exposition linguistique, comme le décrit J. BILLIEZ (1985).

-Accent semi-normé et contrôlé: Nous observons des pics d'intonation sur les mots porteurs de sens, un soin particulier accordé à certaines occlusives (/t/, /d/) et une articulation parfois ralentie. Ces indices traduisent un effort de clarté qui s'inscrit dans une volonté de performance linguistique, notamment dans une lecture à voix haute où l'attente de « bien parler » est forte (F. GADET, 2003 ; J. DELARUE, 2017).

-Présence de traits régionaux: Malgré un effort de normativité, certaines voyelles apparaissent centralisées, et la réalisation du /r/ reste variable. Cela montre une hésitation possible entre différents modèles de prononciation ou l'influence des autres langues parlées (F. GADET, 2003 ; H. WALTER, 1988). Ces particularités relevées chez S5 rejoignent les observations de J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE (2009) sur les marqueurs régionaux dans les variétés du français.

-Alternance marquée dans la prosodie: L'intensité vocale reste globalement stable, avec des hausses ponctuelles qui marquent les éléments informationnels saillants. Ce comportement prosodique traduit une volonté de clarté dans la transmission du message, mais aussi un style de lecture appliqué, plus segmenté que fluide. Cela montre que le discours suit les règles de la prosodie et de l'organisation du discours attendues dans un contexte formel (S.-A. JUN & C. FOUGERON, 2000).

En définitive, l'accent de S5 se caractérise comme semi-normé, témoignant d'une attention marquée à la correction linguistique et d'un recours à des stratégies de sur-articulation dans le cadre d'une lecture formelle. L'analyse acoustique de S5 traduit une volonté de conformité à la norme, tout en maintenant certaines empreintes de son répertoire phonétique local. Ce comportement illustre les dynamiques identitaires et linguistiques propres aux jeunes plurilingues d'Aïn Témouchent, qui oscillent constamment entre adaptation à une norme valorisée et préservation de leur identité locale, confirmant ainsi les analyses de J.-L. Calvet sur les tensions entre légitimité linguistique et ancrage régional (J.-L. CALVET, 1999).

III.2.2.7. Analyse descriptive de l'accent en français chez S6

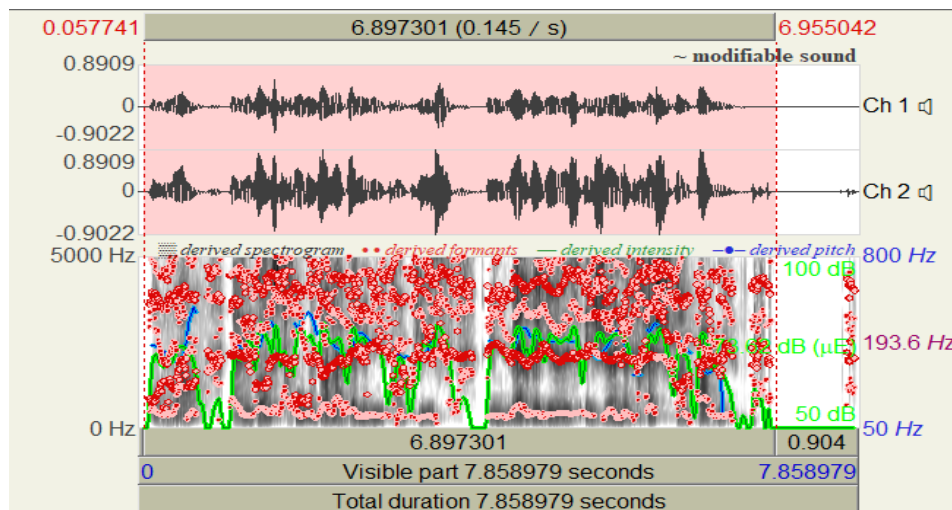


Figure12 : Analyse de l'accent en français chez S6 – Texte 1

La lecture du texte 1 par S6, d'une durée de 7,858 secondes, se caractérise par un rythme globalement régulier, structuré autour de pauses bien marquées correspondant à la ponctuation syntaxique. Ces pauses interviennent principalement en fin de groupe intonatif, par exemple après «Au loin», «un gosse trouve», et «dans la belle nuit complice», traduisant un alignement partiel sur les conventions prosodiques du français lu (P. MARTIN, 2009). Ce comportement pourrait s'expliquer par une attention particulière portée à la segmentation syntaxique attendue dans le contexte scolaire, où une lecture claire et intelligible est valorisée. Selon M. JAMIN (2006) cette lecture, favorisant des pauses marquées et un rythme contrôlé, correspond à une conception scolaire de la lecture, où l'élève doit démontrer sa maîtrise des conventions linguistiques et prosodiques attendues. Cependant, certains ralentissements perceptibles apparaissent, notamment en fin de phrase sur l'expression «une merveilleuse et jeune fraîche campagne». Ces ralentissements révèlent une stratégie d'articulation prudente (J. DURAND et al., 2009), probablement motivée par la complexité lexicale et phonétique du groupe nominal. Il est fréquent que les locuteurs plurilingues, dans un contexte où le français est langue seconde ou langue de scolarisation, manifestent une certaine hésitation à l'oral face à des séquences complexes, marquées par des adjectifs épithètes successifs et des enchaînements vocaliques difficiles. Cela rejoint les travaux de C.

BLANCHE-BENVENISTE (1997), qui montre que la complexité syntaxique et phonétique dans le français oral peut freiner la fluidité et entraîner des pauses ou hésitations chez les locuteurs, particulièrement dans des contextes d'insécurité linguistique.

Le débit de parole mesuré (7,858 secondes) témoigne d'un équilibre entre le besoin d'être compris et l'effort de contrôler sa prononciation. Cela rejoint les travaux de W. LABOV (1972), qui montre que les locuteurs ajustent leur parler selon les contextes, et de J.-L. CALVET (1996), qui souligne l'importance des choix stylistiques dans la gestion des normes linguistiques. S6 adopte ainsi une approche prudente, marquée par une diction relativement fluide mais segmentée, traduisant un ajustement conscient pour se conformer à une norme scolaire ou formelle.

Enfin, la relative fluidité observée – marquée par peu d'hésitations, une intensité vocale modérée et une prosodie contrôlée – peut s'interpréter comme un indicateur d'aisance à l'oral. Cela suggère que, malgré les contraintes plurilingues et les risques d'interférence phonétique, S6 parvient à mobiliser ses compétences linguistiques pour produire un français relativement aligné sur les attentes prosodiques formelles, tout en laissant transparaître, de manière subtile, des traits phonétiques caractéristiques de son répertoire plurilingue.

L'intonation de S6 reste globalement stable, avec des variations de hauteur relativement modérées. La Fréquence Fondamentale (F0) est de 193,6 Hz confirmant une voix féminine (V. DELVAUX & D. DEMOLIN, 2010). Elle oscille entre 193,6 Hz et des valeurs plus basses, ce qui correspond à une intonation modérément expressive. Toutefois, des montées plus marquées apparaissent en fin de groupe intonatif «dans la belle nuit complice» ou sur «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», suggérant une tentative d'accentuation prosodique. L'intensité reste relativement homogène, avec des variations modérées (entre 50 et 100 dB). Cette constance traduit une diction assurée, bien que certaines syllabes toniques reçoivent un appui plus marqué traduisant un effort d'articulation ciblé sur les éléments saillants du message où l'on renforce la voix pour les prononcer. En français, la syllabe tonique se trouve généralement à la fin

d'un mot ou d'un groupe rythmique, et elle sert à souligner l'importance d'un élément dans le discours, à structurer la prosodie, et à aider à la compréhension. Par exemple, dans l'expression «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», l'accent est mis sur les adjectifs «merveilleuse» et «fraîche», soulignant leur rôle informatif et leur place syntaxique. Ce choix peut également traduire une tentative d'harmoniser le rythme prosodique avec la structure syntaxique complexe de cette séquence. D'autre part, ce comportement rejoint les observations de M. JAMIN (2006), qui montre que les locuteurs adoptent souvent des stratégies prosodiques visant à se conformer aux attentes normatives afin d'éviter une disqualification linguistique qui désigne le processus par lequel un locuteur, souvent issu d'une minorité linguistique ou sociale, voit sa manière de parler (prononciation, vocabulaire, syntaxe, etc.) jugée inférieure, incorrecte ou inappropriée selon les normes établies.

En d'autres termes, cela correspond à la dévalorisation ou à la marginalisation d'un locuteur en raison de sa manière de parler, pouvant entraîner une perte de légitimité dans certains contextes, comme l'école, les examens, ou des interactions formelles. Ph. BLANCHET (2016) prolonge cette idée en soulignant que ces stratégies sont d'autant plus marquées en contexte plurilingue, où la coexistence de plusieurs langues et accents peut engendrer une insécurité linguistique et une «glottophobie», poussant les locuteurs à ajuster leur prosodie pour se rapprocher du modèle valorisé.

Par ailleurs, cette stabilité de l'intensité et de l'intonation peut être interprétée comme une stratégie consciente de gestion de l'image linguistique, où S6 ajuste sa prosodie pour refléter une maîtrise attendue dans un contexte scolaire normatif (J.-L. CALVET, 1999 ; W. LABOV, 1972). Ce comportement rejoint les travaux de J.-L. CALVET, qui souligne que les locuteurs plurilingues, notamment en contexte scolaire, tendent à moduler leur prosodie pour se conformer aux attentes normatives du français standard, tout en restant influencés par leur répertoire linguistique local. W. LABOV (1972), quant à lui, a montré que les ajustements prosodiques peuvent être considérés comme des indices de variation stylistique, témoignant d'un équilibre entre identité individuelle et adaptation sociale.

Ainsi, dans le contexte plurilingue d'Aïn Témouchent, S6 adopte une prosodie où l'expression personnelle et la norme scolaire se conjuguent. Cette modulation peut être perçue dans la gestion des pauses et de l'intonation, notamment sur des séquences comme «dans la belle nuit complice» ou «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», où le rythme et l'intensité traduisent un effort d'articulation et une recherche d'intelligibilité conforme aux attentes scolaires.

Le spectrogramme montre des formants bien définis, témoignant d'une articulation précise et d'une production vocale claire. Par exemple, dans l'expression «un gosse trouve», les voyelles [u] et [o] apparaissent bien distinctes, traduisant un effort de lisibilité phonétique. Cependant, certaines voyelles, notamment dans «belle nuit» et «jeune fraîche campagne», présentent une légère nasalisation et une centralisation modérée, qui peuvent être interprétées comme des traces d'un accent local. Cette nasalisation résiduelle peut être attribuée à une influence phonétique des langues premières (arabe dialectal), où les voyelles nasales ne sont pas toujours distinguées de manière systématique, mais où certains traits articulatoires se transfèrent lors du passage au français.

Les transitions consonantiques, notamment entre les groupes «belle nuit» et «complice», apparaissent fluides, reflétant une maîtrise attendue dans le contexte scolaire. Toutefois, un léger allongement est observé sur certaines occlusives comme /t/ dans «trouve» et /d/ dans «dans», ce comportement illustre bien les tensions linguistiques et identitaires auxquelles sont confrontés les jeunes plurilingues d'Aïn Témouchent. D'un côté, ils mobilisent leurs compétences articulatoires pour se rapprocher de la norme prosodique du français standard, notamment dans un contexte scolaire où la clarté et la correction sont valorisées (M. JAMIN, 2006). D'un autre côté, des traits locaux persistent, révélant l'ancrage linguistique plurilingue et la cohabitation de plusieurs systèmes phonétiques dans leur répertoire (J.-L. CALVET, 1999).

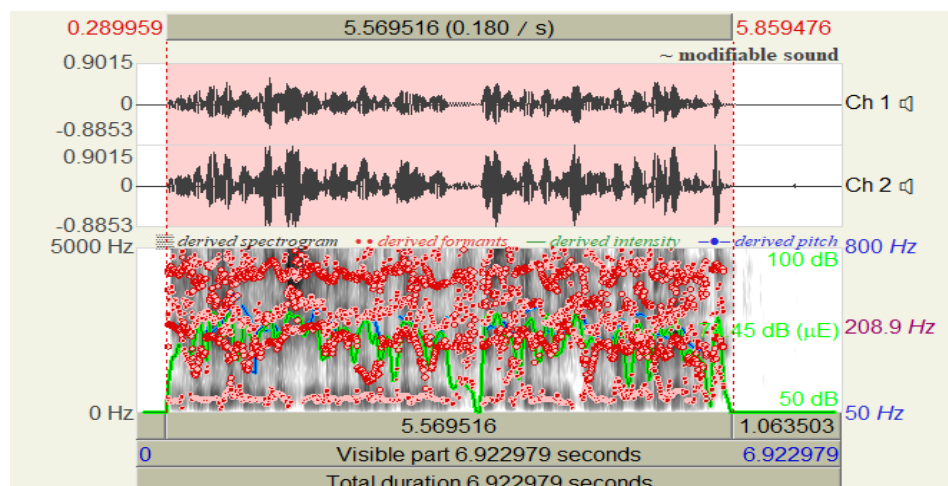


Figure13 : Analyse de l'accent en français chez S6 – Texte 2

L'analyse acoustique du second texte lu par S6 révèle des caractéristiques similaires à celles observées dans le premier texte, avec quelques variations notables. L'enquêtée S6 a réalisé la lecture du texte 2 en 6.922 secondes, ce qui représente une durée légèrement plus courte que celle de son premier enregistrement. Ce temps plus court reflète un débit plus rapide et une meilleure fluidité, suggérant une aisance lors de la lecture. Cette amélioration peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'une part, les locuteurs peuvent se sentir plus à l'aise après une première lecture, en raison d'une familiarisation progressive avec le texte (I. MENNEN, 2006). D'autre part, le second texte peut comporter des structures syntaxiques ou prosodiques plus simples ou plus naturelles pour le lecteur, facilitant ainsi son articulation (S. FUCHS et M. TODA, 2010). Il est aussi possible que le locuteur se soit progressivement adapté aux conditions d'enregistrement, réduisant ainsi les hésitations et les tensions initiales (J. C. JUNQUA, 1996). Enfin, du point de vue sociolinguistique, cette amélioration du débit pourrait refléter un désir de bien s'exprimer, traduisant une conscience normative et un effort d'adaptation à une norme linguistique valorisée (J. K. CHAMBERS, 1995 ; T. KRISTIANSEN, 2001).

La fréquence fondamentale (F0) de S6 est d'environ 208,9 Hz, ce qui confirme une voix féminine et se révèle légèrement plus élevée que dans le premier texte. Cette augmentation pourrait signaler une prise de confiance et une expressivité, éléments typiques de l'adaptation stylistique en contexte plurilingue (W. LABOV, 1972 ; J.-L.

CALVET, 1999). Ce phénomène illustre l'effet de «rehaussement prosodique», observé chez les locuteurs soucieux de projeter une image linguistique positive ou légitime dans des situations formelles (Ph. BLANCHET, 2016).

L'intensité moyenne mesurée est d'environ 45 dB, avec des variations significatives sur certains segments. Ces fluctuations peuvent refléter des changements intentionnels dans l'intensité de la voix, notamment sur «glissants» ou «matin», où l'effort articulatoire est plus marqué.

Sur le plan sociolinguistique, cette modulation peut s'expliquer par le fait que, dans un contexte plurilingue, les jeunes locuteurs comme S6 cherchent souvent à renforcer leur intelligibilité. Ils adaptent leur intensité vocale pour montrer qu'ils maîtrisent la norme attendue, tout en essayant de se démarquer par une élocution claire et contrôlée (M. JAMIN, 2006 ; Ph. BLANCHET, 2016). Cela peut également traduire une forme d'hypercorrection, c'est-à-dire un effort pour compenser d'éventuelles insécurités linguistiques ou pour se rapprocher du français standard perçu comme prestigieux. Ce phénomène, que W. LABOV (1972) désigne sous le terme de « surcorrection », correspond à un excès de correction motivé par l'insécurité linguistique.

De plus, ces variations peuvent refléter l'influence des autres langues présentes dans le répertoire du locuteur où l'intensité et le rythme prosodique peuvent être gérés différemment, créant ainsi des interférences perceptibles dans la lecture du français (J. – L. CALVET, 1999).

L'analyse du spectrogramme montre que S6 articule bien, avec des formants nets et des voyelles bien prononcées, ce qui indique une bonne maîtrise de la diction. Cependant, nous remarquons que certaines voyelles deviennent un peu moins distinctes et se rapprochent du centre de l'espace vocalique : c'est ce qu'on appelle la «centralisation des voyelles». Par exemple, dans la phrase «que vous sachiez que», le «que» et le «sachiez» sont articulés plus faiblement, avec une prononciation légèrement relâchée.

De plus, nous observons des petits ralentissements sur certaines transitions, notamment dans des séquences comme «bords de» ou «de telles». Cela s'explique par le fait que S6 doit gérer la rencontre entre des consonnes (comme le /d/) et les voyelles suivantes. Ces

pauses ou ralentissements rendent la prosodie plus naturelle mais peuvent aussi donner l'impression d'une diction moins lisse que celle d'un accent standard.

Ces phénomènes s'expliquent par le fait que S6 est probablement exposée à plusieurs variétés de français, ce qui influence sa manière de prononcer. Comme l'a montré T. BULOT (2004), dans un contexte plurilingue, les locuteurs adoptent souvent des stratégies pour ajuster leur discours : ici, S6 semble chercher à équilibrer l'influence de son répertoire local et les attentes normatives du français standard. H. WALTER (1982) explique aussi que ces variations phonétiques sont courantes dans la cohabitation entre le français standard et les variétés régionales : les voyelles peuvent se centraliser ou les transitions consonne-voyelle peuvent ralentir quand le locuteur cherche à parler clairement.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparaison avec la norme du français standard, S6 présente une prononciation globalement intelligible, ce qui signifie que son élocution permet une compréhension aisée de son discours. Sa prosodie, incluant le rythme, l'intonation et les variations de hauteur de voix, demeure relativement conforme au modèle attendu en français standard, sans écarts majeurs susceptibles d'affecter la perception générale de son accent. Cependant, plusieurs phénomènes linguistiques révèlent des spécificités locales dans sa manière de parler. D'une part, la centralisation des voyelles suggère un déplacement de certaines voyelles vers une position plus neutre dans l'espace articulatoire, ce qui peut atténuer les contrastes entre elles. D'autre part, la nasalisation des voyelles indique une tendance à laisser passer davantage d'air par le nez lors de l'émission de certaines voyelles.

Enfin, les variations d'intensité observées dans son élocution traduisent une modulation plus marquée de l'énergie vocale, ce qui peut influencer la perception de son accent linguistique. Ces éléments, bien que n'entravant pas l'intelligibilité, distinguent son accent de celui du français standard et témoignent d'une influence locale sur sa prononciation.

L'examen des deux lectures produites par S6 permet de dégager plusieurs observations en rapport avec nos hypothèses concernant l'accent du français parlé par les jeunes Témouchentois :

-Variations prosodiques et ajustements de débit : La fréquence fondamentale moyenne (environ 208,9 Hz) confirme une voix féminine et révèle une expressivité marquée (V. DELVAUX & D. DEMOLIN, 2010). L'enregistrement du texte 2 montre une accélération du débit et une meilleure fluidité, traduisant une aisance croissante et une adaptation stylistique à la situation formelle (I. MENNEN, 2006). Ce phénomène illustre les ajustements prosodiques que les locuteurs opèrent pour projeter une image linguistique légitime (Ph. BLANCHET, 2016).

-Accent semi-normé et contrôle articulatoire : La variation de l'intensité de la voix et la clarté de l'articulation montrent que le locuteur fait un effort conscient pour respecter la norme linguistique, ce qui est fréquent chez les locuteurs plurilingues (M. JAMIN, 2006). Toutefois, nous observons des centralisations vocaliques et des ralentissements sur certaines transitions consonne-voyelle, révélant une empreinte phonétique locale (T. BULOT, 2004 ; H. WALTER, 1982).

-Indices d'une influence locale dans l'accent : Malgré la recherche d'intelligibilité, certains phénomènes, comme la centralisation des voyelles et les transitions marquées, traduisent une variation phonétique influencée par les variétés régionales et le répertoire plurilingue de S6 (J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE, 2009). Ces indices confirment que l'accent en français parlé en Algérie peut osciller entre norme et spécificités locales.

-Oscillation entre norme et identité linguistique : Les hausses d'intonation sur les segments porteurs de sens et le rythme plus accentué dans le second enregistrement traduisent un effort conscient pour respecter la norme linguistique et un souci de performance linguistique (J.-L. CALVET, 1999). S6 adopte des stratégies phonétiques qui montrent une volonté de conformité, tout en conservant des traces d'une identité locale perceptible à travers des ajustements notables.

En définitive, l'accent de S6 apparaît comme semi-normé, marqué par une prononciation globalement intelligible et une modulation prosodique adaptée, mais

ponctué de variations phonétiques révélatrices de son ancrage plurilingue et régional. Ces observations confirment les dynamiques de variation et d'adaptation mises en lumière par J.-L. CALVET (1999) dans le français parlé en Algérie, où les locuteurs oscillent entre conformité à la norme et maintien d'éléments identitaires.

III.2.2.8. Analyse descriptive de l'accent en français chez S7

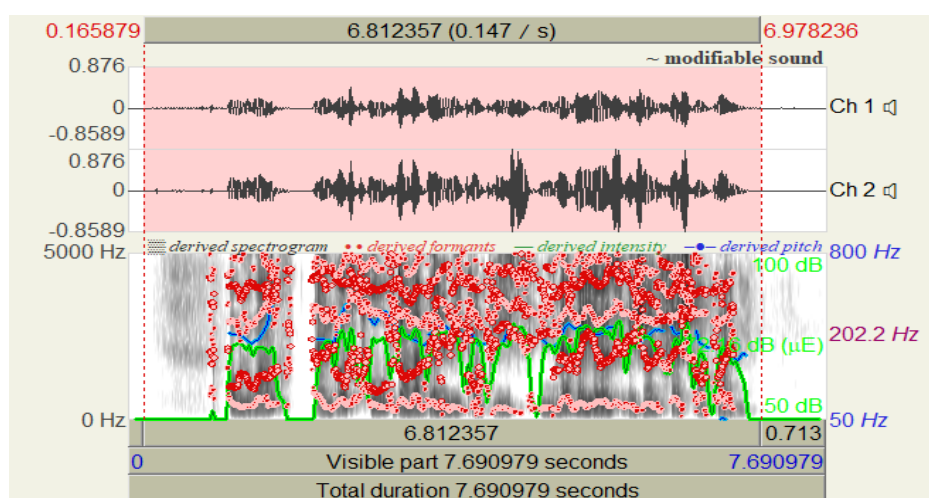


Figure14 : Analyse de l'accent en français chez S7 – Texte 1

L'enquêtée S7 lit le texte 1 en 7.690 secondes, ce qui reflète un rythme fluide et relativement rapide. Les pauses sont bien réparties, principalement en fin de groupe syntaxique, facilitant ainsi la segmentation et la compréhension du discours. Cette gestion du rythme et des pauses pourrait traduire une certaine aisance linguistique, acquise par exposition ou familiarité avec la lecture en français. D'un point de vue sociolinguistique, cette fluidité peut également être interprétée comme le reflet d'une compétence de communication développée dans un contexte plurilingue, où les jeunes locuteurs ajustent leur énonciation pour répondre à une norme scolaire intériorisée (T. KRISTIANSEN, 2001). Ce comportement témoigne d'un effort d'adaptation à une forme de français valorisée, perçue comme légitime dans les situations formelles (F. GADET, 2003).

La fréquence fondamentale moyenne, évaluée à 202,2 Hz, confirme qu'il s'agit d'une voix féminine, selon les seuils établis par I.R. TITZE (1994). Le tracé du pitch met en évidence des fluctuations régulières, marquées par des montées et descentes intonatives,

ce qui traduit une intonation expressive et dynamique. Ce type de modulation prosodique peut témoigner d'un effort de stylisation du discours, souvent observé chez les locuteurs en situation formelle ou d'évaluation (W. LABOV, 1972). Une telle expressivité prosodique peut aussi refléter une conscience normative et une volonté de soigner son image linguistique, particulièrement dans un contexte plurilingue scolaire où la langue française est perçue comme prestigieuse (M. JAMIN, 2006 ; Ph. BLANCHET, 2016).

Nous notons une légère centralisation des voyelles, qui se manifeste notamment dans les mots «merveilleuse», «jeune» ou «campagne», où certaines voyelles perdent de leur tension articulatoire et tendent vers une position plus neutre dans l'espace vocalique. Ce phénomène est typique d'une élocution moins appuyée, souvent influencée par la rapidité du débit ou une forme de relâchement articulatoire. La centralisation peut également refléter une influence des variétés locales ou des langues maternelles, où les oppositions vocaliques sont moins marquées que dans le français standard (J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE, 2009 ; H. WALTER, 1982).

En parallèle, certaines consonnes plosives (/p/, /t/, /k/) présentent des transitions ralenties, ce qui est observable dans «trouve» ou «complice», où l'enchaînement des sons est plus marqué et parfois entrecoupé. Cela peut s'expliquer par une stratégie de compensation articulatoire, courante chez les locuteurs en contexte d'insécurité linguistique, les locuteurs cherchent souvent à «bien prononcer» en détachant les segments, ce qui se manifeste par un ralentissement ou une segmentation marquée de l'articulation. Ce phénomène est souvent observé chez les locuteurs qui tentent de compenser une insécurité perçue vis-à-vis de la norme linguistique valorisée (M. JAMIN, 2006 ; J. BILLIEZ, 1985). Ces pauses peuvent être interprétées comme des marques d'hypercorrection ou de vigilance normative. Autrement dit, elles peuvent montrer que la locutrice fait attention à bien parler, en corrigeant sa façon de prononcer pour se rapprocher de la norme (F. GADET, 2003 ; Ph. BLANCHET, 2016).

De ce fait, l'élocution révèle une intention de stylisation, mais avec quelques effets de tension ou d'effort perceptibles dans l'articulation des séquences longues ou riches en consonnes. Ces variations traduisent une oscillation entre recherche de conformité à la norme et influence du répertoire linguistique local.

En général, le spectrogramme met en évidence des voyelles bien définies, témoignant d'une articulation soignée bien que certaines voyelles soient légèrement centralisées.

L'intensité vocale reste globalement stable, bien que certaines variations soient perceptibles au fil de la lecture. Une légère baisse d'intensité en fin d'énoncé suggère un relâchement articulaire progressif.

L'ensemble de ces caractéristiques suggère une prononciation relativement fluide, avec une intonation stable et un rythme modéré.

Cependant, la centralisation de certaines voyelles et le ralentissement de certaines transitions consonantiques diffèrent légèrement d'une articulation plus distincte qui bien que globalement claire, laisse entrevoir certaines tendances phonétiques influencées par l'arabe dialectal.

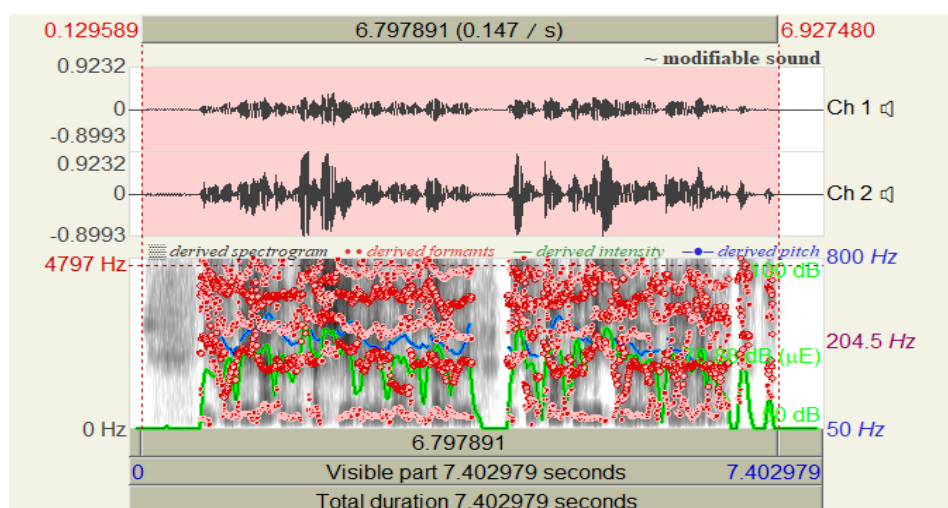


Figure15 : Analyse de l'accent en français chez S7 – Texte 2

L'enquêtee S7 présente une lecture stable et maîtrisée, avec une durée totale de 7.402 secondes, proche de celle du texte 1. Ce maintien temporel suggère une régularité dans son rythme de lecture. Son débit est fluide, ponctué de pauses bien marquées aux frontières syntaxiques, ce qui montre une structuration prosodique bien maîtrisée. Ce type de production peut s'interpréter comme une stratégie d'auto-contrôle souvent adoptée par les jeunes locuteurs en situation de performance langagière. Cette structuration prosodique peut témoigner d'un processus de «mise en conformité» avec la norme linguistique valorisée (J. BILLIEZ, 1985 ; J. DELARUE, 2017). Elle reflète aussi une forme de compétence métapragmatique, c'est-à-dire la capacité à adapter son

parler en fonction de la situation et de ce que l'on pense être socialement attendu (S. ERVIN-TRIPP, 2001 ; J.J. GUMPERZ, 1982).

Bien que le débit soit fluide, nous notons quelques ralentissements dans certaines transitions consonantiques, notamment dans la lecture de segments comme «que vous sachiez que» ou «bords de telles rues». Ces ralentissements apparaissent principalement entre des occlusives et des voyelles, comme entre /k/ et /v/, ou entre /d/ et /ə/, et peuvent être dus à une volonté de rendre la prononciation plus nette. En contexte plurilingue et scolaire, ces ajustements prosodiques traduisent souvent une volonté de bien prononcer et de se conformer à la norme perçue du français standard. Ils peuvent être liés à une forme d'hypercorrection ou à une vigilance normative, caractéristiques de locuteurs en situation d'insécurité linguistique ou de forte conscience métalinguistique (F. GADET, 2003 ; Ph. BLANCHET, 2016 ; M. JAMIN, 2006). Ce comportement peut également résulter d'interférences entre les langues du répertoire du locuteur, dans lesquelles certaines combinaisons consonantiques sont articulées différemment, générant ainsi des hésitations ou des ralentissements en français.

Du point de vue de la fréquence fondamentale, la voix de S7 affiche une moyenne de 204.5 Hz, valeur typique d'une voix féminine selon les seuils établis par I.R. TITZE (1994).

Le spectrogramme montre des formants bien définis, témoignant d'une articulation claire et d'une prononciation nette des voyelles. Toutefois, certaines voyelles présentent une légère nasalisation ainsi qu'une légère centralisation, ce qui peut être une caractéristique de l'accent local. Les transitions consonantiques apparaissent fluides, mais on note un léger allongement des occlusives, notamment sur /t/ et /d/. Par exemple, dans l'expression «bords de telles rues», le /d/ est prolongé, ce qui révèle un effort pour assurer une prononciation distincte.

D'un point de vue sociolinguistique, ces phénomènes reflètent une stratégie d'ajustement phonostylistique. Dans des contextes plurilingues comme Aïn Témouchent, où plusieurs variétés linguistiques coexistent, les locuteurs optent souvent pour des traits articulatoires plus marqués pour renforcer l'intelligibilité tout en conservant des traces de leur répertoire local. J. BOUTET (2001) montre que dans les milieux de travail ou scolaires, les locuteurs ajustent leur pratique langagière pour

répondre à des exigences de clarté et de professionnalisation, tout en maintenant certaines spécificités identitaires. Ici, la centralisation légère des voyelles et les occlusives étirées traduisent un équilibre stable entre adaptation à la norme et préservation d'un accent régional.

L'intensité varie entre 50 dB et 100 dB, avec une légère diminution en fin de phrase. L'analyse de l'intensité vocale met donc en évidence des variations modérées, avec un maintien constant de l'énergie tout au long de la lecture. Une légère atténuation est perceptible en fin d'énoncé, phénomène souvent associé à un relâchement articulaire progressif. Cela peut traduire une baisse d'énergie vocale vers la fin de l'énoncé.

D'un point de vue sociolinguistique, cette modulation de l'intensité peut refléter une adaptation à la situation de parole, où le locuteur ajuste son volume pour respecter les normes de politesse ou de retenue propres au contexte scolaire ou formel. Comme le souligne F. GADET (2003) en menant son étude sur le plurilinguisme en Algérie la gestion de la voix peut varier selon les normes interactionnelles intériorisées par les locuteurs dans leur milieu socioculturel. Ce type de baisse progressive en fin de phrase s'inscrit souvent dans une stratégie d'auto-contrôle vocal visant à atténuer l'impact de l'énoncé, surtout dans un cadre perçu comme académique ou évaluatif. En contexte plurilingue, de telles variations peuvent aussi s'interpréter comme le résultat d'un effort de maintien prosodique, typique des locuteurs soucieux de se conformer à une norme de « bonne prononciation » (M. JAMIN, 2006).

L'examen du spectrogramme indique des formants bien définis, témoignant d'une articulation soignée et globalement stable, avec quelques variations qui traduisent une certaine expressivité.

Les voyelles sont clairement différenciées, bien que certaines présentent une légère tendance à la centralisation.

Les transitions entre les consonnes et les voyelles montrent une articulation relativement marquée, bien que certaines consonnes semblent légèrement affaiblies.

De manière générale, la lecture de S7 se distingue par un débit constant, une prosodie structurée et une intonation expressive. La modulation du pitch contribue à dynamiser la lecture, tandis que l'articulation reste globalement nette.

En somme, cette performance de lecture allie expressivité et maîtrise prosodique, avec une structuration fluide et une articulation globalement précise.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparant cette production avec l'accent standard du français, on observe que **S7** présente des écarts notables en termes d'intonation et d'articulation. Son débit est légèrement irrégulier, avec des pauses parfois plus marquées que celles attendues dans un registre standard.

L'intonation montre une tendance à la stabilité, avec des variations mélodiques plus restreintes, ce qui peut donner une impression de monotonie.

Du point de vue articulatoire, certains segments révèlent une centralisation modérée des voyelles, qui contraste avec la réalisation plus distincte attendue en français standard. De plus, les transitions consonantiques apparaissent légèrement allongées, ce qui modifie la fluidité générale de l'énoncé.

Toutefois, ces particularités ne nuisent pas à l'intelligibilité globale, mais elles reflètent des traits d'accentuation spécifiques aux locuteurs de cette région.

Cette comparaison met en évidence une production qui s'éloigne de la norme française, tout en conservant une structure prosodique relativement cohérente.

L'analyse des deux lectures de **S7** met en évidence plusieurs éléments qui confirment ou nuancent nos hypothèses sur l'accent du français chez les jeunes Témouchentois.:

-Stabilité prosodique et expressivité maîtrisée : La fréquence fondamentale moyenne (environ 202–204 Hz) confirme une voix féminine et témoigne d'une modulation intonative régulière et expressive (I.R. TITZE, 1994 ; V. DELVAUX & D. DEMOLIN, 2010). L'enquêtee présente une bonne stabilité rythmique entre les deux lectures, ce qui traduit un contrôle prosodique solide. Cette constance est caractéristique des locuteurs ayant intériorisé une norme de prononciation valorisée dans le contexte scolaire (J. BILLIEZ, 1985 ; S. ERVIN-TRIPP, 2001).

-**Accent plutôt normé, avec vigilance articulatoire** : S7 fait preuve d'une articulation globalement claire, avec des formants bien définis et des pauses syntaxiques bien placées. Toutefois, certaines transitions consonantiques montrent des ralentissements et quelques voyelles sont légèrement centralisées, notamment dans les mots «jeune» ou «campagne». Ces phénomènes peuvent traduire un effort de stylisation visant à se rapprocher du français standard tout en révélant une influence de son répertoire local (J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE, 2009 ; H. WALTER, 1982).

-**Marques d'un ajustement phonostylistique** : L'atténuation de l'intensité vocale en fin d'énoncé et la modulation du débit reflètent un souci d'adaptation à la situation d'énonciation. Ces variations correspondent souvent à une stratégie de contrôle vocal en contexte formel ou scolaire, marquant une volonté de «bien parler» (F. GADET, 2003 ; M. JAMIN, 2006 ; D. LAGORGETTE, 2003). Ce comportement peut aussi témoigner d'une compétence métapragmatique, permettant d'ajuster son style vocal à ce qui est perçu comme socialement attendu (J.-J. GUMPERZ, 1982).

-**Équilibre entre norme et empreinte locale** : Bien que la performance de lecture tende vers une réalisation prosodique maîtrisée et relativement conforme, certaines traces phonétiques telles que la centralisation vocalique, les plosives ralenties ou les nasalités légères témoignent d'une identité linguistique située.

S7 incarne ainsi une posture d'équilibre entre conformité à une norme valorisée et maintien d'un ancrage local perceptible.

En définitive, l'accent de S7 peut être qualifié de plutôt normé, avec une prononciation fluide, une prosodie expressive et une articulation majoritairement nette, mais ponctuée d'ajustements phonétiques révélateurs d'une adaptation consciente dans un contexte plurilingue. Ces observations confirment les dynamiques d'hybridation et de stylisation décrites par J. BOUTET (2001) et J.-L. CALVET (1999), où les locuteurs agencent norme, performance et identité locale dans leur usage du français.

III.2.2.9. Analyse descriptive de l'accent en français chez S8

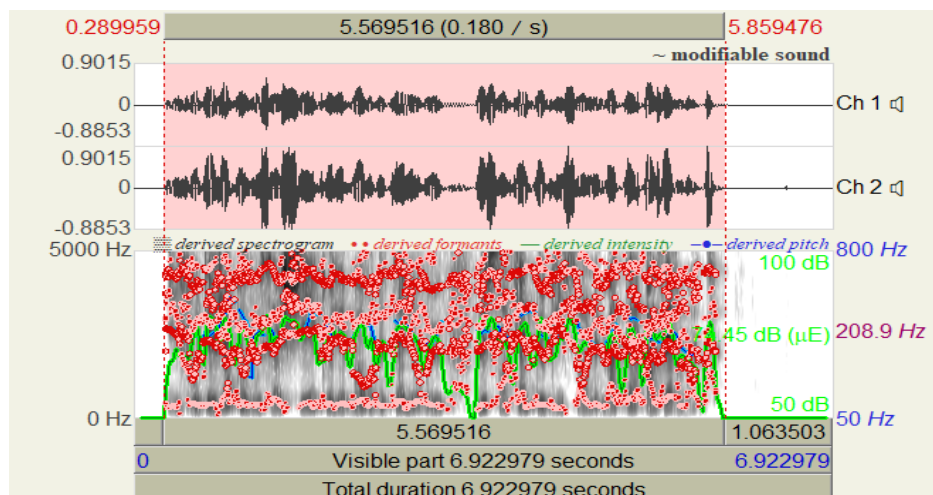


Figure16 : Analyse de l'accent en français chez S8 – Texte 1

L'analyse des paramètres acoustiques du texte 1 lu par S8 révèle une prononciation globalement fluide, marquée par des variations prosodiques notables. L'énoncé a une durée de 6.92 secondes, avec un débit relativement régulier et rapide. Les pauses sont brèves et bien intégrées à la structure syntaxique du discours. Son débit est fluide, bien qu'il soit ponctué de pauses marquées entre certaines séquences, ce qui structure la lecture de manière nette. Ce type de rythme maîtrisé accompagné de pauses syntaxiquement motivées peut s'interpréter comme un indice de compétence discursive: le locuteur adapte son débit pour maximiser la clarté et la compréhension dans une situation perçue comme formelle. Ce comportement témoigne d'une mise en œuvre de compétences interactionnelles, où la norme du français standard est intériorisée comme modèle de référence (D. MOORE, 2006).

Par ailleurs, la présence de pauses bien placées peut aussi illustrer une stratégie consciente de contrôle du discours, ce qui montre une grande attention portée à la manière de s'exprimer. Dans les situations d'exposition institutionnelle à la langue française, les jeunes locuteurs tendent à ajuster leur performance orale afin d'éviter les jugements négatifs liés à leur accent ou à des écarts perçus par rapport à la norme (F. LÜPKE, et A. STORCH, 2013).

Enfin, cette régularité du débit et cette segmentation efficace peuvent être vues comme le reflet d'un processus d'appropriation linguistique en contexte plurilingue, dans lequel le français est investi d'un fort capital symbolique et identitaire dans les interactions formelles (J. BOUTET, 2001).

La F0 moyenne est de 208.9 Hz, ce qui indique une voix plutôt aiguë, typique d'une locutrice féminine (I.R. TITZE, 1994). Nous notons une variation assez marquée de l'intonation, avec des montées et descentes régulières. Le tracé du pitch met donc en évidence des variations notables, caractérisées par des remontées fréquentes qui confèrent à l'intonation un dynamisme marqué. L'intensité varie entre 50 dB et 100 dB, avec une distribution homogène, témoignant d'un bon contrôle vocal. Ce dynamisme prosodique peut refléter une manière de parler plus travaillée, souvent observé chez les locuteurs qui souhaitent soigner leur énonciation dans des contextes évaluatifs.

Selon L. MONDADA (2001), ce type de modulation peut refléter une volonté de renforcer la clarté et la pertinence de l'intervention, en mobilisant les ressources prosodiques pour organiser l'information et marquer la cohérence discursive. Le bon contrôle de l'intensité et la variation mélodique témoignent ici d'un ajustement phonostylistique, révélant une attention portée à la performance linguistique en contexte formel.

Les valeurs des formants montrent une articulation claire des voyelles, notamment dans des mots tels que «merveilleuse», «jeune» ou «campagne», où se tient une bonne différenciation vocalique. Le spectrogramme met ainsi en évidence des voyelles bien formées ce qui confirme une élocution soignée et intelligible.

Les segments de silence correspondent à des pauses placées stratégiquement aux frontières syntaxiques (Au loin // un gosse trouve // dans la belle nuit complice...), ce qui contribue à une bonne structuration prosodique et à une segmentation claire du discours. Ce type de gestion rythmique témoigne d'un certain contrôle de la parole en contexte de lecture, souvent observé chez les locuteurs soucieux de respecter une norme scolaire intériorisée.

Les consonnes fricatives (/f/, /s/, /ʃ/) dans «fraîche» ou «gosse» sont bien réalisées, avec des spectres de bruit typiques et une intensité suffisante. Les plosives (/p/, /b/, /k/, /t/, /d/) comme dans «belle», «trouve», «complice» ou «campagne» présentent des relâchements parfois minimes dans les transitions, notamment entre une consonne et la voyelle suivante. Ces micro-variations pourraient indiquer une influence de l'accent local, où certaines transitions sont articulées plus lentement ou de manière moins marquée.

D'un point de vue sociolinguistique, ce type de production révèle un effort d'adaptation phonostylistique. En contexte plurilingue comme celui d'Aïn Témouchent, où coexistent plusieurs variétés linguistiques, les jeunes locuteurs développent des stratégies d'ajustement vocal, combinant intelligibilité, conformité à la norme et trace identitaire (J. BOUTET, 2001 ; C. MOÏSE, 2004).

Par exemple, le soin accordé aux voyelles orales longues dans «merveilleuse» peut signaler une volonté de « bien parler », tandis que certaines transitions légèrement ralenties pourraient trahir un rythme de parole influencé par la prosodie de l'arabe dialectal local.

Ce type de réalisation traduit une conscience linguistique élevée, où l'enquêté ajuste sa parole pour répondre aux attentes d'une situation perçue comme évaluative (L. MONDADA, 2001), tout en laissant transparaître une identité locale et plurilingue, comme le montrent de nombreuses études sur les pratiques vocales des jeunes en contexte scolaire (N. ARMSTRONG, 2012 ; C. TRIMAILLE, 2005).

De manière générale, S8 adopte un débit rapide, associé à une segmentation prosodique maîtrisée. Son intonation expressive, marquée par une modulation dynamique du pitch, renforce la vivacité de la lecture.

L'articulation reste globalement soignée, bien que nous percevons quelques traces d'interférences dialectales.

Ainsi, cette lecture se caractérise par une prosodie bien structurée, une intonation expressive et une articulation nette, avec quelques nuances influencées par le dialecte.

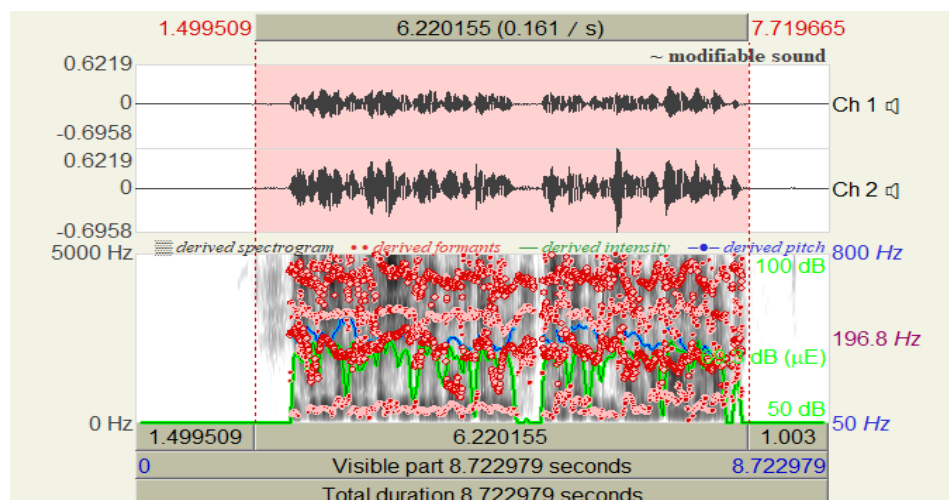


Figure17 : Analyse de l'accent en français chez S8 – Texte 2

L'enquêtee S8, lisant le texte 2, présente une lecture d'une durée totale de 8.722 secondes. Son débit est fluide, ponctué de pauses marquées entre certaines séquences syntaxiques (Il faut déjà que vous sachiez // que les bords de telles rues // ne sont qu'un peu glissants le matin // à Zermatt). ce qui structure la lecture de manière nette. Ce rythme régulier, associé à des pauses bien placées, peut être interprété comme le signe d'un contrôle discursif volontaire où la performance langagière est perçue comme un enjeu social (C. TRIMAILLE, 2005).

L'analyse de la fréquence fondamentale révèle une valeur moyenne de 190.8 Hz, ce qui correspond à une voix féminine selon les seuils établis (I.R. TITZE, 1994). Le tracé du pitch montre des variations marquées, avec des remontées fréquentes en fin de syntagmes, conférant à l'intonation un dynamisme expressif. Ces modulations prosodiques traduisent non seulement une volonté de captiver l'attention de l'interlocuteur (ou de l'auditoire dans ce cas), mais aussi une adaptation stylistique à la situation de lecture. En effet, dans les contextes d'énonciation formels, les locuteurs tendent à renforcer leur expressivité pour produire une élocution jugée légitime ou «correcte» (N.ARMSTRONG, 2012 ; F. GADET, 2003).

Le spectrogramme montre des formants bien définis, notamment sur les voyelles orales dans «faut», «déjà», «vous», «sachiez», «bords», ce qui témoigne d'une articulation claire et précise. Ces traits peuvent être interprétés comme le reflet d'une volonté de normativité phonétique, souvent observée chez les locuteurs jeunes en contexte

plurilingue, désireux de produire une parole conforme aux attentes de l'institution scolaire ou de la norme du français standard (M. JAMIN, 2006 ; C. MOÏSE, 2004).

Les segments de silence sont bien répartis, souvent situés à la jonction entre les propositions ou les groupes de souffle, ce qui suggère une gestion prosodique maîtrisée. Cette gestion des pauses relève aussi d'une compétence métapragmatique, c'est-à-dire la capacité à adapter sa production linguistique aux contraintes interactionnelles et aux attentes sociales du moment (J.J. GUMPERZ, 1982 ; L. MONDADA, 2001).

D'un point de vue sociolinguistique, cette performance orale révèle un équilibre entre conformité et identité linguistique : si l'enquêtée montre un effort marqué de clarté et d'expressivité conforme à la norme attendue, certaines traces possibles d'influence régionale (comme des allongements subtils sur certaines plosives ou des intonations montantes fréquentes) peuvent refléter son ancrage local. Cela illustre les dynamiques d'ajustement phonostylistique analysées par J. BOUTET (2001), où les locuteurs en contexte de diversité linguistique adaptent leur parole en fonction des situations tout en maintenant certaines spécificités vocales.

Le rythme est globalement régulier, avec des pauses bien placées qui segmentent le discours de manière naturelle. Par exemple, l'enquêtée S8 marque nettement les frontières syntaxiques dans l'énoncé : (Il faut déjà que vous sachiez // que les bords de telles rues // ne sont qu'un peu glissants le matin // à Zermatt). Ces pauses, souvent alignées sur la structure syntaxique, facilitent l'intelligibilité et suggèrent une maîtrise du discours oral en contexte formel, ce qui est fréquent chez les locuteurs ayant été exposés à une scolarisation francophone (C. TRIMAILLE, 2005).

Cependant, on observe un léger allongement des voyelles dans certaines syllabes accentuées, notamment sur «déjà», «rues», ou encore «Zermatt». Cet allongement peut être interprété comme un marqueur de prosodie locale : dans de nombreuses variétés du français parlé en Algérie, la syllabe accentuée en fin de groupe rythmique a tendance à être plus longue et plus marquée que dans le français standard (J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE, 2009). Cette caractéristique prosodique pourrait être influencée par la prosodie de l'arabe algérien ou du berbère, où les voyelles accentuées sont souvent prolongées et où le rythme syllabique est plus régulier (D. COHEN ET J. LENTIN, 1963).

Ce phénomène révèle un phénomène d'hybridation prosodique : la locutrice mobilise à la fois des ressources prosodiques du français scolaire (pauses syntaxiques, débit régulier) et des traits intonatifs ou rythmiques issus de son répertoire linguistique local. Ces ajustements révèlent ce que F. GADET (2003) qualifie de français métissé, dans lequel l'intonation et le rythme servent non seulement à structurer le discours, mais aussi à exprimer une identité linguistique située.

Comme l'ont montré J. BOUTET (2001) et N. ARMSTRONG (2012), la prosodie est souvent un indice de la trajectoire linguistique et sociale du locuteur : les jeunes locuteurs plurilingues, notamment en contexte algérien, développent des formes de français influencées par leurs langues premières, tout en s'efforçant de se conformer aux normes attendues dans les situations scolaires ou évaluatives. L'allongement des voyelles accentuées, dans ce cas, peut donc être vu comme une trace identitaire audible, marquant un ancrage régional dans une performance linguistique largement intelligible et normée.

L'intensité est maîtrisée et homogène, sans variations brusques tout au long de l'énoncé. Cette stabilité vocale favorise une perception fluide du discours, bien que l'ensemble manque légèrement de dynamisme par rapport à ce que l'on observe dans l'accent standard du français, où l'intensité tend à varier davantage selon la structure informationnelle ou affective de l'énoncé. Par exemple, dans le segment «que les bords de telles rues», l'enquêtrice maintient un volume constant, sans accentuation particulière sur les mots porteurs de sens, ce qui atténue légèrement l'impact prosodique attendu dans un style plus expressif ou plus normé. Du point de vue articulatoire, les consonnes sont globalement bien réalisées. Toutefois, certaines transitions, comme celles entre /k/ et /v/ dans «que vous», ou entre /d/ et /ə/ dans «de telles», apparaissent légèrement ralenties. Ces ralentissements peuvent être interprétés comme des manifestations d'une vigilance articulatoire accrue, caractéristique des locuteurs en situation de performance linguistique. Ils peuvent aussi être dus à l'influence des habitudes de prononciation d'autres langues parlées par le locuteur et de son répertoire, telles que l'arabe algérien ou le tamazight, où certaines successions consonantiques ne sont pas fréquentes ou se réalisent différemment (D. COHEN et J. LENTIN, 1963 ; A. METTOUCHI, 2008).

Cette régularité dans l'intensité et cette prudence articulatoire s'inscrivent dans une stratégie d'auto-contrôle vocal propre aux jeunes locuteurs plurilingues. Comme l'ont montré J. BILLIEZ (1985) et C. TRIMAILLE (2005), les locuteurs en situation d'insécurité linguistique ou qui réfléchissent beaucoup à leur façon de parler essaient souvent d'adapter leur prononciation pour parler correctement même si cela les pousse à parler de façon moins naturelle. Dans ce cas précis, l'accentuation estompe certains contrastes attendus, mais permet à l'énoncé de rester clair, intelligible et bien segmenté, ce qui reflète un équilibre entre correction perçue et identité phonétique locale.

Ce type de réalisation renvoie à ce que J. BOUTET (2001) appelle un «ajustement phonostylistique», où les locuteurs adoptent une forme de parole adaptée à une situation évaluative ou scolaire, sans effacer complètement les marqueurs d'un parler régional ou plurilingue. En conservant une articulation nette et une intensité stable, tout en ralentissant certaines transitions, le locuteur construit ainsi une voix à la fois légitime et singulière, révélatrice de son ancrage sociolinguistique.

De manière générale, S8 adopte un débit rapide, associé à une segmentation prosodique maîtrisée. Son intonation expressive, caractérisée par des fluctuations marquées de la hauteur de la voix, renforce la vivacité de la lecture. Ainsi, cette lecture se caractérise par une prosodie bien structurée, une intonation expressive et une articulation nette, avec quelques nuances influencées par le dialecte.

Comparaison avec l'accent standard du français

Bien que cette production soit globalement proche de l'accent standard du français, elle présente quelques différences subtiles.

L'intonation, caractérisée par des remontées fréquentes du pitch, apporte une expressivité plus prononcée que celle généralement attendue en français standard où l'intonation est généralement modérée, sans variations excessives. En comparaison avec le français, l'arabe est généralement perçu comme ayant une intonation plus dynamique et expressive.

Sur le plan articulatoire, les voyelles sont bien définies, mais on note un léger allongement de certaines syllabes accentuées, ce qui contraste avec une réalisation plus neutre dans la norme standard. Les transitions consonantiques, bien que claires,

présentent par moments un léger ralentissement, modifiant légèrement la fluidité générale. Ces spécificités, bien que discrètes, traduisent des nuances prosodiques locales sans altérer l'intelligibilité ni l'harmonie générale de la lecture.

L'étude des deux lectures de S8 fait apparaître plusieurs observations en lien avec nos hypothèses relatives à l'accent du français parlé par les jeunes Témouchentois :

-Prosodie expressive et contrôle discursif : La fréquence fondamentale moyenne de 190.8 Hz confirme une voix féminine, accompagnée d'une intonation dynamique marquée par des remontées fréquentes en fin de syntagmes (I.R. TITZE, 1994). S8 fait preuve d'un rythme globalement régulier, ponctué de pauses syntaxiques bien placées, suggérant une maîtrise prosodique consciente. Ces éléments traduisent un effort d'adaptation au cadre formel de l'exercice, caractéristique des locuteurs scolarisés en français (C. TRIMAILLE, 2005 ; J. BILLIEZ, 1985).

-Accent proche de la norme, avec empreintes régionales : L'enquêtee articule de manière claire, avec des formants bien dessinés et une intensité stable. Toutefois, certains allongements de voyelles sur les syllabes accentuées (« déjà », « Zermatt ») et des transitions consonantiques légèrement ralenties (« que vous », « de telles ») traduisent une influence perceptible de la prosodie locale ou des langues premières telles que l'arabe algérien ou le tamazight (D. COHEN & J. LENTIN, 1963 ; A. METTOUCHI, 2008 ; J. DURAND et al., 2009).

-Stratégie d'ajustement phonostylistique : L'enregistrement révèle une élocution soigneusement structurée, avec des pauses alignées sur les frontières syntaxiques et une intonation expressive. Cette gestion vocale relève d'un ajustement stylistique à la situation d'énonciation évaluative, dans une logique de légitimation linguistique (J. BOUTET, 2001 ; F. GADET, 2003). Le léger manque de variations d'intensité dans certains segments témoigne d'un souci de correction plus que d'aisance spontanée, illustrant une vigilance articulatoire typique d'une posture de « bien-parler ».

-Coexistence de traits normés et d'éléments locaux : S8 combine des éléments du français standard – segmentation prosodique nette, articulation claire – avec des marques subtiles de son répertoire linguistique régional (intonations montantes, voyelles

allongées). Cette combinaison témoigne d'une manière de parler façonnée à la fois par les exigences de la norme scolaire et par l'ancrage local. Elle illustre un agencement personnel et situé des ressources prosodiques, où l'identité linguistique se manifeste sans compromettre la clarté du discours.

En somme, l'accent de S8 peut être qualifié de plutôt normé, enrichi de nuances prosodiques régionales. La clarté articulatoire, la structure rythmique maîtrisée et l'expressivité intonative témoignent d'un bon contrôle vocal, tandis que certaines traces locales indiquent un ancrage identitaire dans un espace plurilingue. Ces constats corroborent les mécanismes d'ajustement décrits par J. BOUTET (2001) et J.-L. CALVET (1999), où les jeunes locuteurs ajustent leur parler en tenant compte des exigences normatives, des attentes de performance et de leur identité linguistique locale.

III.2.2.10. Analyse descriptive de l'accent en français chez S9

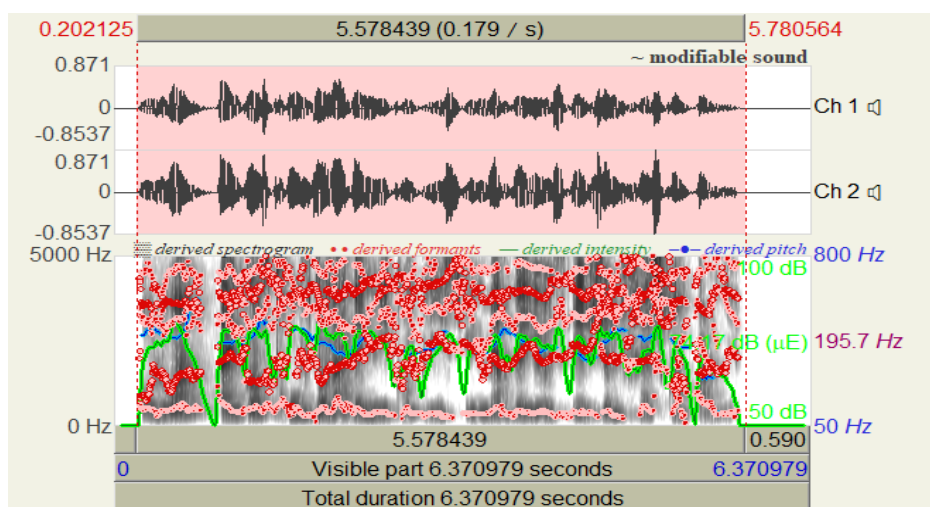


Figure18 : Analyse de l'accent en français chez S9 – Texte 1

L'enquêtée S9 réalise la lecture du texte 1 en 6.370 secondes, ce qui constitue l'une des performances les plus rapides observées dans notre corpus. Ce débit élevé, associé à des enchaînements rapides entre les mots, témoigne d'une aisance élocutoire remarquable. Malgré cette rapidité, l'intelligibilité de l'énoncé reste intacte, ce qui reflète une bonne maîtrise de la chaîne parlée. Par exemple, dans la séquence «une merveilleuse et jeune fraîche campagne», les transitions sont effectuées sans heurts,

avec un enchaînement vocalique maîtrisé entre «jeune» et «fraîche», révélant une compétence articulatoire.

Les pauses observées sont courtes et peu marquées, notamment à la césure «belle nuit / complice», ce qui peut parfois donner une impression de déroulement ininterrompu, sans segmentation syntaxique marquée. Ce phénomène peut être interprété comme un indice d'oralisation dans la lecture, souvent observé chez les locuteurs ayant une familiarité avec l'usage spontané du français. Selon M.-A. MOREL et L. DANON-BOILEAU(1998), ce type de prosodie fluide et peu ponctuée est courant dans chez des locuteurs jeunes, qui tendent à intégrer des schémas prosodiques proches de l'oral spontané, même en contexte de lecture.

Par ailleurs, cette dynamique prosodique peut être liée à une stratégie de valorisation linguistique, où l'élocution rapide et continue sert à mettre en scène une compétence linguistique fluide et à se rapprocher d'un modèle perçu comme légitime ou valorisé. Comme le souligne N. ARMSTRONG (2001), les jeunes francophones de milieux plurilingues adaptent souvent leur prosodie pour construire une image de locuteur compétent.

Enfin, l'articulation claire de S9 avec une prosodie maîtrisée, illustre ce que F. GADET (2007) décrit comme une forme de stylisation linguistique consciente, où les jeunes locuteurs adoptent un registre de lecture proche du standard tout en conservant des traits de leur pratique orale quotidienne. Ainsi, la voix de S9 incarne une posture où s'articulent à la fois performance linguistique, adaptation situationnelle et construction identitaire.

L'intonation, avec une fréquence fondamentale moyenne de 195,7 Hz, confirme une voix féminine selon les seuils établis par I.R. TITZE (1994), qui situe les fréquences moyennes des voix féminines entre 165 et 255 Hz. Elle oscille ici entre 50 Hz et 800 Hz, bien que la majorité des variations se concentre autour de 200 Hz. Ces fluctuations relativement contenues confèrent à l'énoncé une stabilité mélodique et traduisent une certaine régularité prosodique. Cette modération de l'intonation est souvent observée chez les jeunes locuteurs scolarisés en français qui cherchent à adopter une

prononciation perçue comme «correcte» ou légitime dans le cadre scolaire (C. TRIMAILLE, 2005 ; M. JAMIN, 2006).

Cette stabilité peut refléter une forme d'auto-surveillance linguistique, notamment chez les jeunes femmes, souvent plus sensibles aux normes langagières dans des contextes formels (W. LABOV, 2001 ; S. ASH, 2002). En contexte plurilingue comme l'Algérie, cette régulation de l'intonation peut aussi montrer que S9 maîtrise les règles sociales de communication, ceci est perçu comme un indicateur de compétence métapragmatique: les locuteurs ajustent volontairement leur style vocal pour se conformer aux attentes institutionnelles liées à la langue française, perçue comme la langue de l'école, de la réussite et de la mobilité sociale (F. BOUHADIBA, 2006 ; M. BENRABAH, 2007).

L'intensité vocale varie entre 50 dB et 100 dB, avec une moyenne de 65 dB. Les pics d'intensité coïncident avec les syllabes accentuées et les voyelles ouvertes, ce qui témoigne d'une bonne gestion de l'énergie vocale. Une telle maîtrise est souvent corrélée à une forme d'engagement discursif, c'est-à-dire à la volonté de produire une élocution expressive et intelligible (F. GADET, 2003 ; N. ARMSTRONG, 2012). Par ailleurs, dans de nombreuses études sur le français parlé par les jeunes en milieu urbain, une intensité stable accompagnée de variations stratégiques est interprétée comme une manifestation d'un style «soigné», typique des contextes d'évaluation linguistique (J. BILLIEZ, 1985 ; C. TRIMAILLE, 2005).

En résumé, la prosodie mesurée chez l'enquêtée S9 – avec une intonation maîtrisée et une intensité bien distribuée – reflète un positionnement sociolinguistique précis : celui d'une locutrice consciente des normes attendues, qui mobilise ses compétences vocales pour affirmer une image linguistique conforme, sans effacer complètement ses particularités phonétiques. Ce comportement illustre les processus de stylisation linguistique décrits par N. COUPLAND (2007) et les stratégies d'ajustement phonostylistique évoquées par J. BOUTET (2001), caractéristiques des locuteurs plurilingues évoluant dans des espaces sociaux marqués par des hiérarchies normatives fortes.

Concernant l'articulation, les formants sont bien définis, en particulier pour les voyelles /a/ et/o/, observées notamment dans les «mots» la et «gosse». Ces voyelles présentent des pics formantiques nets sur le spectrogramme, ce qui indique une prononciation

claire, avec une bonne ouverture et un positionnement stable de la cavité orale. Ce type de réalisation est souvent associé à une élocution soignée, conforme aux normes phonétiques du français standard (V. DELVAUX et D. DEMOLIN, 2010).

Les consonnes fricatives, comme /s/ dans «gosse» ou et /ʃ/ dans «fraîche», sont nettement distinctes, avec des zones de bruit bien marquées. Cela révèle une distinction acoustique bien maîtrisée entre les différents types de fricatives, ce qui est un signe de précision articulatoire. Dans un contexte algérien plurilingue, cette maîtrise peut s'interpréter comme le résultat d'une exposition prolongée à un français scolaire normatif, souvent valorisé comme modèle linguistique (C. TRIMAILLE, 2005 ; F. BOUHADIBA, 1998). Elle témoigne aussi d'une volonté de produire un français «correct» dans une situation perçue comme formelle (N. ARMSTRONG, 2012).

Les plosives /p/, /t/ et /k/, par exemple dans «campagne», «trouve», ou «complice», sont correctement articulées : on observe une occlusion nette suivie d'un relâchement perceptible. Ce contraste marque un bon contrôle de la pression intra-orale, caractéristique d'un locuteur qui a acquis les bases articulatoires du français. Ces réalisations sont d'autant plus importantes qu'elles ne sont pas toujours identiques dans les langues premières des locuteurs. Par exemple, en arabe algérien, les sons /p/, /t/ ou /k/ ne sont pas toujours prononcés avec la même force ou dans les mêmes positions qu'en français (D. COHEN & J. LENTIN, 1963 ; A. METTOUCHI, 2008).

L'organisation en groupes intonatifs est également bien marquée. L'enquêtée place des pauses après «au loin», nuit complice», et «fraîche campagne», ce qui correspond à des frontières syntaxiques naturelles. Cela facilite la compréhension et donne à l'énoncé une structuration prosodique marquée. Ce découpage indique non seulement une bonne perception des unités syntaxiques, mais aussi une capacité à les traduire oralement par des pauses pertinentes, ce qui renvoie à une compétence d'adaptation linguistique au contexte (A. MONDADA, 2001 ; J. J. GUMPERZ, 1982). Par exemple, le fait de marquer une pause après «complice» permet de souligner l'effet poétique de la description, et d'aérer l'énoncé, renforçant sa clarté.

Ce type de performance reflète un style de parole influencé par l'école et par une volonté de conformité au français standard. Il est fréquent chez les jeunes locuteurs urbains ayant évolué dans un environnement scolaire francophone, souvent socialement

valorisé (M. JAMIN, 2006 ; J. BILLIEZ, 1985). Cette précision articulatoire peut aussi être perçue comme une stratégie de légitimation linguistique, visant à se démarquer d'un parler local perçu comme moins prestigieux (F. GADET, 2003).

Enfin, l'aisance avec laquelle ces segments sont produits, sans insertion d'éléments extralinguistiques (comme des hésitations ou des redoublements), indique une planification discursive efficace, que certains auteurs associent à une compétence métalinguistique développée (P. LEON, 1993). Cette capacité est particulièrement visible dans des contextes de performance linguistique, comme la lecture à voix haute, où les jeunes locuteurs mobilisent des ressources spécifiques pour répondre aux attentes normatives.

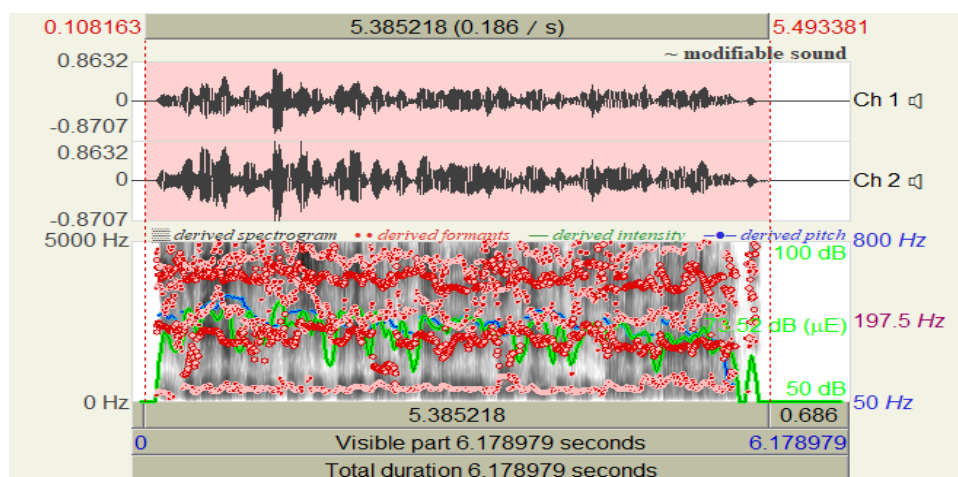


Figure19 : Analyse de l'accent en français chez S9 – Texte 2

L'enquêtée S9 réalise la lecture du texte 2 en 6.178 secondes, soit une durée proche de celle observée dans le texte 1 (6.370 secondes). Cette constance temporelle indique une stabilité dans le rythme de lecture, ce qui peut refléter une aisance dans l'exercice de lecture à voix haute, souvent développée chez les locuteurs ayant été exposés de façon régulière à des situations scolaires francophones (C. TRIMAILLE, 2005 ; M. BERTUCCI, 2019). Le débit demeure rapide, avec des enchaînements fluides entre les groupes de mots, bien que certaines pauses soient davantage marquées dans ce deuxième texte. Par exemple, dans le segment (que les bords de telles rues // ne sont qu'un peu glissants // le matin), on observe une segmentation syntaxique qui montre une tentative d'adaptation au style formel du texte.

L'intonation de S9 reste relativement stable, avec peu de variations notables de la hauteur tonale, ce qui donne une impression de neutralité prosodique. Cette forme d'intonation peut être perçue comme un marqueur d'effacement vocal, souvent observée chez des jeunes locuteurs en situation d'évaluation, qui cherchent à produire une parole « correcte » sans prendre trop de risques expressifs (J. BOUTET, 2001 ; F. GADET, 2003). Toutefois, nous notons quelques remontées en fin de groupe intonatif, notamment sur «Zermatt», ce qui traduit un effort de structuration prosodique. Cette stratégie permet de segmenter le discours oral même en contexte de débit rapide où le locuteur adapte son rythme et son intonation aux normes attendues dans une situation formelle de lecture (J.J. GUMPERZ, 1982 ; L. MONDADA, 2001).

Cette lecture rapide et relativement neutre sur le plan prosodique peut s'interpréter comme une manifestation d'insécurité linguistique modérée (J. BILLIEZ, 1985 ; A. LARGUECHE, 2009). En effet, certains jeunes plurilingues, notamment en contexte algérien, cherchent à minimiser les indices vocaux d'origine locale (comme les montées intonatives marquées ou les accentuations syllabiques prolongées) pour produire une lecture plus proche du français standard, perçu comme valorisé. Ce comportement peut être interprété comme une stratégie d'ajustement phonostylistique (J. BOUTET, 2001), dans laquelle le locuteur se conforme aux attentes scolaires tout en modulant peu sa prosodie afin de ne pas risquer d'expressivité incorrecte ou mal interprétée.

L'intensité vocale est globalement stable tout au long de la lecture de S9, sans variations brusques ni accentuations irrégulières, ce qui témoigne d'une certaine maîtrise de la projection vocale. Cette capacité à maintenir un niveau sonore constant est souvent observée chez les locuteurs ayant une expérience scolaire régulière en français, où la lecture orale constitue un exercice normatif important (C. TRIMAILLE, 2005 ; M. BERTUCCI, 2019). Cependant, on observe une légère chute d'intensité en fin d'énoncé, comme dans «le matin à Zermatt», ce qui peut correspondre à un relâchement articulaire progressif. Ce type de chute est fréquent en fin de groupe intonatif et peut refléter une gestion naturelle du souffle ou une stratégie de clôture prosodique (E. DELAIS-ROUSSARIE et al. 2015).

Les formants (F1 et F2) des voyelles analysées révèlent une centralisation légère de certaines voyelles, notamment /a/ et /y/ dans «déjà», «glissants», ce qui résulte d'un rapprochement articulaire des organes vocaux. Ce phénomène, souvent discret, tend à réduire la netteté des timbres vocaliques et constitue une différence par rapport à l'accent standard du français, qui exige une articulation plus ouverte et différenciée. En contexte algérien, cette tendance peut être influencée par la phonologie des langues premières comme l'arabe algérien ou le berbère, où les systèmes vocaliques sont moins contrastés que dans le français standard (D. COHEN & J. LENTIN, 1963 ; A. METTOUCHI, 2008 ; BEN SI SAID, 2020).

Concernant les transitions consonantiques, des ralentissements sont perceptibles notamment dans les enchaînements «rues ne sont» ou «que vous sachiez», où les plosives et fricatives s'enchaînent plus lentement. Ce type de ralentissement peut s'interpréter comme un effort de stylisation linguistique, visant à bien prononcer en contexte formel. Selon J. BOUTET (2001), les jeunes locuteurs en situation d'exposition plurilingue ont tendance à adopter une diction plus posée pour se rapprocher d'une norme perçue comme valorisée dans le cadre scolaire. Cette prudence articulaire peut également résulter d'une hypercorrection phonétique, phénomène bien documenté chez les locuteurs en situation d'insécurité linguistique modérée (J. BILLIEZ, 1985 ; F. GADET, 2003).

L'ensemble de ces observations suggère une prononciation fluide et intelligible, respectant largement les attendus du français oral normé, tout en laissant transparaître des spécificités locales. Ces dernières s'observent dans les micro-variations vocaliques, les ralentissements articulaires et la modulation de l'intensité.

Elles traduisent un métissage phonétique (J.-L. CALVET, 1999 ; M. JAMIN, 2006), où le locuteur ajuste son parler à la norme tout en conservant des traces de son ancrage linguistique local.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparant cette production avec l'accent standard du français, on remarque que S9 présente une articulation moins marquée où les sons sont prononcés de manière

plus relâchée, avec des mouvements articulatoires moins appuyés, ce qui peut rendre certaines syllabes moins distinctes, notamment en raison de la centralisation légère des voyelles et du ralentissement des transitions consonantiques où le passage d'une consonne à une autre est plus lent, ce qui peut affecter la fluidité de la parole et donner une impression de prononciation plus appuyée. Ces phénomènes contrastent avec l'accent standard, qui favorise une distinction plus nette entre les phonèmes et une prosodie plus dynamique où le rythme, l'intonation et l'intensité de la parole varient davantage, rendant l'énoncé plus expressif et vivant avec des variations mélodiques plus accentuées.

De plus, la tendance à une intonation stable et peu contrastée où la hauteur de la voix varie peu s'éloigne du modèle standard, où l'intonation joue un rôle fondamental dans la structuration du discours et l'expression des intentions communicatives. En conséquence, bien que la production de S9 reste fluide et intelligible, elle s'inscrit dans une dynamique locale qui s'écarte légèrement des modèles de référence en français standard.

L'analyse des deux lectures de S9 révèle plusieurs éléments pertinents en rapport avec nos hypothèses sur l'accent du français tel qu'il est parlé par les jeunes Témouchentois :

-Voix féminine et prosodie maîtrisée: La fréquence fondamentale moyenne, située autour de 200 Hz, confirme une voix féminine (I.R. TITZE, 1994). L'intonation de S9 reste globalement stable, avec peu de variations marquées, traduisant une neutralité prosodique. Cette stabilité peut s'interpréter comme une stratégie d'effacement vocal dans un contexte évaluatif, souvent adoptée par des jeunes cherchant à produire une parole correcte sans trop d'expressivité (J. BOUTET, 2001 ; F. GADET, 2003). Les pauses sont présentes mais modérées, suggérant une gestion syntaxique relativement fluide.

-Accent intelligible, légèrement éloigné de la norme : L'élocution est fluide, avec des enchaînements généralement bien réalisés. Toutefois, on note une légère centralisation vocalique (/a/, /y/) et un ralentissement dans certaines transitions consonantiques qui

différencient son accent du français standard. Ces éléments peuvent refléter une influence des langues premières telles que l'arabe algérien ou le tamazight, où les contrastes vocaliques sont moins marqués (D. COHEN & J. LENTIN, 1963 ; A. METTOUCHI, 2008).

-Ajustement phonostylistique prudent : S9 adopte une posture vocale mesurée, marquée par un débit rapide mais une expressivité limitée. Cette forme d'élocution contrôlée s'inscrit dans une logique d'ajustement phonostylistique à la situation formelle, illustrant une insécurité linguistique modérée (J. BILLIEZ, 1985 ; J. BOUTET, 2001). La stabilité de l'intensité, sans accentuations exagérées, confirme cette volonté de rester dans les limites d'une parole normée sans prise de risque prosodique.

-Présence de traits locaux dans un cadre normatif : Malgré une articulation correcte et une diction intelligible, certains indices phonatoires (chute d'intensité en fin d'énoncé, légères centralisations, ralentissements) traduisent un ancrage local discret. Ce métissage phonétique (J.-L. CALVET, 1999 ; N. RAMOGNINO, 2007) montre une volonté de conformité à la norme tout en laissant transparaître la réalité linguistique du contexte algérien.

En somme, l'accent de S9 peut être qualifié de relativement normé, marqué par une expressivité contenue, une articulation soignée mais influencée par des traits vocaux régionaux.

L'ensemble suggère une posture de locutrice prudente, soucieuse de bien parler, tout en restant fidèle à une identité plurilingue discrètement perceptible. Cette configuration rejoint les dynamiques observées dans les ajustements linguistiques décrits par J. BOUTET (2001) et F. GADET (2003), dans lesquelles le «parler correct» est modulé par les réalités locales et les attentes institutionnelles.

III.2.2.11. Analyse descriptive de l'accent en français chez S10

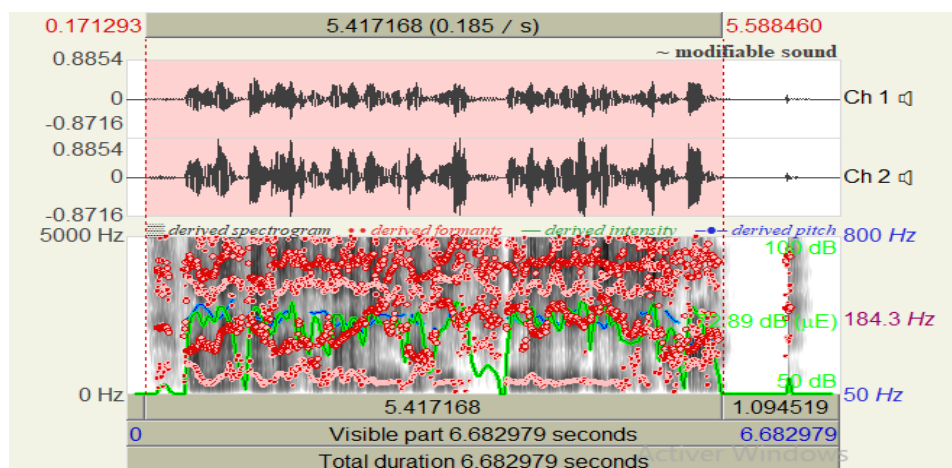


Figure20 : Analyse de l'accent en français chez S10 – Texte 1

L'enquêtee S10 réalise une lecture d'une durée totale de 6.682 secondes, ce qui témoigne d'un rythme modéré, ni trop rapide ni trop ralenti, traduisant une relative aisance dans l'exercice. La fréquence fondamentale moyenne de 184.3 Hz correspond aux valeurs généralement associées à une voix féminine (I.R. TITZE, 1994), ce que confirment également les qualités acoustiques observées telles que le timbre clair et la hauteur vocale légèrement élevée.

Du point de vue prosodique, l'intonation est plutôt stable, avec des variations modérées des hauteurs tonales. Les montées en fin de groupes rythmiques sont perceptibles mais restent discrètes, comme dans le passage (au loin, un gosse trouve dans la belle nuit complice // une merveilleuse et jeune fraîche campagne), où la montée finale sur «campagne» est faible, ne produisant qu'un léger soulèvement mélodique.

Ce profil intonatif atténué peut être interprété comme une forme d'effacement prosodique, souvent adoptée par des jeunes locuteurs en situation d'évaluation scolaire. Il s'agit là d'une stratégie linguistique de neutralisation expressive, visant à produire un discours « correct », mais sans prendre le risque d'une expressivité trop personnelle ou régionale (J. BOUTET, 2001 ; F. GADET, 2003). Cette attitude prudente peut s'expliquer par une insécurité linguistique modérée, fréquente chez les locuteurs issus

d'un contexte plurilingue, comme en Algérie, où le français est à la fois langue de scolarisation, langue de prestige et langue seconde (J. BILLIEZ, 1985 ; A. LARGUECHE, 2009).

En comparaison avec l'accent standard du français, où l'intonation sert à marquer fortement les contours syntaxiques et les intentions discursives (par exemple, une montée sur une question, une chute sur une affirmation, ou une courbe descendante pour clore un paragraphe oral), la lecture de S10 semble moins nette. Ainsi, l'enquêtée S10 semble moduler son intonation de manière prudente, adoptant une posture vocale alignée sur les attentes normatives d'un exercice académique, tout en laissant transparaître une forme de maîtrise discrète, sans expressivité marquée. Cette gestion intonative mesurée illustre une forme de compétence sociolinguistique acquise dans un contexte éducatif où le français est perçu comme langue de promotion sociale, mais aussi comme langue d'écart, nécessitant un ajustement spécifique de la prononciation (J.-L. CALVET, 1999 ; C. TRIMAILLE, 2005).

Le rythme global du texte présente un débit légèrement ralenti, avec des pauses bien placées qui favorisent la clarté. Cependant, certaines syllabes sont allongées de manière irrégulière, ce qui peut donner une impression de segmentation inhabituelle du discours. Par exemple, dans la séquence «une mer-veilleuse et jeune fraîche campagne», l'enquêtée marque un allongement vocalique sur «mer-veilleuse» ainsi qu'un léger ralentissement entre «jeune» et «fraîche», ce qui casse le rythme fluide habituel d'une lecture normale. Ce phénomène peut venir du fait que la personne fait un effort pour bien prononcer certains sons, en les exagérant, afin de compenser une difficulté à les dire clairement.

Ces allongements et pauses irrégulières peuvent être interprétés comme des marqueurs d'insécurité linguistique, une posture fréquente chez les jeunes locuteurs plurilingues qui cherchent à se conformer aux normes du français scolaire (J. BILLIEZ, 1985 ; F. GADET, 2003). En contexte algérien, cette hypercorrection prosodique constitue souvent une stratégie de légitimation linguistique (J. BOUTET, 2001), dans laquelle le locuteur adopte une posture prudente pour éviter les erreurs perçues comme socialement

stigmatisantes. En exagérant certaines articulations ou en allongeant certaines syllabes, l'enquête signale indirectement son désir de produire un «bon français», même si cela se fait au détriment de la fluidité attendue dans l'oral scolaire normatif.

Ce type d'ajustement prosodique peut également refléter une tension entre la norme linguistique intériorisée à l'école et les habitudes vocales acquises dans un environnement linguistique mixte (arabe algérien, tamazight, français), où les rythmes et les intonations sont clairement différents. Les irrégularités observées sont ainsi révélatrices d'un processus de négociation phonostylistique : le locuteur compose avec les ressources disponibles dans son répertoire linguistique pour répondre aux attentes implicites de l'exercice de lecture tout en exprimant, parfois inconsciemment, son appartenance linguistique et sociale locale (J.-L. CALVET, 1999 ; C. TRIMAILLE, 2005)

Nous remarquons une légère centralisation de certaines voyelles, notamment dans les mots «jeune» ou «merveilleuse», ce qui peut donner une impression de neutralisation articulaire. Cette tendance reflète une articulation moins marquée, souvent observée chez les locuteurs plurilingues qui, dans des contextes de lecture formelle, tentent de se rapprocher de la norme sans toujours en maîtriser les distinctions vocaliques fines du français standard (J.-L. CALVET, 1999 ; F. GADET, 2003). Elle peut également être influencée par les langues premières où l'opposition entre les voyelles mi-fermées et mi-ouvertes est moins saillante, comme dans l'arabe algérien.

Les transitions entre les consonnes sont relativement fluides, comme dans «belle nuit» ou «fraîche campagne», mais certains relâchements articulaires sont perceptibles, en particulier sur les plosives /b/, /k/, ou /p/ dans «belle», «campagne» ou «complice», qui présentent une faible tension. Cela signifie que la fermeture articulaire typique de ces consonnes est moins nette, ce qui peut altérer légèrement leur perception acoustique. Ce type de réalisation atténuée est courant chez les locuteurs en contexte diglossique, où les habitudes articulaires sont partagées entre plusieurs systèmes phonologiques (J. BOUTET, 2001 ; J. BILLIEZ, 1985).

De plus, une influence de l'arabe dialectal est perceptible, notamment dans la réalisation du phonème /r/ dans «trouve» ou «merveilleuse», où /r/ semble légèrement vibrant, voire roulé, au lieu de la simple battue uvulaire du français standard. Cette variation est fréquente en Algérie, où les locuteurs importent la réalisation du /r/ de l'arabe algérien ou du tamazight, langues dans lesquelles ce phonème est souvent roulé, ce qui donne un indice d'ancrage linguistique local au sein d'une production globalement intelligible et proche de la norme (D. MORSLEY, 1983).

Ces caractéristiques vocaliques et consonantiques, bien que discrètes, traduisent une tension sociolinguistique entre la norme et l'usage, dans laquelle l'enquêtée cherche à produire une lecture correcte en français tout en laissant transparaître son répertoire phonologique plurilingue. Ce phénomène est typique des locuteurs scolarisés dans un environnement diglossique où le français est valorisé comme langue de l'école, mais où l'oral reste influencé par les langues maternelles (C. TRIMAILLE, 2005 ; J.-L. CALVET, 1999 ; N. RAMOGNINO, 2007).

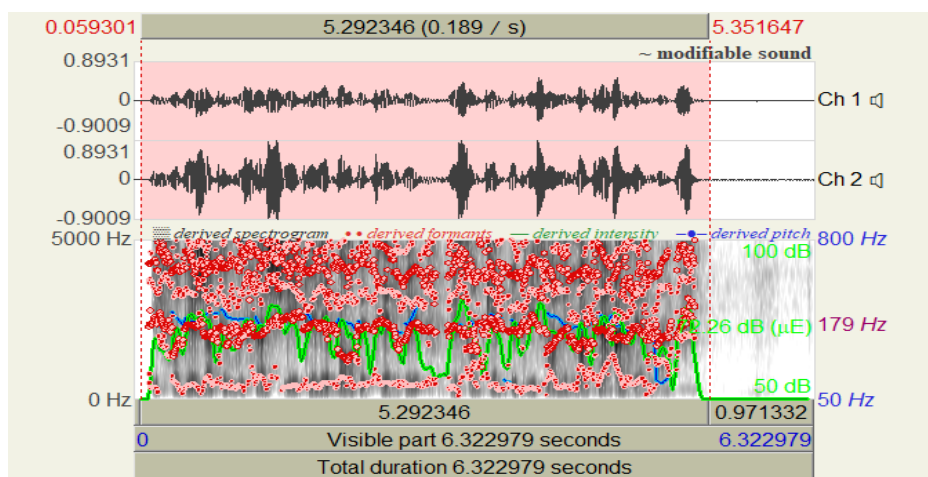


Figure21 : Analyse de l'accent en français chez S10 – Texte 2

La lecture de S10 pour ce second texte dure 6,32 secondes, soit une durée proche de celle du premier texte, ce qui témoigne d'une maîtrise rythmique relativement stable. Nous notons une alternance claire entre les zones de silence — notamment les pauses après «déjà», «sachiez que» et «rues» — et les segments de parole plus denses, ce qui suggère une articulation fluide ponctuée de pauses marquées. Cette structuration

rythmique reflète une bonne gestion de l'enchaînement des unités discursives, facilitant la compréhension et donnant un rythme naturel au discours.

La F0 moyenne enregistrée est de 179 Hz, une valeur typique d'une voix féminine adulte (I.R. TITZE, 1994). Nous observons une variation notable dans les montées et descentes de F0, particulièrement perceptible sur les mots «déjà», »glissants», et »Zermatt», traduisant une prosodie marquée et expressive. Cette modulation de la hauteur vocale contribue à mettre en relief des éléments importants du message, renforçant ainsi l'engagement communicatif du locuteur.

D'un point de vue sociolinguistique, cette maîtrise rythmique et prosodique peut être interprétée comme un marqueur d'appartenance sociale et d'identité linguistique. Selon W. LABOV (1972), la variation prosodique joue un rôle essentiel dans la construction identitaire et dans la signalisation des appartenances sociales. En milieu urbain, notamment, la manière dont un locuteur module son intonation et rythme son discours peut refléter son niveau d'éducation, son groupe social, ou encore son degré d'intégration dans un contexte linguistique donné (P. ECKERT, 2000).

Dans le cas de S10, la fluidité et la modulation prosodique pourraient indiquer une socialisation linguistique dans un milieu valorisant une prononciation claire et expressive du français, ce qui est souvent associé à un capital culturel élevé (P. BOURDIEU, 1992). Par ailleurs, la gestion des pauses et la variation de F0 participent à la construction d'un discours cohérent et engageant, ce qui est crucial dans les interactions orales urbaines où la communication efficace est valorisée.

Enfin, la variation prosodique observée peut aussi être liée à des stratégies d'adaptation sociolinguistique, où le locuteur ajuste son accent et son intonation pour correspondre aux attentes sociales ou pour se démarquer (N. COUPLAND, 2007). Cette capacité à moduler la prosodie est donc un indicateur important des compétences communicatives et sociales du locuteur dans son environnement.

Les formants présentent des valeurs indiquant une articulation proche du standard du français, mais avec quelques variations notables sur les voyelles ouvertes. Par exemple, la voyelle ouverte dans »bords» ou »glissants» semble légèrement plus ouverte que dans le français standard, ce qui pourrait révéler une tendance à une ouverture vocalique plus

marquée, caractéristique souvent observée dans les variétés francophones d'Algérie (M. BENRABAH, 2013).

L'intensité moyenne de 26 dB, inférieure à celle observée chez d'autres enquêtés, peut traduire une lecture plus posée ou une certaine réserve vocale. Cette modération dans l'intensité est perceptible dans la manière calme et mesurée dont la phrase est prononcée, notamment sur des segments comme »déjà que vous sachiez«, où le débit reste contrôlé et l'intensité faible, renforçant une impression de discours réfléchi et posé.

L'intonation reste globalement descendante en fin d'énoncés, conformément aux attentes pour le français standard, ce qui est typique pour marquer la fin d'une phrase déclarative (S.-A. JUN et C. FOUGERON, 2000). Cependant, quelques montées intonatives inattendues, par exemple sur le mot »Zermatt«, peuvent indiquer une influence prosodique locale ou régionale, possiblement héritée de l'arabe ou du berbère, où les contours mélodiques diffèrent du français standard (M. MOUHANNA, 2006).

Au niveau des consonnes, les fricatives /s/ et /ʃ/ sont bien réalisées, assurant une bonne intelligibilité. Toutefois, la prononciation du /z/ presque comme /s/ dans »Zermatt«, peut être interprétée comme un phénomène d'assimilation ou une simplification phonétique courante dans certains dialectes francophones algériens (A. BOUKOUS, 1990). Les occlusives /t/ et /d/ sont marquées et sans affaiblissement notable, ce qui signifie que la prononciation reste claire et bien définie, comme on peut l'entendre dans »déjà« et »que«.

Enfin, l'enchaînement fluide des voyelles et consonnes, sans ruptures ni hésitations marquées, souligne une bonne maîtrise articulatoire et un discours cohérent, ce qui est un indicateur d'une compétence linguistique solide et d'une adaptation aux normes orales urbaines (Z. FAGYAL, 2000).

Ces observations phonétiques reflètent des dynamiques sociolinguistiques complexes propres aux contextes multilingues comme celui de l'Algérie. La variation dans l'ouverture des voyelles et les inflexions prosodiques peuvent être vues comme des

marqueurs identitaires, où les locuteurs négocient leur appartenance culturelle à travers des choix phonétiques spécifiques (M. BENRABAH, 2013).

La faible intensité vocale et la réserve dans la prononciation peuvent également être interprétées comme des stratégies d'adaptation sociale, reflétant des normes culturelles valorisant la modestie ou la retenue dans certaines interactions (P. ECKERT, 2000). Par ailleurs, les variations dans la réalisation des fricatives et occlusives témoignent des phénomènes de contact linguistique et d'interférence phonétique entre le français et les langues locales (A. HADDAD, 2007).

Ces phénomènes montrent que la prononciation ne se limite pas à une simple reproduction du standard, mais constitue un vecteur d'expression identitaire et sociale, où chaque variation phonétique porte une signification socioculturelle importante.

Comparaison avec l'accent standard du français

En comparaison avec l'accent standard du français, S10 présente une intonation plus dynamique, avec des changements plus marqués dans la hauteur de la voix.

Cela pourrait suggérer une influence d'un modèle prosodique régional, où l'intonation joue un rôle expressif plus important. De plus, la réalisation des consonnes fricatives et plosives indique des légères modifications articulatoires, notamment dans la prononciation des occlusives, qui semblent parfois plus relâchées.

En conclusion, l'analyse acoustique de S10 montre un accent qui, bien que partageant certaines caractéristiques du français standard, s'en distingue par des modulations prosodiques et articulatoires spécifiques, illustrant ainsi la diversité de l'accent en français parlé en Algérie

L'examen des deux lectures de S10 permet de relever divers aspects significatifs en lien avec nos hypothèses concernant l'accent du français chez les jeunes Témouchentois :
-Voix féminine et prosodie maîtrisée: La fréquence fondamentale moyenne, autour de 180 Hz, confirme une voix féminine (I.R. TITZE, 1994). L'intonation dans le premier texte est stable avec des variations modérées, traduisant une posture prudente et normée, tandis que dans le second texte, la prosodie est plus dynamique et expressive, avec des

montées et descentes plus marquées. Cette variation illustre une capacité d'adaptation prosodique selon le contexte discursif, en lien avec les difficultés d'apprentissage de la prosodie en contexte plurilingue algérien (A. BENKHELIL, 2019; A. TOUATI, 2011).

-Accent intelligible avec des traits locaux perceptibles : L'élocution fluide et la gestion rythmique soulignent une bonne maîtrise, mais la centralisation vocalique, les allongements irréguliers, ainsi que la réalisation vibrante du /r/ (D. MORSLY, 1983) et certaines modifications des fricatives et occlusives (M. BENRABAH, 2013; A. HADDAD, 2007) traduisent une influence des langues maternelles (arabe algérien, tamazight). Ces traits phonétiques reflètent un accent proche du français standard mais marqué par un ancrage régional.

-Ajustement phonostylistique nuancé : Dans le premier texte, S10 adopte une posture vocale mesurée avec une expressivité limitée, traduisant une insécurité linguistique modérée et une volonté de conformité à la norme scolaire. Dans le second texte, la modulation plus marquée de la prosodie et le rythme naturel révèlent une socialisation linguistique valorisant une prononciation claire et engageante, signe d'un capital culturel et d'une compétence communicative affirmée (P. BOURDIEU, 1992; W. LABOV, 1972).

-Présence de marqueurs identitaires dans un cadre normatif : Malgré une articulation généralement soignée, certains indices phonatoires (allongements, centralisations, variations prosodiques) traduisent un ancrage local discret. Ce métissage phonétique illustre la négociation constante entre la norme scolaire et les réalités plurilingues et culturelles du contexte algérien (J.-L. CALVET, 1999; N. RAMOGNINO, 2007).

En somme, l'accent de S10, tout en partageant une base normée et maîtrisée, se distingue par une expressivité variable selon le texte et par des traits phonétiques révélateurs d'une identité plurilingue. Cette configuration confirme les dynamiques observées chez S9, où le « parler correct » est modulé par les exigences institutionnelles et les appartenances sociolinguistiques, illustrant la complexité des ajustements linguistiques dans un contexte diglossique algérien.

III.2.2.12. Comparaison globale des enquêtés

Cette analyse comparative vise à mettre en perspective les données phonétiques et prosodiques recueillies afin de vérifier les trois hypothèses de recherche suivantes :

1. L'accent français chez les jeunes témouchentois serait tantôt normé tantôt non-normé.
2. Des phénomènes d'accentuation apparaîtraient plus fréquemment chez les filles que chez les garçons.
3. Le facteur espace influencerait l'accent.

L'analyse des dix enquêtes met en évidence des écarts marqués dans l'adoption de l'accent normé. Nous rappelons que l'accent normé désigne une manière de prononcer le français conforme aux usages phonétiques du français standard, tel qu'il est prescrit ou valorisé dans les contextes scolaires, médiatiques ou institutionnels. Certains locuteurs adoptent une prononciation plus proche du français standard, avec des réalisations vocaliques et consonantiques conformes à la norme scolaire. D'autres, en revanche, présentent des traits d'accentuation plus marqués, avec des influences perceptibles de l'arabe dialectal.

La différence entre un accent plus normé et un accent plus localisé semble dépendre de plusieurs facteurs :

- **L'intonation et la prosodie** : Certains locuteurs utilisent une intonation plus neutre et des pauses bien placées (S1, S6, S7..), reflétant une lecture contrôlée et plus normée.
- **L'articulation des consonnes** : On observe des variations dans la réalisation du /r/, plus vibrant chez certains notamment chez S5, et des phénomènes de centralisation vocalique chez d'autres (comme chez S2, S3, S4...).
- **L'adaptation contextuelle** : Quelques enquêtés semblent adapter leur accent en fonction de la lecture, ce qui montre une certaine prise de conscience de l'usage du français standard. D'après l'analyse acoustique réalisée, ce phénomène a été particulièrement observé chez S6, S7 et S9. Ces enquêtées ont manifesté des ajustements prosodiques et articulatoires, notamment par une meilleure maîtrise des intonations et une articulation plus soignée lors de la lecture. Cela est traduit par une réduction de certaines influences locales et une tendance à s'aligner

davantage sur les normes du français standard, bien que ces adaptations restent partielles et varient selon les segments du texte.

Ainsi, cette analyse tend à confirmer la première hypothèse : l'accent des jeunes témouchentois oscille entre des formes normées et des formes plus influencées par leur environnement sociolinguistique.

Par ailleurs, l'étude de la fréquence fondamentale (F0) et des traits prosodiques révèle que les filles présentent généralement des phénomènes d'accentuation plus marqués que les garçons.

- **Variation de la F0** : Les locutrices S6, S7, S8, S9, S10 affichent des fluctuations plus dynamiques dans la courbe du pitch, avec des montées et descentes régulières, traduisant une intonation expressive.
- **Durée et pauses** : On note chez les mêmes enquêtées de sexe féminin une segmentation prosodique plus marquée, avec des pauses stratégiques qui renforcent l'accentuation.
- **Modulation de l'intensité** : Les locutrices ont tendance à varier davantage leur intensité vocale, ce qui accentue l'expressivité de leur lecture.

En comparaison, les garçons (S1, S2, S3, S4, S5) présentent globalement une prosodie plus linéaire, avec moins de variations de F0 et une intonation plus stable. Ces observations confirment et vont dans le sens de la deuxième hypothèse : les phénomènes d'accentuation apparaissent effectivement plus fréquemment chez les filles que chez les garçons.

- **Alternance entre accents** : Lors de leurs réalisations phonétiques, les enquêtés ont parfois recours à ce que certains auteurs qualifient d'alternance codique (J.J. GUMPERZ, 1982 ; P. AUER, 1998), un phénomène généralement associé au passage d'une langue à une autre dans le discours. Toutefois, dans le cadre de notre étude, il ne s'agit pas d'une alternance entre langues, mais plutôt d'une alternance entre accents : les jeunes locuteurs oscillent entre un accent local marqué et un accent plus proche du français normé, selon les contextes énonciatifs ou les mots prononcés. Ce type d'alternance peut être interprété comme un marqueur d'hybridation identitaire, révélant une tension entre désir de conformité linguistique (souvent associée à des représentations positives du

français standard) et affirmation d'une appartenance locale ou générationnelle. Dans une perspective sociolinguistique, cette variation accentuelle peut aussi s'expliquer par des stratégies d'adaptation sociale ou symbolique : les locuteurs mobilisent des ressources phonétiques pour répondre aux attentes normatives tout en maintenant des ancrages identitaires (J. BLOMMAERT, 2010 ; J. –L. CALVET, 1999). Ainsi, «l'alternance d'accent» devient un indicateur pertinent des représentations sociales liées à la langue et des choix expressifs des jeunes témouchentois dans leur pratique du français.

En conclusion, l'analyse comparative confirme que l'accent français des jeunes témouchentois oscille entre un usage normé et non-normé, influencé par des facteurs prosodiques, articulatoires et contextuels. Par ailleurs, les enquêtées féminines se distinguent par une prosodie plus marquée, une intonation expressive et des variations accentuelles plus fréquentes, validant ainsi l'hypothèse selon laquelle l'accentuation est plus présente chez les filles que chez les garçons. Ces résultats affirment aussi l'impact de l'espace sur les représentations et la pratique de l'accent en français parlé en Algérie.

III.2.2.13. Synthèse interprétative de l'analyse de l'accent français chez les jeunes témouchentois

L'analyse comparative des enquêtés met en évidence une variabilité importante dans la réalisation de l'accent en français parlé à Aïn Témouchent. Cette variabilité s'inscrit dans une dynamique sociolinguistique où les pratiques langagières sont à la fois influencées par des normes linguistiques, des représentations identitaires et des facteurs sociaux.

III.2.2.13.1. Pluralité du français : une réalité linguistique

Comme le rappelle H. WALTER (1988 : 15), il n'existe pas *un français* uniforme, mais bien *des français*, c'est-à-dire une pluralité de façons de parler la langue, influencées par des facteurs géographiques, sociaux et culturels. Cette diversité s'exprime notamment à travers des variations prosodiques (intonation, accentuation), articulatoires (manière de prononcer certains sons) et rythmiques (cadence de la parole), qui constituent autant de marqueurs de l'identité linguistique des locuteurs. Ainsi, un locuteur originaire du sud de la France, de la région parisienne ou encore d'Algérie ne

produira pas nécessairement les mêmes segments sonores ni les mêmes schémas prosodiques, bien qu'il s'exprime en français. Ces différences ne relèvent pas d'une mauvaise maîtrise de la langue, mais d'une variation naturelle liée aux contacts linguistiques, aux parcours d'apprentissage et à l'inscription socio-historique des locuteurs. Dans cette optique, l'idée d'un français unique, pur ou standardisé, relève davantage d'une construction idéologique que d'une réalité linguistique observable. Ce point de vue rejoint les approches sociolinguistiques qui valorisent la variabilité comme constituante normale des langues vivantes, et qui reconnaissent la coexistence de normes plurielles, souvent en tension avec la norme scolaire ou institutionnelle dominante.

III.2.2.13.2. L'accent témouchentois : entre variation phonétique et standardisation

L'analyse des données recueillies met en évidence une oscillation constante de l'accent des jeunes témouchentois entre des formes dites normées – c'est-à-dire proches des standards du français valorisé dans les contextes scolaires, médiatiques ou institutionnels – et des formes non-normées, marquées par des traits phonétiques locaux ou influencées par l'arabe dialectal. Cette alternance valide la première hypothèse de notre recherche, selon laquelle l'accent français chez ces locuteurs n'est pas stable, mais évolue selon plusieurs paramètres, à la fois linguistiques et sociaux.

Cette dynamique peut être éclairée par les travaux de W. LABOV (1972) sur la variation linguistique, qui montrent que dans toute communauté de parole, les formes langagières ne sont jamais homogènes. Elles varient selon des facteurs sociaux (âge, sexe, statut, contexte d'énonciation) et selon les intentions communicationnelles des locuteurs. Dans ce cadre, certains jeunes témouchentois semblent s'orienter vers une prononciation standardisée, notamment dans les contextes formels comme la lecture, où ils adoptent une diction plus soignée, un rythme plus régulier et une articulation plus marquée. À l'inverse, dans d'autres passages ou chez d'autres enquêtés, des caractéristiques phonétiques régionales émergent, telles qu'un relâchement articulatoire, des voyelles nasalisées de manière atypique ou des intonations influencées par les schèmes prosodiques de l'arabe algérien.

Ce phénomène de coexistence de normes et de pratiques illustre ce que la sociolinguistique appelle une variation intra-individuelle que F. GADET (2007) la décrit comme une coexistence, chez un même locuteur, de plusieurs manières de parler selon les situations, les interlocuteurs ou les contextes sociaux, où un même locuteur peut alterner entre des formes distinctes selon le contexte, sans pour autant percevoir son propre parler comme instable. En réalité, cette variation est souvent stratégiquement mobilisée pour répondre aux attentes implicites des situations de communication, révélant une forme de compétence sociolinguistique. Ainsi, l'accent devient le reflet d'une tension entre deux pôles : d'un côté, la volonté de se rapprocher de la norme valorisée ; de l'autre, l'ancrage dans un répertoire linguistique local profondément intégré.

Cette zone de fluctuation, typique des situations de contact de langues et de normes, témoigne donc d'un processus de standardisation partielle, mais jamais totalement achevé. Elle donne à entendre un accent en mutation, pris entre pression normative et réalité locale, et invite à repenser la notion même de « bon accent » dans le cadre algérien francophone.

III.2.2.13.3. Parler selon le lieu : l'accent comme stratégie sociale

L'analyse des productions orales de certains enquêtés, en particulier S6, S7 et S9, met en évidence une adaptation contextuelle marquée de leur accent, notamment lors des lectures à voix haute. Dans ces moments perçus comme formels, les locuteurs tendent à adopter une prononciation plus proche du français standard, marquée par une articulation plus nette, un rythme plus régulier et une intonation conforme aux attentes normatives. Cette variation contextuelle suggère une prise de conscience linguistique : les jeunes locuteurs semblent avoir intériorisé l'idée qu'il existe des situations dans lesquelles « bien parler » devient un impératif, en particulier lorsqu'ils sont observés, évalués ou enregistrés.

Cette tendance peut être analysée à la lumière des travaux de P. BOURDIEU (1982) sur la distinction linguistique, selon lesquels le langage n'est jamais neutre : il fonctionne comme un capital symbolique, valorisé différemment selon les contextes sociaux. Dans

cette perspective, l'adoption d'un accent normé n'est pas qu'un simple fait phonétique, mais bien une stratégie sociale visant à produire un discours perçu comme légitime. Ajuster sa prononciation selon la situation reviendrait donc à se conformer aux attentes implicites d'un public ou d'une institution, afin d'obtenir reconnaissance, crédibilité ou légitimité.

Le choix d'un accent plus normé dans un cadre formel, comme celui de la lecture, peut ainsi être interprété comme une manière d'accéder à une forme de pouvoir symbolique : celui de parler «comme il faut», c'est-à-dire selon les codes imposés par l'école, les médias, les institutions ou la société elle-même. Ce souci de conformité linguistique, particulièrement manifesté chez les enquêtées S6, S7 et S9, peut également être vu comme le reflet d'un rapport plus étroit à la norme chez certains individus, possiblement influencé par leur socialisation scolaire, leur genre, ou leur position dans l'espace social local (F.GADET, 2003).

Selon P. BOURDIEU(1982), la langue n'est pas un simple outil de communication neutre, mais un instrument de pouvoir soumis à des hiérarchies sociales. Parler «correctement», c'est-à-dire selon la norme dominante, revient à mobiliser un capital linguistique reconnu et valorisé dans certains contextes sociaux. Ainsi, adopter un accent plus normé permet au locuteur de s'aligner sur les attentes implicites des situations formelles, comme la lecture, et d'accéder à une plus grande légitimité symbolique. L'accent devient alors un vecteur d'intégration sociale, mais aussi une manière d'éviter les jugements négatifs associés aux accents considérés comme populaires, locaux ou incorrects.

D'après E. GOFFMAN(1973), toute interaction est une mise en scène de soi : le locuteur cherche à contrôler l'image qu'il projette aux autres. Dans ce cadre, la modulation de l'accent peut être interprétée comme une stratégie de présentation de soi, un moyen d'ajuster sa voix et son style de parole pour être perçu favorablement. Par conséquent, l'accent devient ici un outil de gestion identitaire, permettant au locuteur de s'inscrire dans un cadre de communication valorisé tout en négociant sa position sociale. Cette adaptation phonétique montre que parler, c'est aussi se situer : la voix

devient un espace où se jouent les tensions entre conformité, reconnaissance et appartenance.

III.2.2.13.4. Identité linguistique et maintien des formes locales

Certains enquêtés, notamment S2, S3 et S4, tendent à s'éloigner des formes phonétiques attendues du français standard, en manifestant des déviations récurrentes touchant l'intonation, l'articulation ou le rythme. Ces écarts ne relèvent pas uniquement d'une difficulté d'appropriation ou d'une insécurité linguistique, bien que ce facteur puisse intervenir, mais peuvent aussi être interprétés comme une stratégie de positionnement identitaire. Le maintien de ces traits prosodiques influencés par l'arabe algérien n'est pas insignifiant : il témoigne d'un attachement à une appartenance locale et d'un refus, explicite ou implicite, de se conformer à une norme linguistique perçue comme socialement dominante, voire symboliquement étrangère. Ce phénomène trouve une explication dans les travaux de F. GADET (2003), qui rappelle que les locuteurs ne s'approprient pas tous la norme de la même manière. Dans les contextes marqués par une histoire coloniale ou une situation diglossique, certaines formes non standardisées peuvent être investies d'un poids affectif et symbolique, et constituer une forme de réaffirmation d'identité collective.

Dans cette optique, parler avec un accent localisé ne relève pas seulement de la compétence linguistique, mais constitue un acte social : rester fidèle à une manière de parler, c'est aussi revendiquer un espace, une mémoire, une culture. Cette perspective est renforcée par les apports de la sociolinguistique critique, notamment ceux de Ph. BLANCHET (2016), qui considère les usages non standard non pas comme des déficits, mais comme des pratiques de résistance symbolique face à une norme imposée et rarement neutre. Dès lors, l'accent devient un marqueur idéologique, révélateur des tensions sociales et des rapports de force entre les langues, les groupes sociaux, et les représentations qui les traversent.

Cette lecture trouve un écho chez P. BOURDIEU (1979), pour qui le langage est toujours socialement situé. Dans un espace structuré par des hiérarchies linguistiques,

adopter ou rejeter une certaine forme de parler revient à se situer dans un champ social, à s'aligner sur une forme de légitimité ou, au contraire, à manifester une forme de résistance. Ainsi, les choix accentuels de certains jeunes témouchentois ne peuvent être compris indépendamment de leur position dans l'espace social local, ni de leur rapport au pouvoir linguistique. Ils traduisent une volonté de se distinguer, d'être reconnus ou même de s'opposer à la norme imposée. Dans ce cadre, la manière de parler – et en particulier l'accent – devient un moyen pour les locuteurs d'affirmer leur place, de se différencier des autres ou de rester attachés à leur culture et à leur histoire linguistique.

III.2.2.13.5. Stigmatisation linguistique et hiérarchies sociales

Dans cette optique et en se référant aux travaux de W. LABOV (1972), nous comprenons que les variantes d'accent peuvent agir comme des marqueurs sociaux, exprimant l'origine, le statut ou l'identité du locuteur. Adopter ou maintenir un accent, selon le contexte, est une manière pour les jeunes enquêtés de se positionner socialement : soit en cherchant à se conformer à la norme pour obtenir une reconnaissance, soit en affirmant une identité locale par une forme de résistance symbolique. Par conséquent, les choix accentuels relevés dans notre corpus peuvent être lus comme des formes de marquage sociolinguistique : ils témoignent d'une stratégie discursive par laquelle les locuteurs s'inscrivent dans un rapport à la norme et à l'identité.

Dans la continuité de la réflexion qui précède, il convient de souligner que ces choix linguistiques peuvent également exposer les locuteurs à des formes de stigmatisation sociale persistantes. Comme le montrent F. GADET (2003) et J.- L. CALVET (1999), les accents et les manières de parler qui s'écartent de la norme standard ne sont pas évalués uniquement sur des bases linguistiques, mais à partir de représentations sociales fortement hiérarchisées. Ces représentations sont souvent associées à des jugements de valeur implicites, dans lesquels un accent régional, populaire ou perçu comme « incorrect » est assimilé à un manque de compétence, d'éducation ou de sérieux. Cette forme de stigmatisation touche de manière excessive les locuteurs issus des classes

sociales les moins favorisées ou vivant dans des régions marginalisées, dont la parole devient alors un marqueur audible d'infériorité sociale.

Ph. BLANCHET (2019) qualifie ce phénomène de « glottophobie », c'est-à-dire une discrimination fondée sur la manière de parler, les caractéristiques vocales, l'accent ou les usages linguistiques non normés. Cette forme de rejet produit des effets concrets comparables à ceux d'autres discriminations comme le racisme ou le sexisme. Elle peut entraîner chez les locuteurs concernés un sentiment de honte, d'illégitimité ou d'infériorité, les conduisant parfois à s'autocensurer, à forcer une hypercorrection ou à éviter certaines situations de communication.

Dans le contexte algérien, et plus particulièrement à Aïn Témouchent, ce phénomène prend une dimension spécifique. Le français standard y est fortement valorisé dans les institutions éducatives, les médias et les sphères de pouvoir, tandis que les formes phonétiques influencées par l'arabe dialectal ou par les parlers locaux restent souvent associées à des jugements dépréciatifs. Parler avec un accent local peut être vu non seulement comme un éloignement par rapport à la manière de parler « correcte », mais aussi comme quelque chose qui empêche d'être pris au sérieux à l'école ou dans la société. Comme l'explique P. BOURDIEU (1982), la langue n'est pas neutre : certaines façons de parler sont valorisées, tandis que d'autres sont rejetées, selon des règles sociales que les gens ont souvent intégrées sans même s'en rendre compte.

Ainsi, les jeunes locuteurs qui conservent des traits accentuels perçus comme non conformes aux standards attendus risquent d'être marginalisés ou décrédibilisés, indépendamment de leurs compétences réelles. Loin d'être un détail technique, l'accent devient alors un véritable critère d'inclusion ou d'exclusion, qui traduit les rapports de pouvoir entre centre et périphérie, entre norme dominante et usages minorés. Dans ce cadre, la parole des jeunes témouchentois révèle à la fois leur ancrage local et leur confrontation aux normes d'un français perçu comme plus légitime, illustrant les tensions profondes entre langue, pouvoir, reconnaissance et identité.

III.2.2.13.6. Glottophobie et les jugements sociaux portés sur l'accent

Dans le prolongement de ces dynamiques de distinction et de reconnaissance, la question de la glottophobie apparaît comme une conséquence directe des hiérarchies linguistiques, dans lesquelles certains accents, loin d'être valorisés, deviennent des supports explicites ou implicites de discrimination sociale. Selon Ph. BLANCHET (2016), la glottophobie désigne l'ensemble des discriminations exercées en fonction des manières de parler, qu'elles soient liées à l'accent, à la prononciation ou à l'appartenance linguistique régionale ou sociale. Elle repose sur des jugements négatifs, souvent inconscients, qui attribuent aux locuteurs un statut inférieur en raison de leur façon de s'exprimer. Ce phénomène est particulièrement fort dans les sociétés où une norme linguistique prestigieuse est imposée comme unique modèle légitime, comme c'est le cas en Algérie avec le français scolaire et médiatique.

Dans un contexte comme celui d'Aïn Témouchent, les jeunes locuteurs sont socialement exposés à cette norme, transmise par l'école, les médias et certaines institutions, qui valorisent une prononciation « neutre », standard, souvent calquée sur le modèle parisien. Les accents locaux, influencés par l'arabe dialectal ou les usages régionaux du français, sont alors perçus comme « incorrects », « approximatifs » ou « trop algériens ». Cette perception entraîne des jugements dévalorisants qui vont au-delà du simple commentaire phonétique : ils traduisent des formes d'exclusion symbolique, où la manière de parler devient le reflet supposé d'un manque d'intelligence, d'éducation ou de compétence. Ces représentations, bien ancrées dans l'imaginaire social, affectent la confiance linguistique des jeunes locuteurs et peuvent générer des mécanismes d'autocensure, de honte ou de renoncement à prendre la parole dans certains contextes.

Comme le rappelle Ph. BLANCHET (2019), la glottophobie ne se résume pas à une préférence linguistique individuelle, mais constitue un véritable phénomène social de discrimination, aux effets comparables à ceux du racisme, du sexisme ou du classisme. Elle touche plus fortement les populations issues de milieux populaires ou périphériques, qui ne disposent pas toujours du capital linguistique attendu dans les

espaces de pouvoir. À ce titre, M. BERT et C. TRIMAILLE (2013) insistent sur le rôle central des représentations linguistiques dans la construction de ces hiérarchies implicites entre variétés de langue. Selon eux, les accents perçus comme proches de la norme sont investis d'un prestige symbolique, tandis que ceux jugés éloignés sont marginalisés, voire moqués, dans les interactions sociales, scolaires ou professionnelles.

Dans ce cadre, le maintien d'un accent local par certains jeunes témouchentois n'est pas sans conséquences. En affirmant une prononciation qui s'écarte des modèles attendus, ces locuteurs s'exposent à des formes de disqualification symbolique, souvent intériorisées, et à des obstacles dans leur parcours scolaire ou social. Loin d'être un simple élément phonétique, l'accent devient alors un indicateur social puissant, révélant à la fois l'origine du locuteur et les rapports de domination linguistique qui traversent la société. Il révèle combien les pratiques de langue sont liées à des enjeux de pouvoir, de légitimité et de reconnaissance, et combien la parole est un lieu où se rejouent les inégalités sociales les plus profondes.

III.2.2.13.7. Insécurité linguistique chez les jeunes témouchentois

L'un des effets les plus significatifs de la stigmatisation linguistique est l'insécurité linguistique, définie comme le malaise ou l'inconfort qu'éprouve un locuteur lorsqu'il perçoit ses pratiques langagières comme déviantes, inadéquates ou inférieures par rapport à une norme dominante valorisée. Cette notion, développée notamment par Ph. BLANCHET (2003) et F. GADET (2007), désigne un phénomène où la conscience de ne pas correspondre aux attentes linguistiques officielles engendre un doute constant sur sa manière de parler. Elle se traduit concrètement par des comportements tels que l'autocorrection excessive, une forme de retenue dans les prises de parole, ou encore un sentiment de culpabilité ou de honte linguistique.

À Aïn Témouchent, la manière de parler le français enseignée à l'école – avec une prononciation dite « correcte » ou « neutre » – est souvent présentée comme la seule forme valable. Les jeunes, confrontés à cette norme dès l'enfance, finissent par croire que c'est la seule façon de bien parler. Du coup, lorsqu'ils doivent parler français dans

des situations importantes (comme en classe, lors d'un examen ou devant une personne d'autorité), certains ressentent de la gêne ou un malaise. Leur façon de parler au quotidien, influencée par l'arabe dialectal ou par un accent local, semble trop éloignée de ce qu'on attend d'eux. Cela crée une tension : ils ne se sentent pas totalement à l'aise avec leur propre manière de parler.

Ce phénomène ne relève pas uniquement de l'expérience individuelle. Comme le soulignent S. DETEY et al. (2016), l'insécurité linguistique est le produit direct d'inégalités dans la maîtrise des normes légitimes, inégalités elles-mêmes liées à l'origine sociale, à la trajectoire scolaire ou à l'exposition aux modèles linguistiques dominants. Autrement dit, il s'agit d'un symptôme des rapports de domination linguistique dans une société où certaines manières de parler sont jugées plus dignes que d'autres. En ce sens, l'insécurité linguistique peut être comprise comme une intériorisation de la hiérarchie entre variétés de langue, qui affecte directement la confiance en soi, la performance orale et le sentiment de légitimité dans la communication.

Dans notre corpus, cette insécurité se manifeste chez plusieurs enquêtés, en particulier ceux dont l'accent local est fortement perceptible notamment S3, S4, S5. Nous observons alors des signes d'hypercorrection (comme des accentuations exagérées ou des tentatives de standardisation mal maîtrisées), des hésitations fréquentes, ou même des stratégies d'évitement. Ces manifestations traduisent une tension permanente entre la volonté de bien faire et la crainte du jugement. Elles illustrent combien la norme linguistique, au lieu de servir uniquement de référence commune, peut aussi devenir un outil de distinction et d'exclusion, pesant lourdement sur les locuteurs qui ne s'y conforment pas totalement.

III.2.2.13.8. Impact de l'espace sur l'accent

L'espace, entendu comme territoire socialement construit, joue un rôle central dans la production, l'usage et la perception des accents. En sociolinguistique urbaine, l'espace ne constitue pas un simple cadre géographique, mais bien un environnement

socialement hiérarchisé, traversé par des rapports de pouvoir, d'exclusion ou de mobilité, qui influencent directement les pratiques de langues (J.- L. CALVET, 1994 ; T. BULOT, 2006). L'accent devient ainsi un traceur sonore de l'ancrage spatial du locuteur, révélant son inscription dans un lieu donné et dans les rapports sociaux qui s'y déploient. À Aïn Témouchent, les jeunes locuteurs ne sont pas exposés de manière homogène au français normatif : leur accent varie notamment en fonction des zones d'habitat (centre-ville, périphéries, zones rurales), du type d'établissements scolaires fréquentés (publics, privés), ainsi que de la densité des interactions en français dans leur environnement quotidien. Cette diversité d'exposition influence directement la manière dont les jeunes s'approprient la langue. Ainsi, les enquêtés issus des localités environnantes, comme S4 (originaire de Sidi Ben Adda), S5 (de Chentouf) et S10 (de Terga), montrent des productions qui s'écartent davantage du français standard. Leurs lectures présentent des traits phonétiques marqués, souvent influencés par l'arabe dialectal local ou par un contact moins fréquent avec des modèles normatifs. Ils présentent souvent des traits phonétiques spécifiques, tels que des accentuations syllabiques plus marquées, des intonations influencées par l'arabe dialectal ou des réalisations vocaliques distinctes.

En revanche, l'analyse de notre corpus révèle que les enquêtés issus de centre de la ville d'Ain Témouchent comme S1, S6, S7, S8, tendent à adopter des formes plus proches du français standard. Ce phénomène joint les travaux de P. AUER et J.E. SCHMIDT (2010), qui montrent que les répertoires linguistiques sont façonnés par les parcours d'espace et les formes de socialisation locale.

L'espace agit ainsi comme un filtre sociolinguistique, renforçant ou limitant l'accès aux modèles phonétiques dominants. Comme l'ont souligné M. BLANC et J.F. HAMERS (1983), la proximité géographique avec des lieux de pouvoir linguistique (centres éducatifs, administratifs ou médiatiques) favorise l'intégration des normes, tandis que l'éloignement spatial s'accompagne souvent d'une valorisation des usages locaux ou d'un maintien des formes hybrides. Cette dimension spatiale permet de comprendre pourquoi l'accent ne peut être réduit à une simple compétence individuelle : il est aussi le produit de trajectoires territoriales, de circulations limitées ou élargies, de mobilités

scolaires ou professionnelles. En ce sens, l'espace constitue une variable clé dans l'étude de l'accent, comme l'avaient déjà montré J. BILLIEZ (1985) et, plus récemment, P. SIBLOT (2001), qui insiste sur l'idée que les ressources langagières sont inégalement distribuées selon les territoires.

Ainsi, dans le cas des jeunes témouchentois, les variations d'accent repérées dans les productions orales ne renvoient pas seulement à des différences individuelles ou sociales, mais bien à des dynamiques spatiales profondément ancrées. L'espace devient alors un révélateur d'inégalités linguistiques invisibles, où se dessine une géographie sociale de l'accent, en lien avec les structures d'accès à la norme, les expériences de mobilité et les formes de reconnaissance locale.

Ces résultats confirment la quatrième hypothèse de recherche, selon laquelle le facteur spatial en particulier le lieu de résidence exerce son impact sur les caractéristiques accentuelles des jeunes locuteurs témouchentois.

III.2.2.13.9. Le genre comme facteur de variation linguistique

L'analyse menée à partir de notre corpus met en évidence une tendance nette : les phénomènes d'accentuation sont plus marqués chez les filles que chez les garçons, ce qui vient confirmer la deuxième hypothèse de cette recherche. Ce constat trouve des échos dans les travaux menés en sociophonétique depuis plusieurs décennies. En particulier, les études de P. TRUDGILL (1974) montrent que les femmes, dans de nombreuses communautés linguistiques, ont tendance à adopter plus fréquemment que les hommes les formes linguistiques considérées comme prestigieuses ou socialement valorisées. Cette orientation vers la norme pourrait s'expliquer par une sensibilité accrue aux jugements sociaux et à la pression de conformité, les femmes étant historiquement plus exposées à des attentes normatives fortes en matière de comportement et de langage.

Dans la même lignée, P. ECKERT (2000) souligne que les choix phonétiques ne relèvent pas uniquement de compétences techniques ou de reproduction automatique de modèles linguistiques : ils s'inscrivent dans des logiques identitaires et répondent à des

mécanismes sociaux profonds. Le genre apparaît ici comme une variable déterminante, non pas biologique, mais construite socialement, qui influe sur les styles de parole, les degrés d'attention portée à la norme, et les usages linguistiques différenciés.

Ainsi, dans le contexte d'Aïn Témouchent, nous observons que les filles enquêtées, notamment S6, S7, S8 et S9, manifestent une volonté plus prononcée d'alignement avec les traits prosodiques du français standard. Leurs lectures se caractérisent par une intonation plus contrôlée, une articulation plus proche de la norme académique et une attention particulière aux sons perçus comme difficiles. Cette recherche d'une forme linguistique légitime peut être interprétée comme une stratégie de valorisation sociale ou comme un moyen d'atteindre une certaine légitimité scolaire, sociale ou professionnelle.

À l'inverse, plusieurs garçons de notre échantillon, tels que S3, S4 ou S5, conservent des formes plus marquées par l'influence locale : accent plus relâché, prononciation influencée par l'arabe dialectal ou maintien d'une prosodie régionale. Cela peut s'expliquer par une logique d'affirmation identitaire, où le refus de la norme dominante (ici le français standard) devient une manière de marquer une appartenance à une communauté ou de revendiquer une certaine authenticité locale. Ces pratiques illustrent une autre forme de stratégie linguistique, où le maintien de l'accent local peut être perçu comme une preuve de fidélité au groupe ou de rejet implicite de la norme imposée.

L'écart observé entre les genres montre ainsi que la variation d'accent dépasse le cadre phonétique et linguistique : elle devient un outil de positionnement social et identitaire. L'accent, comme le note R.A. LODGE (1997), ne se résume pas à un ensemble de traits techniques, mais constitue un indicateur social fort, à travers lequel les locuteurs manifestent leur appartenance, leur rapport à la norme et leur projection dans l'espace social. Chez les jeunes témouchentois, l'accent devient un facteur exprimant des tensions entre conformité, différenciation, légitimation et ancrage identitaire.

Les données recueillies montrent que les phénomènes d'accentuation notamment au niveau de l'intonation et de la prononciation standardisée, sont plus fréquemment

observés chez les filles que chez les garçons, validant la seconde hypothèse de recherche.

III.2.2.13.10. Alternance accentuelle : lecture sociophonétique des pratiques

Chez les jeunes témouchentois, les variations d'accent observées d'un contexte à l'autre peuvent être rapprochées des travaux de J.P. BLOM et J.J. GUMPERZ (1972) sur l'alternance codique, bien que le phénomène ici ne concerne pas le passage d'une langue à une autre, mais plutôt une alternance entre différentes formes d'accent. Autrement dit, dans notre corpus, ce phénomène d'alternance est particulièrement visible, mais il concerne l'alternance d'accent plutôt que celle de langue.

Ces auteurs expliquent que les locuteurs changent de code linguistique selon les situations sociales, pour s'adapter aux attentes de leur interlocuteur ou pour affirmer une identité. Si, dans leur approche, l'alternance concerne généralement le passage d'une langue à une autre (par exemple entre une langue vernaculaire et une langue officielle), notre corpus met en lumière une dynamique similaire, mais à un autre niveau : celle de l'accent. Ici, il ne s'agit pas de passer d'une langue à une autre, mais d'ajuster son accent en fonction du contexte, ce que l'on peut qualifier d'alternance accentuelle.

Cette alternance est particulièrement visible chez plusieurs enquêtés, qui modulent leur manière de parler en français selon qu'ils se trouvent dans une situation formelle (comme la lecture d'un texte). Ils alternent entre un accent proche du français standard (plus neutre, plus normé) et un accent influencé par le parler local, marqué notamment par certaines intonations ou articulations régionales. L'analyse acoustique a permis de repérer ces variations à travers des modifications notables de la fréquence fondamentale (F0), des contours intonatifs, ainsi que dans l'articulation des voyelles et des consonnes.

Cette alternance, qu'elle soit consciente ou inconsciente, met en lumière une tension constante entre deux pôles linguistiques : d'un côté, le modèle standard, valorisé dans l'école, les médias et les institutions ; de l'autre, l'ancrage local, porteur d'une identité régionale forte.

Dans cette perspective, la prise en compte des facteurs sociaux (tels que le genre, l'origine géographique, le milieu scolaire ou le capital culturel) s'avère indispensable pour comprendre la manière dont les jeunes locuteurs construisent leur accent. Chez les filles, par exemple chez S6, S7 et S8, cette alternance est souvent orientée vers la norme, dans un souci de conformité ; chez certains garçons, elle peut exprimer une volonté de distinction ou d'affirmation d'une appartenance locale. Cette diversité d'usages reflète des positionnements sociaux différenciés, et révèle que l'accent n'est jamais neutre : il est le produit de choix linguistiques stratégiques, plus ou moins conscients, façonnés par l'environnement social.

Ainsi, notre étude met en évidence une coexistence dynamique entre accents normés et non-normés chez les jeunes témouchentois. L'alternance accentuelle s'impose comme un phénomène saillant, observable à travers des indices acoustiques objectifs. Elle illustre avec force la malléabilité de l'accent en tant que ressource expressive, identitaire et contextuelle. Ces résultats, à la croisée de la sociolinguistique, de la sociophonétique et de l'analyse du discours, ouvrent la voie à de futures recherches sur les effets des contextes interactionnels, des parcours scolaires ou encore des influences intergénérationnelles de l'accent en français parlé en Algérie.

De ce fait, l'analyse acoustique et sociolinguistique des productions orales révèle une alternance marquée entre formes accentuelles normées et non-normées, confirmant ainsi que l'accent français chez les jeunes témouchentois oscille entre conformité à la norme et maintien de traits locaux.

L'analyse acoustique confirme la première, la deuxième et la quatrième hypothèse de cette recherche : elle met en évidence une variation entre accent normé et non-normé chez les jeunes témouchentois, révèle une fréquence plus marquée des phénomènes d'accentuation chez les filles, et montre que l'espace géographique exerce une influence réelle sur la production de l'accent.

En définitive, l'analyse acoustique de l'accent en français chez les jeunes témouchentois met en lumière une dynamique accentuelle complexe, située à

l'intersection de plusieurs facteurs sociaux, géographiques et identitaires. L'alternance entre formes normées et non-normées confirme l'existence d'une variation phonétique influencée à la fois par le contexte d'énonciation, le genre et l'origine spatiale. Ces variations révèlent des stratégies d'adaptation, de distinction ou de résistance face à la norme dominante du français standard. L'accent devient ainsi un indicateur précieux des tensions entre valorisation institutionnelle et ancrage local, entre conformité linguistique et affirmation identitaire. Cette étude souligne l'importance d'aborder la question de l'accent non seulement sous un angle phonétique, mais aussi comme une construction sociale, révélatrice des rapports de pouvoir, des représentations et des inégalités symboliques qui traversent les pratiques linguistiques en contexte algérien.

En conclusion, l'analyse des pratiques de langues à Ain Témouchent révèle une mosaïque linguistique où se mêlent tradition et modernité, reflet d'une société en constante évolution. Les résultats de cette recherche soulignent l'importance de la langue non seulement comme outil de communication, mais aussi comme vecteur d'identité et de culture. En tenant compte des enjeux sociopolitiques et éducatifs qui influencent l'usage des langues dans cette région, il devient essentiel de promouvoir des approches pédagogiques adaptées qui font ressortir la compétence plurilingue. Cette étude ouvre également la voie à des recherches futures sur l'impact des pratiques langagières sur la cohésion sociale et le développement communautaire à Ain Témouchent, renforçant ainsi la nécessité d'une réflexion continue sur les réalités ethnolinguistiques en Algérie.

III.3. Caractéristiques de l'accent en français dans la ville

d'Ain Témouchent

L'accent français dans la ville d'Ain Témouchent étant un phénomène linguistique unique, reflète une histoire marquée par des complexes dynamiques sociales et culturelles. Située dans l'ouest de l'Algérie, cette ville a été profondément influencée par la colonisation française, mais également par les interactions continues entre les différentes langues et cultures locales. L'accent français qui y est parlé n'est pas une simple variation phonétique de la langue, mais plutôt le résultat d'une série de contacts linguistiques qui ont façonné sa structure et ses particularités. Cet accent, tout à la fois héritage colonial et manifestation de la diversité linguistique algérienne, incarne une identité locale distincte, enrichie par des influences multiples telles que l'arabe, le berbère et l'espagnol. Dans cet axe, nous nous pencherons sur les spécificités de cet accent, en analysant ses origines, son évolution au fil du temps et son rôle dans la construction des identités socioculturelles de la ville d'Ain Témouchent. Nous verrons comment cet accent, à la croisée des chemins entre héritage colonial et multiculturalisme, devient un marqueur essentiel de l'histoire et de l'identité des habitants de cette région.

III.3.1. L'accent français à Ain Témouchent : Entre héritage colonial et influences linguistiques locales

L'histoire du français en Algérie est indissociable de la période coloniale, il débuta en 1830 et s'étendit sur plus de 130 ans.

Malgré l'imposition du français, son adoption ne fut ni complète ni homogène. Les élites urbaines furent les premières à embrasser cette langue, souvent pour des raisons socio-économiques, la percevant comme un levier pour l'ascension sociale et l'intégration dans l'appareil colonial. En revanche, dans les zones rurales et parmi les classes populaires, l'usage du français resta limité, avec l'arabe dialectal dominant la vie quotidienne. Ce fossé entre les pratiques linguistiques des élites et celles des masses a persisté bien après l'indépendance, contribuant ainsi à la diversité des accents et des usages du français dans la région.

Avec l'indépendance en 1962, la place du français à Ain Témouchent fut remise en question, et ce fut le cas dans toute la patrie. Le nouveau gouvernement algérien lança une politique d'arabisation visant à rétablir l'arabe comme langue officielle et à renforcer l'identité nationale. Malgré son écartement de certaines sphères, le français demeura essentiel dans d'autres domaines. Il continua d'être employé dans le domaine médical, la recherche scientifique, les médias et le secteur économique, en partie en raison de l'absence de vocabulaire technique équivalent en arabe.

Le maintien du français dans la région a créé un paradoxe linguistique. Tandis que l'arabe classique et le tamazight ont été élevés au rang de langues nationales, incarnant l'identité algérienne, le français a persisté comme une langue influente dans la vie quotidienne des témouchentois, surtout dans les grandes villes et les cercles intellectuels. Ce paradoxe se manifeste dans les pratiques linguistiques des témouchentois de manière précise et des Algériens de manière générale, où le français coexiste avec les langues locales, souvent dans des contextes de diglossie ou de trilinguisme.

Le contexte sociolinguistique à Ain Témouchent est donc marqué par une certaine diversité linguistique, où le français occupe une place ambiguë. Il est à la fois une langue étrangère et une langue locale, un héritage colonial et un outil moderne de communication. Cette complexité se manifeste également à travers les accents du français en Algérie, qui portent les marques des interactions entre le français et les langues locales comme c'est le cas pour la ville d'Ain Témouchent.

Les caractéristiques phonétiques de ces accents varient selon les régions, les classes sociales, et les générations, reflétant les dynamiques sociales et historiques du pays.

De ce fait, et en retraçant l'histoire du français dans la ville d'Ain Témouchent, nous mettons en lumière les facteurs qui ont façonné les pratiques linguistiques actuelles, ainsi que les perceptions des témouchentois vis-à-vis du français et de ses variantes locales. En revanche, nous explorons non seulement l'histoire et l'évolution du français dans la ville en question, mais aussi les tensions et contradictions qui en découlent dans le paysage sociolinguistique contemporain.

III.3.1.1. L'accent comme marqueur des rapports sociaux et culturels

L'accent, souvent perçu comme un simple marqueur linguistique, revêt une dimension socioculturelle profonde. En effet, il ne se limite pas à une variation phonétique : il reflète des appartenances sociales, régionales et culturelles, tout en témoignant des trajectoires historiques et identitaires des locuteurs. Dans le cas de la ville d'Ain Témouchent, où coexistent plusieurs langues (arabe dialectal, arabe standard, français, espagnol et le berbère pour une minorité linguistique), l'accent devient un indicateur des dynamiques socioculturelles complexes qui façonnent les pratiques linguistiques.

A cet égard, il en ressort que chaque accent véhicule des informations sur l'origine géographique du locuteur, mais aussi sur son appartenance sociale ou générationnelle. Par exemple, un locuteur d'une grande ville peut avoir un accent distinct de celui d'une région rurale, reflétant des influences linguistiques et culturelles différentes. De même, l'usage du français avec un certain accent peut traduire un niveau d'éducation, une affiliation à un groupe social ou une exposition à des influences extérieures.

Par ailleurs, l'accent est également un terrain où se manifestent les tensions identitaires. Certains accents peuvent être valorisés et associés à une modernité ou à un prestige social, tandis que d'autres peuvent être stigmatisés ou considérés comme moins légitimes. Ces jugements révèlent des hiérarchies sociales et des rapports de pouvoir inscrits dans le tissu socioculturel.

Ainsi, l'accent dépasse sa simple fonction de variation phonétique pour devenir un véritable reflet des dynamiques socioculturelles. Il met en lumière les transformations historiques, les interactions entre langues, et les représentations sociales dans une société donnée, tout en participant activement à la construction des identités individuelles et collectives.

D'autre part, il convient de noter que l'accent français à Ain Témouchent trouve en partie son origine dans le passé colonial, période où le français s'est imposé comme langue dominante dans les sphères administratives, éducatives et culturelles. Ce contexte a produit une stratification sociale où la maîtrise du français, souvent

accompagnée d'un accent jugé « correct » ou « standard », était associée à des privilèges socio-économiques.

Aujourd'hui encore, l'accent peut refléter les inégalités d'accès à l'enseignement de qualité, aux trajectoires éducatives et aux milieux sociaux d'origine. Par exemple, un accent perçu comme plus « standard » est souvent corrélé à une scolarisation dans des écoles francophones ou d'élite.

Ain Témouchent étant riche de sa diversité culturelle et linguistique, présente des variations régionales importantes dans l'accent français. Ces différences résultent des contacts entre le français et les langues locales ainsi que des particularités culturelles propres à chaque région. Par exemple, certaines influences phonétiques, comme l'accentuation ou la prononciation de certaines voyelles et consonnes, témoignent des interactions spécifiques avec des langues locales dans des régions données. Ces régionalismes révèlent une identité locale qui se manifeste à travers la langue. L'accent français dans la ville-sujet est également un reflet des pratiques sociales et des dynamiques intergénérationnelles. Dès lors, les générations ayant grandi dans un environnement marqué par une forte francophonie, comme les personnes âgées ayant vécu la colonisation, présentent souvent un accent plus proche des normes du français de l'époque. En revanche, les générations post-indépendance, plus exposées à l'arabe et au développement des médias algériens, adoptent un accent où les influences locales sont plus marquées.

De plus, les jeunes générations, influencées par les réseaux sociaux, les productions culturelles francophones et les échanges internationaux, tendent à développer des accents hybrides, mêlant des traits locaux à ceux d'un français mondialisé.

En outre et au-delà de ses caractéristiques linguistiques, l'accent français à Ain Témouchent reflète aussi les perceptions sociales et les jugements portés sur les locuteurs. Les accents sont souvent associés à des stéréotypes, qu'ils soient positifs ou négatifs. Par exemple, un accent fortement influencé par l'arabe algérien peut être perçu comme un marqueur de proximité identitaire locale, mais aussi comme un signe de moindre maîtrise du français dans certains contextes formels. À l'inverse, un accent jugé

trop « standard » peut être perçu comme un éloignement des réalités culturelles algériennes.

Ces perceptions montrent que l'accent ne se limite pas à un phénomène linguistique, mais constitue un véritable enjeu de positionnement social et identitaire.

En définitive, nous concluons que l'accent, en tant que phénomène linguistique, ne se limite pas à un simple système de traits phonétiques. Il est un véritable miroir des dynamiques socioculturelles dans un contexte donné. Dans la ville-sujet comme dans les villes algériennes, l'accent français constitue un marqueur identitaire et un espace d'interaction entre différentes sphères sociales, culturelles et historiques.

III.3.1.2. Le français dans la ville d'Ain Témouchent

L'évolution de l'accent français à Ain Témouchent est étroitement liée aux changements sociaux et culturels survenus dans la région. L'accent local ne se limite pas à une simple variation phonétique ; il est également porteur de significations identitaires profondes pour ses locuteurs. En tant qu'élément distinctif de leur culture, cet accent contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique tout en reflétant les tensions et les dynamiques historiques qui ont façonné Ain Témouchent. A travers ce passage, nous visons à fournir une compréhension approfondie des caractéristiques uniques de l'accent français d'Ain Témouchent, en mettant en lumière son histoire, son évolution et son rôle dans la construction identitaire des habitants.

III.3.1.2.1.Évolution et impact socioculturel

Comme mentionné précédemment dans la partie supérieure, à l'instar de beaucoup d'autres accents régionaux présents dans la région, l'accent français dans la ville d'Ain Témouchent représente le résultat d'un processus complexe d'interaction entre les langues et les dialectes. La ville d'Ain Témouchent, qui a été profondément marquée par la colonisation française dès le XIXe siècle, est un véritable carrefour linguistique et culturel. Elle témoigne d'un croisement linguistique où le français, bien que langue dominante pendant la période coloniale, se trouve constamment influencée par l'arabe, les langues berbères et l'espagnol, ces dernières étant les langues principales parlées par une grande partie de la localité de population.

Ce phénomène d'interaction linguistique ne se limite pas à un simple mélange de vocabulaire. Il a modifié de manière tangible les structures phonétiques, intonatives et syntaxiques de la langue. Par exemple, l'intonation du français parlé à Ain Témouchent porte les traces d'influences linguistiques régionales, créant un accent unique, distinct des accents français d'autres régions. Cette particularité phonétique s'accompagne d'une altération des sons et d'une manière de parler qui est influencée par la prosodie de ces langues, donnant ainsi un rythme particulier à l'énonciation en français.

L'origine de cet accent peut être retracée aux premières phases de la colonisation française. Dès les premiers arrivants, principalement des colons venus d'Occitanie et du sud de la France, la langue française s'est imposée dans les institutions, l'éducation, mais aussi dans les échanges quotidiens. Cependant, ces deux points n'ont pas été vécus dans un vide linguistique. Ils ont interagi de manière constante avec les populations locales, parlant arabe dialectal ou berbère, et ces contacts ont forgé un mélange unique de phonèmes et de structures linguistiques. L'accent français à Ain Témouchent, ainsi que dans d'autres régions colonisées, résultant de ces échanges, où la langue coloniale a été influencée par les sons et les rythmes des langues autochtones. En retour, les locuteurs arabes et berbères ont adopté des mots et des expressions françaises, créant une sorte de symbiose linguistique.

Au fil du temps, l'accent français parlé à Ain Témouchent s'est façonné à travers les générations, renforçant une identité linguistique hybride. Les enfants des générations successives ont hérité non seulement du français comme langue véhiculaire, mais aussi des caractéristiques phonétiques spécifiques liées à la proximité de leurs ancêtres. Cette transmission intergénérationnelle a solidifié cet accent particulier, qui devient ainsi un marqueur identitaire pour les habitants de la ville.

Cependant, il serait réducteur de considérer cet accent uniquement comme une conséquence de la colonisation. L'histoire sociopolitique de la ville a également joué un rôle majeur dans la formation de cette identité linguistique. En effet, Ain Témouchent n'a pas seulement été un lieu de soumission coloniale mais aussi un bastion de résistance contre l'occupant français. L'implication de la ville dans les luttes pour l'indépendance, ainsi que les événements marquants qui ont secoué la région, ont

contribué à la création d'une identité collective forte, qui se manifeste également dans la langue. L'accent devient alors un reflet des aspirations, des résistances et des réappropriations culturelles de la population locale, un outil de distinction sociale et un symbole de la résilience des habitants face à l'histoire.

En somme, l'accent français d'Ain Témouchent est bien plus qu'un simple héritage linguistique de la période coloniale ; il est le témoin vivant de l'histoire complexe de la ville, de ses luttes, de ses transformations sociales et de ses dynamiques interculturelles. C'est un élément clé de l'identité locale, riche d'influences croisées et de mémoires multiples, qui se perpétue et se transmet à travers les générations.

III.3. 1.2.2. Caractéristiques de l'accent en français chez les jeunes témouchentois

L'analyse acoustique des dix enquêtés met en évidence plusieurs caractéristiques spécifiques de l'accent français des jeunes Témouchentois, se distinguant à la fois par des aspects prosodiques, articulatoires et rythmiques.

D'un point de vue intonatif, la fréquence fondamentale (F0) varie de manière notable selon le genre des locuteurs. Les jeunes filles présentent une fréquence moyenne plus élevée, accompagnée de fluctuations mélodiques plus marquées, ce qui confère à leur élocution une expressivité allongée. À l'inverse, les garçons affichent une courbe intonative plus stable, avec des variations plus modérées, bien que certains segments révèlent des intonations prosodiques irrégulières. L'ensemble des enquêtés tend à produire des montées et des descentes de ton, contrastant avec le profil plus régulier du français standard.

Concernant l'intensité et l'articulation, on observe des modulations parfois irrégulières, avec des changements soudains de volume qui renforcent certaines syllabes ou segments du discours. L'articulation des consonnes montre également des spécificités : les transitions consonantiques apparaissent ralenties par rapport au modèle standard, notamment pour les plosives qui sont relâchées et affaiblies.

L'étude des voyelles révèle une légère centralisation de certaines d'entre elles, notamment les mi-ouvertes, traduisant une réduction articulatoire. Les formants

affichent des écarts subtils avec les valeurs attendues en français standard, suggérant une influence locale dans la réalisation vocale. Ces variations peuvent être perçues comme des indices d'un accent régional distinct.

Au niveau du rythme et de la prosodie, l'accent français des jeunes témouchentois se caractérise par un allongement perceptible de certaines syllabes, créant une alternance entre segments étirés et séquences plus brèves. Cette dynamique introduit une accentuation plus marquée que dans le français standard, donnant parfois une impression de découpage du discours en unités rythmiques irrégulières. Par ailleurs, l'alternance de l'accent est également une caractéristique notable chez certains locuteurs qui modulent leur prononciation en adoptant tantôt un accent plus standardisé et en revenant tantôt à des traits phonétiques locaux.

Dans l'ensemble, l'accent des jeunes Témouchentois présente des traits spécifiques qui le différencient du modèle standard du français. L'expressivité de l'intonation, les variations d'intensité, ainsi que les variations dans l'articulation et le rythme apparaissent comme des traits fréquents de cette variété linguistique. Ces observations soulignent l'existence d'un accent influencé à la fois par des facteurs sociaux et linguistiques, témoignant de dynamiques locales dans l'usage du français parlé en Algérie.

L'étude de l'accent français à Ain Témouchent révèle l'impact des échanges linguistiques et culturels dans cette région d'Algérie, façonnés par la colonisation, la résistance et les interactions entre le français, l'arabe, le berbère, et d'autres langues étrangères comme l'espagnol. L'accent local, reflet de cette histoire, devient un marqueur identitaire fort, symbolisant la mémoire des luttes sociales et politiques de la région. Il incarne une forme d'hybridation linguistique, intégrant des spécificités culturelles et identitaires. La préservation de cet accent est essentielle, car il représente un élément fondamental de la culture et de l'histoire d'Ain Témouchent, et plus largement de l'Algérie.

L'analyse a aussi mis en lumière la complexité phonétique et sociolinguistique de cet accent, qui va au-delà de la simple variation phonétique, s'inscrivant dans un contexte culturel et historique. Les interactions entre le français et les langues locales créent une dynamique unique, où l'accent devient un marqueur d'identité. L'étude souligne les stratégies des locuteurs pour naviguer entre différentes langues et accents, témoignant de leur adaptabilité et de la manière dont le langage reflète des enjeux sociaux et identitaires. Enfin, cette recherche ouvre la voie à des études futures sur les accents et les pratiques langagières en Algérie, en mettant en lumière l'importance de comprendre les phénomènes linguistiques dans un contexte sociolinguistique globalisé.

QUATRIEME CHAPITRE

**L'ACCENT DANS LES REPRESENTATIONS DES JEUNES
TEMOUCHENTOIS**

La ville d'Aïn Témouchent, située à la croisée des influences linguistiques et culturelles de l'Algérie, constitue un terrain d'étude privilégié pour analyser les dynamiques sociolinguistiques. Ces dynamiques, qui se manifestent à travers les pratiques langagières et les représentations sociales des locuteurs, reflètent les interactions entre les langues en présence, les spécificités sociétales et les réalités territoriales. Dans ce contexte, les jeunes, en tant qu'acteurs principaux de ces mutations linguistiques, incarnent un point d'entrée pertinent pour explorer comment les identités linguistiques se construisent, se transforment et s'adaptent face aux influences sociales et géographiques.

Ce chapitre vise ainsi à décrypter les rapports complexes entre les pratiques linguistiques des jeunes témouchentois et les dimensions sociales, spatiales et identitaires qui les sous-tendent.

En somme, ce chapitre offre un aperçu complet des comportements linguistiques dans le contexte urbain d'Ain Témouchent. En explorant les dynamiques langagières nous mettons en évidence non seulement la complexité des pratiques sociolinguistiques dans cette région, mais aussi leur impact sur l'identité culturelle et sociale de ses habitants.

IV.1. Représentations sociolinguistiques : un flou terminologique

La sociolinguistique s'occupe de l'étude des faits linguistiques dans la société, autrement dit, elle étudie de la langue dans son contexte socioculturel. Selon J.DUBOIS et al., la sociolinguistique «Se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet »(J. DUBOIS et al, 2007 : 435)

Cette jeune discipline venant de voir le jour se donne pour questionnement principal : comment l'espace peut agir sur les comportements linguistiques ?

Par ailleurs, la sociolinguistique n'a jamais arrêté de s'intéresser aux représentations sociolinguistiques en les mettant au cœur de ses recherches. Ces dernières constituent actuellement un enjeu théorique majeur en sociolinguistique. Cependant, le statut accordé à cette notion, diffère d'un chercheur à l'autre en fonction de différentes définitions qu'ils lui confèrent et en fonction de leurs appartenances théoriques et méthodologiques différentes. Dans ce chapitre nous allons exposer les multiples conceptions de ces chercheurs.

Dans un premier temps, nous allons présenter une définition de la sociolinguistique étant la discipline qui embrasse notre étude allant de son émergence et arrivant à son épanouissement. Nous allons par la suite mettre l'accent sur la notion de représentations sociolinguistiques qui font appel à de diverses théories, nous essayerons de part en part de les explorer dans ce chapitre à travers lequel nous arborons les différentes acceptions de la notion de représentations sociolinguistiques, leurs caractéristiques, leurs fonctions, leurs constituants, tout en passant par sa genèse en sociologie, ensuite son évolution en psychologie sociale tout en évoquant les différentes acceptions qu'elle a connues, pour la situer ultérieurement dans notre champ d'investigation qui est la sociolinguistique.

IV.1.1. La sociolinguistique : une vision autre sur les langues

La sociolinguistique offre une approche renouvelée des langues, en les considérant comme des faits sociaux, ancrés dans des contextes historiques, culturels et identitaires variés.

IV.1.1.1. La sociolinguistique urbaine : un prolongement de la sociolinguistique générale

Dans le cadre de notre étude sur l'accent en français parlé à Ain Témouchent, la sociolinguistique urbaine constitue un cadre théorique incontournable. Elle permet de mieux comprendre comment les jeunes témouchentois, au croisement de multiples influences culturelles et sociales, vivent leur accent et l'utilisent comme un outil d'affirmation identitaire. L'accent français, tout en étant une pratique linguistique individuelle, se façonne dans un environnement social et géographique plus large où des variables telles que le sexe et l'espace deviennent des facteurs déterminants dans sa manifestation et sa perception.

Ainsi, la sociolinguistique urbaine nous permet d'explorer en profondeur les pratiques linguistiques des jeunes à Ain Témouchent, en tenant compte de l'impact des dynamiques sociales et géographiques sur leur accent, tout en mettant en lumière les représentations que ces jeunes se font de leur propre accent et de celui des autres. Par ce biais, cette approche offre une analyse fine des interactions entre langue, espace et identité dans un contexte urbain particulier, soulignant comment l'accent peut être à la fois un reflet des rapports sociaux, un marqueur d'appartenance et un vecteur de différenciation dans la ville.

IV.1.2. Représentations sociolinguistiques

La psychologie sociale accorde une grande importance à la représentation sociale depuis le début des années 1960. S. MOSCOVICI a mené et amélioré cette recherche en 1961, en se concentrant sur la transformation d'une théorie scientifique (la psychanalyse) en représentations sociales. Les représentations sociales, qui sont le fondement des recherches, sont largement utilisées dans divers domaines sociaux, que ce soit en politique, en économie ou même en didactique. Même si elles ont été mises de côté pendant de nombreuses années, elles ont été en constante évolution ont été à nouveau étudié par de nombreux chercheurs, notamment Moscovici qui, En ce qui le concerne, il a utilisé les termes de « représentations sociales », en soulignant la spécificité des phénomènes conceptuels dans les sociétés contemporaines. D'autant plus, le concept a attiré l'attention de nombreux chercheurs qui, de leur côté, l'ont

examiné pour déterminer ses significations Ainsi que de spécifier son processus, sa création, ses objectifs, ainsi que ses multiples domaines.

IV.1.2.1. Acceptions de la notion de représentations sociolinguistiques

Les représentations sociolinguistiques, étant une notion utilisée en psychologie sociale, a été interprétée de différentes manières. Les auteurs énumérés ci-dessous décrivent les représentations sociolinguistiques comme suit :

Parmi les auteurs qui ont défini la représentation sociale, nous pouvons mentionner S. MOSCOVICI qui l'a décrite comme suit :

un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives des objets, d'aspects ou de dimensions de milieu social qui permet non seulement la stabilisation du cadre des vies des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses (S. MOSCOVICI, 1961 : 61) ;

G. FISCHER, de son côté, lui donne la définition suivante :

Un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales (G. FISCHER, 1987 : 118) ;

D'un autre côté, D. JODELET, en tant que spécialiste en psychologie, considère la représentation sociolinguistique comme un ensemble de savoirs et de connaissances partagés par une même particularité sociale :

Une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désignée comme savoir de sens commun ou encore savoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique (D. JODELET, 1989 : 36) ;

En revanche, P. MOLINER joint D. JODELET dans sa définition et mentionne que la représentation sociolinguistique est commune au sein d'un groupe social : « Un ensemble de connaissances attestées ou illusoires, relatives à l'environnement des individus » (P. MOLINER, 2001 : 8) ;

A la lumière de ces définitions, on peut affirmer que la représentation sociolinguistique est une façon de penser et de s'approprier ou encore d'interpréter notre

quotidien et notre relation avec le monde. Cela implique un ensemble d'images, de jugements et d'évaluations socialement partagées.

IV.1.3. Le français et les représentations sociolinguistiques

Les représentations sociolinguistiques sont distinguées et peuvent être relevées via l'ensemble de valeurs, d'idées ou de croyances qu'un sujet parlant délivre vis-à-vis de langues et/ou de variétés de langues. En Algérie, les représentations sur le français en tant que langue étrangère divergent en fonction des groupes sociaux et de leurs appartenances linguistiques :

- Une communauté linguistique francophone : pour qui le français est pris pour une langue faisant référence à la technologie, au modernisme et au progrès social. Selon cette communauté le recours au français confère à celui qui l'articule, et à des degrés différents, une certaine valeur sociale et lui procure une apparence estimée et considérée dans la société dont il fait partie. Etant donné que le français est une langue de culture, il permet à cette communauté francophone non seulement de se distinguer dans la société mais aussi de s'ouvrir sur la culture communautaire européenne et de faire naître des liens avec le monde occidental.

Par ailleurs, cette catégorie reflète que la langue française est censée être inculquée aux écoles primaires et que le français leur doit être assuré dès leur jeune âge, ce qui permet aux algériens de demain, de ne rencontrer aucune difficulté linguistique une fois à l'université surtout pour les spécialités où le français est langue d'enseignement.

- Une communauté linguistique arabophone : qui refuse et exclut le français disant que celui-ci est la langue de l'ennemi qui a persisté pendant plus de cent trente ans en Algérie et durant toute cette période il n'a pas cessé d'exploiter ses richesses et sa fortune. Cette catégorie arabophone lutte contre la propagation du français afin de nouer aucun rapport avec le colonisateur, et contribue à ce que l'arabe étant la langue sacrée soit répandue et recourue dans tous établissements étatiques. Contrairement à la catégorie précédente, cette dernière soutient l'idée de l'apprentissage exclusif de l'arabe par les algériens à un âge précoce.

Par ailleurs, le français, à la fois langue de culture et langue nationale dans de nombreux pays, est un objet d'étude fascinant pour les représentations

sociolinguistiques. Ces représentations influencent profondément la manière dont le français est perçu, utilisé et valorisé dans différents contextes sociaux et culturels.

Le concept de représentations sociolinguistiques joue un rôle capital dans de nombreuses recherches et études à travers divers champs des sciences humaines, tels que les sciences du langage, l'anthropologie, la psychanalyse, la sociologie, l'histoire et la psychologie sociale. Les représentations sociolinguistiques sont distinguées comme des éléments vitaux des activités mentales, agissant comme des schémas cognitifs qui admettent aux individus de structurer leur perception du monde. Chaque individu a ses propres représentations, souvent qualifiées de « représentations individuelles », qui reflètent ses pratiques, expériences, croyances et valeurs personnelles. Néanmoins, ces représentations ne sont jamais totalement isolées; elles sont constamment influencées par les interactions sociales et les normes culturelles, donnant lieu à ce que l'on appelle les « représentations sociales ». Ces dernières sont des constructions collectives, partagées par un groupe ou une société, et elles jouent un rôle décisif dans la manière dont les individus comprennent et interprètent leur environnement. L'importance du concept de représentation sociolinguistique justifie l'approfondissement de son étude. Ce chapitre se proposait donc de présenter une analyse détaillée du concept, en examinant d'abord son contexte historique et son évolution. Il explore ensuite les caractéristiques fondamentales des représentations sociolinguistiques. En outre, ce chapitre aborde les différentes fonctions que remplissent ces représentations, comme leur rôle dans la structuration des connaissances, l'orientation des comportements, et la justification des pratiques sociales.

Enfin, le processus de fonctionnement des représentations sociolinguistiques étudié, mettant en lumière les mécanismes par lesquels elles se forment, se transmettent et se transforment au sein des groupes sociaux.

**IV.2. Représentations sociolinguistiques de l'accent français chez
les jeunes d'Ain Témouchent**

Située sur la côte méditerranéenne, Ain Témouchent est un carrefour de diversité linguistique, où se côtoient plusieurs langues et dialectes, notamment l'arabe, le français et les langues berbères. Cette pluralité linguistique est le reflet d'une histoire riche et complexe, marquée par des influences multiples, allant de la colonisation à la mondialisation.

Pour comprendre les dynamiques linguistiques et culturelles qui caractérisent la ville d'Ain Témouchent il est indispensable d'analyser les représentations sociolinguistiques de cette région algérienne, ce qui fera l'objet d'étude de cet axe de recherche.

Les représentations sociolinguistiques englobent les perceptions, attitudes et valeurs que les locuteurs attribuent aux différentes langues et variétés linguistiques présentes dans leur environnement. À Ain Témouchent, ces représentations sont façonnées par des facteurs sociaux, culturels et historiques. Par exemple, les choix linguistiques des individus peuvent être influencés par leur appartenance à des groupes sociaux spécifiques, leur âge ou encore leur niveau d'éducation. Ainsi, l'étude de ces représentations permet non seulement d'analyser les pratiques langagières au sein de la communauté, mais aussi d'explorer les enjeux identitaires qui en découlent.

En adoptant une approche qualitative, cette étude cherchera à recueillir des témoignages et des données sur les pratiques quotidiennes, tout en tenant compte du contexte socioculturel dans lequel elles s'inscrivent. L'objectif est de comprendre comment ces représentations contribuent à la construction des identités individuelles et collectives au sein de cette ville.

IV.2.1 Représentations de l'accent français chez les jeunes locuteurs

Afin de mieux comprendre les représentations des jeunes témouchentois sur leur manière de parler le français, nous avons adopté une démarche méthodologique articulant deux outils complémentaires : le questionnaire et l'entretien semi-directif. Cette double approche nous permet non seulement d'obtenir des données quantifiables à travers les réponses fermées du questionnaire, mais aussi d'accéder à la subjectivité des enquêtés grâce à la richesse discursive des entretiens.

Pour garantir la cohérence analytique entre ces deux dispositifs de recueil, nous avons réparti les questions du questionnaire selon les mêmes axes thématiques que ceux définis dans le guide d'entretien (*cf. Tableau N°01*), à savoir : l'origine géographique, le degré de familiarisation avec le français, les représentations liées à l'accent français, et enfin, l'influence de l'espace sur la manière de parler.

L'analyse qui suit s'appuie donc sur cette organisation thématique afin de croiser les données issues des deux outils et de vérifier nos troisième et quatrième hypothèses, selon lesquelles Les représentations qu'ont les jeunes enquêtés vis-à-vis de leurs prononciations seraient contradictoires et influencent leurs pratiques; et où le facteur spatial jouerait un rôle déterminant sur la variation accentuelle.

IV.2.1.1. Origine géographique et profil sociolinguistique

Avant d'aborder les représentations linguistiques proprement dites, il est essentiel de situer les enquêtés dans leur environnement social, géographique et linguistique. Le questionnaire et l'entretien permettent de dresser un premier profil des participants, en mettant en lumière leur lieu d'habitation, leur origine, leur langue maternelle ainsi que certaines données personnelles utiles à l'interprétation des résultats. Cette contextualisation initiale constitue un socle pour comprendre, par la suite, la diversité des perceptions et des pratiques liées à l'accent en français.

Les réponses aux questionnaires et aux entretiens ont révélé une diversité géographique au sein des enquêtés, qui permet de situer leurs représentations et leurs pratiques linguistiques dans un contexte territorial précis. Sur les dix jeunes interrogés, sept résident dans la ville d'Aïn Témouchent même, tandis que trois viennent de communes environnantes : S4 est originaire de Sidi Ben Adda, S5 de Chentouf, et S10 de Terga. Ces localités, bien qu'administrativement rattachées à la wilaya d'Aïn Témouchent, présentent des dynamiques sociolinguistiques spécifiques, souvent différentes de celles observées dans le centre-ville.

Cette distinction est d'ailleurs confirmée par l'analyse acoustique que nous avons effectuée, laquelle met en évidence certaines particularités phonétiques chez les locuteurs issus des environs, contrastant avec ceux résidant au centre-ville.

Cette répartition géographique nous permet de classer les enquêtés selon un critère spatial, en distinguant ceux issus d'un cadre urbain central, potentiellement plus exposé à la norme scolaire et aux médias francophones, de ceux issus d'un cadre périphérique ou semi-rural, dont l'environnement linguistique est souvent marqué par un usage plus fort de l'arabe dialectal dans la vie quotidienne. Ces données géographiques fournissent un premier indicateur utile pour envisager, dans les sections suivantes, les représentations que les jeunes enquêtés construisent autour de leur propre accent.

En effet, les premières questions, qui recueillent des informations personnelles sur les enquêtés, jouent un rôle clé dans l'analyse des réponses aux questions suivantes. Elles permettent d'établir un profil sociolinguistique des participants et de mieux comprendre comment leurs caractéristiques personnelles peuvent influencer leurs perceptions de l'accent français dans la ville d'Ain Témouchent. Autrement dit, elle permet de collecter des données de base pour situer les enquêtés dans leur contexte sociolinguistique. En répartissant équitablement filles et garçons, nous essayons d'assurer une analyse plus complète des différences de genre dans les représentations.

Ainsi, les informations recueillies permettent de situer les enquêtés dans leur cadre sociolinguistique respectif et de mieux comprendre l'environnement dans lequel se construisent leurs pratiques langagières. Cette diversité géographique, entre centre urbain et zones périphériques, constitue un point de départ pour appréhender les rapports différenciés que les jeunes entretiennent avec le français et les représentations qu'ils élaborent autour de leur propre manière de parler. Ces éléments serviront de base à l'analyse des dimensions linguistiques abordées dans les sections suivantes.

IV.2.1.2. Familiarisation avec le français et son rôle dans la construction des représentations

L'étude des pratiques linguistiques des jeunes enquêtés, à travers le questionnaire et les entretiens, permet de mieux comprendre leur rapport au français dans la vie quotidienne. Cette section met en évidence les contextes d'apprentissage, les situations d'usage, et les différences d'exposition à la langue, autant d'éléments qui influencent leur maîtrise et leur positionnement envers le français.

Avant d'aborder les représentations que les enquêtés se font de leur propre accent et de celui des autres, il convient d'examiner leur degré de familiarité avec la langue française. Comprendre quand et comment ils ont été exposés au français, dans quels contextes ils le pratiquent, et à travers quelles interactions sociales, permet de situer les fondements de leurs attitudes linguistiques. En d'autres termes, cette section vise à établir les conditions sociolinguistiques dans lesquelles se construisent les perceptions subjectives de la norme et de la variation.

Cette partie consacrée à la familiarisation avec le français s'appuie sur les réponses aux questions 2, 3, 4 et 5 du questionnaire.

L'analyse de ces données permet de cerner les conditions d'apprentissage, les contextes d'usage et le degré d'exposition des enquêtés à la langue française. Les résultats issus de ces questions sont présentés et interprétés comme suit :

- **Question 2**

	Oui	Non
Nombre	09	01
Pourcentage	90%	01%

Tableau N °02: Parlez-vous en français ?

	Mal	Assez bien	Bien	Très bien
Nombre	03	01	01	04
Pourcentage	30%	10%	10%	40%

Tableau N °03: Comment parlez-vous en français ?

Les deux tableaux présentés offrent un aperçu quantitatif de l'usage du français chez les enquêtés. Il apparaît que 90 % des participants déclarent utiliser cette langue

dans leur quotidien, bien que leur degré de compétence diffère sensiblement. À l'inverse, seuls 10 % des enquêtés – soit un seul informateur – affirme ne jamais recourir au français, ce qui souligne la forte présence du français dans l'espace sociolinguistique témouchentois. Parmi les locuteurs francophones, la répartition des niveaux de compétence révèle une hétérogénéité notable : 40 % estiment parler le français « très bien », traduisant une maîtrise avancée ; 10 % se disent le parler « bien » et 10 % « assez bien ». Ce qui indique qu'ils sont capables d'utiliser le français dans certaines situations simples, mais que leur maîtrise reste limitée dans des contextes plus complexes. Enfin, 30 % affirment le parler « mal », ce qui peut refléter des obstacles liés à l'acquisition ou à l'usage de la langue dans des contextes spécifiques (école, emploi, interactions sociales).

Ce contraste entre usage fréquent et compétence perçue interroge. Il révèle l'existence possible d'une insécurité linguistique, notion centrale en sociolinguistique, définie comme un sentiment de dévalorisation lié à sa propre manière de parler, souvent en raison d'un écart perçu par rapport à une norme légitime (W. LABOV, 1976 ; Ph. BLANCHET, 2000). En contexte algérien, où le français conserve une forte valeur symbolique et sociale (M. BENRABAH, 2007), l'autoévaluation négative peut refléter l'influence des normes du français standard de France, perçu comme modèle de référence, ce qui conduit certains locuteurs à dévaloriser leurs propres usages locaux.

Par ailleurs, comme le souligne M. JAMIN (2006), l'accent, la prononciation ou encore la fluidité sont des éléments qui jouent un rôle social important dans l'évaluation des façons de parler. Ces critères influencent les jugements que les gens portent sur leur propre manière de s'exprimer. Ainsi, dire « je parle mal » ne traduit pas toujours une réelle difficulté à parler, mais plutôt un sentiment de ne pas correspondre à la manière de parler valorisée par l'école ou les médias.

Ces résultats montrent que plusieurs façons de parler le français coexistent, mais qu'elles ne sont pas toutes perçues de la même manière. Ainsi, le fait d'utiliser le français tous les jours ne garantit pas que cette langue soit valorisée par les locuteurs eux-mêmes. Dès lors, se sentir en train de parler un « mauvais français » peut alors

révéler, de manière indirecte, un certain malaise linguistique chez une partie des jeunes de Témouchent.

- **Question 3**

	Dans la maison	Avec vos proches/ami(e)s
Arabe	05 (50%)	05 (50%)
Français	01 (10%)	01 (10%)
Arabe+français	04 (40%)	04 (40%)

Tableau N °04: Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes ?

Le tableau N°04 met en évidence les pratiques linguistiques des enquêtés selon le contexte de communication, notamment dans le cadre familial et avec les proches ou amis. Il apparaît que l'arabe est la langue la plus utilisée dans ces deux situations, avec 50 % des participants déclarant s'exprimer exclusivement en arabe, aussi bien à la maison que dans leurs interactions sociales. Cette dominance témoigne de l'ancrage de l'arabe comme « langue de proximité et d'intimité », traditionnellement associée aux sphères privée, familiale et affective (A. BENTOLILA, 1991 ; K. TALEB-IBRAHIMI, 1995). Dans le contexte algérien, l'arabe dialectal (ou algérien) occupe souvent une position centrale dans la vie quotidienne, en tant que langue maternelle et véhiculaire des échanges informels.

Le français, en revanche, est utilisé de manière exclusive par une minorité d'enquêtés (10 %), que ce soit au sein du foyer ou dans les échanges avec les proches. Cette faible proportion suggère que, bien que présent dans l'environnement sociolinguistique, le français ne constitue pas la langue privilégiée pour les interactions informelles. Ce constat rejoint les observations de D. LAKS (1991) et de M. JAMIN (2006), selon lesquelles le français est souvent perçu comme une langue relevant des contextes

scolaires, culturels ou institutionnels, et non comme une langue spontanée de la communication intime ou familiale. Ces auteurs soulignent que les pratiques langagières sont étroitement liées aux représentations sociales de la légitimité linguistique, lesquelles varient selon les domaines d'usage et les normes intériorisées par les locuteurs. De même, ce constat rejoint les analyses de K. TALEB-IBRAHIMI (1995) et de M. BENRABAH (2007), selon lesquelles le français en Algérie reste majoritairement associé à l'école, aux usages institutionnels et culturels, et n'est que rarement utilisé comme langue principale dans les échanges familiaux.

Il en résulte une forme de diglossie fonctionnelle (C. A. FERGUSON, 1959 ; A. DOURARI, 2002), où chaque langue est mobilisée selon la nature du contexte et des interlocuteurs.

Enfin, une part importante des enquêtés (40 %) déclare alterner entre l'arabe et le français dans ces deux contextes. Cette pratique du code-switching, courante en situation de contact de langues, illustre le bilinguisme fonctionnel des jeunes témouchentois. Elle témoigne d'une souplesse linguistique leur permettant d'ajuster leur expression en fonction des interlocuteurs, des sujets abordés ou encore des intentions discursives (Ph. BLANCHET, 2000 ; F. AITSISELMI, 1998). Le recours à l'alternance codique peut également servir de marqueur des frontières identitaires, à jouer sur les registres sociaux ou à affirmer une certaine compétence linguistique dans un environnement plurilingue (Z. ZIAMARI, 2010 ; F. BOUHADIBA, 1998). Ces résultats confirment ainsi la coexistence dynamique de l'arabe et du français dans les usages quotidiens des jeunes, avec une prédominance de l'arabe comme langue affective et identitaire, et un emploi partiel du français dans des situations de communication mixte, témoignant d'une appropriation différenciée des ressources linguistiques disponibles. Malgré la prédominance de l'arabe dans les interactions privées, le français demeure présent dans le quotidien des jeunes témouchentois, que ce soit à travers l'école, les médias, les réseaux sociaux ou certaines interactions sociales. Cette présence, même partielle, contribue à une forme de familiarisation progressive avec la langue, en dehors de tout usage exclusivement scolaire.

- Question 4 et la question 5

	Avant l'école	Après l'école
Nombre	03	07
Pourcentage	30%	70%

Tableau N °05: Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français ?

	Oui	Non
Nombre	05	05
Pourcentage	50%	50%

Tableau N °06: Votre entourage utilise-t-il le français ?

Les tableaux N°05 et N°06 illustrent le contact des enquêtés avec la langue française, tant au niveau de l'apprentissage qu'au sein de leur environnement social. En d'autres termes, ils montrent à la fois la période d'exposition des jeunes au français et l'intensité de leur contact avec cette langue.

Le tableau N°05 révèle que 70 % des enquêtés ont commencé à utiliser le français après leur entrée à l'école (dès la troisième année primaire), tandis que seulement 30 % y ont été exposés avant. Ces résultats soulignent le rôle déterminant de l'école comme principal vecteur d'initiation à la langue française. Dans le contexte algérien, l'institution scolaire demeure en effet la première instance de transmission du français et rarement transmis dans le cadre familial, sauf dans certaines franges socialement favorisées (K. TALEB-IBRAHIMI, 1995 ; M. BENRABAH, 2007). Ce constat rejoint les analyses de A. DOURARI (2002), selon lesquelles l'enseignement du français en Algérie relève davantage d'une logique institutionnelle que d'un enracinement social ou communautaire.

L'apprentissage précoce du français, avant l'école, reste ainsi marginal et souvent lié à un capital linguistique spécifique, lui-même corrélé au statut socioprofessionnel ou à l'habitus familial. Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de transmission inégale des langues en situation de plurilinguisme, comme l'a montré T. BULOT (2006) dans ses travaux sur les pratiques langagières urbaines : les langues minorées ou secondaires sont souvent diffusées selon des logiques sociales différenciées.

Le tableau N°06 met en évidence une répartition équilibrée : 50 % des enquêtés affirment que leur entourage utilise régulièrement le français, tandis que l'autre moitié ne l'entend que rarement dans leur environnement familial ou amical. Cette répartition souligne que l'accès au français en dehors de l'école dépend fortement du cadre de vie, des réseaux de sociabilité, et du profil socio-économique des familles. Pour certains, le français fait partie intégrante de l'environnement quotidien (par les médias, l'école, ou le travail des parents), tandis que pour d'autres, il reste limité aux situations formelles, voire absent du registre privé. Cette variabilité renvoie à ce que H. WALTER (2001) nomme les *fractures linguistiques*, c'est-à-dire des inégalités dans la maîtrise ou l'accès aux langues socialement valorisées, qui peuvent se refléter dans les représentations linguistiques des locuteurs.

Pris ensemble, ces deux tableaux montrent que bien que le français soit introduit principalement par l'école, sa présence effective dans l'environnement social varie considérablement. Cette hétérogénéité influence non seulement les pratiques linguistiques mais aussi les représentations que les jeunes se construisent autour du français, rejoignant l'idée de représentations conflictuelles évoquée par K. TALEB-IBRAHIMI (1995) et M. BENRABAH (2014) dans le contexte postcolonial algérien.

La synthèse des données recueillies révèle que 90 % des enquêtés déclarent parler français, mais avec des niveaux de compétence variables : 40 % estiment le parler « très bien », tandis que 30 % se déclarent en difficulté. Ces autoévaluations reflètent des parcours d'apprentissage inégaux et des degrés d'exposition différenciés à la langue, confirmant l'importance des trajectoires individuelles dans le développement du bilinguisme (T. BULOT, 2003), où Chaque personne développe son bilinguisme à sa manière, en fonction de son parcours personnel.

Sur le plan des pratiques, l'arabe demeure largement dominant dans la sphère privée : 50 % des jeunes utilisent exclusivement l'arabe dans leurs interactions familiales, et 40 % alternent entre arabe et français, illustrant un bilinguisme fonctionnel mais asymétrique. Le français apparaît alors comme langue seconde, secondaire dans les échanges quotidiens mais investie symboliquement dans d'autres espaces sociaux (école, emploi, prestige). Cette situation est typique des contextes de plurilinguisme postcolonial, où les langues occupent des fonctions complémentaires, parfois hiérarchisées (M. BENRABAH, 1999 ; A. DOURARI, 2002).

L'analyse repose également, entre autres, sur les questions 3, 4, 5 et 6 de l'entretien, qui portent sur la familiarisation avec la langue française, conformément aux axes définis dans le guide d'entretien (*cf. tableau n°01*) :

Les entretiens confirment les tendances relevées dans le questionnaire. La plupart des enquêtés affirment avoir été confrontés au français principalement à l'école, notamment à travers les matières scientifiques. Certains, comme E6 ou E9, disent avoir acquis une aisance grâce à leur fréquentation précoce et quotidienne avec le français, tandis que d'autres (E3, E4) expriment des difficultés persistantes liées à un usage peu courant du français en dehors du cadre académique.

Certains témoignages (E3, E4, E5) en répondant à la cinquième question de l'entretien révèlent une distance affective ou symbolique avec le français, perçu comme une langue extérieure, associée à l'autorité scolaire ou à la performance. D'autres enquêtés (E6, E7, E8 et E9), notamment ceux ayant eu un contact précoce avec le français (famille francophone, médias), manifestent une attitude plus détendue et intégrée face à cette langue. Quelques cas comme E2, E3, E4 et E5 évoquent même une volonté de changer de spécialité universitaire à cause des difficultés de compréhension et d'expression en français, illustrant le poids de cette langue dans les parcours éducatifs.

Le croisement des données met en lumière un point central : la familiarisation avec le français est fortement conditionnée par le contexte scolaire et l'environnement social. Si la plupart des enquêtés ont appris le français à l'école, leur degré de maîtrise et leur rapport à cette langue dépendent largement du soutien familial et du cadre linguistique quotidien.

L'usage du français apparaît comme fragmenté ; il coexiste avec un usage de l'arabe algérien. Cette configuration favorise des pratiques de code-switching, visibles chez les locuteurs qui alternent les deux langues selon les situations (comme le montre Q3). Comme l'a montré D. MORSLY (1996), le plurilinguisme algérien est marqué par une hiérarchisation des langues selon les espaces d'usage, dans laquelle le français est associé aux domaines institutionnels et au savoir, tandis que l'arabe dialectal domine les sphères privées.

Les entretiens enrichissent les chiffres du questionnaire en révélant les dimensions affectives du rapport à la langue : pour certains, le français est une langue de valorisation sociale ; pour d'autres, un objet de tension, voire d'exclusion symbolique. Selon J. -L. CALVET (1999), ces rapports ambivalents s'expliquent par les effets du «marché linguistique», dans lequel les langues (et leurs formes) sont valorisées différemment selon les contextes. Ainsi, la compétence en français, même minimale, peut devenir un capital symbolique (P. BOURDIEU, 1982), perçu comme un outil de mobilité ou de distinction.

Enfin, les écarts observés dans les autoévaluations peuvent s'expliquer, en partie, par une exposition inégale au français dans l'environnement immédiat des enquêtés. Lorsque la langue n'est pas activement pratiquée au sein de la sphère familiale ou sociale, cela limite les opportunités de renforcement des compétences orales, notamment en termes de fluidité et de spontanéité. Comme le rappelle D. COSTE (2001), « les usages langagiers se construisent dans la durée, à partir de contextes d'exposition répétés, diversifiés et socialement reconnus », ce qui met en lumière l'importance du cadre sociolinguistique dans le développement effectif de la compétence linguistique.

Ainsi, la familiarisation progressive avec le français, qu'elle soit scolaire, sociale ou médiatique, joue un rôle non négligeable dans la construction des représentations linguistiques des jeunes locuteurs. Le degré d'exposition à la langue, la diversité des contextes d'usage et les parcours individuels influencent directement la manière dont le français est perçu, évalué et investi symboliquement. Cette familiarisation conditionne

donc, en partie, les jugements portés sur la langue, son statut, sa légitimité, ainsi que sur la propre compétence des locuteurs.

IV.2.1.3. Représentations de l'accent français

Cette section vise à interroger les représentations que les jeunes témouchentois construisent autour de leur accent en français. Elle s'appuie sur les réponses aux questions 6 à 16 du questionnaire, ainsi que sur les questions 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du guide d'entretien portant sur la perception de l'accent et les jugements sociaux associés. En croisant les données quantitatives et qualitatives, il s'agit de comprendre comment ces jeunes évaluent leur propre prononciation, perçoivent celle d'autrui et construisent leur positionnement vis-à-vis de la norme phonétique. Cette analyse contribue directement à la vérification de notre troisième hypothèse, selon laquelle les représentations des enquêtés vis-à-vis de leur prononciation seraient contradictoires et influenceraient leurs pratiques langagières.

IV.2.1.3.1. Représentations individuelles du niveau de français et de l'accent

Cette sous-partie s'intéresse aux représentations que les jeunes enquêtés construisent autour de leur propre niveau de français et de leur manière de le prononcer. Ces auto-évaluations, souvent subjectives, sont façonnées par leurs expériences d'apprentissage, leur environnement social, ainsi que par les normes intériorisées liées au français dit « standard ».

L'analyse de ces discours permet de mieux comprendre comment les locuteurs évaluent leur compétence linguistique et leur accent, et ce que ces perceptions révèlent sur les rapports symboliques aux langues dans le contexte témouchentois.

Les réponses aux questions 6 et 7 du questionnaire révèlent une grande diversité dans l'autoévaluation du niveau en français et de l'accent.

- Question 6

	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
Nombre	03	02	02	03
Pourcentage	30%	20%	20%	30%

Tableau N °07: Comment évaluez-vous votre français ?

Ce tableau présente l'évaluation subjective du niveau de maîtrise du français parmi les enquêtés. Les résultats révèlent une distribution relativement équilibrée des réponses, bien que l'on remarque une concentration dans les extrémités de l'échelle. En effet, 30 % des enquêtés jugent leur niveau de français comme « mauvais », tandis qu'un autre 30 % l'évaluent comme « très bon », ce qui suggère une polarisation dans la perception de leurs compétences linguistiques, dont les jugements des enquêtés sont très contrastés: certains se jugent très bons en français, d'autres très mauvais, et peu se situent entre les deux. Ces deux groupes représentent les extrêmes, avec des évaluations très positives ou très négatives.

Par ailleurs, 20 % des enquêtés estiment avoir un niveau « moyen » de maîtrise du français, tandis que 20 % se positionnent dans la catégorie « bon ». Ces résultats indiquent que plusieurs enquêtés adoptent une posture d'autoévaluation nuancée, en se positionnant dans une zone intermédiaire. Ni excessivement positifs ni totalement négatifs, leurs jugements traduisent une forme de mesure ou d'incertitude, souvent liée à l'absence de repères clairs ou à l'influence de normes intériorisées associées au français standard. Cette évaluation modérée peut ainsi refléter une tension entre reconnaissance de certaines compétences et doute quant à leur conformité aux attentes scolaires ou sociales. Comme le soulignent F. GADET (2003) et M. JAMIN (2006), les représentations individuelles du niveau de langue sont rarement neutres : elles sont traversées par des normes intériorisées, souvent construites en référence au français standard scolaire ou médiatique, perçu comme la seule forme « légitime » de la langue.

Cette diversité d'auto-évaluation peut être mise en relation avec des facteurs sociolinguistiques tels que le milieu familial, les trajectoires scolaires, le rapport affectif à la langue ou encore les pratiques linguistiques dans l'entourage. Dans le contexte algérien, K. TALEB-IBRAHIMI (1995) ET M. BENRABAH (2007) soulignent que le français reste une langue socialement marquée, associée à la réussite scolaire, au prestige et parfois à la distance sociale, ce qui peut générer une forme d'insécurité linguistique chez les locuteurs. Cette insécurité, selon A. DOURARI (2002), se manifeste souvent par une sous-évaluation ou une dévalorisation de ses propres compétences linguistiques, surtout lorsque celles-ci ne correspondent pas aux normes attendues ou valorisées dans les espaces institutionnels.

Ces données, mises en perspective avec ces apports théoriques, montrent que les représentations du niveau en français ne se réduisent pas à un jugement linguistique objectif : elles relèvent aussi de constructions sociales influencées par des rapports de pouvoir entre les langues, des idéologies linguistiques et des expériences personnelles (C. TRIMAILLE, 2001 ; J. BILLIEZ et C. TRIMAILLE, 2007).

- **Question 7**

	A soigner	Moyen	Bon	Très bon
Nombre	03	02	01	04
Pourcentage	30%	20%	10%	20%

Tableau N °08 : Comment évaluez-vous votre accent français ?

Ce tableau présente l'évaluation des enquêtés concernant la qualité de leur accent en français. Les résultats montrent une certaine variation dans la perception de leur propre accent. En effet, 30 % des participants jugent leur accent comme « à soigner », ce qui suggère une conscience d'un écart par rapport à une norme intériorisée du « bon accent », perçue comme plus légitime. Une proportion plus faible, 20 %, considère leur accent comme « moyen », indiquant une perception relativement acceptable, mais encore imparfaite. Seuls 10 % des enquêtés estiment que leur accent est « bon », tandis

que 20 % le qualifient de « très bon », ce qui montre que certains jeunes témouchentois perçoivent leur manière de parler comme maîtrisée, voire valorisable.

Ce type d'autoévaluation est fortement influencé par des normes sociales qui définissent ce qu'est un « bon accent » en français. Comme le montrent M. JAMIN (2006) ET F. GADET (2003), l'accent est un élément qui véhicule des jugements sociaux et symboliques, souvent intégrés inconsciemment par les locuteurs eux-mêmes. Dans les contextes plurilingues et postcoloniaux comme l'Algérie, ces jugements sont d'autant plus marqués que le français y est historiquement associé à des représentations de prestige, de réussite scolaire ou d'accès à la modernité (M. BENRABAH, 2007 ; K. TALEB-IBRAHIMI, 1995). Ainsi, le fait de qualifier son accent de « moyen » ou « à soigner » peut témoigner d'un sentiment d'écart par rapport à la norme scolaire ou médiatique du français hexagonal, souvent perçue comme légitime et valorisante.

Ce phénomène rejoint ce que C. TRIMAILLE (2001) nomme la « normativité intériorisée », c'est-à-dire la tendance des locuteurs à s'auto-évaluer selon des modèles linguistiques dominants, même lorsqu'ils sont eux-mêmes porteurs de formes légitimes dans leur propre communauté. De même, A. DOURARI (2002) rappelle que l'insécurité linguistique en contexte diglossique ou bilingue peut engendrer une dévalorisation des variétés locales, même fonctionnelles, au profit d'une norme perçue comme supérieure.

En somme, bien que la majorité des enquêtés ne considèrent pas leur accent comme parfaitement maîtrisé, l'existence d'une minorité qui en est satisfaite souligne une certaine diversité dans les rapports à la langue. Ces résultats traduisent des représentations contrastées du français et de ses variétés, révélant des tensions entre pratiques linguistiques locales et normes perçues comme légitimes.

- Pourquoi ?

Les enquêtés justifient leurs réponses par diverses raisons qu'ils expliquent eux-mêmes. Ceux qui estiment avoir un accent « mauvais » ou « moyen » évoquent principalement leur manque de maîtrise du français, une langue qu'ils jugent peu maîtrisée. Certains soulignent également que l'utilisation du français est limitée dans leur quotidien, notamment dans leur lieu de résidence, où l'arabe prédomine. D'autres

encore indiquent que l'usage du français est restreint à leur cercle familial, ce qui freine leur pratique régulière et leur amélioration de l'accent. Ces explications montrent que la maîtrise de l'accent en français est influencée par plusieurs facteurs contextuels, sociaux et familiaux.

Q4 : parce que je ne connais pas bien le français.
Q5 : parce que dans ma famille on ne parle pas le français.
Q 10 : Parce que je suis issue d'un endroit qui ne parle pas le français.
Q2, Q3 : Parce que je n'utilise pas le français.

Ces explications montrent clairement que la perception de l'accent en français est étroitement liée à des facteurs sociaux, géographiques et familiaux. Comme l'expliquent m. BENRABAH (2007) et K.TALEB-IBRAHIMI (1995), l'usage du français en Algérie varie fortement selon le contexte socio-spatial, l'accès à l'éducation et les dynamiques linguistiques locales. Ce que ces jeunes expriment à travers leur autoévaluation n'est pas seulement un jugement linguistique, mais aussi un reflet de leur rapport social à la langue. Les travaux de A. DOURARI (2002) soulignent également que les pratiques de langues sont souvent déterminées par des facteurs d'accès, d'environnement linguistique et d'histoire personnelle, qui influencent fortement les représentations individuelles.

D'autre part, les représentations du français chez certains enquêtés semblent indiquer une familiarité profonde et une intégration du français dans leur quotidien. Pour ces participants, le français est perçu comme un élément naturel de leur environnement, acquis dès leur plus jeune âge et pratiqué couramment au sein de la famille et dans leurs interactions sociales. Ces réponses reflètent donc une perception positive du français, considéré comme une langue familière et ancrée dans leur quotidien :

Q1 : car je parle le français et ton petit et tout mon entourage parle le français.
Q6 : parce que le français a toujours été présent dans mon quotidien et ce dès mon enfance.
Q7 : [...] je parle le français dès mon enfance avec ma famille [...].
Q8 : car je pratique la langue française dès un âge précoce.
Q9 : je l'utilise dans la vie quotidienne.

Ces enquêtés pourraient associer le français à un outil de communication fluide et essentiel, valorisant sa présence dans leurs interactions sociales, familiales et scolaires.

Leur relation avec le français semble être celle d'une langue vivante et pratiquée au quotidien, sans distinction de statut entre cette langue et d'autres langues locales comme l'arabe. Cette familiarité favorise une perception positive de leur accent, qui ne semble pas faire l'objet d'une remise en question. Comme le montre F. GADET (2003), une pratique régulière et stable du français réduit les effets de l'insécurité linguistique, en renforçant le sentiment de légitimité du locuteur.

De plus, les travaux de C. TRIMAILLE (2001) mettent en lumière le rôle des représentations sociales dans la construction des rapports aux langues : lorsque le français est vécu comme une langue naturelle, son usage ne s'accompagne pas de jugements négatifs sur l'accent ou la prononciation. Enfin, M. JAMIN (2006) rappelle que dans les sociétés multilingues, la perception de l'accent est souvent liée à la légitimité symbolique que les locuteurs accordent à leur manière de parler. Ainsi, les jeunes qui utilisent le français de manière quotidienne semblent moins influencés par les stéréotypes sociaux associés à cette langue, comme la glottophobie, contrairement à ceux dont l'exposition est limitée et dont les représentations sont plus marquées par la norme scolaire.

Cette analyse s'appuie également, entre autres, sur la question 7 de l'entretien, relative aux représentations individuelles du niveau de français et de l'accent, en lien avec les axes thématiques prévus dans le guide d'entretien (*cf. tableau N°01*) :

La question 7 de l'entretien, qui interroge les enquêtés sur la manière dont ils estiment parler le français et les raisons de cette estimation, permet de compléter et d'enrichir l'analyse des représentations subjectives liées à la maîtrise linguistique et à l'accent. Les réponses obtenues révèlent une variété de positionnements individuels. Certains enquêtés affichent une perception positive de leur compétence. Par exemple :

E1 : «très très bien ...tout simplement car le français est aussi ma langue maternelle tout comme darja».

E6 : «je pense avoir un très bon niveau avec une prononciation assez proche de celle des natifs...parce que je parle et je le pratique beaucoup aussi bien à l'oral qu'à l'écrit».

De telles réponses traduisent une familiarité forte avec la langue, souvent liée à une socialisation précoce et continue en français. Comme le souligne F. GADET (2003),

l'exposition régulière à une langue favorise non seulement sa maîtrise, mais aussi la légitimation de sa propre manière de parler.

À l'inverse, plusieurs participants expriment une évaluation négative de leur niveau, attribuant leur faible confiance à un manque d'usage, à un cadre familial non francophone ou à des lacunes scolaires. Par exemple :

E4 : « pas bien ... parce que je ne pratique pas le français ».
E5 : « mal. Parce que ma famille ne parle pas le français ».

Ces réponses illustrent une forme d'insécurité linguistique, telle que définie par M. JAMIN (2006), où le locuteur se sent en décalage avec la norme scolaire ou sociale du « bon français ». De même, les réponses ci-dessous renforcent cette idée selon laquelle les représentations linguistiques sont directement influencées par l'environnement social et la fréquence d'exposition à la langue.

E3 : « pas bien, je parle avec problème parce que je ne pratique pas beaucoup le français ».
E10 : « [...] parce que ce n'est pas ma langue maternelle [...] ».

Comme le rappellent M. BENRABAH (2007) et K. TALEB-IBRAHIMI (1995), ces perceptions subjectives sont façonnées par des trajectoires d'apprentissage inégales et des rapports différenciés à la langue française dans la société algérienne. L'évaluation de son propre niveau ou de son accent ne renvoie donc pas uniquement à des compétences linguistiques objectives, mais s'inscrit dans un système de valeurs et de normes intériorisées. C. TRIMAILLE (2001) souligne d'ailleurs que les représentations des locuteurs sont souvent influencées par la légitimité symbolique qu'ils attribuent à leur variété linguistique, en fonction de leur histoire personnelle, de leur environnement et des discours sociaux dominants.

En somme, cette question de l'entretien révèle que l'autoévaluation du niveau de français et de l'accent est un indicateur sociolinguistique pertinent, dans la mesure où elle met en lumière les effets combinés des usages, de l'exposition, des normes intériorisées et des inégalités d'accès à la langue.

IV.2.1.3.2. Ressources mobilisées et représentations associées à l'accent français

Cette analyse s'appuie sur les réponses recueillies aux questions 8, 11 et 12 du questionnaire, qui portent respectivement sur l'importance accordée à l'accent en français, la volonté de l'améliorer, ainsi que les moyens jugés efficaces pour y parvenir. À travers ces questions, il s'agit non seulement de cerner les pratiques déclarées des jeunes enquêtés pour perfectionner leur prononciation, mais aussi de mettre en lumière les représentations sociales et individuelles qui sous-tendent ces pratiques. L'analyse permet d'observer comment l'accent est perçu comme un marqueur social, influençant la confiance en soi ainsi que l'image projetée à autrui. Les ressources mobilisées – qu'il s'agisse des médias, de la pratique orale ou d'un apprentissage encadré – révèlent ainsi une certaine intériorisation des normes linguistiques dominantes, mais aussi des trajectoires d'appropriation variées, façonnées par l'environnement sociolinguistique et les expériences personnelles de chacun.

- **Question 8**

	Oui	Non
Nombre	10	00
Pourcentage	100%	00%

Tableau N °09: Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Le tableau n°09 met en évidence une convergence complète des avis : 100 % d'entre eux considèrent qu'il est important d'avoir un bon accent en français. Aucun participant ne remet en question cette affirmation, ce qui reflète l'intégration profonde des normes linguistiques perçues comme légitimes. Cette perception semble traduire une valorisation du français standard et reflète probablement le poids des représentations sociales associées à la légitimité linguistique.

En sociolinguistique, cette tendance peut s'interpréter comme un effet de la hiérarchisation des variétés linguistiques, où certaines façons de parler sont perçues comme plus prestigieuses que d'autres. Comme le soulignent M. JAMIN (2006) et F. GADET (2003), l'accent constitue un marqueur social fort, qui fait l'objet de jugements

normatifs intériorisés dès le plus jeune âge. Dans ce cadre, l'idéalisation du «bon accent» renvoie à une norme souvent associée au français hexagonal, perçu comme légitime, neutre et valorisé.

Cet accord pourrait également être compris à la lumière des travaux de M. BENRABAH (2007) et de K. TALEB-IBRAHIMI (1995), qui ont montré que dans des sociétés postcoloniales comme l'Algérie, le français conserve une dimension symbolique forte, notamment dans les sphères éducatives, administratives et professionnelles. Ainsi, l'idée qu'un « bon accent » est nécessaire pourrait traduire non seulement un désir d'intégration linguistique, mais aussi une volonté de conformité sociale et de réussite académique ou professionnelle.

Enfin, comme le note C. TRIMAILLE (2001), la représentation d'un accent correct ou légitime est rarement neutre : elle est le produit de discours sociaux qui stigmatisent certains accents régionaux ou non normés, et valorisent d'autres. Dans ce contexte, l'adhésion unanime des enquêtés à l'importance d'avoir un bon accent peut également s'interpréter comme le signe d'une insécurité linguistique collective, où la conformité à la norme phonétique devient un critère de reconnaissance sociale.

Les justifications formulées par les enquêtés dans la deuxième partie de la question 8 viendront affiner cette interprétation, en mettant en lumière les raisons individuelles, sociales ou identitaires qui motivent cette valorisation unanime du « bon accent ».

- Pourquoi ?

Les réponses avancées par les enquêtés à cette question « Pourquoi » soulignent plusieurs raisons communes, principalement axées sur la communication et l'image personnelle. Un groupe de réponses met en avant l'importance du bon accent pour faciliter la communication et éviter les malentendus. Les enquêtés mentionnent que parler un français clair permet de mieux se faire comprendre, de renforcer l'intercompréhension et d'assurer une communication fluide :

Q2 : car avoir un bon français permet de comprendre. Q9 : car l'accent claire facilite la compréhension.

Les enquêtés précisent qu'un accent articulé et proche de la norme phonologique attendue facilite la compréhension mutuelle en réduisant les risques de malentendus : les interlocuteurs identifient plus aisément les phonèmes essentiels et partagent un même répertoire sonore (F. GADET, 2003). M. JAMIN (2006) ajoute qu'en restant aligné sur les conventions phonétiques les plus répandues, on diminue l'effort de décodage et on favorise des échanges plus fluides.

Ensuite, plusieurs réponses soulignent l'impact du bon accent sur la confiance en soi et l'image personnelle. Les enquêtés estiment que parler correctement le français peut non seulement renforcer la confiance personnelle mais aussi donner une bonne image d'eux-mêmes, en projetant une certaine image de compétence ou de statut social :

Q1 : car parler avec un bon français renforce la confiance en soi.

Q5 : parce que parler bien le français donne une bonne image.

Q9 : ça reflète une bonne personnalité + statut social.

À leurs yeux, parler « correctement » le français sert de signal de compétence et de statut social, renforçant le capital linguistique dont parle P. BOURDIEU (1991). Dans les sociétés où le français reste une langue valorisée, l'accent devient un signe extérieur de légitimité et de prestige (K. TALEB-IBRAHIMI, 1995 ; M. BENRABAH, 2007).

Enfin, une autre catégorie de réponses met en avant l'importance d'un bon accent pour surmonter la timidité et pour avoir une communication plus efficace avec les autres :

Q4 : pour parler sans timidité.

Cette réponse évoque le lien entre l'accent et le confort dans les échanges sociaux. Ce qui fait qu'un bon accent en français implique confiance en soi et évite les malentendus, tout en facilitant des interactions plus fluides et naturelles. À l'inverse, un accent perçu comme incorrect peut exposer à des jugements négatifs ou à des discriminations linguistiques, connues sous le terme de glottophobie (C. TRIMAILLE, 2001 et M. JAMIN, 2006).

Dans l'ensemble, ces réponses montrent que pour les enquêtés, un bon accent en français est perçu comme essentiel non seulement pour assurer une bonne

communication, mais aussi pour afficher une image de soi positive, renforçant ainsi leur position dans la société.

- **Question 11**

	Oui	Non
Nombre	06	04
Pourcentage	60%	40%

Tableau N °10: Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Ce tableau révèle que 60 % des enquêtés souhaitent améliorer leur accent en français, tandis que 40 % n'en ressentent pas le besoin.

Cette diversité de réponses met en lumière la variété des perceptions de l'accent en français chez les jeunes témouchentois.

Le désir d'améliorer son accent rejoint les travaux de W.LABOV (1972), qui montre comment les locuteurs intériorisent les exigences d'une norme prestigieuse et cherchent à réduire les « marqueurs vernaculaires » pour accéder à un capital symbolique plus élevé. Selon lui, lorsque le français est plutôt utilisé dans des contextes informels ou affectifs, l'accent n'est pas perçu comme un enjeu majeur. W.LABOV (1972), souligne que la norme de correction linguistique varie selon les situations d'énonciation : plus la communication est intime, moins l'accent standard importe aux yeux des locuteurs. De même, comme l'expose M. HELLER (1999), refuser de chercher un accent « parfait » peut également relever d'une remise en question des idéologies linguistiques qui valorisent exclusivement le français hexagonal. Ces locuteurs adoptent une posture critique vis-à-vis de la glottophobie et privilégient une pratique linguistique plus inclusive.

D'autre part, J. MILROY et L. MILROY, 1985(1985) montrent que, dès lors que les locuteurs perçoivent leur accent comme suffisamment intelligible dans leurs cercles habituels, ils n'éprouvent pas le besoin de modifier leur prononciation. Ce choix correspond à un habitus linguistique où le français parlé localement est considéré

adéquat pour les échanges quotidiens. À l'inverse, les 40 % qui se déclarent satisfaits de leur accent illustrent, selon F. AITSISELMI (1998), la résistance identitaire : ces locuteurs investissent leur variété locale comme un marqueur de communauté et ne jugent pas nécessaire de s'aligner sur une norme étrangère. Selon F. AITSISELMI (1998), dans les contextes plurilingues, certains locuteurs investissent leur accent vernaculaire comme un marqueur de solidarité communautaire et de fierté identitaire. Ils ne cherchent pas à se conformer à la norme standard car ils considèrent leur prononciation comme légitime et représentative de leur groupe social.

Enfin, la variation des besoins d'amélioration reflète les domaines d'usage du français : pour ceux dont le français est réservé aux situations formelles (école, travail), un accent « parfait » apparaît crucial, tandis que pour ceux qui pratiquent le français quotidiennement en milieu familial ou amical, l'accent est déjà vécu comme légitime (M. HELLER, 1999 ; F. AITSISELMI, 1998).

- Pourquoi ?

Les réponses à cette question montrent des motivations variées quant à l'amélioration de l'accent en français, que l'on peut regrouper en deux grandes catégories : ceux qui souhaitent améliorer leur accent et ceux qui estiment ne pas en avoir besoin.

Un groupe d'enquêtés de cette première catégorie (60%) qui souhaitent améliorer leur accent en français pour des raisons pratiques, principalement liées à la facilité de communication et à la réduction des obstacles linguistiques. Ces jeunes voient dans l'amélioration de leur accent un moyen d'éviter les incompréhensions et de surmonter les défis quotidiens, notamment dans des contextes académiques et sociaux :

Q2 : Oui, [...] pour ne pas trouver des difficultés surtout dans les études.

Q5 : Oui pour pouvoir parler sans difficulté et sans complexe.

Cette volonté d'accroître l'intelligibilité renvoie directement aux principes de la *Communication Accommodation Theory* (H. GILES et P. F. POWESLAND, 1975), qui montre comment les locuteurs ajustent leur manière de parler pour favoriser la compréhension mutuelle et minimiser les malentendus.

Un autre groupe d'enquêtés de cette même catégorie souhaite améliorer son accent en français pour des raisons liées à l'estime de soi et à la gestion des perceptions

sociales. Ces jeunes reconnaissent que la manière dont ils parlent peut influencer leur confiance personnelle et leur confort dans les interactions sociales :

Q3 : Oui pour parler sans la timidité.

Q10 : Pour me sentir plus à l'aise et plus confiante lorsque je parle.

Q4 : Oui pour éviter qu'on rigole sur moi.

Ces réponses illustrent l'idée de capital symbolique énoncée par P. BOURDIEU (1991) : un accent perçu comme prestigieux renforce la confiance personnelle et projette une image de compétence valorisée socialement.

Parmi les enquêtés souhaitant perfectionner leur accent en français, l'un d'eux exprime une motivation particulière liée à l'image de soi et au contexte social dans lequel il évolue. Bien que cette personne considère déjà avoir un très bon accent, elle cherche à l'améliorer davantage afin de s'adapter à son environnement, où elle interagit avec des personnalités perçues comme très cultivées et raffinées. Cette réponse reflète non seulement un désir de progression continue, mais aussi une sensibilité aux normes linguistiques perçues dans des cercles sociaux valorisant un haut niveau de maîtrise linguistique. Cela montre que, même en l'absence de lacunes objectives, l'accent peut être perçu comme un marqueur social que l'on souhaite affiner pour renforcer sa crédibilité et son intégration dans des milieux prestigieux :

Q9 : Oui parce que je l'utilise avec des personnalités très cultivées et raffinées, bien que j'ai déjà un très bon accent français.

Cette recherche d'affiliation au registre prestigieux fait écho au concept *d'habitus linguistic* de M. HELLER (1999), où l'accent devient un marqueur social que l'on affine pour renforcer son intégration dans des cercles valorisés.

Par ailleurs, une deuxième catégorie représentant les 40% des enquêtés ne souhaitent pas améliorer leur accent en français et estiment que leur accent est déjà satisfaisant :

Q1, Q6, Q7 : Non, car j'ai un bon accent.

Q8 : Non, pour une satisfaction personnelle car je me sens déjà à l'aise et confiante avec mon niveau actuel.

Ces réponses illustrent des perceptions contrastées de l'accent français. D'une part, certains y voient un levier de réussite académique et sociale, ou un moyen de se sentir plus à l'aise dans leurs interactions. D'autre part, ceux qui se disent satisfaits de leur

accent montrent que la maîtrise perçue de la langue contribue à leur confiance en soi, sans ressentir la pression d'une amélioration. Autrement dit, es réponses montrent que certains enquêtés perçoivent l'amélioration de leur accent comme un moyen de faciliter les échanges et de gagner en confiance, tandis que d'autres se sentent déjà à l'aise avec leur niveau actuel et ne voient pas la nécessité de changer. Ces locuteurs manifestent une légitimité vécue, conforme aux observations de F. AITSISELMI (1998) sur le bilinguisme en Algérie : ils investissent leur accent vernaculaire comme un marqueur de fierté communautaire, sans ressentir la pression normative de se rapprocher du standard.

• **Question 12**

Les réponses des enquêtés à la douzième question qui est comme suit : « Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ? » révèlent une grande diversité dans les moyens suggérés pour améliorer l'accent en français, ce qui témoigne de la richesse des stratégies individuelles pour maîtriser une langue étrangère. Ces réponses peuvent être regroupées en plusieurs catégories en fonction des méthodes proposées pour améliorer l'accent en français.

De nombreuses réponses insistent sur l'importance d'utiliser les médias pour s'exposer à la langue française. Les films, les séries, les chansons et les vidéos sont mentionnés comme des moyens efficaces pour améliorer l'accent. Ces supports offrent l'avantage de fournir une immersion dans la langue et permettent de s'habituer aux intonations, rythmes et prononciations propres à la langue française. Écouter régulièrement le français dans un contexte naturel aide à reproduire les sons et à mieux les intégrer. Cette méthode permet de travailler l'accent de manière indirecte tout en renforçant la compréhension orale :

Q3 : les films, [...]

Q5 : regarder les films français [...]

Q6 : les films et les séries en français, [...]

Q8 : les médias tels que les films les serrés etc, [...]

Q9 : [...] (regarder des films écouter/les chansons françaises) [...]

Cette immersion passive correspond à *l'input compréhensible* décrit par S. D. KRASHEN (1985), selon lequel une exposition régulière à la langue cible, même sans interaction, favorise l'acquisition phonologique en habituant l'oreille aux intonations, aux rythmes et aux prononciations. Pour sa part, A. MOYER (2006) confirme que

L'écoute de supports authentiques renforce la compétence à reproduire correctement les sons et contribue à une amélioration indirecte de l'accent.

Les réponses qui mentionnent la pratique active de la langue font ressortir un point essentiel : la pratique orale régulière est cruciale pour améliorer son accent. Parler tous les jours en français, lire à voix haute, et communiquer en français dans des contextes variés sont des moyens pratiques de renforcer son accent et sa fluidité. La lecture à voix haute permet de se concentrer sur les sons et la prononciation, tandis que la communication régulière aide à intégrer ces éléments dans des situations réelles :

Q1 : je pense que c'est la pratique récurrente de la langue [...]

Q 3 : [...] la lecture, parle tous les jours le français.

Q 5 : [...] pratiquer la langue.

Q 6 : [...] la lecture, la communication.

Q7 : [...] nous avons le fait de bouquiner

Q 8 : [...] la pratique orale.

Q 9 : [...] lire à voix haute.

Cela illustre l'*output hypothesis* de M. SWAIN (1985), qui montre que la production linguistique active permet de tester, affiner et automatiser les formes phonétiques. Cette théorie postule que, pour progresser, l'apprenant doit non seulement recevoir de l'input (comprendre la langue cible) mais aussi produire de l'output (parler ou écrire). L. VANDERGRIFF (2007) ajoute que la lecture à voix haute est particulièrement efficace pour focaliser l'attention sur les segments de la langue, améliorant à la fois la prononciation et la fluidité.

Quelques enquêtés ont mis en avant l'importance de l'effort personnel et de la pratique de la langue dès un jeune âge. L'idée est que la répétition quotidienne est essentielle pour améliorer l'accent, que ce soit par des efforts individuels ou par des exercices dédiés. Travailler sur soi-même, faire preuve de discipline et persévérer sont des clés importantes pour progresser dans l'amélioration de l'accent :

Q4 : faire des efforts personnels et travailler sur soi

Q7 : pratiquer la langue dès un jeune âge [...]

Ces participants mentionnent l'effort personnel et la discipline dès le plus jeune âge (Q4, Q7). Cette approche valorise le facteur âge d'exposition dans l'acquisition

phonétique. A. MOYER (2006) note que les apprenants exposés tôt à une langue seconde présentent souvent une meilleure prononciation, car leur système phonologique est plus malléable durant l'enfance.

Une seule réponse mentionne l'inscription dans un centre de langue comme le CEIL. Bien que cette suggestion soit moins fréquente, elle témoigne de l'importance d'un cadre structuré pour l'apprentissage de la langue. Les centres de langue offrent souvent des formations adaptées qui permettent de travailler spécifiquement sur la prononciation et l'accent, avec l'appui d'enseignants qualifiés.

Q2 : inscrire dans des centres de langue comme (CEIL)

Cette réponse soulignant l'intérêt de l'enseignement structuré. M. SWAN et B. SMITH (2001) rappellent qu'un enseignement focalisé sur la prononciation, encadré par des formateurs spécialisés, permet d'identifier et de corriger les erreurs phonétiques de manière ciblée, accélérant la progression.

Les réponses montrent une grande variété de méthodes pour améliorer l'accent français. Les stratégies les plus courantes incluent l'exposition régulière à la langue (à travers des films, séries, chansons et enregistrements), ainsi que la pratique orale continue. L'accent est également mis sur l'importance de la motivation personnelle et de l'engagement dans le processus d'apprentissage, et de commencer tôt. Cette diversité de suggestions reflète l'idée que l'amélioration de l'accent nécessite une approche multimodale combinant l'écoute active, la lecture et la pratique.

Cette analyse repose également, entre autres, sur les questions 8, 9 et 10 de l'entretien, en lien avec les thématiques définies dans le guide d'entretien (*cf. tableau N°01*), et portant sur les ressources mobilisées et les représentations associées à l'accent français. Ces questions permettent d'interroger les représentations sociales attachées à l'usage du français, les normes linguistiques intériorisées par les locuteurs, ainsi que la charge symbolique attribuée à l'accent.

Les réponses aux questions 8, 9 et 10 révèlent des représentations fortement marquées du français comme langue de prestige, ainsi qu'un attachement symbolique à l'accent perçu comme « bon », « correct » ou « soigné ».

À la question 8, portant sur la perception des locuteurs du français, les discours recueillis révèlent une vision valorisante, souvent associée à un certain capital culturel ou intellectuel. Le français semble être perçu comme une langue des « personnes cultivées », voire comme un marqueur d'intelligence ou d'éducation :

E7 : « je les trouve cultivés, instruits, et souvent bien informés. »

E8 : « [...] ce sont des personnes cultivés et qui sont ouvertes sur la culture des autres. »

Ces représentations s'inscrivent dans ce que P. BOURDIEU (1982) appelle le marché linguistique, où certains parlers sont symboliquement plus valorisés que d'autres. L'accent devient ainsi un critère d'évaluation sociale. Comme le rappelle F. GADET (2003), la manière de parler (y compris l'accent) fonctionne comme un indice socialement discriminant, révélant à la fois le niveau d'intégration à la norme et la position sociale perçue du locuteur.

À la question 9, les enquêtés ont entièrement exprimé l'importance d'avoir un « bon français », ce qui reflète une forte intériorisation des normes linguistiques dominantes. Pour beaucoup, bien parler le français revient à posséder une forme de compétence sociale attendue :

E1 : « oui, bien sûr il est très important d'avoir un bon français. ».

E6 : « oui, c'est essentiel, que ce soit pour les études le travail ou les communications internationales. ».

E7 : « oui, c'est primordial surtout dans un pays où le français est très présent. ».

Ces discours s'inscrivent dans une logique de reconnaissance sociale (C. TRIMAILLE, 2021), où l'accent devient non seulement un vecteur de communication, mais aussi un instrument de distinction. M. JAMIN (2006) souligne que dans les sociétés plurilingues, l'accent peut être à la fois un objet de fierté et un facteur de stigmatisation, selon qu'il est perçu comme conforme ou non à la norme dite « légitime ».

Par ailleurs, la question 10, centrée sur la représentation du français, apporte un éclairage supplémentaire sur la valeur symbolique accordée à la langue. Pour une partie des enquêtés, le français est perçu comme une langue de prestige, de réussite sociale, voire de modernité. Il devient un marqueur d'ascension sociale ou un outil indispensable pour réussir dans la vie professionnelle :

E1 : «le français est la langue de la classe cultivée, il est associé à l'élite intellectuelle ou à des opportunités professionnelles, il est aussi une langue de prestige.».

E5 : «la langue française est une langue importante et porteuse de culture.».

E7 : «c'est une langue d'ouverture et un outil indispensable pour évoluer professionnellement.».

Ces représentations traduisent une perception utilitaire et valorisante du français, ce qui rejoint les constats de M. BENRABAH (2007, 2013), pour qui le français en Algérie conserve une valeur instrumentale et symbolique, notamment dans les milieux urbains, éduqués ou tournés vers l'international. Ce rapport au français s'alimente aussi d'un imaginaire collectif où la langue est associée à la réussite, à la culture et à une certaine forme de distinction sociale (C. TRIMAILLE, 2021).

un seul enquêté associe le français à ses constructions personnelles, en lien avec une trajectoire familiale:

E8 : «le français est la langue étrangère préférée pour moi, c'est mon moyen de communication avec mon entourage surtout mes neveux.».

Ce discours souligne une appropriation affective du français, vécue comme naturelle ou intégrée dans l'identité linguistique du locuteur. Selon T. BULOT (2005), les représentations identitaires des langues ne se construisent pas uniquement autour de leur statut formel, mais également à travers les usages, les souvenirs et les émotions qu'elles suscitent. La langue française, dans ce cas, dépasse sa fonction communicationnelle pour devenir un élément structurant de l'identité linguistique de certains jeunes.

Ainsi, les réponses à la question 10 confirment la diversité des représentations du français : tantôt langue de pouvoir et de réussite, tantôt langue d'usage intime ou identitaire. Cette ambivalence reflète les dynamiques sociolinguistiques propres à un espace plurilingue, où les locuteurs doivent constamment négocier leur position linguistique entre normes dominantes et pratiques locales (M. JAMIN, 2006).

L'analyse croisée des réponses au questionnaire et à l'entretien met en évidence une représentation largement partagée de l'accent comme un élément central de la compétence linguistique. Les jeunes enquêtés valorisent majoritairement un accent

« soigné » ou « clair », perçu comme facteur d'une communication efficace, d'une image sociale positive, voire d'une certaine légitimité linguistique. Pour beaucoup, améliorer son accent est une manière de renforcer sa confiance en soi et d'éviter les jugements négatifs ou la stigmatisation. Cette perception témoigne d'une intériorisation des normes dominantes associées au français standard, souvent véhiculées par l'école, les médias ou les contextes institutionnels. En parallèle, les pratiques déclarées (recours aux médias francophones, lecture à voix haute, inscription dans des centres de langue) traduisent une volonté d'appropriation active, mais aussi une diversité de trajectoires d'apprentissage. Ainsi, l'accent devient à la fois un enjeu identitaire, un objet de valorisation sociale et un indicateur des rapports différenciés à la langue française dans le contexte plurilingue témouchentois.

IV.2.1.3.3. Représentations sociolinguistiques, stigmatisation de l'accent et insécurité linguistique

Cette sous-partie s'appuie sur les questions 9 et 10 du questionnaire (*cf. annexe N°1*) qui permettent d'évaluer la dimension sociale et affective du rapport que les jeunes enquêtés entretiennent avec leur accent en français. En effet, au-delà de la simple maîtrise linguistique, c'est bien la manière de parler, en tant que marqueur social, qui fait l'objet de jugements, parfois négatifs. Moqueries, gêne, sentiment d'exclusion ou inconfort révèlent une insécurité linguistique, nourrie par l'intériorisation de normes perçues comme légitimes. L'analyse qui suit met en lumière les tensions entre les usages locaux de la langue française et les représentations dominantes de ce qu'est un « bon » accent, ainsi que leurs effets sur l'image de soi des jeunes locuteurs.

- **Question 9**

	Oui	Non
Nombre	05	05
Pourcentage	50%	50%

Tableau N°11: Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Ce tableau met en évidence une division égale parmi les enquêtés concernant l'impact de leur accent français sur leur vie quotidienne. La moitié des participants (50

%) déclarent que leur accent constitue un obstacle ou un problème, tandis que l'autre moitié (50 %) n'identifie aucune difficulté liée à leur manière de parler.

Cette répartition équilibrée souligne une diversité d'expériences et de perceptions parmi les jeunes locuteurs. D'un côté, certains ressentent leur accent comme un frein dans leurs interactions, ce qui peut traduire une insécurité linguistique (P. BOURDIEU, 1982 ; F. GADET, 2003). Cette dernière se manifeste lorsqu'un locuteur adopte inconsciemment une vision hiérarchisée des variétés linguistiques en plaçant le français standard au sommet, et en considérant sa propre manière de parler comme déficitaire. Ce phénomène est renforcé par le poids symbolique du français scolaire, perçu comme modèle légitime (M. BENRABAH, 2007 ; C. TRIMAILLE, 2021).

Q2, Q3 : Oui, car je trouve que je ne parle pas bien le français.

Q4, Q5, Q10 : Oui, car mon accent est à soigner.

Pour ces enquêtés, l'accent devient un marqueur de manque lié à une compétence linguistique perçue comme faible, voire stigmatisée. Ce lien entre accent régional ou non standard et sentiment de dévalorisation renvoie à ce que P. BLANCHET (2016) qualifie de glottophobie, c'est-à-dire la discrimination fondée sur la manière de parler. Il ne s'agit pas seulement d'un jugement linguistique, mais d'un jugement social porté sur l'identité et le statut du locuteur.

Ceux qui ne perçoivent pas leur accent comme un obstacle font preuve d'une confiance en leur compétence linguistique et en leur accent. Certains enquêtés valorisent explicitement la qualité de leur accent, tandis que d'autres se sentent suffisamment à l'aise pour ne pas percevoir de difficulté dans leur usage du français, que ce soit dans des contextes familiaux ou sociaux.

Q1 : Non, parce que je sais pertinemment que je parle très bien en français

Q6, Q7 : Non, parce que j'ai un très bon accent en français

Q8 : Non, car je me débrouille pratiquement bien

Q9 : Non, je n'éprouve aucune difficulté, je l'utilise avec mon entourage

Cette acceptation s'inscrit dans une dynamique de revalorisation des variétés non standardisées, observée notamment chez les jeunes dans des contextes de pluralité linguistique. Comme le souligne T. BULOT (2006), les usages linguistiques locaux

peuvent être investis d'une valeur positive, notamment lorsqu'ils permettent de se situer socialement dans un espace de proximité ou d'affirmation identitaire.

En somme, cette double tendance révèle des formes contrastées d'appropriation de l'accent, selon qu'il soit perçu comme une faiblesse à corriger ou comme une caractéristique neutre voire valorisée. L'analyse montre que l'opinion des locuteurs sur leur accent ne dépend pas seulement de leur niveau réel en français, mais surtout des idées que la société véhicule sur la manière « correcte » de parler. Ces idées reflètent souvent une hiérarchie entre les différentes manières de parler. (P. BOURDIEU, 1982 ; C. TRIMAILLE, 2021).

Dès lors, cette diversité de perceptions illustre l'impact des expériences personnelles et du contexte social sur la manière dont les individus jugent leur propre accent. Ceux qui se sentent en confiance peuvent bénéficier d'un environnement valorisant leur compétence linguistique, tandis que ceux qui identifient des obstacles pourraient être confrontés à des normes linguistiques strictes ou à des attitudes discriminantes. Cela montre que l'accent en français, au-delà de sa dimension purement linguistique, est fortement lié aux dynamiques sociales et aux représentations individuelles.

- **Question 10**

Les réponses à la dixième question « Vous-est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ? » révèlent deux grandes tendances dans les expériences des enquêtés face aux moqueries liées à leur accent en français. Une partie des enquêtés affirme n'avoir jamais été moquée à cause de leur accent, justifiant cela par leur maîtrise de la langue :

Q1 : Il ne m'est jamais arrivé d'être moqué à cause de mon accent français car je le parle convenablement.

Q6, Q7 : Non, jamais car j'ai un très bon accent en français.

Q8 : Non car je n'ai jamais eu de problème de prononciation de la langue française.

Q9 : Non parce que je parle le français quotidiennement et bien comme il faut.

Ces réponses montrent que la confiance en sa propre compétence linguistique joue un rôle protecteur face aux jugements extérieurs. En effet, les enquêtés qui déclarent ne pas avoir été moqués associent souvent cette absence de moquerie à leur maîtrise du

français ou à une pratique régulière de la langue, facteurs qui semblent renforcer leur assurance linguistique.

Ce constat rejoint les travaux de C. TRIMAILLE (2021), qui souligne que le sentiment de légitimité linguistique se construit par l'expérience positive de l'usage d'une langue dans des contextes valorisants. Plus un locuteur se sent compétent, plus il est résilient face aux jugements, ce qui peut réduire le sentiment d'insécurité linguistique.

Par ailleurs, F. GADET (2007) rappelle que les locuteurs ayant un usage quotidien d'une langue développent souvent une perception moins anxieuse de leur façon de parler, car leur compétence repose sur une pratique intégrée et fluide, et non sur une norme rigide.

Ainsi, dans le cas des jeunes témouchentois, la pratique fréquente du français et la familiarité avec cette langue semblent atténuer les effets de la glottophobie (P. BLANCHET, 2016) et favoriser une reconnaissance de soi comme locuteur légitime, même en présence d'un accent local.

D'autres enquêtés rapportent des expériences négatives, où leur accent a été source de moqueries :

Q2 : Oui, plusieurs fois parce que je mets beaucoup de fautes quand je parle. Q3 : Oui car je parle un mauvais français. Q4 : Oui, c'est pour ça que j'évite de parler. Q5 : Oui parce que je prononce mal le français.

Ces réponses traduisent un lien clair entre les moqueries subies et un manque perçu de compétence linguistique. Les jeunes enquêtés qui disent avoir été critiqués ou tournés en dérision en raison de leur accent associent souvent ces expériences à un sentiment d'illégitimité linguistique. Ce sentiment peut conduire à une autocensure linguistique, c'est-à-dire à éviter de prendre la parole pour ne pas s'exposer à de nouveaux jugements.

Ce phénomène est bien documenté dans les travaux de P. BOURDIEU (1982), qui explique que les locuteurs intériorisent les hiérarchies linguistiques, ce qui peut entraîner une « insécurité linguistique » chez ceux qui ne se sentent pas conformes à la

norme dominante. Selon P. BLANCHET (2016), cette pression sociale peut provoquer des situations de glottophobie, où l'accent devient un motif de stigmatisation et de discrimination.

De plus, C. TRIMAILLE (2021) souligne que ces moqueries peuvent nourrir une forme d'insécurité linguistique, freinant les prises de parole spontanées et affectant la construction identitaire des locuteurs. L'impact psychologique peut aller au-delà du simple malaise : il peut entraver la participation sociale et scolaire, surtout lorsque le regard de l'autre est perçu comme constamment évaluatif.

Ainsi, ces résultats confirment que les jugements linguistiques négatifs peuvent avoir des effets concrets sur les comportements langagiers, en renforçant les inégalités et en disqualifiant certaines formes d'expression perçues comme « non conformes ».

En revanche, s'énonce une réponse intermédiaire :

Q2 : Des fois.

Cette réponse témoigne d'une expérience instable des jugements sociaux, où les moqueries ne sont pas constantes, mais se manifestent dans certains environnements ou face à certains interlocuteurs. En sociolinguistique, ce type de variation contextuelle est bien documenté et renvoie à l'idée que les pratiques linguistiques et les jugements qui leur sont associées sont socialement situées (F. GADET, 2003 ; C. TRIMAILLE, 2021).

Dans des milieux où la norme scolaire ou médiatique du français est valorisée, un accent régional, non standardisé ou perçu comme « éloigné » de cette norme peut faire l'objet de jugements dévalorisants. P. BLANCHET (2016) qualifie ces discriminations linguistiques de « glottophobie », c'est-à-dire des attitudes ou comportements qui stigmatisent une manière de parler perçue comme non conforme à la norme légitime.

Ces moqueries ponctuelles s'inscrivent dans des rapports de force linguistiques, où certaines formes langagières sont socialement valorisées tandis que d'autres sont disqualifiées. Cette dynamique peut générer chez les locuteurs une insécurité linguistique (W. LABOV, 1966 ; J. BILLIEZ, 1985), surtout lorsque leur manière de parler est associée à un manque de compétence, d'éducation ou de prestige.

Ainsi, même si les moqueries ne sont pas systématiques, leur existence ponctuelle suffit à produire un malaise durable, notamment chez les jeunes qui, en phase de construction identitaire, peuvent se sentir vulnérables à ces jugements.

Ce genre d'expérience, racontée par les enquêtés, montre à quel point les normes sociales peuvent influencer la façon dont les locuteurs jugent leur propre manière de parler.

En résumé, ces témoignages mettent en évidence l'impact des compétences linguistiques sur les interactions sociales. Un bon accent est perçu comme un facteur de protection contre la moquerie, tandis qu'un accent jugé « incorrect » peut devenir une source d'insécurité, voire de retrait dans les échanges. Cela souligne également l'existence de phénomènes de glottophobie, où les variations d'accent sont stigmatisées.

Cette analyse mobilise aussi, entre autres, les données issues de la question 12 de l'entretien, qui porte sur les représentations sociolinguistiques, la stigmatisation de l'accent et le sentiment d'insécurité linguistique :

Les réponses des enquêtés à cette question montrent une diversité d'expériences, oscillant entre absence de moqueries et vécus marqués par des jugements négatifs sur la manière de parler. Une partie des jeunes affirme n'avoir jamais été moquée à cause de son accent, tandis que d'autres relatent des situations précises d'ironie.

Par exemple :

E6 : «non jamais, j'ai une très bonne prononciation.». E6 : «non jamais.». E7 : «non non.».

Tandis que d'autres déclarent :

E3, E4 : «oui.».

Ces témoignages révèlent l'existence de représentations sociales hiérarchisées des accents. Dans ce contexte, certains locuteurs perçoivent leur accent comme un stigmate, associé à un manque de maîtrise ou à un éloignement de la norme légitime du français.

Cela rejoint les travaux de P. BLANCHET (2016), qui définit la « glottophobie » comme une forme de discrimination fondée sur la manière de parler, souvent intériorisée par les locuteurs eux-mêmes.

Ce vécu de moqueries, parfois répété, peut générer une insécurité linguistique, c'est-à-dire une forme de doute ou de malaise lié à sa propre compétence linguistique (J. BILLIEZ, 1985 ; C. TRIMAILLE, 2021). Comme chez E5 :

E5 : «oui, c'est pour ça je fais attention quand je parle...».

Ces propos montrent que cette moquerie ne porte pas uniquement sur l'accent en soi, mais sur ce qu'il symbolise socialement : appartenance à un territoire, à une classe sociale, à une culture linguistique dite « périphérique » (F. GADET, 2003). L'accent devient ainsi un marqueur identitaire exposé au jugement (M. JAMIN, 2006), surtout lorsqu'il s'écarte de la norme dite « standard », souvent associée au français hexagonal.

Dans certains cas, comme chez E2, cette pression peut amener à une autocensure linguistique :

E2 : « Oui, c'est déjà arrivé. Du coup, parfois j'évite de parler en français devant certaines personnes. »

Ces données confirment que la stigmatisation de l'accent peut avoir des effets psychologiques notables : retrait de la parole, perte de confiance, ou volonté de «corriger» son accent pour éviter les jugements. Elles mettent en lumière les rapports de « domination linguistique » décrits par P. BOURDIEU (1982), selon lesquels la langue légitime n'est pas seulement celle qu'on comprend, mais celle qu'on valorise et qu'on impose comme modèle.

IV.2.1.3.4. Représentations liées à l'usage et à l'accent du français chez autrui

Cette sous-partie s'intéresse aux représentations que les enquêtés se forgent à propos des locuteurs qui parlent le français. À travers les questions 13, 15 et 16 du questionnaire, il s'agit de cerner les jugements portés sur l'usage du français par autrui, qu'il s'agisse de la langue en elle-même ou de la manière dont elle est prononcée. Ces

perceptions nous informent sur les normes implicites auxquelles les locuteurs se réfèrent pour évaluer les autres, et révèlent les imaginaires sociaux attachés au français, et à l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois. En somme, elles permettent de comprendre dans quelle mesure l'usage du français par autrui devient un critère de distinction, d'admiration ou de stigmatisation.

- **Question 13**

Les réponses des enquêtés à la treizième question « Que pensez-vous des gens qui parlent en français ? » révèlent des perceptions diverses mais généralement positives des personnes qui parlent en français, mettant en avant des valeurs associées à la culture, l'éducation et l'ouverture d'esprit. Voici une analyse commentée des réponses proposées.

Une grande majorité des enquêtés perçoivent les francophones comme des personnes instruites, cultivées, et dotées de bonnes qualités d'enseignement. Le français est souvent associé à un certain statut social, notamment parce qu'il est perçu comme une langue de culture, de savoir et d'éducation, et il est fréquemment lié à des individus ayant accès à des formations supérieures. Cette représentation renvoie à ce que P. BOURDIEU (1982) qualifie de « capital linguistique », c'est-à-dire la valeur symbolique accordée à certaines langues ou variétés de langue dans un espace social donné. Dans le contexte algérien, comme l'ont montré M. BENRABAH (2007, 2013) et F. BOUHADIBA (2010), le français est historiquement perçu comme une langue de promotion sociale, héritée de la colonisation, et toujours valorisée dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'administration ou des professions qualifiées.

Ainsi, les locuteurs perçus comme ayant une bonne maîtrise du français sont souvent associés à des qualités intellectuelles ou professionnelles élevées, renforçant l'idée que la langue constitue un marqueur de réussite ou de respectabilité. Ce type de représentations contribue à alimenter une forme de « glottophilie », c'est-à-dire une admiration des normes linguistiques jugées « supérieures », en l'occurrence celles associées au français standard (P. BLANCHET, 2016).

Q1, Q3, Q5, Q8 : je trouve que les gens qui parlent en français sont cultivés et instruits.

Cette image renvoie à une élite intellectuelle ou sociale, symbolisant un accès privilégié au savoir et à la culture occidentale, comme le souligne Q6

Q6 : ceux sont les intellectuels de la société sachant que le français est la langue de l'enseignement supérieur.

Certaines réponses évoquent l'ouverture d'esprit et la capacité à communiquer dans une autre langue comme des qualités attribuées à ceux qui parlent le français. Le français est ainsi perçu non seulement comme une langue de savoir, mais aussi comme un vecteur de diversité culturelle et un outil d'ouverture sur le monde. Cette représentation valorise le plurilinguisme et associe la maîtrise du français à une disposition favorable à l'interaction interculturelle. Cela rejoint les observations DE J. – C. BEACCO (2005), selon lesquelles le plurilinguisme favorise une conscience élargie de l'altérité et une meilleure compétence communicative dans des environnements multiculturels. De même, G. ZARATE (2003) souligne que la langue étrangère, notamment lorsqu'elle est apprise dans un contexte postcolonial, peut devenir une ressource symbolique permettant l'accès à de nouveaux espaces culturels et cognitifs.

Cette conception du français comme langue de lien entre les cultures rejoint également la notion de compétence plurilingue et pluriculturelle développée dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe, 2001), qui met en avant la capacité d'un individu à mobiliser ses différentes ressources linguistiques pour interagir avec autrui dans des contextes variés.

Q8 : ce sont des personnes [...] ouvertes sur la culture des autres.

Q9 : ils témoignent souvent de l'ouverture d'esprit [...]

Une seule réponse fait apparaître une représentation particulière du français comme marqueur de respect, de civilité et de bonnes manières. Cette perception suggère que, pour certains locuteurs, le français dépasse son statut de simple langue de communication pour devenir un vecteur de comportement social valorisé. Cette vision renvoie à l'idée selon laquelle la maîtrise du français est associée à un certain capital symbolique (P. BOURDIEU, 1982), qui confère à ceux qui le possèdent une légitimité dans les interactions sociales, notamment dans les contextes professionnels, institutionnels ou publics.

Dans les sociétés postcoloniales multilingues, comme l'Algérie, la langue française est souvent investie de valeurs sociales spécifiques, perçue comme une langue de distinction, de politesse, voire d'élégance (M. BENRABAH, 2007). Cette représentation est renforcée par les pratiques institutionnelles et éducatives qui associent le français à des normes de conduite « correcte » ou attendue. Ainsi, l'usage du français peut être lu comme une forme d'adéquation aux normes sociales dominantes et comme un indicateur de bonne éducation ou d'urbanité (H. BOYER, 1991).

Dans cette optique, parler français avec un accent maîtrisé ou dans un registre soutenu peut être vu comme un comportement valorisant socialement, témoignant non seulement d'un niveau d'instruction, mais aussi d'un savoir-être linguistique adapté aux attentes des milieux perçus comme cultivés ou raffinés (F. GADET, 2003 ; J.-C. BEACCO, 2005).

Q2 : je trouve que c'est des gens qui sont du respect dans la société.

Une réponse, que nous jugeons particulièrement significative, montre que certains jeunes admirent les personnes qui parlent bien français, ce qui les pousse à vouloir améliorer leur propre accent. Cette attitude montre que ces locuteurs sont perçus comme des modèles à suivre et que le français est une langue valorisée dans leur environnement social.

En sociolinguistique, ce phénomène peut être interprété à travers la notion de prestige linguistique (W. LABOV, 1972), selon laquelle certaines variétés ou formes linguistiques (ici un accent soigné en français) sont perçues comme socialement valorisées, incitant les individus à s'y conformer. L'accent n'est donc pas seulement une caractéristique phonétique, mais un marqueur identitaire et social qui peut agir comme levier de mobilité sociale ou de distinction (P. BOURDIEU, 1982).

Cette volonté d'auto-amélioration linguistique par l'imitation d'un modèle valorisé rejoint également les travaux de V. CASTELLOTTI et D. MOORE (2002), qui insistent sur le rôle des représentations positives dans la construction de compétences linguistiques. Lorsqu'un individu admire une manière de parler, cela renforce son

investissement dans l'apprentissage et sa volonté de se rapprocher de cette norme perçue comme idéale.

Q10 : c'est gens m'encourage et m'inspire à améliorer mon propre accent.

Ainsi, cette réponse révèle combien l'attitude positive envers la langue française peut devenir un moteur d'engagement personnel et un facteur de motivation langagière, dans un contexte où le français conserve une fonction de différenciation sociale et culturelle (F. GADET, 2003 ; J. -L. BEACCO, 2005).

Une réponse unique (Q4) associe les personnes parlant français à un haut niveau d'instruction et à de solides compétences pédagogiques.

Cette perception rejoint les travaux de P. BOURDIEU (1982), selon lesquels la langue légitime (ici le français standard) tend à être valorisée dans les institutions scolaires et éducatives, où elle confère autorité et crédibilité. Ainsi, l'usage du français est souvent associé à une meilleure aptitude à transmettre des savoirs, renforçant l'idée que parler cette langue témoigne d'un certain capital culturel.

Q4 : c'est des gens qui ont une bonne qualité d'enseignement.

Enfin, la réponse Q7, qui considère les personnes parlant français comme simplement « capables de communiquer dans une autre langue », illustre une approche fonctionnelle et pragmatique du français. Ici, la langue n'est pas perçue comme un vecteur de distinction sociale ou culturelle, mais comme un outil de communication parmi d'autres. Cette représentation met en lumière une vision instrumentale du français, en tant que moyen d'accès à l'échange interlinguistique, indépendamment des hiérarchies de prestige souvent associées à cette langue dans le contexte algérien. Ce type de perception rejoint l'analyse de D. COSTE, D. MOORE et G. ZARATE (1997), qui distinguent les usages symboliques et fonctionnels des langues. Dans une vision fonctionnelle, l'acquisition d'une langue étrangère, comme le français, est motivée par sa capacité à faciliter la communication et à élargir les possibilités d'interaction, sans pour autant véhiculer de valeur identitaire forte. Cela reflète également la notion de «compétence de communication plurilingue» développée par le Conseil de l'Europe

(2001), qui valorise l'usage souple et adapté des langues selon les situations, sans nécessairement viser une maîtrise parfaite ou « native ».

Q7 : pour moi ceux qui parlent le français sont simplement capables de communiquer dans une autre langue.

Les réponses convergent vers l'idée que ceux qui parlent français sont perçus positivement dans la société, souvent associés à des qualités de culture, d'instruction et d'ouverture.

Le français est ainsi perçu comme un marqueur social valorisé, un signe de respect et une langue qui témoigne d'une certaine sophistication.

Cependant, certaines réponses montrent également une appréciation pragmatique et fonctionnelle de la langue, comme simple moyen de communication.

Cela reflète une dynamique où le français occupe une place centrale et symbolique, mais aussi un rôle plus utilitaire dans la vie quotidienne.

1. Question 14

	Oui	Non
Nombre	00	10
Pourcentage	00%	100%

Tableau N °12: Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Le tableau N°12 montre que l'ensemble des enquêtés (100 %) estiment que les jeunes de leur âge ne prononcent pas correctement le français, alors qu'aucun ne pense le contraire. Ce consensus fort révèle une représentation largement partagée de la prononciation n'est pas perçue comme étant « correcte » chez leurs pairs. D'un point de vue sociolinguistique, cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, ce jugement semble refléter l'influence des normes scolaires du français standard, souvent perçues comme des modèles à suivre. Comme l'explique F. GADET (2003), les normes de prononciation ne reposent pas uniquement sur des critères linguistiques, mais sont construites socialement : certaines façons de parler sont valorisées, d'autres dévalorisées, selon leur proximité avec la norme dominante. Ainsi, considérer qu'un accent est « mal prononcé » repose davantage sur des représentations sociales acquises que sur une évaluation objective des compétences linguistiques.

Ensuite, l'influence des langues premières sur l'apprentissage phonétique du français est un facteur central. Dans des contextes multilingues, les interférences phonologiques sont fréquentes et ne traduisent pas nécessairement une incompétence, mais un parcours d'appropriation plurilingue, comme le soulignent D. COSTE, M. MOORE et D. ZARATE (1997). En revanche, ces influences peuvent être perçues négativement lorsqu'elles s'éloignent de la norme attendue, surtout dans un contexte où l'accent devient un indice social de distinction (A. AGHA, 2007).

Enfin, cette représentation peut refléter une critique indirecte du système éducatif. Le manque d'attention portée à la dimension orale du français dans l'enseignement algérien, souvent centré sur l'écrit, limite les opportunités de développer une prononciation fluide. Cela va dans le sens des recommandations du Conseil de l'Europe (2001), qui insiste sur l'importance de mieux intégrer la prononciation dans l'enseignement des langues.

En somme, ce jugement unanime sur la « mauvaise prononciation » ne dit pas seulement quelque chose sur les pratiques linguistiques des jeunes, mais révèle des représentations normatives, intériorisées, fondées sur des critères sociaux, éducatifs et identitaires.

- **Question 15**

Les réponses des enquêtés à la question « Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ? » révèlent des représentations fortement valorisantes. Plusieurs participants associent un accent soigné à des qualités telles que le prestige, le professionnalisme, la classe sociale élevée ou encore le respect social. Des expressions

telles que « ils sont respectés par la société » ou « ils méritent le respect » traduisent une vision selon laquelle la maîtrise phonétique du français, notamment à travers un accent perçu comme « correct », devient un marqueur de distinction positive.

Q1, 10 : Je pense que les personnes avec un accent soigné en français sont généralement perçues de manière positive.
Q5 : ils sont respectés par la société.
Q7 : ils méritent le respect.

Ces représentations renvoient à ce que P. BOURDIEU (1982) appelle le « capital linguistique », c'est-à-dire la valeur symbolique accordée à certaines façons de parler, jugées légitimes par la société. Dans ce cadre, l'accent standard, ou « soigné », s'inscrit dans une norme socialement valorisée, contribuant à renforcer l'autorité symbolique du locuteur. Cela rejoint aussi l'idée développée par M. JAMIN (2006), selon laquelle la prononciation constitue un critère d'évaluation sociale fort, pouvant influencer sur la manière dont un individu est perçu dans différents contextes (professionnels, scolaires, etc.).

Par ailleurs, cette valorisation est étroitement liée à la hiérarchisation des pratiques linguistiques dans les sociétés plurilingues, où certaines formes de parler (souvent proches du modèle standard ou des locuteurs natifs) sont jugées plus légitimes que d'autres (C. TRIMAILLE, 2020). L'accent soigné devient ainsi un indicateur de compétence, voire de distinction sociale, renforçant les mécanismes d'inclusion ou d'exclusion symbolique.

L'accent soigné en français est également associé, selon plusieurs enquêtes, à la confiance en soi et à un statut social élevé. Les jeunes interrogés évoquent que ceux qui maîtrisent un tel accent sont souvent perçus comme issus d'un milieu francophone ou scolarisés dans des environnements valorisant le français. Cette perception laisse entendre que l'accent constitue un indice social révélateur du niveau d'éducation, de la classe sociale ou encore du capital culturel du locuteur. Certains termes utilisés par les enquêtés comme « classe », « réussite », ou « personnes cultivées » confirment cette association symbolique.

Q2 : Un français soigné dans le statut élevé à la personne qui le parle dans la société. Q4 : c'est des gens qui ont confiance en soi.

Ce lien entre accent et statut social est bien documenté en sociolinguistique : selon P. BOURDIEU (1982), la langue fonctionne comme un « capital symbolique » dont les variantes les plus proches de la norme légitime (dans ce cas, l'accent standard) sont valorisées socialement. Le parler légitime, notamment dans les contextes scolaires ou professionnels, est perçu comme une preuve de compétence, de respectabilité et d'autorité. De même, M. JAMIN (2006) rappelle que dans les sociétés où plusieurs langues ou variétés coexistent, certains accents sont stigmatisés alors que d'autres, plus conformes à la norme dite « légitime », sont associés à la réussite sociale.

Plusieurs répondants mettent en évidence que l'accent soigné reflète une valorisation de la langue française et projette une image de professionnalisme, de raffinement et de sérieux. Des formulations comme « ils donnent une image de professionnalisme et de raffinement » ou encore « le français reflète une bonne image et une bonne impression à celui qui le parle parfaitement » illustrent clairement cette représentation.

Q8 : le français reflète une bonne image et une bonne impression à celui qui le parle parfaitement. Q9 : ils ont une valorisation de la langue et ils donnent une image de professionnalisme et de raffinement.

D'un point de vue sociolinguistique, ces jugements s'inscrivent dans une logique de hiérarchisation sociale des pratiques langagières. Selon P. BOURDIEU (1982), les locuteurs intériorisent des normes linguistiques dominantes, et la maîtrise d'un accent «soigné» (c'est-à-dire proche de la norme du français standard) devient un capital symbolique. Ce capital linguistique est valorisé dans des contextes académiques, professionnels et sociaux, car il renvoie à l'image d'un locuteur cultivé, légitime et digne de respect.

De plus, comme le souligne F. GADET (2003), les représentations sociales liées aux accents révèlent des jugements implicites de compétence, de sérieux et de valeur sociale, souvent fondés non pas sur la compétence réelle, mais sur des critères esthétiques et normatifs.

Certains répondants associent un accent soigné à des personnes ayant grandi dans des milieux francophones ou appartenant à une « haute classe », ce qui suggère que ce type d'accent est perçu comme un marqueur de distinction sociale.

Q3 : ils ont grandi dans un milieu francophone.

Q5 : la langue française étant une langue de prestige fait de celui qui la parle quelqu'un de prestigieux et de haute classe.

Cette perception renforce l'idée selon laquelle l'accent peut fonctionner comme un indicateur de statut, en particulier dans des contextes où certaines variétés linguistiques sont valorisées par rapport à d'autres. En sociolinguistique, P. BOURDIEU (1982) a montré que la maîtrise des formes linguistiques légitimes confère un marqueur de distinction sociale permettant aux locuteurs d'obtenir de la reconnaissance, du prestige ou du pouvoir social dans une société. De même, selon P. BLANCHET (2016), la hiérarchisation sociale des accents s'inscrit dans un système de domination linguistique, où les accents régionaux ou populaires peuvent être stigmatisés au profit de la norme institutionnelle. Ainsi, la valorisation de l'accent soigné illustre bien l'intériorisation des normes dominantes et le rôle de la langue dans la reproduction des inégalités sociales.

En résumé, l'accent soigné en français est globalement perçu comme un signe de prestige, de professionnalisme et de respect dans la société algérienne. Il est également associé à une certaine éducation et à un statut social élevé, soulignant ainsi la manière dont la langue, et en particulier son accent, peut influencer les perceptions sociales et culturelles.

- Pourquoi ?

Les réponses à cette question concernant l'accent soigné en français peuvent être regroupées en plusieurs thématiques principales.

Plusieurs répondants soulignent que l'accent soigné est perçu comme un indicateur de compétence, de sérieux ce qui inspire le respect en insistant sur l'idée qu'un accent maîtrisé n'est pas seulement lié à l'image sociale, mais aussi à la perception de la capacité professionnelle et intellectuelle de l'individu. Cela reflète l'idée que l'accent est une forme de représentation de la personne dans le monde professionnel et social :

Q1 : un accent bien maîtrisé peut donner une impression de compétence et de sérieux et surtout il impose le respect pour celui qui le parle.

Q8 : Ce sont généralement des personnes qui occupent une place distinguée dans la société.

Q10 : car un accent soigné montre que ces personnes sont compétentes.

Ces réponses illustrent l'idée que la maîtrise phonétique du français est perçue comme un atout qui valorise l'individu sur le plan social et professionnel. Elles reflètent l'idée que l'accent agit comme un marqueur social, souvent interprété comme une compétence ou un capital linguistique valorisé (P. BOURDIEU, 1982 ; F. GADET, 2003).

Dans les sociétés où le français « standard » est valorisé, parler avec un accent considéré comme correct aide les locuteurs à être mieux acceptés dans les milieux scolaires, professionnels ou officiels (J. BILLIEZ, 2001 ; Ph. BLANCHET, 2016). Comme le note F. GADET (2003), les jugements sur les accents dépassent la seule dimension phonétique : ils traduisent des représentations sociales ancrées dans des rapports de pouvoir, où certaines manières de parler sont valorisées au détriment d'autres.

Cette perception est également renforcée par les mécanismes de glottophobie, soit la discrimination fondée sur la manière de parler (Ph. BLANCHET, 2016), qui peut affecter négativement les individus ayant un accent perçu comme « non standard » ou régional. Ainsi, un accent dit « soigné » devient un vecteur de distinction sociale, voire un élément de reconnaissance symbolique dans certains contextes où le prestige linguistique est valorisé.

Certains informateurs font un lien direct entre un bon accent et l'éducation ou le milieu social de l'individu en mettant en avant l'importance de l'éducation, mais aussi des contextes sociaux et familiaux dans la maîtrise d'un accent français soigné. L'accent soigné pourrait donc être vu comme le résultat d'un environnement éducatif favorable :

Q2 : [...] leur entourage et leur milieu où ils grandissent joue un rôle important pour avoir un bon français.

Q4 : [...] parce que le français est signe d'instruction.

Q6 : Car le français est associé à des valeurs intellectuelles, étant la langue de nombreux chercheurs et penseurs.

Ici, l'accent est perçu comme un indicateur du niveau d'instruction et du contexte socioculturel de l'individu. Cette idée rejoint les travaux de Ph. BLANCHET (2016), qui explique que la manière de parler peut être un indice de l'origine sociale ou scolaire d'une personne. De même, P. BOURDIEU (1982) montre que les locuteurs issus de milieux favorisés ont souvent plus de facilité à parler un français perçu comme correct, ce qui leur donne plus de légitimité dans la société. J. BILLIEZ (1998) ajoute que l'accent peut aussi refléter le parcours scolaire d'un individu et le contexte dans lequel il a appris la langue.

D'autres enquêtés soulignent que l'accent soigné joue un rôle important dans les relations sociales. Un accent perçu comme « correct » permettrait, selon eux, de faciliter les échanges, d'éviter les malentendus et de se sentir plus à l'aise dans les interactions, en particulier dans les contextes scolaires, professionnels ou formels. L'accent devient ainsi un outil d'intégration sociale et de légitimation dans l'espace public :

Q2 : Un français soigné facilite les relations personnelles et professionnelles. Q4 : Parce que parler bien le français avec un bon accent met les gens à l'aise.

Cette observation rejoint les travaux de F. GADET (2003), qui montre que l'accent influence la réception d'un locuteur et peut faciliter ou au contraire entraver l'intercompréhension. De même, Ph. BLANCHET (2016) souligne que la norme linguistique dominante tend à valoriser certains accents et à en stigmatiser d'autres, ce qui affecte la manière dont les individus sont perçus et acceptés dans différents milieux sociaux. Enfin, J. BILLIEZ (1998) rappelle que la variation linguistique n'est pas neutre et que les normes accentuelles sont souvent des marqueurs d'appartenance ou d'exclusion.

Plusieurs réponses mentionnent l'association du français à des valeurs intellectuelles et au respect dû aux personnes instruites en soulignant l'idée que le français, notamment bien prononcé, symbolise l'accès à une culture intellectuelle et scientifique, et renvoie à des idéaux d'éducation supérieure comme il confère à ceux qui le parle un statut social distingué :

Q5 : le français est associé à des valeurs intellectuelles étant la langue de nombreux chercheurs et penseurs.

Q9 : parce que les gens instruits sont respectés et parce que le français est signe d'instruction.

Cette représentation s'inscrit dans les observations de P.BOURDIEU (1982), qui affirme que la maîtrise des formes légitimes de la langue (dont l'accent) fonctionne comme un capital linguistique valorisé dans les champs scolaire et professionnel. De même, Ph.BLANCHET (2016) souligne que les manières de parler sont souvent associées à des jugements implicites sur l'intelligence, l'éducation et la crédibilité. Par ailleurs, F. GADET (2003) rappelle que dans les sociétés postcoloniales comme l'Algérie, le français reste symboliquement lié à la réussite sociale et scolaire, notamment dans les représentations des jeunes locuteurs.

Une réponse met l'accent sur l'effort personnel comme facteur clé dans l'acquisition d'un accent soigné :

Q7 : Car je pense que ceux avec un accent soigné ont travaillé dur pour améliorer leur prononciation.

Cela suggère que la maîtrise de l'accent ne dépend pas uniquement du milieu d'apprentissage, mais aussi d'un investissement personnel. Selon cette vision, la qualité de l'accent ne serait pas exclusivement déterminée par le contexte familial ou scolaire, mais aussi par la volonté individuelle de progresser, à travers la pratique, l'écoute et l'attention portée à la prononciation. Cette perception rejoint les propos de J. BILLIEZ(2001), qui souligne que l'appropriation des normes linguistiques repose autant sur les pratiques sociales que sur les stratégies personnelles mises en œuvre par les locuteurs pour s'intégrer ou se distinguer. De même, B. LAHIRE (2001) insiste sur l'importance des trajectoires individuelles dans la construction des habitudes langagières, y compris dans l'adoption de modèles d'accent.

Enfin, une réponse insiste sur l'attrait esthétique du français et la valeur symbolique qu'il porte :

Q9 : Le français est une langue connue pour sa beauté et sa fluidité, ce qui attire naturellement l'attention et l'admiration.

Cette réponse traduit une perception du français comme une langue raffinée, dont la maîtrise confère un certain prestige. Pour cette personne, le français est vu comme une langue élégante, agréable à entendre, et parler avec un bon accent donne une impression positive. Ce point de vue ne concerne pas seulement l'efficacité de la communication, mais aussi l'image raffinée que peut transmettre cette langue.

De son côté, P. BOURDIEU (1982) explique que bien parler une langue reconnue, comme le français standard, peut donner un avantage social, car cela montre un certain niveau d'éducation ou de statut.

Ainsi, pour certains jeunes, l'accent soigné en français devient un signe de distinction et d'estime. Ainsi, cet attrait esthétique du français ne relève pas seulement d'un goût personnel, mais s'inscrit dans une idéologie linguistique plus large où le français standard est perçu comme une langue noble, intellectuelle et digne d'admiration.

Les réponses montrent que l'accent soigné en français est perçu comme un marqueur de compétence, d'instruction et d'intégration sociale. Il est associé à un milieu éduqué, à des valeurs intellectuelles et à un certain prestige. Son acquisition repose à la fois sur l'influence du contexte social et sur un effort personnel, et il est valorisé pour son impact dans les interactions et pour son esthétique linguistique.

- **Question 16**

Les réponses recueillies à la seizième question « Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ? » montrent une diversité de perceptions quant aux personnes ayant un accent mal soigné en français. Elles reflètent des jugements sociaux, des considérations linguistiques et des impacts psychologiques liés à la prononciation du français. Afin d'analyser ces perceptions de manière plus structurée, il est pertinent de regrouper les réponses en plusieurs catégories distinctes, mettant en évidence les principaux aspects abordés par les enquêtés. Cette question vient compléter celle qui la précède, en approfondissant les représentations associées à l'accent mal soigné en français. L'analyse qui en découle s'inscrit donc dans une continuité logique, en mettant en lumière une autre facette des jugements portés sur la prononciation.

Plusieurs enquêtés considèrent que les personnes avec un accent mal soigné en français sont souvent jugées négativement et exclues socialement :

Q5 : Ils sont méprisés par l'ensemble de la société.
Q6 : Je crois qu'ils sont souvent méprisés et minimisés.
Q8 : [...] et qui sont la plupart du temps méprisés et marginalisés.

Ces réponses montrent que la maîtrise phonétique du français est perçue comme un critère influençant l'intégration sociale et la perception de l'individu. Elles suggèrent que la qualité de l'accent constitue un indicateur social important, influençant la manière dont un locuteur est perçu et traité. Dans une perspective sociolinguistique, P. BOURDIEU (1982) souligne que certaines manières de parler sont légitimées par la société, tandis que d'autres sont disqualifiées car jugées éloignées de la norme dominante. Cette hiérarchisation des usages linguistiques peut engendrer des phénomènes d'exclusion ou de discrimination, désignés par le terme de glottophobie (Ph. BLANCHET, 2016).

De son côté, F. GADET (2003) rappelle que les écarts à la norme phonétique sont souvent interprétés comme des signes d'un manque de compétence ou d'un niveau scolaire faible. L'accent devient alors plus qu'une simple variation : il est perçu comme un reflet de l'origine sociale ou scolaire de l'individu. Ce processus de stigmatisation s'inscrit dans des rapports de pouvoir où la norme joue un rôle dans la construction de la légitimité sociale (J. BILLIEZ, 2001 ; Ph. BLANCHET, 2016).

Certains enquêtés associent un accent mal soigné à une position sociale inférieure ou à un manque de reconnaissance :

Q7 : Un accent mal soigné en français peut parfois donner l'impression que la personne n'est pas instruite.
Q2 : Français mal soigné donne à celui qui le parle une place inférieure dans la société.
Q10 : Un accent mal soigné donne une image négative bien que cette personne soit instruite et intelligente.

Ces réponses traduisent l'existence d'un certain préjugé selon lequel un accent maîtrisé serait un signe de compétence et de respectabilité. Cette perception rejoint les travaux de J. -L. CALVET (1999), qui évoque la «bourse des langues», selon laquelle certaines manières de parler valent plus que d'autres sur le marché social, car elles sont perçues

comme socialement plus rentables. Dans cette logique, un accent mal maîtrisé peut être interprété comme une marque de « déficit social », même si ce jugement n'est pas fondé objectivement. V. CASTELLOTTI (2001) souligne également que les représentations linguistiques sont étroitement liées aux rapports sociaux et à la construction d'identités : ce n'est pas tant la compétence réelle qui est jugée, mais ce que l'accent *représente* dans l'imaginaire social. Autrement dit, l'accent devient un indice visible (ou audible) qui permet d'inférer, à tort ou à raison, le niveau d'éducation, l'origine sociale ou la légitimité d'un individu dans un espace donné.

D'autres réponses insistent sur le rôle du contexte dans l'acquisition d'un accent :

Q3 : Leur entourage n'a rien à voir avec le français.

Q8 : C'est des gens qui ont grandi dans un milieu non francophone.

Ces réponses soulignent que la prononciation du français est en partie conditionnée par l'environnement linguistique et non seulement par l'effort personnel. Elles mettent en évidence que l'accent n'est pas uniquement le fruit d'un apprentissage individuel, mais qu'il est largement influencé par le milieu linguistique dans lequel évolue le locuteur. En sociolinguistique, cette idée est soutenue par les travaux de W. LABOV (1972), qui montre que les pratiques langagières dépendent fortement de la communauté linguistique d'appartenance. Autrement dit, l'exposition régulière à une langue ou à une variété linguistique donnée façonne de manière durable la manière de parler.

Les jeunes qui grandissent dans un environnement peu ou pas francophone intègrent alors des habitudes articulatoires différentes de celles valorisées par la norme scolaire ou médiatique. Ce phénomène est aussi bien expliqué par R. B. LE PAGE et A. TABOURET-KELLER (1985), qui soulignent que les modèles disponibles autour des locuteurs et de leurs identifications sociales leur dictent leur parler.

Ainsi, un accent « mal soigné » ne traduit pas nécessairement un manque de compétence ou de volonté, mais peut résulter d'un capital linguistique moins valorisé par la norme dominante. Cette observation permet de déconstruire les jugements souvent portés sur les locuteurs, en les replaçant dans une logique d'inégal accès aux ressources langagières.

Certaines réponses évoquent les effets psychologiques d'un accent mal soigné, notamment sur la confiance en soi :

Q9 : Ils peuvent ressentir un manque de confiance en soi et ils peuvent être sujets de critique.

Q4 : C'est des gens timides et retirés.

Ces éléments montrent que la question de l'accent dépasse les simples considérations linguistiques : elle touche à la construction de soi, à la sécurité linguistique et à l'assurance en contexte social. L'accent, en tant que marqueur audible de l'identité sociale et linguistique, peut exposer le locuteur à des jugements négatifs, ce qui engendre souvent des attitudes d'évitement ou de retrait. En sociolinguistique, cette forme d'insécurité est appelée insécurité linguistique, notion décrite notamment dans les travaux de W. LABOV (1972), où les individus, conscients de parler différemment de la norme valorisée, développent un sentiment d'infériorité linguistique.

De plus, R. B. LE PAGE ET TABOURET-KELLER (1985) précisent que les attitudes linguistiques influencent le choix d'authenticité ou d'adaptation à la norme : face à un accent dévalorisé, certaines personnes évitent de parler ou se désengagent socialement pour ne pas risquer les critiques. L'accent, en tant que signe audible d'appartenance ou de décalage social, devient un trait sensible, capable d'influencer l'estime de soi et les interactions.

Les enquêtés perçoivent généralement un accent mal soigné en français comme un facteur pouvant engendrer du mépris, de la marginalisation et un manque de reconnaissance sociale. Plusieurs réponses mettent en avant l'influence du milieu d'apprentissage, tandis que d'autres insistent sur les effets psychologiques liés à la perception négative de cet accent. En filigrane, ces réponses traduisent une forte valorisation de la maîtrise phonétique du français et son association à des normes sociales et culturelles dominantes.

- Pourquoi ?

Les justifications fournies par les enquêtés sur la perception des personnes ayant un accent mal soigné en français peuvent être regroupées en plusieurs catégories.

Plusieurs enquêtés associent un accent mal maîtrisé à un manque d'instruction et de compétences linguistiques. Selon eux, une bonne prononciation du français témoigne d'un niveau éducatif élevé, tandis qu'un accent marqué peut être perçu comme un signe d'ignorance :

Q1 : Car un accent mal soigné implique forcément un manque de compétences et d'instruction.

Q5: Parce que le prononcer mal le français est un signe d'ignorance [...]

Q7 : Parce que l'accent est marqueur d'évolution et de niveau d'éducation.

Q10 : Car un accent mal soigné reflète un manque de maîtrise et de compétences.

Ces affirmations montrent que, pour certains, la qualité de la prononciation est directement liée à l'éducation et à l'érudition. Une personne qui parle un français approximatif pourrait ainsi être jugée comme ayant un niveau d'éducation limité, même si ce n'est pas nécessairement le cas. Cette représentation s'appuie sur l'idée que parler un français dit « correct », tel qu'enseigné à l'école, devient un critère implicite pour juger socialement les individus.

Cette idée a été analysée par J. -L. CALVET (2002), qui montre que les jugements sur la manière de parler sont souvent des jugements sociaux déguisés, révélant des hiérarchies symboliques entre les locuteurs. L'accent fonctionne alors comme un indice social, qui permet aux auditeurs de juger le niveau d'éducation ou le statut culturel d'un individu.

Dans cette perspective, A. AGHA (2007) rappelle que les formes langagières ont des fonctions identitaires, c'est-à-dire qu'elles signalent des traits sociaux attribués aux locuteurs, comme l'instruction, le sérieux ou au contraire, la marginalité ou l'ignorance. Ainsi, un accent non conforme à la norme scolaire peut être perçu non comme une simple variation, mais comme une marque de disqualification sociale.

Certains enquêtés soulignent que les personnes ayant un accent mal soigné en français peuvent se retrouver marginalisées dans les interactions sociales et professionnelles :

Q2 : Les personnes qui ne maîtrisent pas le français se sentent exclus des conversations et des activités sociales.

Q8 : Car un français qui n'est pas correct confère à celui qui le parle une place méprisante.

Ces réponses montrent que la prononciation est perçue comme un indicateur fort de compétence sociale. Dans des sociétés où le français standard constitue une norme valorisée, notamment dans les milieux académiques et professionnels, un accent marqué peut entraîner un sentiment d'exclusion. La maîtrise de la prononciation devient alors un facteur d'intégration, et inversement, son absence peut engendrer des processus d'auto-censure, de mise à distance ou de retrait des échanges.

Dans une perspective sociolinguistique, ces représentations s'inscrivent dans ce que M. HELLER (2001) appelle la « marchandisation des compétences linguistiques » : les formes de langage valorisées socialement — dont l'accent — deviennent des ressources sociales mobilisables, notamment dans des contextes de concurrence scolaire ou professionnelle. Cela rejoint aussi l'idée développée par A. AGHA (2007) autour de la « valeur indexicale » des formes linguistiques : un accent peut signaler (indexer) un niveau d'instruction, un statut social ou une appartenance à un groupe, influençant ainsi la manière dont un individu est perçu.

Ainsi, la variation phonétique, loin d'être neutre, est chargée d'enjeux symboliques forts, et participe à la reproduction des hiérarchies sociales à travers les interactions langagières.

D'autres enquêtés mettent en avant le rôle du contexte familial et social dans le développement de l'accent en français :

Q3 : Parce que l'entourage influence l'accent et le parler français.

A cette même catégorie s'ajoute une autre réponse qui met en avant l'importance de l'accent dans la façon dont une personne est perçue. Cette réponse semble souligner que la prononciation et l'accent sont eux-mêmes la cause de la perception négative :

Q4 : Parce que leur prononciation et leur accent est la cause.

Ces propos reflètent des représentations selon lesquelles l'acquisition d'un accent dit «soigné» ne résulte pas uniquement d'un apprentissage formel, mais dépend fortement

de l'environnement social et linguistique dans lequel évolue un individu. En effet, selon R. B. LE PAGE et A. TABOURET-KELLER(1985), les façons de parler reflètent souvent une volonté d'appartenir à un groupe social avec lequel le locuteur s'identifie.

Ainsi, grandir dans un milieu où le français est peu valorisé ou peu pratiqué peut limiter l'exposition aux formes linguistiques standardisées et influencer durablement la prononciation.

De plus, comme le souligne A. AGHA (2007), les accents fonctionnent comme sociale des indices de position sociale : ils ne renvoient pas simplement à des manières de parler, mais à des appartenances perçues, à des statuts ou à des trajectoires sociales. Dans ce cadre, l'accent devient un marqueur social à part entière, influencé par des facteurs tels que le capital linguistique familial, l'environnement scolaire et les modèles linguistiques disponibles.

Enfin, plusieurs enquêtés relèvent que, dans la société algérienne, un accent soigné est souvent associé à un statut social supérieur, tandis qu'un accent marqué peut être perçu comme un signe d'appartenance à une classe sociale moins favorisée :

Q6 : Car un accent mal soigné est un indicateur de statut social inférieur, particulièrement dans des sociétés où le français est valorisé.

Q9 : Car dans notre société, un bon niveau de maîtrise du français est souvent associé à l'éducation.

Ces déclarations illustrent le lien étroit entre prononciation, représentations sociales et hiérarchisation des usages linguistiques. En contexte postcolonial comme l'Algérie, la langue française occupe encore une fonction symbolique forte : elle est perçue comme langue du savoir, de l'école, de l'élite (L. DABENE, 1994 ; M. DOURY et C. REBILLARD, 2015). Un accent maîtrisé ne renvoie donc pas seulement à une compétence phonétique, mais à l'inscription dans un univers valorisé socialement.

Ce type de perception repose sur ce que P. BOURDIEU (1982) nomme la « violence symbolique », par laquelle certaines façons de parler sont légitimées et d'autres stigmatisées, en fonction de leur proximité avec la norme dominante. Ainsi, l'accent devient un marqueur social, souvent intériorisé par les locuteurs eux-mêmes comme un élément révélateur de leur position dans l'espace social (J. -L. CALVET, 2002). Cette

hiérarchisation linguistique nourrit des jugements implicites où les formes de français perçues comme « éloignées de la norme » sont associées à un manque d'éducation, voire à un capital culturel moindre.

L'ensemble des réponses des enquêtés révèle que l'accent en français ne se limite pas à une simple question linguistique. Il constitue un marqueur social, éducatif et culturel qui influe sur la perception des individus dans la société algérienne. L'opposition entre un accent soigné et un accent marqué traduit des dynamiques de prestige et d'exclusion, où la maîtrise du français est un élément déterminant du positionnement social.

L'analyse de cette sous-section s'appuie également, entre autres, sur les questions 8 et 11 de l'entretien (*cf. annexe N°3*), qui interroge les représentations associées à l'usage du français et à l'accent chez autrui :

Les réponses recueillies à la question 8 mettent en lumière une représentation globalement positive des locuteurs du français chez les jeunes enquêtés. La majorité d'entre eux associent la langue française à des qualités valorisées dans la société telles que l'instruction, la culture, la politesse ou encore l'ouverture d'esprit.

Par exemple :

E1 : «ceux sont des gens instruits, parler en français ça veut dire beaucoup de choses, parmi ces choses c'est d'être cultivé. »

E2 : « [...]. Je trouve qu'ils sont cultivés et ouvert sur le monde. Aussi ces gens sont respectés dans la société.»

E3 : «des gens instruits.»

Ces extraits illustrent une vision valorisante du français, perçu comme un marqueur de distinction sociale et intellectuelle, dans la lignée des travaux de P. BOURDIEU (1982), pour qui la maîtrise des normes linguistiques légitimes constitue un capital culturel valorisé dans les sphères scolaires, professionnelles et sociales.

Cette représentation n'est pas seulement liée à l'usage instrumental du français, mais s'inscrit dans une vision symbolique de la langue, comme l'ont montré V. CASTELLOTTI et D. MOORE (2002) : les langues ne sont pas neutres, elles véhiculent

des images sociales des individus qui les parlent. Le français ici est porteur d'images de sérieux, de respectabilité et d'éducation.

D'autres enquêtés soulignent également la capacité à communiquer dans une autre langue comme une qualité en soi :

E9 : « Ce sont des gens capables de communiquer avec d'autres. »

Ce type de réponse s'inscrit dans une approche fonctionnelle du plurilinguisme, défendue notamment dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, Conseil de l'Europe, 2001), qui valorise la compétence de communication interculturelle et l'ouverture linguistique.

Ainsi, la question 8 de l'entretien permet de constater que les représentations du français chez autrui sont fortement positives. Ces représentations révèlent des enjeux identitaires et symboliques associés à la langue française dans le contexte algérien : parler français, c'est souvent être perçu comme cultivé, éduqué, respectable, ce qui renforce l'indexation sociale de cette langue (A. AGHA, 2007).

La question 11 porte spécifiquement sur l'évaluation de l'accent des jeunes témouchentois. Les réponses indiquent une conscience aiguë de l'écart entre l'accent local et celui des locuteurs natifs du français. Nombreux sont ceux qui reconnaissent une forme d'altérité dans leur propre manière de parler :

E3 : « il ne ressemble pas au français des locuteurs natifs. »

E8 : « pas vraiment, je trouve qu'il est influencé par le parler témouchentois. »

E10 : « je pense qu'il est influencé par l'arabe dialectal et il ne ressemble pas à celui des natifs français. »

Ces représentations suggèrent une tension entre appropriation locale de la langue et désir de conformité à la norme. Comme l'indique T. BULOT (2005), dans les contextes de contact linguistique, les locuteurs développent souvent des formes hybrides, tout en intégrant des représentations hiérarchisées des variétés en présence. Le sentiment que l'accent « diffère » ou « doit être corrigé » renvoie donc à une forme d'insécurité linguistique (W. LABOV, 1966), renforcée par les modèles normatifs véhiculés par les institutions et les médias.

Nous rappelons que cette analyse vise à offrir une lecture sociolinguistique du phénomène de l'accent en français parlé à Ain Témouchent, en tenant compte des théories classiques sur les relations entre langue, pouvoir et identité.

L'analyse des réponses aux questionnaires et des entretiens met en lumière la complexité des perceptions des jeunes témouchentois vis-à-vis de leur accent en français, qui se trouve à l'intersection de plusieurs dynamiques sociolinguistiques. D'une part, l'accent est perçu comme un symbole d'identité régionale et culturelle, représentant l'appartenance à la communauté locale. De l'autre, il est également un marqueur social qui peut affecter la manière dont les individus sont perçus dans des contextes où la norme linguistique dominante (le français standard) est privilégiée. Les jeunes réunis partagent l'idée que leur accent, influencé par l'arabe dialectal, est un élément fondamental de leur identité locale. Certains jeunes, comme E7 et E9, qui considèrent comme une partie de leur héritage et de leur culture. Cependant, un malaise apparaît dans certains contextes où cet accent est perçu comme une barrière, dans les sphères académiques ou professionnelles par exemple E10. Un accent moins marqué est souvent valorisé, créant une pression sociale pour conformer l'accent à un modèle plus standardisé, considéré comme une assurance de compétence et d'éducation. Cette tension entre l'identité locale et les normes sociales globales fait écho aux travaux de P. BOURDIEU (1991) sur le rôle du langage comme capital symbolique. Selon lui, l'accent peut être perçu comme une distinction sociale, un critère de valorisation dans des contextes où l'accent régional, associé à une origine géographique spécifique, est souvent dévalorisé au profit d'un accent plus conforme aux attentes des milieux intellectuels ou professionnels. Voir le français standard comme un moyen d'acquérir du prestige montre à quel point la langue joue un rôle important dans la mobilité sociale.

L'analyse permet de confirmer notre troisième hypothèse, selon laquelle les représentations des jeunes concernant leur propre accent seraient contradictoires et influenceraient leurs pratiques langagières.

En définitive, Les données recueillies mettent en lumière la complexité et parfois la contradiction des représentations que les jeunes enquêtés ont vis-à-vis de leur propre prononciation en français et de celle des autres. D'un côté, l'accent est perçu comme un indicateur de compétence, de respect et de distinction sociale ; de l'autre, il peut être

source d'insécurité, de moqueries ou d'exclusion. Cette ambivalence révèle une tension entre une norme intériorisée (souvent associée au français « soigné ») et les pratiques réelles des locuteurs, ancrées dans des contextes sociolinguistiques locaux. Ainsi, ces représentations, parfois idéalisées, parfois stigmatisantes, influencent directement les pratiques langagières des jeunes : elles peuvent motiver des efforts d'amélioration ou, au contraire, provoquer du repli, de la gêne, voire de l'évitement dans les situations d'énonciation en français. L'hypothèse 3 se trouve donc confirmée : les représentations des jeunes vis-à-vis de leur accent sont traversées par des contradictions et participent activement à façonner leurs comportements linguistiques.

IV.2.2. Synthétique croisée des questionnaires et des entretiens

Notre enquête menée auprès des jeunes d'Aïn Témouchent a permis de mettre en lumière la complexité et la richesse des représentations associées à leur accent en français, tout en révélant l'influence significative du facteur spatial sur ces pratiques linguistiques. Les résultats obtenus, à travers l'analyse croisée des entretiens et des questionnaires, convergent vers une réalité marquée par une tension constante entre, d'un côté, l'attachement à une identité linguistique et territoriale assumée, et, de l'autre, les normes sociales dominantes qui façonnent les attentes en matière de prononciation du français.

L'analyse permet de répondre clairement à notre troisième hypothèse, selon laquelle les représentations des jeunes concernant leur propre accent seraient contradictoires et influenceraient leurs pratiques langagières. En effet, d'une part, l'accent régional, teinté par les interférences de la langue maternelle, est souvent vécu comme une composante identitaire, reflet d'un ancrage local, d'une histoire familiale et d'un héritage collectif. Cette perception renforce un sentiment de fierté chez certains jeunes enquêtés, qui revendiquent leur manière de parler comme étant authentique, sincère, voire « naturelle ».

Cependant, cette valorisation de l'identité linguistique locale se heurte aux normes dominantes transmises par l'école, les médias ou certains contextes sociaux et professionnels. Le français dit « soigné » est souvent perçu comme une langue prestigieuse, associée au savoir, à la réussite scolaire et à une certaine élégance. Cette

perception conduit à une classification implicite des façons de parler, dans laquelle l'accent local est placé plus bas dans la hiérarchie et parfois jugé négativement.

Dans cette dynamique, les accents qualifiés de « mal soignés » sont souvent associés à des jugements sociaux négatifs. Ils sont perçus par plusieurs enquêtés comme des signes de manque d'instruction, de faibles compétences linguistiques, voire d'appartenance à une classe sociale défavorisée. Cette stigmatisation n'est pas sans conséquences : elle alimente des formes d'insécurité linguistique, de marginalisation, et parfois de honte linguistique, particulièrement chez ceux qui souhaitent améliorer leur prononciation pour répondre aux exigences scolaires ou professionnelles. Le phénomène rejoint ici les théories sur la glottophobie, la violence symbolique (P. BOURDIEU, 1982) et les inégalités d'accès à la norme.

L'analyse montre aussi que les représentations des jeunes ne sont pas figées. Elles sont mouvantes, souvent ambivalentes, et fortement conditionnées par leur trajectoire scolaire, leur environnement familial, les influences sociales et les aspirations individuelles. Ces représentations influencent directement leurs pratiques langagières, leurs efforts d'adaptation ou, au contraire, leur volonté de résister à la norme dominante.

Enfin, les résultats de cette recherche soulignent également l'importance du facteur spatial : les jeunes témoignent d'une conscience aiguë des différences d'accent entre les habitants du centre-ville, des quartiers périphériques, et des localités rurales. Ces perceptions confirment notre quatrième hypothèse selon laquelle l'espace influe sur l'accent. L'accent devient ainsi le produit d'un ancrage géographique, mais aussi d'un positionnement symbolique dans l'espace social : parler avec un accent « urbain » ou « francisé » peut être perçu comme un gage de réussite, alors que l'accent dit « rural » ou « populaire » est souvent déprécié.

En somme, cette étude révèle que l'accent, loin d'être une simple caractéristique phonétique, est porteur d'enjeux sociaux, identitaires et spatiaux. Il reflète les contradictions internes vécues par les jeunes témouchentois, tiraillés entre valorisation de leur culture locale et pression à la conformité linguistique. L'accent se révèle ainsi un marqueur essentiel des rapports sociaux, des dynamiques d'intégration et des tensions

entre appartenance et distinction dans un contexte algérien plurilingue en constante évolution.

Cet axe met en évidence la complexité des comportements sociolinguistiques à Ain Témouchent, façonnés par des facteurs sociaux, culturels et historiques. Grâce à une méthodologie qualitative fondée sur des entretiens et des observations, l'étude révèle que les choix linguistiques des locuteurs reflètent des normes collectives et des enjeux identitaires. La diversité linguistique locale – entre français, arabe dialectal et berbère – illustre une dynamique identitaire en constante évolution. Cette recherche souligne l'importance d'aborder les langues comme des outils d'expression culturelle et d'affirmation identitaire, et plaide pour des politiques linguistiques inclusives, tout en ouvrant des perspectives pour de futures recherches sur la relation entre langue, société et identité.

IV.3. Dimension spatiale et pratiques de langues

La dimension spatiale joue un rôle fondamental dans la manière dont les langues sont pratiquées et perçues. En effet, l'espace géographique, qu'il soit urbain ou rural, peut influencer significativement les habitudes linguistiques, les choix de langue, ainsi que les variations phonétiques et syntaxiques au sein d'une même communauté. Dans le contexte algérien, où plusieurs langues coexistent et où l'accent en français peut varier en fonction des régions, la dimension spatiale offre un cadre pertinent pour comprendre les pratiques langagières des jeunes.

À travers cette analyse, nous cherchons à explorer comment les jeunes de la ville d'Ain Témouchent, en fonction de leur localisation géographique, développent des pratiques linguistiques distinctes. Il s'agit d'examiner les disparités entre les quartiers urbains et périurbains, et de comprendre comment ces divisions géographiques affectent non seulement la maîtrise du français, mais aussi l'accent associé à cette langue. En outre, cette dimension spatiale sera mise en relation avec les influences sociolinguistiques et culturelles qui façonnent les pratiques langagières des jeunes dans cette région.

IV.3.1. Impact de l'espace sur l'accent français des jeunes témouchentois

Comprendre l'accent français des jeunes d'Ain Témouchent nécessite d'examiner les multiples façons dont leur environnement – de leur famille à leur communauté – façonne leur identité linguistique. Pour les jeunes d'Ain Témouchent, leur accent français est plus qu'une simple façon de parler ; il reflète leur lien avec un lieu et une communauté spécifiques, façonné par l'interaction unique des influences linguistiques de la région.

Dans un contexte multilingue comme celui de l'Algérie, l'accent constitue un indicateur linguistique sensible, souvent perçu comme révélateur de l'origine géographique, du niveau d'instruction ou de l'environnement social d'un locuteur. Cette section repose sur les réponses aux questions 13 à 16 de l'entretien, portant sur l'influence de la langue maternelle et de l'espace local (ville et environs) sur la production et la perception de l'accent en français. Il s'agit ici d'examiner, de manière croisée, comment les jeunes enquêtés perçoivent leur propre accent et celui des autres en lien avec leur environnement géographique. Cette analyse vise à vérifier l'hypothèse 4 : le facteur espace influencerait sur l'accent. Ainsi, pour comprendre l'impact de l'espace

sur l'accent des jeunes de Témouchent, il est essentiel d'examiner les différences de perception et d'usage du français dans divers contextes géographiques, sociaux et culturels, et de voir comment ces éléments façonnent leur manière de parler.

Cette analyse des réponses aux questions de l'entretien vient étayer les résultats de l'analyse acoustique, en apportant un éclairage complémentaire sur la quatrième hypothèse, selon laquelle l'espace géographique exercerait une influence significative sur la production de l'accent.

IV.3.1.1. Influence de la langue maternelle sur l'accent français

Il apparaît pertinent d'examiner l'influence de la langue maternelle sur l'accent en français, dans la mesure où celle-ci constitue une médiation importante dans la relation entre ancrage linguistique et espace, permettant ainsi de mieux appréhender l'impact spatial sur l'accent. Les réponses à la question 13 « Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langue maternelle agit sur votre accent ? » et à la question 14 « L'accent de votre langue maternelle agit-il sur votre accent français ? » révèlent une forte conscience des interférences linguistiques. La majorité des enquêtés reconnaissent que leur langue maternelle influe sur leur manière de prononcer le français. Par exemple:

E3 : «oui l'arabe influence beaucoup le français.»
E4 : «oui, quand je parle le français on dirait je parle l'arabe. »
-Question14 :
E3 : «oui beaucoup.»
E4 : « oui, quand je parle le français on dirait je parle l'arabe. »

Ces observations rejoignent les analyses de P. TRUDGILL (2000) et F. LÜPKE (2010), qui soulignent que dans les situations de contact de langues, l'accent est souvent le reflet de transferts phonétiques et prosodiques issus de la langue première. L'accent devient ainsi le produit d'une configuration sociolinguistique spécifique, marquée par la cohabitation et la hiérarchisation implicite des langues.

Dans cette perspective, T. BULOT (2006) insiste sur le fait que l'accent n'est pas un simple marqueur géographique, mais un indice d'appartenance sociale, souvent interprété et évalué à travers des grilles de normes intériorisées par les locuteurs. H. WALTER (1988), explique que la manière dont le français est prononcé varie beaucoup

selon les régions, et que cette diversité s'explique à la fois par l'histoire de la langue et par des rapports de pouvoir et hiérarchisation linguistique. En effet, la prononciation dite « parisienne » est souvent considérée comme la plus correcte ou prestigieuse, ce qui la rend plus valorisée dans l'imaginaire collectif.

Ces dynamiques sont également mises en lumière par des chercheurs algériens. M. BENRABAH (2007, 2013) souligne que l'accent en français en Algérie est fortement marqué par l'histoire coloniale et les politiques linguistiques postcoloniales, où le français conserve un statut ambivalent, à la fois langue de prestige et langue étrangère. Il met en avant que les variations d'accent reflètent des positions sociales et identitaires complexes, où l'adoption ou le rejet de certaines prononciations traduit des enjeux de pouvoir et de reconnaissance sociale. De même, C. DAHOU (2019) montre que chez les jeunes Algériens, les représentations de l'accent en français sont liées à des stratégies identitaires, oscillant entre valorisation du français « standard » et revendication d'une identité locale plurilingue. Elle souligne que l'accent est perçu non seulement comme un marqueur linguistique mais aussi comme un vecteur d'appartenance culturelle et sociale.

Enfin, I. CHACHOU (2010) analyse comment les représentations sociales du français en Algérie intègrent les jugements sur l'accent, qui devient un indicateur de position sociale et d'adhésion à des normes linguistiques valorisées ou stigmatisées. Ces travaux algériens enrichissent la compréhension des phénomènes d'accent en contexte de contact, en insistant sur la dimension politique et identitaire qui accompagne les variations phonétiques.

IV.3.1.2. Représentations sur l'accent des citadins

Il apparaît essentiel d'examiner les représentations associées à l'accent des habitants de la ville, afin de mieux appréhender l'influence que peut exercer l'espace géographique sur les caractéristiques de l'accent. À la question 15 « Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ? », les enquêtés formulent des jugements contrastés. Certains considèrent que l'accent local est relativement neutre ou proche d'un accent régional standardisé, tandis que d'autres estiment qu'il est fortement marqué par les langues locales et moins « correct ».

E2 : « la majorité des habitants de la ville parlent bien le français. »
E9 : « pas mal, mais pas comme le français de France. »

Ces réponses mettent en lumière une hiérarchie implicite entre les accents urbains, et reflètent ce que J. –L. CALVET (1994) appelle une « géopolitique des langues », où certaines variétés régionales sont valorisées, tandis que d'autres sont dévalorisées. Elles montrent aussi que les jeunes enquêtés intègrent des critères normatifs dans leurs évaluations, souvent influencés par la scolarité, les médias ou les modèles urbains dominants.

Dans cette perspective, C. DAHO (2019) souligne que la hiérarchisation des variétés linguistiques en Algérie repose sur des critères à la fois linguistiques et sociaux, souvent intériorisés dès l'école. De même, I. CHACHOU (2010) met en évidence que les représentations liées aux pratiques linguistiques varient selon les espaces (urbains vs ruraux), et que les accents perçus comme « plus proches de la norme » sont souvent associés à un capital symbolique plus élevé. Ces représentations sont entretenues par une forte valorisation des modèles urbains, notamment ceux issus des grandes villes comme Alger ou Oran, qui servent de références linguistiques implicites.

IV.3.1.3. Représentations sur l'accent des habitants des « environs »

Comme nous l'avons précédemment explicité, l'analyse des représentations portant sur l'accent des habitants de la ville et de ses alentours s'avère incontournable pour saisir, de manière générale, l'impact de l'espace sur l'accent. La question 16 « Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ? » révèle une perception encore plus critique. Les accents ruraux ou périphériques sont jugés plus éloignés du français standard et de celui des habitants de la ville :

E2 : » la majorité des habitants des environs de la ville ne parlent pas bien le français. »
E4 : « différent des habitants de la ville car il est un peu spécial. Je veux dire il est dégradé. »
E8 : « C'est plus dur de les comprendre, ils n'articulent pas bien. »

Ces représentations renforcent l'idée d'une stratification spatiale des variétés linguistiques, telle qu'analysée par R. B. LE PAGE et A. TABOURET-KELLER (1985): dans les interactions sociales, l'accent fonctionne comme un marqueur

d'identité géographique, mais aussi de statut. Un accent dit « rural » peut ainsi être perçu comme signe d'un éloignement culturel ou scolaire, produisant des effets de stigmatisation.

En contexte algérien, cette hiérarchisation des accents est confirmée par plusieurs études. M.-Z. ALI-BENCHERIF (2016) met en évidence les représentations différenciées du français selon les contextes géographiques, notamment entre zones rurales et urbaines, et souligne que les jeunes construisent souvent leur image de soi en fonction de leur ancrage territorial et des normes perçues comme légitimes. Cela renforce l'idée que certains accents locaux peuvent être vécus comme des freins à la mobilité sociale ou à l'insertion dans les milieux valorisés, notamment scolaires et professionnels.

Enfin, l'impact de l'espace sur les représentations linguistiques, mis en avant par Ali-Bencherif, trouve un écho particulier dans notre analyse. Les jeunes enquêtés associent certaines caractéristiques de leur accent à des espaces spécifiques tels que les quartiers, les établissements scolaires ou les cercles de socialisation. Cette territorialisation de l'accent renforce le lien entre identité linguistique et ancrage spatial, soulignant ainsi l'importance des contextes locaux dans la construction des représentations sociolinguistiques.

IV.3.1.4. Influence de l'origine géographique sur l'accent

L'une des différences les plus marquées dans les entretiens concerne la variation de l'accent selon l'origine géographique des jeunes intégrés. Les jeunes de la ville d'Aïn Témouchent et ceux des environs perçoivent et caractérisent leur accent en français de manière distincte, ce qui met en lumière des dynamiques linguistiques influencées par l'environnement géographique.

Les jeunes urbains semblent avoir un accent en français qui, bien que marqué par l'influence de l'arabe dialectal, est perçu comme plus proche d'un français « standard » ou « urbain » ce qui est clairement dit par E6 qui sa réponse était comme suite à la question 13 :

E6 : « oui un peu, mais je pense que cela reste léger ».

Tandis que E7 en répondant à la question 16 de l'entretien, remarque que l'accent des habitants des zones périphériques présente des « marqueurs régionaux » spécifiques, ce qui laisse entendre une distinction entre les pratiques linguistiques de la ville et celles de ses alentours :

E7 : « il est différent des habitants de la ville, il représente des nuances selon les localités. ».

Cette différenciation rejoint les observations de W. LABOV (1972), qui a montré que l'accent constitue un indicateur d'appartenance régionale et qu'il est souvent porteur d'une charge sociale. En milieu urbain, certaines variétés linguistiques sont perçues comme plus prestigieuses, car elles sont associées à une norme standardisée et à des milieux institutionnels (école, université, administration). À l'inverse, les accents issus des zones périphériques ou rurales peuvent être alignés comme moins conformes aux attentes normatives, ce qui peut entraîner des jugements de valeur.

Dans le cas de Témouchent, la proximité de la ville avec des espaces plus cosmopolites, à savoir la ville d'Oran, Tlemcen ou Sidi Bel Abbès, ainsi que son accès à des structures éducatives et professionnelles exposant davantage au français standardisé, jouent un rôle dans la construction de ces différences. M. BENRABAH (1999) souligne que la maîtrise du français – notamment dans sa forme standard – représente un capital valorisé dans la société algérienne, et que cette valorisation contribue à creuser des écarts entre les locuteurs selon leur origine géographique, leur trajectoire scolaire ou leur exposition aux langues dominantes. Ainsi, l'accent urbain tend à être perçu comme plus légitime dans certains contextes sociaux, tandis que celui des zones périphériques peut être relégué à un statut inférieur, malgré sa forte valeur identitaire et son ancrage local.

Cette distinction géographique entre ville et environs souligne donc le rôle central de l'espace dans la construction des représentations linguistiques et des pratiques des jeunes témouchentois.

En revanche, en répondant à la question 13, d'autres témoignages montrent que l'influence de la langue maternelle sur l'accent en français est reconnue et acceptée par les locuteurs :

E7 : « oui, mais c'est naturel. Cela n'empêche pas de se faire comprendre »

E7 considère cette influence comme «naturelle» et souligne que cela n'empêche pas l'intelligibilité. Cette remarque suggère une forme de résilience linguistique : bien que l'accent puisse être distinct, il ne constitue pas un frein à la communication. Cela traduit une perception relativement positive de leur propre manière de parler, qui ne remet pas en cause leur compétence linguistique.

D'autre part, E8 réplique que :

E8 : « bien évidemment, je suis arabe et ça affecte certainement mon français. En parlant en français je fais souvent appel à ma langue maternelle»

E8 admet que son français est influencé par sa langue maternelle, allant jusqu'à préciser qu'il mobilise son arabe dialectal lorsqu'il parle français. Cette réflexion met en lumière le phénomène de transfert linguistique, où des structures, intonations ou sonorités de l'arabe influencent la prononciation du français.

Ces propos illustrent donc une conscience variable de l'accent parmi les jeunes : certains l'acceptent comme une donnée naturelle (E7), tandis que d'autres (E8) reconnaissent son impact sur leur pratique du français, sans pour autant l'associer à une entrave à la communication. Cela confirme que l'accent est fortement influencé par l'environnement géographique, et que cette influence est perçue de manière différente selon les individus. L'accent devient alors un marqueur à la fois spatial et identitaire, révélant une tension entre appropriation locale et norme intériorisée.

Comme le souligne A. AMMI-ABBACI (2013), les locuteurs algériens sont pris entre un attachement affectif à leur parler local et une pression normative liée à la variété dite « légitime » du français. Ainsi, l'accent peut être vécu comme un signe de fierté ou, à l'inverse, comme un élément nécessitant un contrôle, selon les situations sociales et les représentations individuelles.

IV.3.1.5. Lieux de socialisation et d'apprentissage du français (université, famille, médias)

Les lieux d'apprentissage et d'usage du français, pour leur part, exercent une influence déterminante sur la construction de l'accent des jeunes témouchentois. L'université et la famille apparaissent comme des espaces centraux dans la socialisation linguistique, mais leur impact diffère en fonction des contextes d'usage.

L'université étant un espace où les jeunes enquêtés sont exposés à un français plus normé, est souvent perçu comme une référence linguistique légitime. En répondant à la question 6, E7 réplique que :

E7»[...]. Au contraire, bien que je maîtrise bien la langue, mon français s'est perfectionné grâce à ma formation universitaire »

E7 souligne que l'apprentissage du français dans un cadre scolaire et académique lui a permis d'acquérir une meilleure maîtrise du français, bien qu'il déclare ultérieurement que son accent est marqué par sa langue maternelle. Ce phénomène s'explique par le fait que l'université favorise une exposition plus soutenue à des modèles linguistiques perçus comme plus prestigieux, notamment à travers l'écrit et les interactions avec des enseignants ou des pairs ayant un niveau de français avancé.

Toutefois, comme le mentionnent E2, E3, E4, E5 et E10, cet usage du français reste principalement cantonné à des contextes formels et académiques. En dehors de ces cadres, l'arabe dialectal redevient la langue privilégiée, ce qui limite l'imprégnation totale du français standard dans les pratiques langagières quotidiennes.

E2 : « oui beaucoup, le français a causé un obstacle pour moi...parce que je ne le maîtrise pas.»
E5 : « oui beaucoup c'était très dur pour moi surtout les débuts. Parce que je ne comprends pas bien le français.»

En outre, si l'université encourage une forme de standardisation du français, la famille joue un rôle tout aussi crucial dans la formation de l'accent, mais dans une direction différente. L'environnement familial constitue le premier lieu d'apprentissage du langage comme l'affirme E8 en répondant à la question 7 :

E8 : « je parle très bien le français ...parce que j'ai grandi dans un milieu plus ou moins francophone »

Dans ce contexte, l'arabe dialectal domine largement. Cette prédominance a pour effet de renforcer certaines particularités phonétiques et prosodiques propres à la langue maternelle, qui se répercutent ensuite sur la prononciation du français comme le proclame le même enquêté E8 en répondant à la question 13 :

E8 :» bien évidemment, je suis arabe et ça affecte certainement mon français. En parlant en français je fais souvent appel à ma langue maternelle».

Ainsi, même si les jeunes développent un français plus normé à travers leur parcours académique, leur accent reste influencé par leur langue maternelle en raison des habitudes langagières acquises dès l'enfance. Ceci est clairement avoué par E1, E8, E9 et E10 en répondant à la question 14 :

E1 :»bien que je parle le français, mon accent va à un moment ou un autre être influencé par ma langue maternelle derja »

E8 « oui quasiment. Pratiquer de langue implique impérativement que l'une influe sur l'autre »

E9 « oui c'est sûr ma langue maternelle agit sur mon accent! »

E10 « oui elle influence clairement ma prononciation en français ».

A ce propos, S. G. THOMASON et T. KAUFMAN (1988) sur le bilinguisme soulignent que l'exposition à une langue standardisée, comme celle rencontrée à l'université, peut dans certains cas atténuer les influences dialectales. Cependant, ils mettent en avant que malgré cela, l'accent reste un marqueur linguistique profondément ancré dans l'environnement social et familial des locuteurs. De même, P. Bourdieu (1991) et J. GUMPERZ(1982) expliquent que l'accent est façonné par un « habitus » linguistique, c'est-à-dire un ensemble de dispositions acquises dans le cadre familial et social. Autrement dit, bien que l'université favorise l'apprentissage d'un français plus normé, les pratiques langagières héritées de la famille et des interactions informelles contribuent à maintenir un accent influencé par l'arabe dialectal.

En somme, la construction de l'accent des jeunes témouchentois résulte d'un équilibre entre deux forces : d'une part, l'université et les espaces académiques, qui encouragent l'usage d'un français plus standard, et d'autre part, l'environnement familial

et social, où l'arabe dialectal demeure dominant et continue d'influencer l'accent en français.

IV.3.2. Synthèse de l'analyse de l'impact de l'espace sur l'accent français des jeunes témouchentois

L'analyse des entretiens révèle une relation complexe entre l'accent des jeunes témouchentois et les contextes géographiques, sociaux et culturels dans lesquels ils évoluent. Les résultats montrent que l'accent des jeunes dans la ville d'Ain Témouchent est distinct de celui des habitants des environs. Cette différence d'accent peut être attribuée à plusieurs facteurs liés à l'espace et à la socialisation linguistique des jeunes.

D'une part, les citadins ainsi que les habitants des environs de la ville d'Ain Témouchent perçoivent des différences notables dans leurs accents respectifs. Les jeunes de la ville ont tendance à adopter un accent plus marqué par l'arabe dialectal, tandis que ceux des environs ont des accents présentant « des marqueurs régionaux » plus visibles, comme la remarque E10. Cela reflète la diversité des pratiques langagières au sein de cette zone géographique. La différence perçue entre les accents des jeunes de la ville et ceux des alentours suggère que l'urbanisation et l'exposition à des influences externes (éducation, médias) jouent un rôle dans l'adoption d'un accent moins marqué par l'arabe dialectique.

D'autre part, les lieux où les jeunes s'engagent dans des activités sociales et académiques influencent leur accent français. En effet, la socialisation universitaire, ainsi que la communication dans des espaces sociaux (comme la famille et les médias), modulent leur manière de parler français. Selon plusieurs répondants (E7), les jeunes qui étudient dans des contextes plus formels tendent à développer une maîtrise plus « standardisée » du français. Toutefois, cette adaptation dépend de la fréquence avec laquelle ils interagissent avec des personnes parlant un français « standard » et de leur exposition à des communautés francophones en dehors de leur cercle habituel.

De ce fait, les jeunes sont conscients de l'impact que l'espace géographique a sur leur accent. Ceci est notable chez différents informateurs (E1, E2, E10). L'accent des habitants de la ville est perçu comme un accent plus « authentique » mais moins prestigieux que celui des habitants d'autres régions, comme le souligne E10. De cette manière, l'accent, à la fois local et distinctif, peut devenir un marqueur d'identité, mais aussi une source de stigmatisation sociale dans certains contextes, notamment dans les

échanges professionnels et académiques. L'accent des jeunes témouchentois, bien qu'associé à une identité régionale forte, fait face à des jugements sociaux qui valorisent un français plus « standardisé ».

En définitive, l'impact de l'espace sur l'accent français des jeunes témouchentois se manifeste à plusieurs niveaux. L'origine géographique, les lieux de socialisation et les perceptions d'autres accents créent un cadre dynamique.

Cela montre que la relation entre accent et espace n'est pas simplement une question de phonétique, mais aussi de pratiques sociales et d'identités culturelles, qui sont façonnées par les contextes géographiques et sociaux dans lesquels ces jeunes évoluent.

Nous rappelons qu'à travers cette analyse des entretiens, nous avons mis en évidence l'influence de l'espace sur l'accent des jeunes témouchentois, révélant une interaction entre facteurs géographiques, sociaux et culturels qui façonnent leurs pratiques langagières.

Notre quatrième hypothèse est confirmée par l'analyse des données, qui démontre que l'espace, au sens large, joue un rôle déterminant dans la construction des représentations de l'accent et dans son évolution. Les questionnaires soulignent l'importance du milieu social et familial dans l'acquisition d'un accent «soigné», l'entourage francophone étant perçu comme un facteur clé. Parallèlement, les entretiens confirment l'influence omniprésente de la langue maternelle, l'arabe dialectal, sur la manière dont les jeunes de Témouchent s'expriment en français. Cette influence est vécue de manière ambivalente : fierté culturelle d'un côté, tension face aux exigences du «bon français» de l'autre.

Dès lors, l'accent des jeunes Témouchentois se révèle être un espace de négociation identitaire, où se confrontent les attentes de l'identité locale et les impératifs des normes sociales globales. Il incarne les tensions entre authenticité et adaptation, et souligne le rôle central de la maîtrise du français dans les perspectives d'ascension sociale. Dans un contexte mondialisé, les jeunes jonglent entre leur attachement à leurs racines culturelles et la nécessité de répondre aux exigences d'un monde multilingue, où le français, au-delà de sa fonction de communication, devient un vecteur de pouvoir symbolique et un moyen d'accéder aux ressources sociales et professionnelles.

De ce fait, parallèlement à l'analyse acoustique, les données recueillies de l'entretien confirment notre quatrième hypothèse que l'espace a un impact sur l'accent

des jeunes témouchentois, influençant à la fois leur perception et leur manière de parler français.

Ainsi, cet axe met en lumière l'importance de l'espace comme facteur déterminant dans les variations linguistiques observées parmi les jeunes témouchentois.

Les résultats suggèrent que les pratiques linguistiques ne se limitent pas à des facteurs individuels ou sociaux, mais sont également façonnées par les spécificités géographiques de chaque quartier ou région.

En intégrant cette dimension spatiale, cette étude permet d'approfondir notre compréhension des dynamiques sociolinguistiques et des pratiques langagières dans un contexte urbain spécifique.

En définitive, les résultats issus confirment que l'espace joue un rôle déterminant dans la production et la perception de l'accent en français. L'analyse met en évidence plusieurs points :

- Une conscience marquée de l'influence de la langue maternelle sur la prononciation du français ;
- Une hiérarchisation des accents selon les zones géographiques, où l'accent urbain est perçu comme plus proche de la norme, tandis que l'accent rural est stigmatisé ;
- Une adoption progressive des normes linguistiques valorisées, façonnée par l'école, les médias et les représentations collectives.

Ces observations confirment l'hypothèse 4 selon laquelle le facteur espace influe bel et bien sur l'accent, tant du point de vue de sa production phonétique que de sa réception sociale. Elles rejoignent les travaux de P. BLANCHET (2016) et A. AGHA (2007) sur la construction sociale des accents, en tant que ressources indexicales articulées à des dimensions identitaires, spatiales et hiérarchiques.

Le rôle de la langue maternelle, l'arabe dialectal, est fondamental dans la manière dont les jeunes de Témouchent prononcent le français. Tous les répondants affirment que leur accent français est influencé par l'arabe dialectal, ce qui reflète un phénomène classique de bilinguisme asymétrique.

L'influence de l'arabe sur le français peut être perçue positivement, comme une forme de fierté culturelle et un ancrage identitaire, mais elle est aussi source de tension dans la mesure où elle s'oppose parfois aux exigences du « bon français » des contextes sociaux plus larges. Cette contradiction entre le maintien de l'accent local et l'aspiration à un accent plus conforme aux normes académiques ou professionnelles crée un complexe dynamique où les jeunes jonglent entre leur attachement culturel et les exigences sociales pour réussir.

Pour conclure, l'accent des jeunes de Témouchent constitue un espace de négociation entre les attentes de l'identité locale et celles des normes sociales globales.

Il reflète les tensions entre authenticité et adaptation, et révèle le rôle central de la maîtrise du français dans l'ascension sociale. Le français, au-delà de sa fonction de simple outil de communication, devient un vecteur de pouvoir symbolique et un moyen d'accès aux ressources sociales et professionnelles plus larges. Le défi pour les jeunes témouchentois réside dans cette quête de reconnaissance : maintenir leur accent comme marqueur culturel, tout en cherchant à adopter un accent plus neutre, perçu comme un signe de réussite sociale dans un monde multilingue et globalisé. Ce phénomène met en lumière les enjeux sociolinguistiques complexes qui façonnent la société algérienne contemporaine, où les individus naviguent constamment entre identité locale et mobilité sociale.

En conclusion, ce chapitre a permis de cerner les dynamiques sociolinguistiques propres à la ville d'Ain Témouchent, en mettant en lumière les multiples facteurs qui influencent les pratiques linguistiques des jeunes. Nous avons pu observer que l'espace urbain joue un rôle central dans la construction de l'identité linguistique, non seulement en fonction des différences géographiques au sein de la ville, mais aussi en lien avec les rapports sociaux et culturels qui structurent le quotidien des jeunes témouchentois. Le genre, les facteurs socio-économiques et les influences culturelles, en interaction avec les particularités locales, modèlent de manière significative la façon dont les jeunes perçoivent et pratiquent la langue française.

A travers l'analyse de ces dynamiques, il apparaît clairement que la langue et l'accent ne sont pas de simples marqueurs phonétiques, mais des éléments constitutifs de l'identité sociale et culturelle des individus. La ville d'Ain Témouchent, avec ses particularités géographiques et socio-culturelles, s'avère être un terrain d'étude privilégié pour explorer comment les jeunes négocient leur appartenance linguistique et identitaire. Ce chapitre, en mettant en évidence la richesse des pratiques linguistiques observées, ouvre des pistes pour une meilleure compréhension des interactions entre langue et espace dans le contexte algérien.

Conclusion

Arrivée au terme de ce travail, il importe de revenir sur les principaux résultats de cette recherche consacrée à l'accent en français parlé en Algérie.

Notre recherche, intitulée « Accent en français parlé en Algérie. Étude des pratiques et représentations auprès de jeunes filles et garçons témouchentois », s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine.

Elle a pour but d'examiner la place et la forme que prend l'accent du français dans un contexte plurilingue où coexistent plusieurs langues et variétés. Plus précisément, cette étude vise à analyser la manière dont les jeunes locuteurs d'Aïn Témouchent produisent et perçoivent le français, à travers leurs pratiques langagières et leurs représentations de l'accent.

L'objectif général a été de décrire et comprendre les formes d'accentuation du français chez ces jeunes locuteurs, en prenant en compte les facteurs sociaux, notamment le genre et l'espace géographique, susceptibles d'influencer la production phonétique et les perceptions associées.

Pour ce faire, l'analyse a été menée selon une approche mixte, combinant une étude acoustique (portant sur des paramètres tels que la durée, la fréquence fondamentale, les formants, l'intensité et l'intonation) et une analyse qualitative des discours recueillis lors des entretiens.

Cette double démarche a permis d'articuler les données objectives de la production vocale aux représentations subjectives exprimées par les enquêtés.

L'étude de l'accent en français parlé en Algérie, menée auprès des jeunes filles et garçons témouchentois, a permis de mettre en évidence la complexité des dynamiques linguistiques qui façonnent les pratiques phonétiques et les représentations des locuteurs. En croisant une analyse acoustique fine et une approche sociolinguistique, nous avons observé que l'accent en français ne se réduit pas à une simple variation phonétique, mais constitue un marqueur identitaire et social influencé par divers facteurs, tels que le genre, l'espace et les perceptions des locuteurs.

Cette étude met ainsi en lumière la manière dont les pratiques langagières se construisent à l'intersection des trajectoires individuelles et des réalités collectives, reflétant une pluralité d'usages du français propre au contexte algérien. Elle montre également que l'accent, loin d'être un simple indice de compétence linguistique, renvoie à des enjeux de légitimité, de reconnaissance et d'appartenance sociale.

L'analyse acoustique a révélé que l'accent des jeunes témouchentois oscille entre des traits normés et non-normés, témoignant d'une appropriation particulière du français.

Certains traits prosodiques récurrents, tels que l'allongement des syllabes, une accentuation plus marquée et une segmentation rythmique spécifique, distinguent leur prononciation du français standard.

Ces variations reflètent un équilibre entre le désir de se conformer à une norme reconnue et l'influence naturelle des particularités locales dans la façon de parler.

Elles traduisent également une adaptation dynamique du français aux réalités linguistiques du milieu témouchentois, où cohabitent plusieurs langues et registres. L'accent devient alors un espace d'expression identitaire, à travers lequel les jeunes locuteurs affirment à la fois leur appartenance régionale et leur maîtrise d'une langue perçue comme porteuse de prestige social.

Par ailleurs, cette étude a mis en évidence une distinction genrée dans la production de l'accent. Les jeunes filles semblent adopter une prononciation plus conforme aux normes du français standard, tandis que les garçons préservent davantage de traits phonétiques propres à leur environnement linguistique.

Ainsi, l'accentuation plus marquée chez les filles peut être interprétée comme un désir de valorisation d'un capital linguistique normatif, tandis que le maintien d'une prononciation locale chez les garçons peut relever d'une stratégie d'affirmation identitaire.

Cette distinction met en évidence le rôle du genre dans la construction des pratiques linguistiques : les filles semblent rechercher une certaine conformité à la norme, perçue comme valorisante socialement, tandis que les garçons expriment une identité plus locale et authentique. Ces observations confirment que les usages linguistiques reflètent à la fois des choix sociaux et des représentations liées au prestige ou à la légitimité du français dans le contexte algérien.

Un phénomène particulièrement marquant dans cette étude est l'alternance de l'accent. Nos analyses ont montré que certains enquêtés adoptent une prononciation plus standardisée en ayant recours à des traits phonétiques locaux. Ce phénomène rappelle les travaux de BLOM et GUMPERZ (1972) sur l'alternance codique, mais ici, il ne s'agit pas d'un passage d'une langue à une autre, mais plutôt d'une variation de l'accent au sein d'une même langue.

En parallèle, les données recueillies confirment notre troisième hypothèse en mettant en lumière la diversité et la complexité des représentations de l'accent et en révélant que les représentations de l'accent sont multiples et souvent contradictoires. D'un côté, il est perçu comme un marqueur identitaire fort, reflétant l'appartenance régionale et culturelle. Certains jeunes valorisent leur accent, influencé par l'arabe dialectal, comme un élément patrimonial à préserver. En revanche, l'attachement à cette identité locale coexiste avec une aspiration à un français jugé plus « soigné », souvent associé aux notions de prestige, d'intelligence et d'ascension sociale. Cette tension révèle une hiérarchisation implicite des variétés linguistiques, où le français standard apparaît comme un modèle valorisé, renforçant ainsi des dynamiques de distinction sociale.

En revanche, l'analyse des données a confirmé notre quatrième hypothèse, selon laquelle l'espace, dans ses dimensions sociale et linguistique, influence fortement les représentations et l'évolution de l'accent en français. Les questionnaires ont mis en évidence l'importance du milieu familial et du cadre social dans l'acquisition d'un accent perçu comme « soigné », notamment lorsque l'entourage est majoritairement francophone. Par ailleurs, les entretiens ont souligné le rôle central de la langue maternelle, l'arabe dialectal, dont l'influence sur la prononciation du français est à la fois assumée avec fierté et perçue comme une contrainte face aux normes du « bon français ». Ainsi, l'espace contribue à façonner les pratiques linguistiques des jeunes témouchentois, influençant autant leur manière de parler que leur perception de leur propre accent.

En définitive, l'ensemble de notre analyse nous a permis de confirmer toutes nos hypothèses de recherche. D'une part, l'accent français des jeunes témouchentois oscille entre des formes normées et non-normées, illustrant une variabilité influencée par des facteurs sociaux et situationnels.

D'autre part, notre étude met en évidence une différence genrée dans l'accentuation, avec une tendance plus marquée chez les filles à adopter des traits prosodiques proches du français standard. Par ailleurs, les représentations des jeunes enquêtés à l'égard de leur propre accent apparaissent contradictoires. Partagé entre un attachement identitaire et une aspiration à une norme valorisée, cet accent constitue un enjeu linguistique et social. Enfin, le rôle de l'espace se révèle déterminant, influençant tant la perception que la production de l'accent en fonction du cadre familial, scolaire et sociolinguistique.

Ces résultats soulignent ainsi que l'accent en français parlé en Algérie ne saurait être réduit à une simple question phonétique : il s'inscrit au cœur des rapports entre langue, identité et territoire. Loin d'être figé, il se construit dans l'interaction entre les dynamiques individuelles et collectives, traduisant l'évolution d'un français algérien en constante adaptation.

Notre étude met ainsi en évidence la vitalité du français dans la région d'Aïn Témouchent, mais aussi la capacité des locuteurs à se réapproprier cette langue pour exprimer leur appartenance, leur singularité et leur rapport au monde.

Répondant à notre problématique, nous accomplissons que l'accent en français parlé par les jeunes témouchentois se caractérise par une alternance entre des formes normées et non-normées, influencée par des facteurs sociaux, spatiaux et genrés, tandis que leurs perceptions oscillent entre fierté identitaire et valorisation d'un français standard valorisé.

Cette variabilité montre que l'usage du français chez les jeunes témouchentois reflète à la fois une volonté de se rapprocher des normes reconnues et un attachement à leur manière locale de parler.

Les enquêtés sont fiers de leur accent, mais ils valorisent aussi le français standard, perçu comme signe de réussite et de bonne maîtrise de la langue. L'accent devient ainsi un espace de compromis entre identité locale et recherche de reconnaissance, révélant les dimensions sociales et culturelles de leurs pratiques linguistiques.

Ces résultats ouvrent des perspectives de recherche futures. Il serait intéressant de comparer l'accent des jeunes avec celui des générations précédentes pour identifier d'éventuelles évolutions ou ruptures dans les pratiques phonétiques.

Une autre piste d'investigation consisterait à une étude plus approfondie des mises en situation communicatives (débat, conversation informelle, échange institutionnel) permettrait d'affiner notre compréhension des facteurs déclencheurs de l'alternance de l'accent et des stratégies de positionnement linguistique des locuteurs.

Ainsi, en éclairant les dynamiques qui sous-tendent les variations de l'accent en français parlé à Ain Témouchent, cette recherche a essayé de contribuer plus largement aux réflexions sur la variation linguistique et sur les rapports complexes entre langue, espace, identité et société.

Bibliographie

- ABRIC, J.-C. (1987). *Coopération compétition et représentations sociales*. Suisse : Édition Cousset Fribourg.
- ABRIC, J.C. (1994). *Pratiques sociale et représentations*. Paris: Édition PUF.
- ABRIC, J.-C. et all. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Édition PUF.
- ABRIC, J.-C. (1997). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ACHOUCHE, M. (1981). *Langues et migrations, La situation sociolinguistique en Algérie*, Centre de didactique de langues, Université des langues et lettres de Grenoble, France.
- AGHA, A. (2007). *Language and Social Relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- AINAD TABET, R; et NEHARI, T (1999). *Histoire d'Algérie, de la colonisation à la guerre de libération en zone 5- Wilaya V (1830-1962)*, Alger: ENAG édition.
- ALBARELLO, L; DIGNEFFE, F et HIERNAUX, J.-P. (1994), *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris: Armand Colin.
- ALI-BENCHERIF, M.-Z. (2016). « Représentations des langues en contexte plurilingue algérien ». In *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, (3), 163–196.
- AMMI ABBACI, A. (2015). « L'arabe dialectal et ses usages dans la presse francophone en Algérie : étude de cas de trois quotidiens » (Le Soir d'Algérie, El Watan, Quotidien d'Oran). In *SOCLES*, 4(7), 13–25.
- AMMI ABBACI, A., & FATIMA ABBACI, S. (2017). « Les jeunes urbains et leurs stratégies linguistiques : vers la construction d'une identité différenciée ». In *Langues, Cultures et Sociétés*, 3(1), 17–30.
- AMMI ABBACI, A., & ABBACI, S. (2019). « De l'alternance codique dans les commentaires de la presse numérique ». In *Revue Plurilingue : Études des langues, littératures et cultures*, 3(1), 65–79.
- AMMI ABBACI, A. (2023). « Pour une analyse des pratiques (techno)langagières à l'ère des médias numériques ». In *Revue Plurilingue : Études des langues, littératures et cultures*, 7(2).
- ANDERSON, B (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London: Verso

- ARMSTRONG, N; et BOUGHTON, Z. (1997). « Identification and evaluation responses to a French accent: some results and issues of methodology ». In *Revue Parole*, 5(6), 27-60.
- ARMSTRONG, N; et ZOË, B (1998). « Identification and evaluation responses to a French accent : some results and issues of methodology », In *Revue Parole*, 5(6), 27-60.
- ARMSTRONG, N. (2001). *La variation en français parlé: phonologie, morphologie, syntaxe*. Paris: Ophrys.
- ARMSTRONG, N. (2012). *Voix, attitudes et identités dans la France contemporaine*. Paris : Didier.
- ARMSTRONG, N. (2012). « Voicing the difference: Gender and the French accent ». In K. McCormick & A. L. Kirkham (Eds.), *Language and Identities* (pp. 115–132). *Edinburgh University Press*.
- ASH, S. (2002). « Social class ». In J. K. Chambers, P. Trudgill & N. Schilling-Estes (Eds.), *The Handbook of Language Variation and Change*(pp. 402–422). *Oxford: Blackwell*.
- AUER, P. (1998). *Code-switching in conversation: Language, interaction and identity*. London: Routledge.
- AUER, P. (2005). « Europe’s sociolinguistic unity, or: a typology of European dialect/standard constellations ». In K. Braunmüller & J. Fritz (Eds.), *Dialect change: Convergence and divergence in European languages* (pp. 7-42). *John Benjamins*.
- AUER, P., & SCHMIDT, J. E. (2010). *Language and Space: An International Handbook of Linguistic Variation*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- BARDIN, L. (1977). *L’analyse du Contenu*, Paris: PUF.
- BEACCO, J.-C. (2005). *Les cultures éducatives et linguistiques dans l’enseignement des langues*. Paris : PUF
- BENKHELIL, R. (2014). « Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l’apprentissage de la phonétique de la langue “étrangère”? »In *Société et Langues (SOCLES)*, 2(4), 115–123.
- BENRABAH, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris: Séguier.
- BENRABAH, M.(2007). *La question linguistique en Algérie : Identité, politique et langue*. Paris : L'Harmattan.

- BENRABAH, M. (2007). «Language-in-education planning in Algeria: Historical development and current issues ». In *Language Policy*, 6(2), 225–252.
- BENRABAH, M. (2013). *Language Conflict in Algeria: From Colonialism to Post-Independence*. Bristol : Multilingual Matters.
- BENRABAH, M. (2014). «Competition between four “world” languages in Algeria ». In *Journal of World Languages*, 1(1), 38–59.
- BENTOLILA, A. (1991). *Langage oral et vie quotidienne*. Paris : Hachette.
- BERGHOUT, N., BEDJAOU, W., ASSLAH RAHAL, S. (2018). *La sociolinguistique urbaine en Algérie : états des lieux et perspectives*. Bruxelles : EME Éditions.
- BERNSTEIN, B. (1971). « Class, Codes and Control, Vol. 1», In *Theoretical Studies towards a Sociology of Language*.
- BERTUCCI, M. (2019). *Langue de l'école, langue de la maison : Parcours d'élèves en situation de diglossie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- BEN SI SAID, S. (2020). *Approche phonétique de l'arabe algérien : sons et variations*. Algiers : ENAG.
- BILLIEZ, J. (1985). « Apprentissage et représentation des langues en contact ». In *Langue française*, (66), 108–117.
- BILLIEZ, J. (1985). *Bilinguisme et contact de langues : le cas de l'immigré*. Grenoble : CRIPLI.
- BILLIEZ, J. (1985). « Français régional et apprentissage du français standard : les stratégies d'hyper-adaptation ». In J. Billiez (Ed.), *Langues et sociétés* (pp. 73–88). Grenoble : CRÉALEC.
- BILLIEZ, J. (1985). « Insécurité linguistique et français populaire des jeunes beur(e)s: entre francophonie et francophobie ». In *La langue et le citoyen* (pp. 105-120).
- BILLIEZ, J. (1985). « Langue, norme et insécurité linguistique ». In *Langue française*, (66), 23–40.
- BILLIEZ, J. (1985a). « Les jeunes issus de l'immigration algérienne et espagnole à Grenoble : quelques aspects sociolinguistiques ». In *International Journal of Sociology of Language*, 54, 105 – 122.
- BILLIEZ, J. (1985). « Norme scolaire et productions orales d'élèves maghrébins: de la faute au style ». In *Langue française*, (66), 76–92.

- BILLIEZ, J. (1985). « Pour une approche psychosociolinguistique du plurilinguisme ». In *Langue française*, 66(1), 70–86.
- BILLIEZ, J. (1985). « Pour une approche sociolinguistique de l'insécurité linguistique ». In *Langue française*, (65), 81-96.
- BILLIEZ, J. (1998). *Acquisition et apprentissage des langues : du monolingue au plurilinguisme*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- BILLIEZ, J. (2001). « Apprentissage et usage des langues dans les situations de contact : L'exemple des jeunes issus de l'immigration maghrébine ». In J.-P. Cuq (Ed.), *Les langues et les normes* (pp. 127–140). Paris : L'Harmattan.
- BILLIEZ, J., & TRIMAILLE, C. (2007). *Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques*. Grenoble : CDL Éditions.
- BLANC, M., & HAMERS, J. F. (1983). *Bilinguisme et bilingualité*. Bruxelles : Éditions Mardaga
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHET, P. (2000). *La langue domptée. Norme, disciplines et discriminations linguistiques*. Paris : L'Harmattan.
- BLANCHET, P. (2000). *Langues et identités en Méditerranée : Une approche sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- BLANCHET, P. (2003). *Langues et discriminations*. Paris : CNRS Éditions.
- BLANCHET, P ; et GOTMAN, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris: Armand Colin.
- BLANCHET, P. (2008). *La glottophobie : Discriminations linguistiques et inégalités sociales*. Paris : Presses Universitaires de France
- BLANCHET, P. (2011). « La sociolinguistique est-elle une "interdiscipline" ? », In *Revue Tranel*, 53, 13-26.
- BLANCHET, P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris: Textuel.
- BLANCHET, P. (2016). *Sociolinguistique : épistémologie, langues et altérité*. Paris : Lambert-Lucas.
- BLANCHET, P. (2018). *Éléments de sociolinguistique générale*. Limoges : Lambert-Lucas.

- BLOM, J.-P; et GUMPERZ, J. (1972). « Social Meaning in Linguistic Structures: Code-Switching in Norway ». In J. Gumperz & D. Hymes (Eds.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- BLOMMAERT, J. (2010). *The sociolinguistics of globalization*. Cambridge: University Press.
- BOERSMA, P; et WEENINK, D. (2024). Praat: doing phonetics by computer. <http://www.praat.org/>
- BOUHADIBA, F. (1998). « Le code-switching chez les jeunes Algériens ». In *Revue Langues et cultures*, 3, 45–61
- BOUHADIBA, F. (1998). *Le Français d'Algérie ou le Français en Algérie, Enjeux et perspectives du FLE en Algérie*. Alger : ENAG.
- BOUHADIBA, F. (2006). *Sociolinguistique de l'Algérie : Le français et les langues nationales*. Alger : Casbah Éditions.
- BOUHADIBA, F. (2010). *Sociolinguistique de l'Algérie*. Alger : Casbah Éditions.
- BOUKOUS, A. (1990). *Le français en Algérie : évolution et variations*. Paris : L'Harmattan.
- BOUKOUS, A ., CALVET, L- J., DUMONT, P. (2003). *L'enquête sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- BOUKOUS, A ., CALVET, L- J., DUMONT, P. (2006). « La sociolinguistique », In *l'enquête sociolinguistique, Paris: L' Harmattan*.
- BOUKOUS, A. (2012). *Revitalisation de la langue amazighe: Défis, enjeux et stratégies*. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe.
- BOUMEDINI, D. (2009). « Le français dans le raï, une réalité linguistique par rapport à un phénomène social. », In *Synergies, Algérie*, 4, 123-131.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- BOURDIEU, P. (1991). *Language and Symbolic Power*. Cambridge: Harvard University Press.

- BOURDIEU, P. (1991). *La Distinction: Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1992). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- BOURDIEU, P. (1992). *Les règles de l'art*. Paris : Seuil.
- BOUTALEB, D. (2014). L'impact du crible phonologique sur le voisement des phonèmes /p/ et /b/ en FLE chez les lycéens à Oran. Mémoire de Magister, Université d'Oran.
- BOUTET, J. (2001). « Langage, travail et activité : pour une approche sociolinguistique ». In *Langage et société*, 95(1), 5–32.
- BOUTET, J. (2001). « Langage, travail et formation professionnelle ». In M. Brossard, C. Puren, & F. Weiss (Eds.), *Le français langue seconde : didactique et apprentissages* (pp. 41-54). Paris : Didier.
- BOUTET, J. (2001). « Styles, normes et insécurité linguistique. », In Blanche-Benveniste, C. et al. (Eds.), *Le français parlé*, CNRS Éditions.
- BOUTET, J. (2001). « Styles, voix et appartenances sociales. » In M. Marcellesi, J.-B. Marcellesi & C. Blanche-Benveniste (Eds.), *Langage et société* (pp. 257–274). Paris : La Découverte.
- BOUTET, J. (2001). *Voix, langage et travail*. Paris : CNRS Éditions.
- BOYER, H. (1991). *Langue et société : de l'école à la politique*. Paris : L'Harmattan.
- BOYER, H. (1997). *Sociolinguistique : théories, modèles, méthodes*. Paris: Colin.
- BOYER, H. (1996). *Sociolinguistique, territoire et objets*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- BOYER, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Dunod.
- BOYER, H. (2002). « Sociolinguistique : faire corpus de toute(s) voix ? », In *Mots. Les langages du politique*, n°69, Lyon: ENS Éditions, 97-102.
- BULOT, T. (1999). « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines. », In T. Bulot & N. Tsekos (Eds.), *Langue urbaine et identité* (pp. 15-38). Paris : L'Harmattan.
- BULOT, T. (2001). *Sociolinguistique urbaine : variations linguistiques, images urbaines et sociales*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- BULOT, T., & MESSAOUDI, L. (2003). *Sociolinguistique urbaine : frontières et territoires*. Bruxelles : Éditions Modulaires Européennes

- BULOT, T. (2006). *Pratiques langagières urbaines et territoires*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- BULOT, T. (2006). « Transmission linguistique et formes sociales. », In *Langage et société*, 116(2), 5–28.

- CALVET, J.-L. (1994). *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.

- CALVET, J.-L. (1999). *La sociolinguistique*. Paris : PUF.

- CALVET, L.-J. (1996). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.

- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.

- CALVET, L.-J. (2002). *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.

- CALVET, L.-J. (2011). *La sociolinguistique*. Paris: PUF

- CAMERON, D. (1995). *Verbal Hygiene*. London: Routledge.

- CAMERON, D. (2000). *Good to Talk?: Living and Working in a Communication Culture*. London: Routledge.

- CANGUILHEM, G. (1989). *Le normal et le pathologique*. France: Presses Universitaires de France.

- CASTELLOTTI, V. (2001). « La langue et le rapport à la langue : une problématique pour la didactique. », In V. Castellotti (Dir.), *La langue et le rapport à la langue : représentations et pratiques* (pp. 11–38). Paris : Didier.

- CASTELLOTTI, V. (2001). « La langue française et les jeunes en situation scolaire. », In J.-B. Marcellesi (Ed.), *Représentations de la langue française* (pp. 99–116). Didier Érudition.

- CASTELLOTTI, V., & MOORE, D. (2002). *Social representations of languages and teaching*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

- CASTELLOTTI, V., & MOORE, D. (2002). « Social representations of languages and teaching: The discursive dimension of language awareness. », In *Language Awareness*, 11(4), 272–284.

- CHACHOU, I. (2010). « Langue française et représentations sociales en Algérie. » In M. Trimaille & D. Véronique (dir.), *Dynamiques des langues dans les situations de contacts* (pp. 141-156). Paris : Riveneuve.

- CHACHOU, I. (2013). *La situation sociolinguistique de l'Algérie. Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. Paris: L'Harmattan.

- CHACHOU, I. (2018). « Le mythe de la tamazighisation linguistique : Des pratiques dénominatives aux fractures linguistiques et identitaires », In *Timsal in tamazight*, N° 09, 19-40.

- CHAKER, S. (1989). *Berbères aujourd'hui*. Paris: L'Harmattan.

- CHAKER, S. (2013). « L'officialisation du berbère en Algérie. Fictions ou réalités », In *Asinag (IRCAM, Rabat)*, 8, 39-50.

- CHAMBERS, J. K. (1995). **Sociolinguistic theory: Linguistic variation and its social significance**. Oxford & Malden, MA : Blackwell.

- CHAMBERS, J.K; et TRUDGILL, Peter. (1998). *Dialectology*. Cambridge: Cambridge University Press.

- COHEN, D., & LENTIN, J. (1963). « Prosodie et accentuation en arabe dialectal maghrébin. », In *Studia Islamica*, 18, 81–107.

- CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

- COPANS J. (2002), *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris: Nathan.

- COSTE, D., MOORE, D., & ZARATE, G. (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un cadre de référence commun*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

- COSTE, D. (2001). « Compétence langagière et plurilinguisme : perspectives didactiques. », In J.-L. Chiss, D. Mainueneau & C. Puech (Eds.), *Savoirs sur le langage et didactique du français*(pp. 79–94). Paris : PUF.

- COSTE, D., MOORE, D., & ZARATE, G. (2009). *Compétence plurilingue et pluriculturelle : vers une didactique de l'altérité*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

- COUPLAND, N. (2007). *Style: Language variation and identity*. Cambridge: Cambridge University Press.

- COVENEY, A. (2001). *Sociolinguistic variation in contemporary French: A sociolinguistic study of interrogation and negation*. Exeter: Elm Bank Publications.
- COVENEY, A. (2001). *The sounds of contemporary French: Articulation and diversity*. Exeter : Elm Bank Publications.
- CRYSTAL, D. (2003). *A Dictionary of Linguistics and Phonetics* (5th ed.). Oxford: Blackwell Publishing.
- DABENE, L. (1994). *La francophonie : Politique et langages*. Paris : Hachette
- DAHOU, C. (2019). *Langues et identité(s) en Algérie : Enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès de jeunes Algériens*. Paris : L'Harmattan.
- DECHAMPS, J.C; et BEAUVOIS, J.L. (1994). *La psychologie sociale des attitudes aux attributions*. Grenoble : Édition PUG.
- DEJEAN, A. (2005). *Politiques linguistiques et représentations*. Paris : L'Harmattan.
- DELAHAIE, J. (2014). *Sociolinguistique de la parole: pratiques langagières et représentations*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- DELAIS-ROUSSARIE, E., et al. (2015). « Prosodic structure and intonation in French. », In *Frota, S., & Prieto, P. (Eds.), Intonation in Romance*. Oxford: Oxford University Press.
- DELARUE, J. (2017). « Parler en situation de contrôle : performances et normes dans les épreuves orales. », In *Langage et société*, 161(3), 111-128.
- DELATTRE, P. (1966). *Studies in French and Comparative Phonetics*. The Hague : Mouton.
- DELVAUX, V. (2009). « Perception de la parole et hypercorrection phonétique : le cas du français en Belgique. », In *P. Hambye (Ed.), Variations et standardisation (pp. 85–100)*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- DELVAUX, V., & DEMOLIN, D. (2010). *La phonétique acoustique*. Louvain-la-Neuve :De Boeck Supérieur.
- DELVAUX, V., & DEMOLIN, D. (2010). «Phonetic variation and the perception of accent. », In *Journal of Phonetics*, 38(4), 655–668.
- DERRADJI, Y. (2000). *La langue française en Algérie (Thèse de doctorat d'état)*, Université de Constantine, Algérie.

- DERRADJI, Y. (2001) ; « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie? », In *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire : LeFrançaisenAfrique*, Didier Érudition, 15, pp. 43-55.
- DERRADJI Y. (2004). « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? DES LANGUES ET DES DISCOURS EN QUESTION », In *Colloque national (décembre 2002 : Constantine), Les Cahiers du SLADD*, 02, pp. 15-24.
- DE SAUSSURE, F., (1916), *Cours de la linguistique générale*. Algérie : Talantikit.
- DETEY, S., DURAND, J., LAKS, B., & LYCHE, C. (2016). *La prononciation du français dans le monde : du natif au non-natif*. Paris : MSH.
- DETEY, S., KAWAGUCHI, Y., DURAND, J., & EYCHENNE, J. (2016). *Variétés du français : ressources pour l'enseignement*. Paris : Didier.
- DOURARI, A. (2002). *Diglossie et variation en arabe : essai d'analyse sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- DOURY, M., & REBILLARD, C. (2015). *Sociologie du langage*. Paris : Armand Colin
- DUBOIS, J et al. (1973). *Dictionnaire de Linguistique*. Paris: Larrouse.
- DUBOIS Jet al. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larrouse.
- DUBOIS, J., GIACOMO, L., MARCELLESI, C., MEVEL J-P. (2007). *Grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages*. Paris: Edition Larousse.
- DUMONT, P; et MAURER B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science*. France: Cedex EDICEF.
- DUMORTIER, J. (1990). *Langues et variations : introduction à la sociolinguistique*. Paris : Hachette.
- DURAND, J., LAKS. B; et LYCHE, C. (2002). « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures », In W. REIBLE, C., PUSCH., COLL. *Acts of the Freiburg Workshop on Romance Corpus Linguistics, Allemagne : Université de Freiburg*, 1-14.
- DURAND, J., LAKS, B., & LYCHE, C. (2009). *La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- DURAND, J. (2009). *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*. Paris : Hermès Science Publications.

- DURAND, J., LAKS, B., & LYCHE, C. (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès Science Publications.
- ECKERT, P. (2000). *Linguistic Variation as Social Practice*. Malden, MA: Blackwell.
- EL HIMMER, M. (1992). « Vers une définition du parler arabe marocain », In *DIRASSAT, 6, faculté des Lettres et des Sciences Humaines, OKAB, A. Agadir, Maroc*.
- ERVIN-TRIPP, S. (2001). « Oralité et pragmatique : développement et variation. », In *Langage et société, (96), 7-26*.
- FAGYAL, Z. (2000). *Sociolinguistique et contact de langues*. Paris : Presses Universitaires de France.
- FERGUSON, C. 1959. « Diglossia », In *Word, 15, 325-340*.
- FERY, C. (2010). *Intonation et phonologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- FISCHER, G. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. France: Édition Dunod.
- FISCHER, J. L. (1958). « Social Influences on the Choice of a Linguistic Variant. », In *Word, 14(1), 47–56*.
- FISHMAN, J. A. (1989). *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*. Clevedon: Multilingual Matters.
- FISHMAN, J. (1971). *Sociolinguistique*. Paris: Nathan.
- FISHMAN, J. A. (1972). « Language and Nationalism », In *Two Integrative Essays Language, 48(1), 1-12. Paris, France*.
- FISHMAN, Joshua A. (1991). *Reversing Language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon: Multilingual Matters.
- FLAMENT, F; et ROUQUETTE. M. (2003). *L'anatomie des idées ordinaires*. France: Édition Armand Colin.
- FOUGERON, C; et SMITH, C. (1999). « Handbook of the International Phonetic Association a guide to the use of the International Phonetic Alphabet. » In *A. p. internationale (Dir.). Cambridge, (pp. 78–81) , Angleterre: Cambridge University Press*.
- FOUGERON, C., & JUN, S.-A. (2000). « A Phonological Model of French Intonation. », In *Prosody: Theory and Experiment (pp. 209–242). Springer*.
- FONAGY, I. (1977). *La phonétique expérimentale du français*. Paris : Klincksieck.

- FUCHS, SUSANNE & TODA, MARTINE (HRSG.). (2010). « Turbulent Sounds: An Interdisciplinary Guide. », In *Interface Explorations* 21, xii + 384 pp.
 - FRANCARD, M. (2020). « Les belgicismes grammaticaux : une denrée rare dans la terre des grammairiens ? », In *L'Information grammaticale*, 166, 42-51.
 - GADET, F. (1992). *Le français populaire*. Paris : PUF
 - GADET, F. (1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
 - GADET, F. (2003). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
 - GADET, F. (2007). *La variation en français*. Paris: CNRS Éditions.
 - GAL, S. (2006). « Multilingualism. », In *Handbook of Language and Ethnic Identity*. Oxford: Oxford University Press
 - GASQUET-CYRUS, M. (2010). « L'accent : concept (socio) linguistique ou catégorie de sens commun ? », In *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas Éditions, Limoges, 179-189.
- France.
- GEERTZ, C. (1973). *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books
 - GHARBI, N. & BOUDJIR, I. (2023). « Difficultés phonétiques dans l'enseignement du français langue étrangère chez les apprenants du 5e AP. », In *Revue Qabas pour les études humaines et sociales*, 7 (2), 2006–2020.
 - GHIGLIONE, R. (1987). *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris: Dunod.
 - GILES, H., & POWESLAND, P. F. (1975). *Speech style and social evaluation*. London : Academic Press.
 - GILLET, C. (2006). Le français régional en contact avec l'arabe : aspects phonétiques et phonologiques. In *Langage et société*, 118, 17-34
 - GODMAN, J-P. (2006). *Tutoriel Praat*. Université de Genève, Suisse.
 - GOUMAÏDA, L. (1999). Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie), Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier.
 - GOFFMAN, E. (1963). *Stigmatisation : notes sur la gestion de l'identité altérée*. New Jersey : Prentice Hall.

- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*. Paris : Minuit.
- GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris : Maison neuve et Larose.
- GRANDGUILLAUME, G. (2004). « La francophonie en Algérie. In *Hermès* », 40, 75-79.
- GRANDGUILLAUME, G. (1998). « Arabisation et légitimité politique en Algérie », In - *Chaker Salem (éd.) Langues et pouvoir, de l'Afrique du Nord à l'ExtrêmeOrient, (pp. 15–34), Aix-en-Provence : Edisud.*
- GRANDGUILLAUME, G. (2004). « La Francophonie en Algérie. », In *Hermès la Revue*, 40, 75-78.
- GROSJEAN, F. (1980). «Spoken word recognition processes and the gating paradigm.», In *Perception & Psychophysics*, 28(4), 267–283.
- GUIDERE, M. (2004). *Introduction aux méthodes de recherche en sciences sociales : Théories et pratiques*. Paris: Ellipses.
- GUIDERE, M. (2004). *Méthodologie de la recherche : Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales*, Paris: Ellipses.
- GUMPERZ, J. J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HADDAD, A. (2007). « Phonétique et phonologie du français en contact avec l'arabe. », In *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 12(2), 45-62.
- HADDAD, A. (2007). « Phonetic interference between French and Arabic in Algerian bilinguals. », In *Journal of North African Linguistics*, 5(2), 45–62.
- HELLER, M. (1999). *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*. London: Longman.
- HELLER, M. (2001). « Éléments d'une sociolinguistique critique. », In M. Heller (Ed.), *Voix, identités, appartenances (pp. 17–35). L'Harmattan.*
- HELLER, M. (2007). *Le bilinguisme : une approche sociale*. London: Palgrave Macmillan.
- HIRST, D., & DI CRISTO, A. (1998). *Intonation systems: A survey of twenty languages*. Cambridge University Press.

- JAMIN, M. (2006). *L'école, l'oral et les inégalités linguistiques*. Paris : CNDP-CRDP.

- JODELET, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. France: Édition PUF.

- JODELET, D. (2003). *Les Représentations Sociales*. France: Édition PUF.

- JUN, S.-A., & FOUGERON, C. (2000). « A phonological model of French intonation. », In A. Botinis (Ed.), *Intonation: Analysis, modeling and technology* (pp. 209–242). Springer.

- JUNQUA, J. C. (1996). « The influence of acoustics on speech production: A noise-induced stress phenomenon known as the Lombard reflex. », In *Speech Communication*, 20(1-2), 13–22.

- KARTOMI, M. J. (1981). « The Processes and Results of Musical Culture Contact : A Discussion of Terminology and Concepts », In *Ethnomusicology*, 25 (2), 227-249.

- KAZADI, N. (1991). *l'Afrique afro- francophone*. Paris: Didier –Erudition.

- KRASHEN, S. D. (1982). *Principles and Practice in Second Language Acquisition*. London : Pergamon Press.

- KRASHEN, S. D. (1985). *The Input Hypothesis: Issues and Implications*. London : Longman.

- KRISTIANSEN, T. (2001). « Two standards: One for the media and one for the school. », In *Language Awareness*, 10(1), 9–24.

- LABOV, W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.

- LABOV, William. (1972). *Modèles sociolinguistiques*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

- LABOV, W. (1972). *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia, PA : University of Pennsylvania Press.

- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.

- LABOV, W. (2001). *Principles of linguistic change: Social factors* (Vol. 2). Oxford & Malden, MA: Wiley-Blackwell.

- LADEFOGED, P. (2006). *A course in phonetics* (5th ed.). Boston : Thomson Wadsworth.

- LADEFOGED, P., & JOHNSON, K. (2015). *A Course in Phonetics (7th ed.)*. Boston : Cengage Learning.
- LAHIRE, B. (2001). *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan.
- LAKJAA, A. (1996). *Modes d'appropriation de l'espace résidentiel en milieu urbain : L'habiter identitaire*. Alger: Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).
- LAKS, D. (1991). « Langue, norme et société », In F. Gadet & D. Puech (Eds.), *Norme(s) et variation(s) linguistique(s)* (pp. 69–82). Paris : CNRS Éditions.
- LANDRY, R; et BOURHIS, R.Y. (1997). « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study. », In *Journal of Language and Social Psychology*, 16, 23-49.
- LARGUECHE, A. (2009). *Langue, école et société en Algérie. Une problématique de la réussite scolaire*. Alger : Office des publications universitaires.
- LEON, P. (1978). *Prononciation du français standard*. Paris: Éditions Didier.
- LEON, P. (1992). *Phonétisme et prononciation du français*. Paris : Nathan.
- LEON, P. (1993). *Précis de phonostylistique*. Paris : Nathan.
- LEON, P. (2007). *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Armand Colin.
- LE PAGE, R. B., & TABOURET-KELLER, A. (1985). *Acts of Identity: Creole-based approaches to language and ethnicity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- LIPPI-GREEN, R. (2012). *English with an Accent: Language, Ideology and Discrimination in the United States*. New York: Routledge.
- LODGE, R. (1997). *French: From Dialect to Standard*. London: Routledge.
- LÜDI, G., & PY, B. (2003). *Etre bilingue*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LÜPKE, F. (2010). « Language contact and language shift in multilingual societies. », In *Endangered Languages (Grenoble & Whaley, Eds.)*. Cambridge University Press.
- LÜPKE, F., & STORCH, A. (2013). *Repertoires and choices in African languages*. Berlin : De Gruyter Mouton.

- MAACHE, Y., CHORFI, M.S., KOUIRA, A. (2014). *Série de conférences sur la représentation, un concept au carrefour de la psychologie sociale*. Constantine: Les éditions de l'université Mentouri.
- MAHTOUT, M; et GAUDIN, F. (2010). « Approche historique et sociolinguistique de la lexicographie bilingue missionnaire et les langues minoritaires en Algérie coloniale (1830-1930) : le cas du berbère. », In *Actes du XIVe Congrès international de lexicographie, 6- 10 juillet 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy, pp. 832–841*.
- MARTIN, P. (2009). *L'intonation du français : De la description à la reconnaissance automatique*. Paris : Ophrys.
- MASOUNI, A. (1969). *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*. Paris: Maspero.
- MENGOUCHI, S., & ABBACI-AMMI, A. (2023). « Les représentations sociales des jeunes Algériens sur leurs prononciations du français. », In *Revue Rawafed pour les études et recherches en sciences sociales et humaines*, 7(2), 990–1009.
- MENNEN, I. (2007). « Phonological and phonetic influences in non-native intonation.», In *J. Trouvain&U. Gut (Eds.), Non-Native Prosody: Phonetic Description and Teaching Practice (pp. 53–76)*.
- MERBOUH, H. (2011). « Toponymes urbains à Sidi Bel Abbès-ville (Algérie) : usages, représentations et identités sociolinguistiques. », In *Nouvelle revue d'onomastique*, 53(1), 127–141
- MERBOUH, H. (2017). « Éléments pour une carte sociolinguistico-urbaine d'une ville algérienne. », In *SOCLES*, 6(1), 131–142.
- MERBOUH, H. (2019). « Distributions et covariances lieux-langues à Sidi Bel Abbès-ville : à propos de la fragmentation spatio-sociolinguistique d'une ville algérienne. », In *Revue algérienne des sciences du langage*, 4 (2), 61–73.
- MERBOUH, H. (2021). « Sidi Bel Abbès : une approche sociolinguistique urbaine d'une ville algérienne. », In *Insaniyat / إنسانيات*, 25(2), 61–79.
- METTOUCHI, A. (2008). *Typologie des langues berbères*. Paris : CNRS Éditions.
- METTOUCHI, A. (2008). « Variation phonétique et phonologique en berbère. », In *Linguistique Berbère*, 3, 91-112.
- MILROY, J., & MILROY, L. (1985). *Authority in Language: Investigating Standard English*. London : Routledge.

- MOATASSIME, A. (1992). *Arabisation et langue en Maghreb*. Paris: PUF.

- MOÏSE, C. (2004). « L'école et les langues de l'immigration : une problématique française. », In *Revue française de pédagogie*, (149), 89-98.

- MOÏSE, C. (2004). « Les pratiques linguistiques des jeunes plurilingues en situation scolaire. », In *Langage et Société*, 108(1), 27–41.

- MOLINER, P. (2001). *La dynamique des représentations sociales*. Grenoble : Édition PUG.

- MONDADA, L. (1995). « Pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles. », In *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, 7, 1–18.

- MONDADA, L. (2001). « Temporalité, séquentialité et multimodalité au fondement de l'organisation de l'interaction : le pointage comme pratique de prise du tour. » In *Cahiers de linguistique française*, 26, 269–292.

- MOORE, D. (2006). *Les représentations des langues et de leur apprentissage : guide pour la formation*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

- MOREL, M.-A., & DANON-BOILEAU, L. (1998). *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français parlé*. Paris: Ophrys.

- MORSLY, D. (1983). « Diversité phonologique du français parlé en Algérie: réalisation de /r/ », In *Langue française*, Phonologie des usages du français, 60, 65-72.

- MORSLY, D. (1996). *Le français en Algérie : une langue en situation de diglossie*. In M. Reuter (dir.), *Le français dans les espaces postcoloniaux*. Paris : AUF.

- MOSCATO, M; et Wittwer, J. (1881). *La sociologie du langage*. Paris: Édition PUF.

- MOSCOVICI, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Édition PUF.

- MOSCOVICI, S. (2011). *Psychologie sociale*. Paris: Édition PUF.

- MOUHANNA, M. (2006). « Prosodie et variations intonatives dans le français algérien. », In *Langue Française*, 152, 85-102.

- MOUSSA-BOUDJEMAA, S. (2009). *Ain Téouchent. Chroniques des temps anciens*. Oran: Dar El Gharb.

- MOYER, A. (2006). « Ultimate attainment in L2 phonology: The critical factors of age, motivation and instruction. », In *Studies in Second Language Acquisition*, 28(1), 1–30.
- MOYER, M. (2014). *Language, culture, and identity*. Londres : Routledge.
- PLOGG, K., CALINON, A.S., THAMIN, N. (2020). *Mobilité : histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- QUEFFELEC, A., DERRADJI, Y., DEBOV, V., SMAALI-DEKDOUK, D., CHERRADBENCHEFRA, Y. (2002). *Le français en Algérie: lexique et dynamique des langues*. Paris: Duculot.
- QUEFFELEC, A. (2002). *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- RAMOGNINO, N. (2007). *Langue et identité en Algérie*. Paris : L'Harmattan.
- RAMOGNINO, N. (2007). « Normes et genres de discours. », In *S. Branca-Rosoff & N. Ramognino (éd.), Langage et société, n° 119, Les normes pratiques*. Paris : Éditions de la MSH.
- SAYAD, A. (1967). *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Paris: Mouton.
- SIBLOT, P. (2001). *Sociologie du langage*. Paris : Armand Colin.
- SINGY, P. (1995). « Les francophones de périphérie face à leur langue: étude de cas en Suisse Romande, », In *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, 213–235.
- SWAIN, M. (1985). « Communicative competence: Some roles of comprehensible input and comprehensible output in its development. », In *S. Gass & C. Madden (Eds.), Input in Second Language Acquisition (pp. 235–253)*. Newbury House.
- SWAN, M., & SMITH, B. (Eds.). (2001). *Learner English: A Teacher's Guide to Interference and Other Problems (2nd ed.)*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TALEB-IBRAHIMI, K. (1995). *Algérie : langues et pouvoir*. Paris : Éditions Naaman.
- TALEB-IBRAHIMI, K. (1995), *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger: Dar El-Hikma.
- TALEB-IBRAHIMI, K. (1996). « Remarques sur le parler des jeunes de Bab el Oued », In *Plurilinguismes*, 12, 95-109
- TALEB EL IBRAHIMI, Kh. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger: Dar El Hikma.

- TALEB-IBRAHIMI, Kh. (2000). *L'Algérie : langues, cultures et identité*, In REMAOUN H, *L'Algérie, histoire, société et culture*, Alger: Casbah Editions, 61-72.
- THOMASON, Sarah G., et KAUFMAN, Terrence. (1988). *Contact linguistique, créolisation et linguistique génétique*. Berkeley: University of California Press.
- TITZE, I. R. (1994). *Principles of voice production*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- TRANEL, B. (1987). *The Sounds of French: An Introduction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- TRIMAILLE, C. (2001). « Représentations sociales et contacts de langues : du terrain à la didactique. », In *ÉLA. Études de linguistique appliquée*, (122), 197–207.
- TRIMAILLE, C. (2005). « Pratiques langagières plurilingues et représentations en milieu scolaire. », In *Éla. Études de linguistique appliquée*, 137(1), 65-76.
- TRIMAILLE, C., PEREIRA, C., ZIAMARI, K., & GASQUET-CYRUS, M. (2020). *Sociolinguistique des pratiques langagières de jeunes : Faire genre, faire style, faire groupe autour de la Méditerranée*. Grenoble : UGA Éditions.
- TRIMAILLE, C. (2021). « Représentations, légitimité et insécurité linguistique. », In François, J. & Trimaille, C. (dirs.), *Les représentations en didactique des langues* (pp. 39–58). Peter Lang.
- TRUDGILL, P. (1974). *The Social Differentiation of English in Norwich*. Cambridge: Cambridge University Press.
- TRUDGILL, P. (2000). *Sociolinguistics: An Introduction to Language and Society* (4th ed.). London : Penguin Books.
- VAISSIERE, J. (1991). « Rhythm, accentuation and final lengthening in French. », In J. Sundberg, L. Nord, & R. Carlson (Eds.), *Music, Language, Speech and Brain* (pp. 108–120). London: Macmillan.
- VANDERGRIFF, L. (2010). « Extensive listening practice and input enhancement using mobile phones: Encouraging out-of-class learning with mobile phones. », In *TESL-EJ*, 14(2), 1–17
- WALTER, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.
- WALTER, H. (1994). *L'Aventure des langues en Occident*. Paris: Robert Laffont.

- WALTER, H. (1994). *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.
- WALTER, H. (2001). *L'aventure des langues en Occident*. Paris : Robert Laffont.
- WARNANT, Léon. (1987). *Dictionnaire de la prononciation dans sa norme actuelle*. Paris: Éditions Duculot.
- WARNANT, Léon. (2007). *Dictionnaire des rimes*. Paris: Éditions Larousse.
- WOLFRAM, W., & SCHILLING-ESTES, N. (2006). *American English: Dialects and variation (2nd ed.)*. Oxford & Malden, MA: Wiley-Blackwell.
- YAHIAOUI, K., BENABDALLAH, I. (2023). « Les accents régionaux en Algérie : présentation de soi et représentation. Approche socio-anthropologique », In *Revue ALTRALANG*, 5 (01), 68-85.
- ZARATE, G. (2003). *Médiation culturelle et didactique des langues*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- ZIAMARI, Z. (2010). « Pratiques langagières et représentations en Algérie. », In *Langue française et francophonie en Algérie* (pp. 45–62). Paris : L'Harmattan.

Sitographie

- (<https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/39718> consulté le 22/12/2021 à 15h)
- (<https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/39718> consulté le 23/12/2021 à 18h)
- Langage et langues : description, théorisation, transmission, Basset, Patricia, & Su, Tzu-ting. (2010, October 27). *corpus Y AUPELF-UREF* (Version 1). Langage et langues : description, théorisation, transmission. <https://doi.org/10.34847/COCOON.897A3F86-7C4F-3308-9707-AC689ED094DE> (consulté le 23/12/2021 à 20h)

Annexes

Annexe 01

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « **Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentois.** ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom :

Âge : ans

Sexe :

Spécialité :

Lieu d'origine :

La langue maternelle :

II/

1. Où habitez-vous?Dans la ville ☐Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐**2. Parlez-vous en français?**Oui ☐Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐**3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?**

- Dans la maison

- Avec vos proches/ami(e)s

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?Avant l'école ☐Après l'école ☐**5. Votre entourage utilise-t-il le français ?**Oui ☐Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☐

- Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☐ Non ☐

-Pourquoi ?

.....

.....

.....

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☐ Non ☐

-Si OUI, précisez

.....

-Si NON, précisez

.....

10. Vous-est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

.....

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☐

Non ☐

- Pourquoi ?

.....

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

.....

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

.....

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☐

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français?

.....

- Pourquoi ?

.....
.....
.....

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français?

.....
.....
.....

- Pourquoi ?

.....
.....
.....

Annexe 02

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Étude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentois. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : MohamedÂge : 20 ansSexe : HommeSpécialité : BiologieLieu d'origine : Aïn TémouchentLa langue maternelle : arabe / français

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☒

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison : français- Avec vos proches/ami(e)s : français

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☒Après l'école ☐

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☐Très bon ☒

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☒

- Pourquoi ?

Car je parle le français étant petit et
sous mon entourage parle le français.

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

Car parler avec un bon français
renforce la confiance en soi.

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☐ Non ☒

- Si OUI,

précisez

- Si NON,

précisez

parce que je sais pertinemment que je parle très bien en français

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Il ne m'est jamais arrivé d'être moqué à
cause de mon accent français car je le parle
convenablement.

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☐ Non ☒

- Pourquoi ?

Je trouve qu'il est déjà bien.

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

Je pense que c'est la notion récurrente de la langue qui permet d'avoir un bon français.

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Je trouve que les gens qui parlent en français sont cultivés et instruits.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

Je pense que les personnes avec un accent soigné en français sont généralement perçues de manière positive.

- Pourquoi ?

Car un accent bien maîtrisé peut donner une impression de compétence et de sérieux et surtout il impose le respect pour celui qui le parle.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

Je pense que les personnes avec un accent mal soigné en français sont souvent sous-estimées.

- Pourquoi ?

Car un accent mal soigné implique forcément un manque de compétence et d'instruction.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentois. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : ...Amin...

Âge : 21 ans

Sexe : ...homme...

Spécialité : ...Sciences et technologie

Lieu d'origine : ...Ain Témouchent

La langue maternelle : ...djerja...

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒ Les communes de la ville ☐ Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☐Non ☒

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison : ...djerja...

- Avec vos proches/ami(e)s : ...djerja...

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☐Non ☒

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☒Bon ☐Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐Moyen ☒Bon ☐Très bon ☐

- Pourquoi ?

..... parce que je me parle pas trop en français

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

..... car avoir un bon français permet de comprendre

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☒Non ☐

- Si OUI,

précisez car je trouve que je me parle pas bien le français .

- Si NON,

précisez

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

..... Oui, plusieurs fois, parce que je met beaucoup de

..... faute quand je parle

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

..... car je veux bien avoir un bon français, pour

..... ne rencontrer pas des difficultés surtout dans les

..... études

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

Immersion dans des centres de langue comme
(CEIL)

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Je trouve que ces gens cultivés et qui
sont du respect dans la société.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

un français soigné donne un statut élevé
à la personne qui le parle dans
la société

- Pourquoi ?

Un français soigné facilite les relations personnel
et professionnel.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

français mal soigné donne à celui qui le parle
un place inférieur dans la société

- Pourquoi ?

des personnes qui manifestent pas le français
se sentent exclus des conversations
et des activités sociales.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : SaniÂge : 27 ansSexe : HommeSpécialité : S.T.Lieu d'origine : Aïn TémouchentLa langue maternelle : arabe

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☒Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison arabe- Avec vos proches/ami(e)s arabe

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☐Non ☒

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☒Moyen ☐Bon ☐Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☒ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☐

- Pourquoi ?

parce que j'utilise pas français

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

parce que le bon français facilite la compréhension

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☒ Non ☐

- Si OUI,

précisez parce que je parle pas bien le français

- Si NON,

précisez

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

oui, car je parle un mauvais français

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

pour parler sans la timidité

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

les films
la lecture
parler tous les jours le français

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

des personnes instruites

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

ils ont grandi dans un milieu
francophone

- Pourquoi ?

parce que leur entourage et leur milieu où ils
grandissent joue un rôle important pour avoir un bon français

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

leur entourage n'a rien avoir avec le français

- Pourquoi ?

parce que l'entourage influence l'accent
et le parler français

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Lodiane*Âge : *23* ansSexe : *Homme*Spécialité : *M.I.*

Lieu d'origine :

La langue maternelle : *deja*

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☐Les communes de la ville ☒Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☒Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison *Deja*- Avec vos proches/ami(e)s ... *Deja*

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☐Non ☒

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☒Moyen ☐Bon ☐Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☒Moyen ☐Bon ☐Très bon ☐

- Pourquoi ?

parce que je connais pas bien
le français

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

pour parler sans timidité

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☒Non ☐

- Si OUI,

précisez car il est à soigner.

- Si NON,

précisez

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Oui, c'est pour se jeter de
parler

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

pour être sûr qu'on m'écoute bien

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

Faire des efforts personnelles et
travailler sur soi.

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Les gens qui ont une bonne
qualité d'enseignement.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

Ils des gens qui ont confiance en soi.

- Pourquoi ?

Parce que parler bien le français avec un
bon accent met les gens à l'aise.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

Les gens timides et retirés.

- Pourquoi ?

Parce que leur prononciation et
leur accent est la cause.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentois. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Zakaria*.....Âge : *26* ansSexe : *homme*.....Spécialité : *ST*.....Lieu d'origine : *Chentouf*..La langue maternelle : *arabe*..

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☐Les communes de la ville ☒Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☒Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison *arabe*.....- Avec vos proches/ami(e)s *arabe*.....

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☐Non ☒

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☒Moyen ☐Bon ☐Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☒ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☐

- Pourquoi ?

parce que dans ma famille on ne parle pas le français

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

parce que parler bien le français donne une bonne image

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☒ Non ☐

- Si OUI,

précisez parce qu'il est pas correct

- Si NON,

précisez

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non, parce que je prononce mal le français.

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

pour pouvoir parler sans difficulté et sans complexe

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

regarder les films français et
pratiquer la langue.

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

des gens civilisés et cultivés.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

ils sont respectés par la société.

- Pourquoi ?

parce que les gens instruits sont
respectés et parce que le français est
un signe d'instruction.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

ils sont méprisés par l'ensemble
de la société.

- Pourquoi ?

parce que (les gens) prononcent mal le
français et c'est un signe d'ignorance et les
gens illettrés sont méprisés.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Sana*Âge : *27* ansSexe : *Feminin*Spécialité : *Sciences de la matière*Lieu d'origine : *Ain Témouchent*La langue maternelle : *Arabe algérien / français*

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☒

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison : *arabe algérien + français*- Avec vos proches/ami(e)s : *arabe algérien + français*

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☒Après l'école ☐

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☐Très bon ☒

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Sana*Âge : *27* ansSexe : *Feminin*Spécialité : *Sciences de la matière*Lieu d'origine : *Ain Témouchent*La langue maternelle : *Arabe algérien / français*

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☒

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison : *arabe algérien + français*- Avec vos proches/ami(e)s : *arabe algérien + français*

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☒Après l'école ☐

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☐Très bon ☒

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

- les films et les séries en français
- la lecture
- la communication

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Ceux sont les intellectuels de la société
sachant que le français est la langue de
l'enseignement supérieur.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

La langue française étant une langue de prestige,
fait de celui qui la parle quelque'un de prestigieux et de haute classe

- Pourquoi ?
Car le français est associé à des valeurs intellectuelles
étant la langue de nombreux chercheurs et penseurs.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

Je crois qu'ils sont souvent méprisés et minimisés

- Pourquoi ?
Car un accent mal soigné est un indicateur de
statut social inférieur, particulièrement dans des
sociétés où le français est valorisé.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Étude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : WafaaÂge : 22 ansSexe : fémininSpécialité : biologieLieu d'origine : AITLa langue maternelle : arabe + français

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison : arabe + français- Avec vos proches/ami(e)s : arabe + français

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☒Après l'école ☐

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☐Très bon ☒

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☒

- Pourquoi ?

Parce que je parle le français dès mon enfance
avec ma famille, à la maison, à l'école.

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

Pour permettre une meilleure communication avec
les autres.

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☐ Non ☒

- Si OUI,

précisez

- Si NON,

précisez

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Non jamais, je trouve que mon accent est
bon.

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☐ Non ☒

- Pourquoi ?

J'ai déjà un bon accent.

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

pratiquer la langue dès un jeune âge si
mon nous avons le fait de bouquiner

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

pour moi ceux qui parlent le français sont
simplement capable de communiquer dans une
autre langue

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

ils méritent de respect

- Pourquoi ?

car je pense que ceux avec un accent soigné
en travaille dur pour améliorer leurs prononciation

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

un accent mal soigné peut parfois donner l'impression que la personne n'a pas une bonne éducation

- Pourquoi ?

parce que l'accent est marqueur d'évolution
et de niveau d'éducation

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Imene*.....Âge : *34* ansSexe : *femme*.....Spécialité : *mathématiques et informatique*Lieu d'origine : *Ain Témouchent*La langue maternelle : *Arabe algérien + français*

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☐Très bien ☒

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison ... *Arabe Algérien + français*- Avec vos proches/ami(e)s *Arabe Algérien + français*

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☒Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon ☒

- Pourquoi ?

Car je trouve la langue facile de
un bon plaisir.

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

Car l'accent aide à faciliter la compréhension.

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☐ Non ☒

- Si OUI,

précisez

- Si NON,

précisez Car je me débrouille parfaitement bien.

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Non, car je n'ai jamais eu de problème
de prononciation de la langue française.

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☐ Non ☒

- Pourquoi ?

Pour une satisfaction personnelle car je me sens
deja à l'aise et confiante avec mon niveau
actuel.

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

1. les médias, tel que les films, les séries etc
2. la pratique orale

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Ceux sont des personnes cultivées et qui aiment la diversité et qui sont ouvertes sur la culture des autres.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

Cela a français reflète une bonne image et une bonne impression à celui qui le parle parfaitement.

- Pourquoi ?

Ceux sont généralement des personnes occupant une place distinguée dans la société.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

C'est des gens qui ont grandi dans un milieu non francophone et qui ont le plus part du temps, mépris et marginalité.

- Pourquoi ?

C'est un français qui n'est pas correct offerte à celui qui le parle une place méprisante.

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : *Fatima*Âge : *3.4* ansSexe : *Féminin*Spécialité : *Biologie*Lieu d'origine : *Atin Temouchent*La langue maternelle : *Arabe algérien / Français*

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☒Les communes de la ville ☐Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☐Bien ☒Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison *Arabe algérien et français*- Avec vos proches/ami(e)s *Arabe algérien et français.*

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☒Non ☐

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☐Bon ☒Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐ Moyen ☐ Bon ☒ Très bon ☐

- Pourquoi ?

Je l'utilise dans la vie quotidienne

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

Cela reflète une bonne personnalité + statut social

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☐ Non ☒

- Si OUI,

précisez

- Si NON,

précisez

Je n'éprouve aucune difficulté, je l'utilise avec mon entourage

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Non parce que je parle le français quotidiennement et bien comme il faut

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒ Non ☐

- Pourquoi ?

Parce que je l'utilise avec des personnes très cultivées et raffinées bien que j'ai déjà un très bon accent en français

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

- écouter le français régulièrement (regarder des films / écouter les chansons françaises) ...
- lire à voix haute ...

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

- ils témoignent souvent d'une ouverture d'esprit ...
- élégance linguistique ...

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

- ils ont une valorisation de la langue ...
- une image de professionnalisme et de raffinement ...

Pourquoi ?
- le français est une langue connue pour sa beauté et sa fluidité, ce qui attire naturellement l'attention et l'admiration ...

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

- peuvent ressentir un manque de confiance en soi ...
- peuvent être sujet de critique ...

- Pourquoi ?
- dans notre société un bon niveau de maîtrise de français est souvent associé à l'éducation ...

Ce questionnaire, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentols. ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

I/

Prénom : AminaÂge : 22 ansSexe : Le fémininSpécialité : Sciences de la matièreLieu d'origine : TergaLa langue maternelle : Deja

II/

1. Où habitez-vous?

Dans la ville ☐Les communes de la ville ☒Les zones rurales ☐

2. Parlez-vous en français?

Oui ☒Non ☐

-Comment ?

Mal ☐Assez bien ☒Bien ☐Très bien ☐

3. Dans quelle langue vous exprimez-vous le plus dans les situations suivantes?

- Dans la maison arabe- Avec vos proches/ami(e)s arabe

4. Depuis quand avez-vous commencé à utiliser le français?

Avant l'école ☐Après l'école ☒

5. Votre entourage utilise-t-il le français ?

Oui ☐Non ☒

6. Comment évaluez-vous votre français ?

Mauvais ☐Moyen ☒Bon ☐Très bon ☐

7. Comment évaluez-vous votre accent français ?

A soigner ☐Moyen ☒Bon ☐Très bon ☐

- Pourquoi ?

Parce que je suis issu d'un endroit qui
maîtrise pas le français.

8. Est-il important d'avoir un bon accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

pour pouvoir communiquer couramment

9. Votre accent français vous cause-t-il un obstacle et/ou un problème particulier ?

Oui ☒Non ☐- Si OUI,
précisez- Si NON,
précisez

Je dois perfectionner mon accent.

10. Vous est-il arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Des fois

11. Souhaitez-vous améliorer votre accent en français ?

Oui ☒Non ☐

- Pourquoi ?

pour me sentir plus à l'aise et plus
confiante lorsque je parle.

12. Selon vous, quels sont les moyens permettant d'améliorer son accent français ?

Ecouter des enregistrements ou regarder des vidéos en français pour travailler son difficile de français.

13. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

Ces gens m'encourage et m'inspire à améliorer mon propre accent.

14. Pensez-vous que les jeunes comme vous prononcent correctement le français ?

Oui ☐

Non ☒

15. Que pensez-vous des gens qui ont un accent soigné en français ?

Un accent soigné en français, donne une image positive.

- Pourquoi ?

Car un accent soigné montre que ces personnes sont compétentes.

16. Que pensez-vous des gens qui ont un accent mal soigné en français ?

Un accent mal soigné donne une image négative, bien que cette personne est instruite et intelligente.

- Pourquoi ?

Car un accent mal soigné, reflète un manque de maîtrise et de compétence.

Annexe 03

Cet entretien, s'inscrivant dans le cadre d'un projet doctoral, représente un outil d'enquête sociolinguistique intitulée : « **Accent en français parlé en Algérie. Etude des pratiques et représentations auprès des jeunes filles et garçons témouchentois.** ». Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre. Vos réponses qui constitueront l'ossature de notre étude seront anonymes, prenez donc le soin d'y répondre librement et sans entraves.

1. Où habitez-vous ?
2. Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?
3. Déjà, parlez-vous en français ?
4. A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?
5. En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?
6. Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?
-Pourquoi ?
7. Comment estimez-vous parler le français ?
-Pourquoi selon vous ?
8. Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?
9. Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?
10. Que représente le français pour vous ?
11. Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?
12. Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?
13. Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?
14. Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?
15. Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?
16. Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

Annexe 04

Entretien Mohamed

E1

Où habitez-vous ?

à Ain Témouchent ville.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui, de la ville d'Ain Témouchent.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

dès que j'ai ouvert les yeux sur le monde ...tout mon entourage parle le français.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui, très souvent, dans la maison, avec mes amis...même mes amis parlent le français.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

non non jamais.....parce le français ne me cause aucun problème de compréhension, je parle et je comprends bien le français

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

très très bien ...tout simplement car le français est aussi ma langue maternelle tout comme derja.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

ceux sont des gens instruits, parler en français ça veut dire beaucoup de choses, parmi ces choses c'est d'être cultivé.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui, bien sûr il est très important d'avoir un bon français.

Que représente le français pour vous ?

le français est la langue de la classe cultivée, il est associé à l'élite intellectuelle ou à des opportunités professionnelles, il est aussi une langue de prestige.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

je trouve que la majorité des jeunes témouchentois, à la différence des générations précédentes, ne parlent pas le français comme il se doit. Comparant leur français avec celui des français de souche, il est vraiment très loin.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non jamais d'où l'importance d'avoir un bon français.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langue maternelle agit-elle sur votre accent ?

bien sûr, parler le français, anglais ou une langue quelconque ne met jamais à l'écart l'appartenance identitaire de celui qui la parle. Parler en français ne va en aucun cas nier mon identité arabe et même en parlant en français, je fais souvent recours au derja.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

cette réponse ressemble à celle qui la précède, bien que je parle le français, mon accent va à un moment ou un autre être influencé par ma langue maternelle derja.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

en général c'est un français cassé.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

je trouve que leur français n'est pas accentué et est souvent influencé par leurs dialectes et leurs parlers.

Entretien Amir**E2**

Où habitez-vous ?

j'habite à Ain Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui je suis témouchentois.

Déjà, parlez-vous en français ?

non.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

à l'école primaire vers l'âge de 8 ou 8 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

non...à part l'université non.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre

de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

oui beaucoup, le français a causé un obstacle pour moi...parce que je ne le maîtrise pas.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

pas bien... car je n'ai pas une bonne base.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

même si je ne parle pas le français, j'aime ceux qui le parlent. Je trouve qu'ils sont cultivés et ouvert sur le monde. Aussi ces gens sont respectés dans la société.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui, c'est sûr.

Que représente le français pour vous ?

une langue de prestige et de la haute classe.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

je pense que le français de la majorité des jeunes témouchentois n'est pas bon, ça donne l'impression qu'ils ne le maîtrisent pas. Il ne ressemble pas à celui d'un français de souche.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

Oui, c'est déjà arrivé. Du coup, parfois j'évite de parler en français devant certaines personnes.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui, c'est normal et je pense que c'est le cas pour tous les algériens de manière générale et des témouchentois de manière spécifique.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui je parle le français comme si je parle derja.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

la majorité des habitants de la ville parlent bien le français.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

la majorité des habitants des environs de la ville ne parlent pas bien le français.

Entretien Samir

E3

Où habitez-vous ?

à Ain Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui.

Déjà, parlez-vous en français ?

un peu...pas bien.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

à l'école primaire, j'avais 8 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

non pas.... Juste parfois.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

oui beaucoup c'était très dur pour moi surtout les débuts. Parce que je ne comprends pas bien le français.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

pas bien, je parle avec problème parce que je ne pratique pas beaucoup le français.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

des gens instruits.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui.

Que représente le français pour vous ?

langue importante mais difficile.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

il ne ressemble pas au français des locuteurs natifs.

Question 12 : Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

oui.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui l'arabe influence beaucoup le français.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui beaucoup.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

pas mal, mais pas comme le français de France.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

pas bien prononcé par rapport aux habitants de la ville.

Entretien Sofiane**E4**

Où habitez-vous ?

j'habite à Sidi Ben Adda.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui mais pas bien.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

petit, à l'école primaire

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

non pas trop je parle souvent l'arabe.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

oui. Parce que je ne comprends pas bien le français.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

pas bien ...parce que je ne pratique pas le français.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

je pense que ces gens ont reçu une très bonne éducation dès le primaire.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui.

Que représente le français pour vous ?

langue importante pour apprendre, travailler, communiquer, voyager....

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

il n'est pas pareil il est surement différent du français standard.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

oui.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui l'arabe change mon accent français.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui, quand je parle le français on dirait je parle l'arabe.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

pas mal mais il n'est pas parfait.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

différent des habitants de la ville car il est un peu spécial. Je veux dire il est dégradé.

Entretien Zakaria**E5**

Où habitez-vous ?

à Chentouf.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui mais un peu mal.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

à peu près 8 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

non.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

oui beaucoup. Car je ne le maîtrise pas.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

mal. Parce que ma famille ne parle pas le français.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

des gens civilisés et cultivés.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui.

Que représente le français pour vous ?

la langue française est une langue importante et porteuse de culture.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

il est pas bien prononcé et il n'est pas comme le français des locuteurs natifs.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

oui, c'est pour ça je fais attention quand je parle.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui.

Question 14 : Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

bon mais pas parfait.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

mélangé avec l'arabe.

Entretien Souad**E6**

Où habitez-vous ?

Ain Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui et je suis née et grandi ici.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui je parle très bien le français.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

avant l'école primaire vers l'âge de quatre ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui régulièrement, notamment dans les échanges communicationnels et dans mes lectures.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

non le français ne m'a pas posé de grandes difficultés.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

je pense avoir un très bon niveau avec une prononciation assez proche de celle des natifs...parce que je parle et je le pratique beaucoup aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

je trouve qu'il donne l'impression d'être remarquable et respecté dans la société.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui, c'est essentiel, que ce soit pour les études le travail ou les communications internationales.

Que représente le français pour vous ?

c'est une langue de savoir, de culture et un moyen efficace d'interroger avec d'autres communautés.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

non, il reste influencé par l'arabe dialectal mais cela fait partie de notre identité linguistique.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non jamais, j'ai une très bonne prononciation.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui un peu, mais je pense que cela reste léger.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui dans certains cas, mais cela ne m'empêche pas de bien m'exprimer.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

il est certainement influencé par le parler témouchentois.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

proche du nôtre avec parfois des particularités plus rurales.

Entretien wafae

E7

Où habitez-vous ?

j'habite à Ain Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

j'ai commencé à parler le français vers l'âge de 6 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui très souvent que ce soit pour lire, dans les discussions etc...

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

euh non pas vraiment, car j'ai toujours été à l'aise avec le français. Au contraire, bien que je maîtrise bien la langue, mon français s'est perfectionné grâce à ma formation universitaire.

Question 7 : Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

je pense le parler correctement avec une bonne prononciation.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

je les trouve cultivés, instruits, et souvent bien informés.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui, c'est primordial surtout dans un pays où le français est très présent.

Que représente le français pour vous ?

c'est une langue d'ouverture et un outil indispensable pour évoluer professionnellement.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

pas vraiment, je trouve qu'il est influencé par le parler témouchentois.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non jamais.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui, mais c'est naturel. Cela n'empêche pas de se faire comprendre.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui dans certains cas.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

il est propre à notre région et témoigne de notre identité.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

il est différent des habitants de la ville, il représente des nuances selon les localités.

Entretien Imene**E8**

Où habitez-vous ?

j'habite àAin Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui, je suis originaire de la ville d'Ain Témouchent.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui, souvent !

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

euuh, dès un âge très précoce mais je ne m'en souviens pas exactement.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui quotidiennement.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

du tout, et c'est bien au contraire, j'appréciais les cours et tout me semblait simple et facile ...car je n'avais pratiquement aucun obstacle avec la langue.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

je parle très bien le français ...parce que j'ai grandi dans un milieu plus ou moins francophone.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

ceux sont des gens qui aiment la diversité et ce sont des personnes cultivés et qui sont ouvertes sur la culture des autres.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui il est très important d'avoir un bon français.

Que représente le français pour vous ?

le français est la langue étrangère préférée pour moi, c'est mon moyen de communication avec mon entourage surtout mes neveux.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

pas vraiment !

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non, pas du tout !

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

bien évidemment, je suis arabe et ça affecte certainement mon français. En parlant en français je fais souvent appel à ma langue maternelle.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui quasiment. Pratiquer de langue implique impérativement que l'une influe sur l'autre.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

je le trouve moyen.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

c'est plus dur de les comprendre, ils n'articulent pas bien.

Entretien Fatima**E9**

Où habitez-vous ?

j'haibte à Ain Témouchent.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

vers l'âge de 4 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui parfois. Pas beaucoup mais je fais quand même recours à la langue française.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

non... parce que j'ai une bonne base et une bonne maîtrise de la langue.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

je parle le français couramment et je me sens à l'aise dans la plupart des situations que ce soit à l'oral ou à l'écrit... cela est dû à mon exposition régulière à la langue française que ce soit par la lecture, les discussions ou même dans un cadre institutionnel ce qui m'a permis de devenir à l'aise avec les différents registres de la langue.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

ce sont des gens capables de communiquer avec d'autres.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui très important.

Que représente le français pour vous ?

un héritage culturel. Pour moi il représente la langue d'une grande richesse culturelle historique et intellectuelle.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

pas vraiment.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

non non.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui c'est sûr ma langue maternelle agit sur mon accent!

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

assez bien.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

médiocre.

Entretien Amina**E10**

Où habitez-vous ?

j'haibte à Terga.

Etes-vous originaire de la ville d'Ain Témouchent ?

oui de Témouchent.

Déjà, parlez-vous en français ?

oui, je parle français.

A quel âge avez-vous commencé à utiliser le français ?

à l'école primaire vers l'âge de 8 ans.

En dehors du contexte universitaire, avez-vous l'habitude de recourir la langue française ?

oui mais rarement.

Lors de votre formation universitaire, qui use le français comme langue d'enseignement, avez-vous trouvé des difficultés / avez-vous pensé à un moment ou un autre de changer de spécialité à cause du français ?

-Et pourquoi ?

oui au début notamment avec les termes techniques mais je me suis adaptée progressivement... parce que le français de spécialité n'a rien à voir avec le français de la vie quotidienne.

Comment estimez-vous parler le français ?

-Pourquoi selon vous ?

assez bien... parce que ce n'est pas ma langue maternelle mais je l'utilise fréquemment.

Que pensez-vous des gens qui parlent en français ?

ils sont souvent perçus comme instruits ou moderne.

Selon vous, est-il important d'avoir un bon français ?

oui. Il a toujours été important d'avoir un bon accent en français.

Que représente le français pour vous ?

un outil de communication et une langue d'ouverture et de culture.

Que pensez-vous de l'accent français des jeunes témouchentois ?/est-ce qu'il ressemble à celui des locuteurs natifs du français ?

je pense qu'il est influencé par l'arabe dialectal et il ne ressemble pas à celui des natifs français.

Vous-est-il déjà arrivé d'être moqué à cause de votre accent ?

je n'ai pas été moqué mais je ne me sens pas à l'aise quand je parle français surtout dans les contextes et les communications académiques et universitaires.

Lors de vos pratiques langagières, pensez-vous que votre langues maternelle agit-elle sur votre accent ?

oui elle influence clairement ma prononciation en français.

Qu'en est-il pour l'accent de votre langue maternelle ? Agit-il sur votre accent français ?

oui même l'accent de ma langue maternelle se reflète dans mon accent français.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants de la ville ?

influencé par l'arabe dialectal.

Comment trouvez-vous l'accent des habitants des environs de la ville ?

légèrement différent par rapport à celui des habitants de la ville avec des marqueurs régionaux.